LE

FOYER CANADIEN

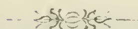
Typographie de G. E. Desbarats.

LE

FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

TOME III



QUEBEC
BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"
Coin des Rues Sainte-Anne et des Jardins

1865

L'ABBÉ J.-B.-A. FERLAND

En commençant l'année 1865, les Directeurs du *Foyer Canadien* ont un triste devoir à remplir : ils ont la douleur d'annoncer la mort de leur vénérable président, l'abbé J. B. A. Ferland, arrivée le onze du mois de janvier, au palais archiépiscopal de cette ville.

En terminant la Vie de Monseigneur Plessis pour le *Foyer Canadien* de 1863, M. Ferland, jusque-là d'une santé robuste, avait été frappé de paralysie. Grâce cependant à sa forte constitution et aux soins habiles qui lui avaient été prodigués, il s'était rétabli peu à peu, et ses amis espéraient qu'il pourrait un jour reprendre ses occupations intellectuelles avec la même vigueur que par le passé. Mais cet espoir fut

déçu. En dépit de la diète sévère qu'il s'imposa, de la suspension presque complète de ses travaux historiques, et des précautions de toutes sortes exigées de lui, le mal qui l'avait assailli une première fois, le menaça de nouveau à divers intervalles, jusqu'à ce qu'une nouvelle attaque plus terrible que celles qui l'avaient précédée soit venue déjouer tous les efforts de l'art et enlever le dernier espoir à ses amis.

C'est dimanche matin, le huit janvier, qu'après avoir dit la messe et prêché à l'église de Saint-Patrice, il s'affaissa tout à coup, et dut être ramené en toute hâte à l'Archevêché. Les médecins appelés déclarèrent qu'il y avait à la fois apoplexie et paralysie, et que les symptômes étaient des plus graves. En effet, malgré tous les soins, il ne put recouvrer un seul instant sa connaissance, et, à deux heures du matin, dans la nuit du dix au onze, son cœur cessa de battre pour toujours.

La nouvelle de sa mort se répandit de bonne heure et produisit dans la ville une sensation pénible. Quelle perte pour le pays ! s'écriait-on de toutes parts. Quel homme aimable et bon ! disait celui-ci ; c'était un saint ! disait celui-là.—Oui, hâtons-nous de le répéter à notre tour : la mort de M. Ferland est une véritable perte pour le pays. C'est une perte pour la science ; c'est une perte pour les lettres dont il était l'ornement ; c'est une perte pour cette religion qu'il enseignait et pratiquait en la faisant aimer et bénir. Et la douleur de sa mort est d'autant plus vive que son intelligence, naguère encore pleine de vigueur et

de jeunesse, faisait présager une carrière active et laborieuse, et de longues années au service de l'autel et de la patrie.

En offrant à nos abonnés le portrait de M. Ferland. nous allons dire tout ce qu'il nous a été donné de connaître sur sa vie et ses travaux. Cette notice. tout incomplète qu'elle soit, sera, nous en sommes sûr, reçue avec faveur et indulgence par les nombreux amis de cet homme distingué.

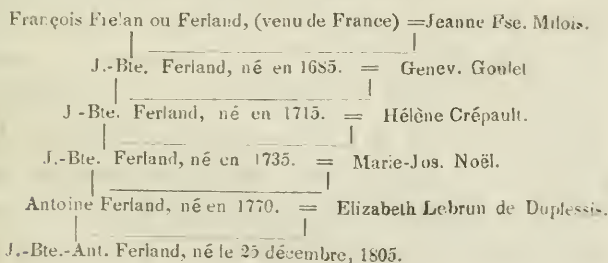
I

Son enfance—Son éducation.

M. Ferland était né le 25 Décembre 1805, et n'avait par conséquent à sa mort que 59 ans et 17 jours.

Son père, Antoine Ferland, appartenait à une famille originaire du Poitou, où elle était connue sous le nom de Freland, laquelle, ayant émigré au Canada dès les premiers temps de la colonie, s'était établie dans une des paroisses de l'Ile d'Orléans.* Il avait

* GÉNÉALOGIE DE M. FERLAND.



A*

épousé, en 1805, Elizabeth Lebrun de Duplessis, fille de l'un des quatre avocats français qui restèrent en Canada après le traité de cession.

Jean-Baptiste Lebrun de Duplessis était, sous le gouvernement français, Notaire Royal et écrivain d'artillerie à la suite des armées de Sa Majesté très-chrétienne en Canada. Par une lettre écrite de Londres le 9 Avril 1778 et adressée à M. Lebrun par le baron Francis Masères, qui fut d'abord avocat Général, puis Procureur-Général de la Province de Québec, charge qu'il remplissait encore en 1773, on voit que M. Lebrun avait eu recours au commerce pour se dédommager de la " privation injuste de son droit d'exercer ses professions de notaire et avocat." " Je ne sais si vous avez appris l'anglais, ajoute le baron dans cette même lettre, mais un homme de votre intelligence et de votre talent aurait dû le faire."

M. Antoine Ferland s'était établi comme marchand à Montréal, et c'est là que naquit notre futur abbé qui reçut au baptême les noms de Jean-Baptiste-Antoine. Sa mère, devenue veuve, partit de Montréal en 1813, et alla demeurer à Kingston, où le jeune Ferland commença ses études sous la direction de celui qui fut plus tard Mgr. Gaulin, lequel desservait à cette époque, en qualité de missionnaire, les catholiques de cette partie de la Province du Haut-Canada. Le jeune enfant déploya une intelligence précoce qui étonna M. Gaulin et l'engagea à lui faire suivre un cours régulier d'études classiques. Il réussit à le

faire entrer, en 1816, au Séminaire de Nicolet. Mgr. Plessis, dont il devait plus tard écrire l'histoire, se déclara bientôt son protecteur, et manifesta pour lui une sollicitude toute particulière. A sa demande, le Directeur du Séminaire, M. J. O. Léprohon, lui écrivait de temps en temps au sujet du "petit Ferland," lui rendant compte de sa conduite et de ses succès. "Le petit Ferland a fait plus cette année qu'on ne devait attendre de son âge," écrivait-il en 1817 ; "c'est un bon petit sujet qui mérite attention," disait-il en 1818. En 1821, il lui annonçait que Ferland, alors en Philosophie, était à la tête de sa classe. En effet ses progrès furent rapides ; ceux qui l'ont connu à cette époque ne parlent qu'avec admiration de ses talents extraordinaires, en même temps qu'ils aiment à rappeler son caractère aimable, sa gaîté constante qui en faisaient le favori de tous ses condisciples. "Il éclipsa par ses succès tous ses rivaux, même les plus redoutables, ravissant tous les premiers prix de ses classes, se gagnant, par l'aménité de son caractère, l'estime de ses supérieurs et de ses maîtres. Parmi ces derniers, il eut le bonheur de compter M. Jean Holmes, une de nos gloires nationales : c'est à lui qu'il doit d'avoir été initié aux spéculations de la philosophie ; digne d'être l'élève d'un tel professeur, il acquit, sous sa direction éclairée, cette justesse de raison, cette modération dans les jugements, ce sage tempérament en toute chose qui distingne une raison vraiment philosophique. La vérité n'aime point les hauts cris, a dit quelque

part un critique ; sa dignité exige le calme de toutes les facultés de l'âme. Ce calme, M. Ferland le posséda toute sa vie, après avoir appris à le chérir dans les dernières années de son cours d'études." *

On voit par les lettres de M. Léprohon, que la mère de M. Ferland demeurait à cette époque aux Tanneries, près de Montréal, chez une de ses sœurs qui était institutrice,---qu'une autre de ses sœurs était mariée à un protestant, et que le jeune Ferland se trouvait avoir plusieurs cousins et cousines de son âge. M. Léprohon semblait redouter l'influence que pouvait exercer le contact de ces personnes sur les dispositions du jeune séminariste, et il le gardait avec lui pendant la plus grande partie de ses vacances.

En 1822 il embrassa l'état ecclésiastique, et fut d'abord quelque temps Secrétaire de l'Evêque Plessis; il n'avait alors que dix-sept ans. Il retourna ensuite au Collége de Nicolet et devint successivement Professeur d'Histoire, de Belles-Lettres, de Rhétorique et de Philosophie. Il n'étudia la physique qu'après être devenu professeur et en même temps qu'il commençait l'étude de la théologie. Les lettres de M. Léprohon nous disent aussi qu'il était parfaitement en état d'enseigner la langue anglaise.

Le 14 Septembre 1828 il fut ordonné prêtre.

---

* "Courrier du Canada," 13 janvier 1865. Nous prendrons la liberté d'intercaler dans notre article la plus grande partie de cette excellente notice biographique, due à la plume de M. C. Legaré, professeur de Belles-Lettres au Séminaire de Québec, et l'un des collaborateurs du *Foyer Canadien*.

II

M. Ferland prêtre—Ses vertus—Son dévouement.

Nommé vicaire à Québec, le jour même de son ordination, il y demeura jusqu'au 21 novembre 1829 : puis, il occupa le même poste à la Rivière-du-Loup (en haut), jusqu'au 3 octobre 1830, et à Saint-Roch de Québec jusqu'au 10 octobre 1834 : durant le choléra de cette année, il était premier chapelain de l'hôpital de la Marine. Il fut curé à Saint-Isidore jusqu'au 1er octobre 1836, à Sainte-Foye, jusqu'en octobre 1837, à Sainte-Anne de Beaupré et Saint-Féréol, jusqu'en octobre 1841, où il fut envoyé au collége de Nicolet comme Préfet des Etudes, charge qu'il occupa jusqu'en 1848. A cette époque il fut nommé Supérieur de ce même Séminaire. Appelé à l'Archevêché, en 1850, par Mgr. de Sidyme, il fut nommé membre du conseil particulier de l'évêque et devint aumônier des hôpitaux militaires de Québec en 1855. Il remplissait encore ces deux dernières charges au moment de son décès.

Sa vie publique comme prêtre, quelque bien remplie qu'elle ait été, ne saurait être longue à raconter. Elle fut simple et modeste, comme il l'était lui-même. Ami de la retraite et de la vie studieuse, il a toujours évité le bruit et l'éclat avec autant de soin que les hommes du monde en mettent à les rechercher. Sa grande humilité, sa défiance de lui-même l'empê-

chèrent toujours d'être ce qu'on appelle de nos jours un homme d'initiative ; il n'eût jamais osé se mettre à la tête d'aucun mouvement important ; il ne se croyait appelé qu'à jouer un rôle secondaire. Il possédait au plus haut degré ces vertus d'obéissance, d'abnégation, de désintéressement qui font la force et la grandeur du corps auquel il appartenait. Jamais il n'eût songé à discuter l'ordre d'un chef ecclésiastique.

En 1850, époque où l'Evêque de Québec résolut de l'appeler auprès de lui, il commença par exprimer des appréhensions sur ses aptitudes ; mais il se remit bientôt entièrement à la volonté de son supérieur.

" Quant à moi, ajoutait-il, qu'on m'envoie où l'on " voudra, ce n'est pas ce qui m'inquiète le plus au " monde."

" Quant à mon avenir temporel, j'y suis complè- " tement indifférent, du moins à présent ; j'irai " volontiers où l'on voudra m'envoyer."

A un ami, il répondait dans l'intimité : " Jusqu'à " ce jour nos Seigneurs les Evêques m'ont casé et " décasé, comme ils l'ont entendu, sans même me " dire " *avec votre permission.*" Je puis avoir mes " goûts et mes répugnances ; il m'est même permis " de les exposer. Mon droit ne va pas plus loin. A " eux le reste ; tant pis pour eux s'ils me placent " mal."

Son désintéressement était proverbial. En 1834, les habitants de Saint-Isidore de Lauzon, " paroisse nouvellement née et resserrée de toutes parts par la

forêt," voulurent avoir un curé résident, malgré leur extrême pauvreté.

M. Ferland accepta volontiers cette cure et parut très-satisfait.

En 1836, l'Evêque lui offrit un poste plus convenable ; le digne curé répondit qu'il était prêt à partir, mais ajouta-t-il naïvement et comme si tout était bon pour lui : " Je crains cependant que celui " que Votre Grandeur chargera de la desserte de Saint-" Isidore ne se trouve pas dans mon modeste logis " aussi confortablement qu'il pourrait souhaiter."

Quelques années après en effet il fut constaté officiellement, et admis par les paroissiens réunis en assemblée, que son successeur ne pouvait subsister avec le revenu qu'il percevait, quoiqu'il fût un peu augmenté, et que l'Evêque serait forcé de retirer le curé, jusqu'à ce que les paroissiens fussent en état de le faire vivre !

Ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que malgré sa pauvreté M. Ferland avait représenté à l'Evêque que les habitants de la concession Saint-Patrice, dépendant de sa paroisse, se trouvaient dans une situation embarrassante à cause de leur éloignement de son église, et qu'il serait à propos de les annexer à Saint-Henri.

Comme vicaire, comme chapelain, comme curé de campagne, il s'est montré tel que doit être tout prêtre vraiment digne de ce nom, zélé, devoué, charitable, plein de compassion pour les malheureux, toujours prêt à voler au chevet des malades et des mourants.

Au milieu même de ses chères études historiques ou scientifiques, il ne négligea jamais le plus petit devoir de son auguste ministère. C'est un témoignage que lui a rendu publiquement Mgr. l'Evêque de Tloa, dans la courte mais touchante allocution qu'il a prononcée sur sa tombe. Ce qu'il a fait de bien de cette manière, il l'a fait sans bruit, sans prétention, et pour ainsi dire dans l'ombre ; car son désir était de ne pas se distinguer de la généralité de ses confrères, et d'éviter avec soin tout ee qui pouvait attirer l'attention sur son mérite et ses talents. Ce n'était pas chose facile cependant ; et pour ne parler ici que de son dévouement, on le vit éclater chaque fois qu'une grande ealamité publique, qu'une épidémie dangereuse exigeait chez le pasteur des âmes le courageux sacrifice de la vie. Cet homme si modeste, si gai, risquait ses jours avec la plus parfaite insouciance. Dans l'été de 1834, à cette époque où le choléra décima la population de Québec, il était premier chapelain de l'hôpital de la marine ; on le vit sans cesse auprès des mourants, bravant toutes les horreurs du terrible fléau. Plus tard, en 1847, époque presque aussi désastreuse, où le typhus, apporté d'Europe par de malheureux émigrants, répandait la consternation dans tout le pays, son dévouement ne fut pas moins remarquable.

Qu'on veuille bien se reporter un instant à cette époque funeste. Presque chaque jour arrivaient d'Europe des navires chargés d'émigrés malades : hommes, femmes, enfants étaient en proie à une des fièvres

épidémiques les plus malignes. Un grand nombre avaient succombé dans la traversée. Ceux qui vivaient encore traversaient le pays, semant la mort et la maladie sur leur passage. A la Grosse-Ile, à Québec, à Montréal, les hôpitaux étaient encombrés ; des appentis étaient érigés aux frais du gouvernement, pour recevoir temporairement les pestiférés. Ces foyers de mort et de corruption répandaient autour d'eux la terreur et l'effroi. Mais c'est dans les grandes circonstances que se montrent les grands courages. Le pays fut témoin d'un beau spectacle. Prêtres et médecins volèrent au secours des malades ; plusieurs devinrent les victimes de leur dévouement. A Montréal, six prêtres sulpiciens, un grand nombre de sœurs de charité et de citoyens marquants succombèrent ; c'est aussi à cette époque que le même diocèse perdit le grand-vicaire Hudon, un des membres les plus éminents du clergé canadien. Cinq prêtres du diocèse de Québec, * huit capitaines de vaisseaux, plusieurs jeunes médecins devinrent également les victimes du fléau. Il suffisait souvent d'approcher d'un malade pour être infecté. On peut donc dire sans exagération que les personnes dévouées qui consentaient alors à soigner ou secourir les malades faisaient héroïquement le sacrifice de leur vie. Mais disons-le avec orgueil, les héros ne manquèrent pas à la circonstance, et il nous serait facile de les

* M. Paisley, curé de Sainte-Catherine, ancien confrère de classe de M. Ferland. M. Robson, M. Ed. Montminy, M. Roy, curé de Charlesbourg, et M. Bardy.
Vingt autres prêtres du même diocèse furent sérieusement malades.

indiquer tous par leurs noms, si plusieurs ne vivaient encore. M. Ferland fut un de ces héros. En parcourant tout dernièrement une des gazettes de cette époque nous lisions ce qui suit :

" Le nombre des malades à la Grosse-Ile, d'après le rapport du surintendant, est de 2,195 dont 1,935 dans les hôpitaux et 260 à bord des navires. Il en est mort 199 durant la semaine dernière." Et quelques pages plus loin :

" M. Ferland, préfet des études au collége de Nicolet, vient de partir pour la Grosse-Ile, etc."

Ses amis tremblaient pour ses jours ! Mais lui, plein de confiance en Dieu, redoutait si peu la mort, qu'il alla à deux reprises différentes, dans cette saison néfaste, porter les secours spirituels aux malades de la Grosse-Ile. Il accomplissait ces actes d'héroïsme avec la simplicité et l'humilité qu'il mettait dans toute sa conduite.

Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt quelques pages extraites d'un écrit inédit dans lequel M. Ferland rendait compte de sa première visite à la Grosse-Ile. Ces pages écrites par un témoin oculaire des faits qu'il rapporte et des maux qu'il décrit sont une histoire complète de cette époque. C'est un récit navrant. Tout ce qui provient d'ailleurs de la plume d'un écrivain comme M. Ferland ne saurait manquer d'être accueilli avec reconnaissance :

" Les devoirs du saint ministère, comme vous le savez, m'ont appelé à passer quelque temps à la Grosse-Ile pendant l'été qui vient de s'écouler.

....

" Dès l'hiver dernier quelques journaux du pays avaient appelé l'attention du gouvernement colonial sur les préparatifs d'émigration qu'on savait se faire dans la malheureuse Irlande, la famine et la maladie étaient tombées à la fois sur ce pays ; un cri général d'effroi avait retenti ; des milliers d'Irlandais se portaient vers les principaux ports du royaume, attendant avec anxiété le moment de s'embarquer pour l'Amérique du Nord. Nos voisins des Etats-Unis adoptaient de sages précautions dans l'intérêt de leurs concitoyens aussi bien que dans celui des malheureux émigrants. Les provinces inférieures faisaient à ce sujet des représentations à la mère-patrie ; n'y avait-il pas des mesures à prendre pour préserver le Canada des maux dont le menaçaient l'avidité des armateurs et la dureté des landlords Irlandais ? N'y avait-il pas moyen de régulariser l'émigration de manière à ce qu'elle ne fût nuisible ni à notre pays ni aux étrangers qui venaient solliciter un asile parmi nous. Voilà ce que demandaient ces quelques journalistes canadiens aux maîtres de nos destinées. Vous savez ce qu'on leur répondit : " Ces observations étaient les clabauderies d'une vile faction cherchant à troubler le repos public ; elles étaient dictées par la haine du nom britannique ; il ne fallait pas écouter les préjugés d'un peuple enclin à méconnaître les bienfaits d'une nombreuse immigration." Et nos ministres, après s'être frotté les mains de plaisir en songeant à la nombreuse recrue de sujets dociles qu'allait leur

apporter la flotte du printemps, tournèrent leurs regards caressants vers le glorieux Canada de l'Ouest. Cet objet de leur prédilection allait s'enrichir de vigoureux travailleurs ; ses solitudes allaient se peupler, ses vieilles forêts allaient tomber sous le cognée pour faire place à de beaux villages, à des villes populeuses. Là s'appuieraient leur puissance et leur maintien au pouvoir.

" Les avertissements de la prudence furent méprisés ; 100,000 étrangers arrivaient sur les bords du Saint-Laurent, et l'on avait négligé les précautions les plus simples pour pourvoir à la nourriture, au logement, à la santé de cette multitude épuisée par la faim, la fatigue et la maladie.

" A l'établissement de la quarantaine à la Grosse-Ile, le personnel se composait de deux médecins et quelques gardes-malades ; une centaine de lits étaient dressés dans l'hôpital, les *sheds* pouvaient mettre à l'abri 5 à 600 personnes. Avec ces préparatifs, que pouvait-on craindre ? Les résultats de cette inconcevable incurie, vous les connaissez, le pays tout entier les connaît comme moi. Le torrent de l'émigration, entraînant à sa suite la famine et la peste, vient tout à coup fondre sur nous après avoir avoir renversé le misérable échafaudage élevé à la Grosse-Ile ; ses vagues pressées se répandent sur le pays, et vont successivement déferler sur Québec, sur Montréal, sur Kingston, sur Toronto, et jusque sur Amherstburgh, l'*Ultima Thule* du Haut Canada. L'épidémie se répand dans toutes les directions,

jusque dans les chantiers les plus reculés de l'Ottawa. Dans Québec comme dans Montréal des centaines de citoyens sont enlevés par le fléau dévastateur; les médecins, les membres du clergé succombent les uns après les autres; le commerce est interrompu, la navigation du fleuve est entravée, la consternation s'est emparée des esprits.................

" C'est vers le milieu de mai que commencèrent à arriver les vaisseaux chargés d'émigrés. La traversée avait été longue et pénible. Détenus pendant longtemps au milieu des glaces du Saint-Laurent, la plupart avaient été sept à huit semaines sur mer. A leur bord, on avait entassé des centaines d'infortunés tirés des hòpitaux et des *Work Houses*, déjà atteints de la fièvre à leur départ, ou prédisposés à la prendre par la faiblesse où les avaient réduits la fatigue et la faim. L'état de ces malheureux ne s'était pas amélioré sur ces lazarets flottants; renfermés dans des espaces trop étroits pour leur nombre, forcés par la rigueur de la saison de se tenir continuellement à fond de cale, l'air empesté qu'ils respiraient aurait suffi pour faire éclore la maladie parmi eux, quand même elle n'y eût pas existé déjà. La malpropreté et la puanteur de ces bouges défient toute description. Trois cents à quatre cents malades se trouvaient parfois sur le même vaisseau attaqués des fièvres typhoïdes et de la dyssenterie; la plupart reposaient sur les immondices qui s'étaient accumulées sous eux pendant la durée du voyage; à côté des malades et des mourants étaient étendus des

cadavres qui n'avaient pû encore être jetés à la mer. Aussi la maladie et la mort avaient-elles fait parmi eux des ravages effrayants. Sur quelques vaisseaux, près d'un tiers des passagers étaient morts. Les équipages eux-mêmes avaient souvent été si maltraités que la manœuvre ne se faisait qu'avec peine. Dès la fin de mai, 700 malades étaient déjà arrivés à la Grosse-Ile ; les hôpitaux se trouvèrent pleins en un instant ; il fallut que les derniers arrivés demeurassent à bord des vaisseaux jusqu'à ce qu'on leur trouvât un abri sur terre. Attendre l'érection de nouveaux bâtiments eût été trop long, on se détermina donc à dresser des tentes envoyées de Québec par les agents du gouvernement militaire. Ces frêles couvertures servirent à abriter la plus grande partie des malades, qu'on étendait sur la terre nue. Beaucoup, déposés sur les rochers du rivage, y expiraient avant qu'on eût pu les transporter. Bientôt l'émoi s'empare des chefs de l'établissement sanitaire ; les provisions de bouche, les médicaments, les lits, les ustensiles de cuisine, les gardes-malades, tout manque. Les deux seuls médecins attachés à la station sont chargés de visiter les vaisseaux, de soigner les malades, d'organiser et surveiller toutes les branches de l'administration du lazaret. Aussi malgré leurs efforts continuels, malgré leurs travaux du jour et de la nuit, l'ordre ne pouvait pénétrer dans ce chaos. Force leur fut donc de troubler le repos des ministres et de réclamer des secours devenus indispensables. Il s'agissait de faire face à un danger pressant qui menaçait le pays. Alors de

nouveaux hôpitaux furent commencés, le matériel de l'établissement fut considérablement augmenté, les provisions devinrent plus abondantes, de jeunes médecins arrivèrent pour se charger du soin des malades. Les choses allèrent un peu moins mal.

" C'est vers ce temps que je visitai la Grosse-Ile et que de mes yeux je pus contempler les spectacles hideux que renfermaient les tentes et les abris.

" Environ 200 tentes avaient été dressées pour la réception de ceux des malades qui ne pouvaient trouver place dans les hôpitaux. La situation de ces infortunés n'était guère meilleure que s'ils eussent été abandonnés sur le rivage. Autour de chaque tente fermentaient des immondices qu'on n'avait pas le temps de porter plus loin. A l'intérieur, sur deux et même sur trois rangs, gisaient des squelettes vivants, n'ayant qu'un peu de paille pour y étendre leurs membres. Hommes, femmes, enfants, y étaient pêle-mêle, et tellement pressés les uns contre les autres que le pied trouvait à peine place pour se poser sans heurter quelque partie de cette masse vivante. Presque tous attaqués de la dyssenterie aussi bien que de la fièvre, et trop faibles pour se traîner dehors, ils étaient réduits à se vautrer dans leurs ordures. Ajoutez à cela la malpropreté naturelle des malades, l'odeur des haillons qui les couvrent, et vous avez une légère idée de l'infection de ces bouges. Cet air empoisonné s'élevant vers le haut de la tente et n'y trouvant point d'issue pour s'échapper, s'y condense, et suffirait seul pour affecter les tempéraments les plus vigoureux. Vers le milieu du

jour, sous un soleil de juillet, la chaleur est suffocante, tandis que la nuit le vent froid du nord s'engouffrant sous ces toiles glace les malades. Mais vient-il à pleuvoir, leurs souffrances sont encore plus cruelles ; l'eau envahit les parties les plus basses de la tente et s'élève à la hauteur des lits. J'ai vu de pauvres fébricitants occupés à défendre leurs grabats contre un courant de boue liquide qui menaçait de les entraîner ; cette paille humide, ils ne voulaient pas la perdre, car elle servait à leur rendre moins sensibles les aspérités du sol rocailleux............

" Il est difficile de faire la visite des tentes sans en laisser quelqu'une de côté ; c'est ce qui arrive quelquefois aux médecins et aux employés de l'établissement. Le lendemain d'une pluie torrentielle on annonce à un des prêtres qu'un homme était étendu mourant, à la porte de l'hôpital. Il se rend en toute hâte auprès du moribond. O père, s'écrie celui-ci, en apercevant le prêtre, vite, vite, donnez-moi les secours de l'église, car j'espère être bientôt quitte avec le monde.—Mais comment êtes-vous ici, couché dehors sur la terre encore humide ?—J'étais depuis trois jours dans cette tente avec un compagnon aussi malade que moi ; depuis deux jours que ni l'un ni l'autre de nous ne pouvait se lever, nous n'avons vu ni docteur ni garde-malade. Pas une bouchée avons-nous eue pendant ce temps, pas une goutte d'eau. Pourtant, je me trompe ; nous avons eu assez d'eau la nuit dernière pour pouvoir nous sauver à la nage si nous en avions eu les forces. Ce matin, comme je

voyais arriver la mort et que je ne voulais pas partir comme un payen, j'ai fait un dernier effort pour me rendre ici.—Le prêtre le fit transporter à la tente indiquée, dans laquelle se trouvait déjà un autre moribond couché au milieu d'une flaque d'eau. Les employés de l'hôpital avouèrent qu'aucun d'eux n'avait eu connaissance de cette tente.

" Dans les *sheds* la situation des malades n'est guère plus supportable ; les ouvertures pratiquées pour admettre la lumière servent aussi à laisser entrer le vent et la pluie ; plusieurs fois j'y ai vu l'eau tomber avec abondance sur des malheureux déjà dans les étreintes de la mort. L'air y est imprégné d'une odeur si fétide qu'il affecte les cerveaux les plus robustes. Ces appentis ont une longueur de deux à trois cents pieds ; le milieu est occupé par deux rangées de lits placées l'une au-dessus de l'autre. Par cette disposition les ordures qui s'échappent à travers les lits de la rangée supérieure tombent sur les malades placés au-dessous."

. . . .

C'est quelque temps après cette première visite que le besoin de prêtres se faisant de nouveau sentir, M. Ferland s'offrit une seconde fois, en écrivant à un ami, du ton enjoué qui lui était habituel : " j'aimerais bien à revoir mes bons amis de la Grosse-Ile."

O malheureux enfants de la verte Erin, si vous avez aimé M. Ferland, si vous vous êtes portés en foule à ses funérailles, si vous pleurez encore sa perte, c'est que vous avez connu par vous-mêmes de

quel amour dévoué il vous a aimés durant les jours de sa vie terrestre, c'est que vous avez compris mieux que personne quelle ardente compassion il a toujours ressentie pour vos malheurs.*

Comme aumônier catholique de la garnison, si ses devoirs n'exigeaient pas autant de courage, ils exigeaient au moins tout autant de patience. Instruire et confesser des soldats et des femmes de soldats, enseigner le catéchisme à leurs enfants, aller chaque jour exhorter ou consoler quelqu'une de ces pauvres familles dans leurs chambres malsaines ou sur leurs grabats infects, n'était-ce pas encore faire acte de dévouement?

"Le soldat se rappellera longtemps sa charité. Accoutumé, six jours de la semaine, à entendre seulement la voix sévère du maître qui ne connaît que les rigueurs de la discipline militaire, il aimait à rencontrer aux pieds des autels un père pour le bénir et l'encourager. Que de fois sa parole douce et bien-

---

* Nous permettra-t-on de sortir un peu de notre sujet pour consigner ici un des plus beaux traits de charité de cette époque si féconde en dévouements de toutes sortes!

Un grand nombre de petits enfants d'émigrés, devenus orphelins, étaient adoptés par des familles canadiennes. Un asile fut ouvert dans le faubourg Saint-Roch pour y recevoir ces petits malheureux. Ils y étaient nettoyés, habillés proprement, et lorsque leur santé était parfaitement rétablie, on s'efforçait de leur trouver des parents adoptifs. Un grand nombre furent ainsi dispersés dans nos campagnes. Nous voyons, par exemple, dans une gazette de ce temps, que M. Harper, curé de Saint-Grégoire, étant arrivé un jour dans sa paroisse avec douze de ces enfants, et M. O'Reilly, ayant débarqué aux Trois-Rivières, avec trois autres, se les virent enlever de suite, sans la moindre sollicitation de leur part. Mais voici le trait admirable dont nous voulons parler:

M. MacMahon, prêtre irlandais de Québec, gardait chez lui plusieurs orphelins qu'il montrait aux personnes charitables pour les engager à les prendre; les dames qui allaient les chercher choisissaient ordinairement les plus propres et ceux dont la figure plaisait davantage. Une pauvre femme canadienne, ayant été admise, chercha parmi eux l'enfant dont l'extérieur était le moins engageant, et l'essuyant de son tablier, lui dit en l'embrassant: "viens, mon petit, toi aussi tu as trouvé une mère"! Cette action qui révélait chez son humble auteur le sentiment de la plus tendre compassion, nous a toujours paru sublime.

veillante alla soulager la douleur d'un de ces pauvres malheureux dans les hôpitaux militaires ! C'était une de ses occupations favorites. Nous le rencontrâmes, un jour, qu'il allait s'y livrer : le prêtre, nous dit-il, a besoin d'autres jouissances que de celles de l'intelligence ; j'aime à catéchiser les enfants des soldats, et à visiter leurs pauvres malades." *

Il n'y a pas encore un an, une pauvre femme de soldat donna le jour à un enfant et mourut quelque temps après. Son mari alors malade à l'hôpital, n'avait aucun moyen d'élever cet enfant. " Que vais-je faire, dit-il à M. Ferland ? Je ne suis en état ni de soigner moi-même ce petit, ni de payer une nourrice."— Que répondit le bon aumônier ? Il recueillit la pauvre petite créature, fit toutes les démarches pour la mettre en nourrice, et paya lui-même les frais de son entretien. Mais il fit cela sans bruit, sa main gauche ignorant ce que donnait sa main droite.

Quant à ses œuvres de charité, si elles n'ont pas été aussi nombreuses peut-être qu'il l'aurait désiré, il ne faut pas l'en accuser : son revenu ne lui permettait guère de faire des largesses. Il fut pendant longtemps le seul soutien de sa vieille mère. Cet homme qui presque toute sa vie n'habita qu'une petite chambre modestement meublée, et n'eut pour vêtement que le strict nécessaire, est mort laissant pour toute fortune quelques douzaines de vieux livres indispensables à ses études de chaque jour, et une petite somme qu'il destinait aux besoins de sa vieillesse. Cette petite

* Notice par M. C. Legaré.

somme il l'a léguée à l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, institution dont il fut le chapelain pendant plusieurs années, et à laquelle il s'intéressait d'une manière particulière.

M. Ferland s'intéressait aussi beaucoup à l'œuvre des Missions. Pendant plusieurs années il a été chargé de rédiger le rapport annuel de l'Association de la Propagation de la Foi pour le diocèse de Québec, dont il était en même temps le trésorier général. Il n'a pas même été tout-à-fait étranger aux travaux du missionnaire, et son bel opuscule sur le Labrador, l'étude la plus complète que nous ayons sur le sujet, est dû en grande partie aux différentes visites qu'il fit comme missionnaire dans ces régions encore privées de la plupart des avantages de la civilisation.

Comme prédicateur, M. Ferland n'avait rien de remarquable ; et l'idée assez généralement répandue que l'art d'écrire et l'art de parler ne peuvent marcher de pair, n'a pas reçu de démenti dans sa personne. Il disait d'excellentes choses et les disait bien, mais il avait dans son débit quelque chose de monotone, qui fatiguait un peu à la longue. Il n'avait pas cette voix pleine, sonore, flexible qui caresse les oreilles ; ni ces accents de la passion ou de la sensibilité qui tiennent un auditoire en émoi et lui arrachent des larmes. Ses sermons convenaient plutôt aux hommes froids et judicieux qui veulent s'instruire et s'édifier qu'à ceux qui cherchent à être émus et vivement intéressés.

III

Caractère et qualités de M. Ferland—Sa vie privée.

Il est difficile de parler du caractère et des qualités de M. Ferland sans paraître tomber dans l'exagération. Ceux qui l'ont le mieux connu n'ont jamais pu trouver en lui le plus léger défaut. Il possédait au plus haut degré toutes les qualités du cœur et de l'esprit, et il sut en faire un noble usage ; on pourrait dire qu'il fut le modèle du chrétien. Il était doué de cette sagesse qui, selon les paroles de l'apôtre Saint Jacques, a pour ornement la pudeur, pour cachet distinctif la paix, pour caractère la docilité, pour défense la modestie, la réserve pour naturel, la candeur et la sincérité pour langage, et qui, impatiente de se rendre utile même à autrui, après s'être sanctifiée elle-même se répand au dehors par les transports de sa charité et édifie par le spectacle de ses vertus.* Comme le disait le père Ventura, en parlant d'un homme qui fut à la fois un grand savant et un grand chrétien, " il sut réunir dans une étroite intimité, d'une part, ce que la sagesse terrestre a de plus innocent, de plus utile, de plus sublime, et de l'autre ce qu'a de plus saint, de plus héroïque, de plus parfait la sagesse céleste ! c'est-à-dire : l'élévation du génie et la tendresse de la dévotion, l'étendue des connaissances

* Saint-Jacques. chap. III. verset 16.

humaines et la simplicité de la foi, la science qui enfle et la charité qui édifie, la sublimité du savoir et l'humilité du cœur." *

Bon, doux, charitable, plein d'indulgence pour les faiblesses d'autrui, il n'était rigoriste que pour lui-même. Jamais on ne l'entendait proférer contre personne la moindre parole de mépris ou de dédain; il ne voyait dans tous ses semblables que des amis et des frères. Personne n'a jamais pratiqué avec plus de constance et de fidélité le précepte divin: "soyez doux et humble de cœur." L'humilité fut une des vertus qu'il s'efforça le plus de pratiquer toute sa vie. Tout son désir semblait être de s'effacer, et c'est bien à son seul mérite qu'il doit d'avoir occupé quelques-uns des principaux postes dans la hiérarchie ecclésiastique de la Province.

Les détails sur sa vie et ses actes privés nous font d'autant plus défaut que son excessive modestie lui faisait éviter de parler de lui. Même dans ces derniers temps, lorsque ses amis, inquiets sur son compte, s'enquéraient avec intérêt de l'état de sa santé, il répondait toujours aussi brièvement que possible, et comme en demandant pardon de les entretenir de sa personne. La plupart des actes de sa vie intérieure ne sont aussi connus que de lui seul et de Celui qui voit tout, qui entend tout. Ce qu'il ne put cacher aux regards cependant, c'est la régularité de ses habitudes, c'est le régime sobre qu'il suivit

---

* Ventura, Eloge de Nicolas Fergola.

toute sa vie,* c'est la judicieuse distribution de toutes les heures de sa journée. Lever, coucher, messe, bréviaire, méditations, prières, repas, recréations, étude, travail, chaque chose avait son temps et se faisait à des heures réglées. Mais, disons-le, il donna trop de temps au travail et trop peu à la récréation, et c'est là une des causes de sa mort prématurée. En revanche il s'efforçait de bien employer les moments de causerie ; et personne n'était plus gai, plus aimable, plus rieur. Ce penchant à la gaîté était si prononcé chez lui que lorsqu'après avoir été secrétaire de Mgr. Plessis, en 1823, il fut envoyé comme professeur au collége de Nicolet, l'Evêque écrivait au directeur, sur le ton du badinage : " Je vous renvoie Ferland, je n'ai pu encore réussir à lui faire prendre son sérieux." Cette même tendance se fait remarquer jusque dans ses écrits. Si M. Ferland n'eût pas été prêtre, ni historien grave, il eût été sans doute un écrivain humoristique de première force. C'est ce qu'on voit surtout en parcourant un petit journal privé qu'il a tenu aussi régulièrement qu'il lui était possible, et dans lequel il enregistrait les petits événements du jour, ainsi que les variations du thermomètre et du baromètre. Il y consignait aussi avec complaisance, sans doute pour se délasser d'un travail fatigant les petits mots pour rire, les anecdotes drolatiques qu'il entendait raconter, les petites scènes amusantes dont il était témoin. Nous avons eu la permission

* M. Ferland portait si loin la vertu de tempérance qu'on assure que durant son séjour à Paris, qui dura près d'une année, il ne prit pas même un verre de vin.

d'en faire quelques extraits pour l'amusement de nos lecteurs ; nous prenons au hasard :

" Le recensement du comté de B * * * * * renferme le passage suivant :

Nous avons été à la maison de N * * * * * ; nous avons frappé à la porte ; elle était fermée, barrée en dedans, parce qu'elle ne l'était pas en dehors. Nous avons encore frappé, un chien s'est mis à japper en dedans, nous nous sommes retirés attendu que c'était un refus d'obéir aux ordres de la Reine.

" M. S. seigneur de Saint * * * * * poursuit un habitant pour réparation d'honneur. Dix louis ou réparation, pas de milieu, dit-il à l'habitant : l'un ou l'autre.—Eh ben, j'aime mieux donner dix louis que de mentir

" Un garçon de la Beauce, possesseur d'une longue chevelure qui lui tombait sur les yeux, faisait pour la première fois le chemin de la croix dans une paroisse voisine de la sienne. Accompagné de son cousin, il ployait le genou, penchait la tête et passait. Arrivé au crucifiement et se relevant, il écarte ses cheveux qui lui voilent les yeux, et apercevant sur le tableau le cheval qui porte le centurion : Cré gueux, dit-il à son compagnon, v'la un beau chual.

" Le curé de * * * * * commençait bien dévotement le *Kyrie* de la messe, les yeux levés au ciel, lorsqu'il se sentit rappelé vers la terre par les réponses inco-

hérentes du servant qui prenait le *Kyrie* pour le commencement des litanies et répondait : Christe exaudi nos. Si je te tenais, disait le curé en lui-même, je te tirerais les oreilles pour t'apprendre à répondre Christe exaudi nos. Puis se tournant au milieu de ces réflexions, il lance aux assistants " Pater de cœlis Deus." au lieu du " Dominus vobiscum."

" Guerre à mort dans la cour de l'archevêché entre deux lapins mâles. Une poule blanche les sépare à coups de bec et se met entre deux. Chaque fois qu'ils recommencent la guerre elle rétablit la paix avec le courage d'une héroïne.

" Je ne suis ni bleu, ni rouge, disait le Sr. N * * * en se présentant aux électeurs de Saint * * * * *. Virez-le à l'envers, s'écrie un original, et vous verrez que c'est vrai, parce qu'il est tout noir.

" Plusieurs messes avaient été chantées à * * * * * pour obtenir de la pluie dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps. Après une de ces messes, les gens en sortant de l'église examinent le ciel ; il était clair comme la veille : oh ! s'écrie l'un d'eux, voilà encore une messe de foutue.

" M. B * * * * *, prêtre du séminaire, a reçu deux jeunes margots qui se trouvent être des goëlands. Hier ils regardaient défiler une couvée de jeunes canards suivant leur mère. A la suite des premiers

marchait une pauvre mère n'ayant qu'un seul enfant tout petit encore. Un des goëlands laisse passer la mère et avale le petit. La mère se retourne, aperçoit les pattes de son enfant se débattant à l'entrée du gouffre béant ; elle s'élance sur le malfaiteur, le renverse et lui donne une rude volée, mais elle ne peut l'empêcher d'avaler tout entière la pauvre victime.

" Monsieur G * * * * * prêtre extrêmement distrait, allait porter le bon Dieu ; passant près d'un marais il aperçoit une bande de canards et ne peut s'empêcher de les saluer par quack ! quack ! quack ! au grand étonnement de l'homme qui le mène et à sa grande surprise à lui-même lorsqu'il s'en aperçoit

IV

M. Ferland Préfet d'Etudes—Collége de Nicolet.

Nous arrivons maintenant à une des époques les plus importantes de la carrière de M. Ferland ; nous voulons parler des neuf années qu'il a passées d'abord en qualité de Préfet des Etudes et plus tard en celle de Supérieur au collége de Nicolet.

M. J. O. Léprohon avait été directeur de ce séminaire pendant vingt-cinq ans. C'était un saint prêtre, plein de zèle et d'affeetion pour les enfants qui lui étaient confiés ; mais il appartenait à une époque déjà loin de lui. Depuis un certain nombre d'années, des colléges avaient surgi sur différents points de la

province, et leurs programmes plus conformes aux exigences littéraires, scientifiques ou sociales du jour menaçaient de faire une concurrence désavantageuse à celui de Nicolet. M. Léprohon comprit cela, mais il était rendu à un âge où il est difficile de changer de système ; il sollicita donc son remplacement et fut transféré à la cure de Nicolet. C'est alors que M. Ferland fut nommé pour le remplacer dans la direction des études, la direction spirituelle étant d'abord confiée à M. Lemieux, aujourd'hui chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec, et peu après à M. Thomas Caron qui remplit encore à l'heure qu'il est cette importante fonction.*

* Peu d'hommes ont rendu autant de véritables services au pays et à la religion que feu M. Jos. Onésime Léprohon, et peu d'hommes ont été aussi sincèrement regrettés. Pendant les vingt-cinq ans qu'il fut à la fois directeur spirituel et directeur des études au Séminaire de Nicolet, il a formé un nombre considérable d'élèves, dont plusieurs ont occupé des postes importants. On compte parmi eux des évêques, des juges, des hommes d'état, des jurisconsultes éminents et d'autres hommes de profession de premier mérite. Le clergé surtout lui doit un grand nombre d'excellents prêtres, et quelques-uns de ses missionnaires les plus remarquables. M. Léprohon avait un don particulier : celui de s'attacher les élèves qu'il avait formés ; et sa mort, qui arriva le 19 Mai 1844, fit verser bien des larmes amères. Celui qui écrit ces lignes et qui avait passé les premières années de ses études sous la surveillance de ce saint prêtre, voulut alors exprimer ses regrets dans une pièce de vers dont il demandera la permission de reproduire ici une partie, en souvenir de cet homme de bien.

Nicolet a perdu son guide, son pasteur. . . . . .
Pauvre peuple, aujourd'hui tu pleures sur sa tombe ! . . . . .
La mort en le frappant a fait saigner ton cœur. . . . .
Ah ! pourquoi sous ses coups faut-il que tout succombe !
Ne pourrait-elle au moins respecter la vertu ?
  Vous n'avez donc pas entendu,
  Seigneur, la prière touchante
Que poussait vers le ciel un peuple tout en pleurs ?
  Vous n'avez pas vu les douleurs
  D'une famille gémissante
  Qui vous implorait à genoux
Et suppliait la mort de retarder ses coups

  En vain l'homme de la chaumière
Dans le temple est venu prier pour son soutien,
L'orphelin vainement supplia pour son père
  Et la veuve pour son gardien.

L'impulsion que M. Ferland donna aux études fut des plus remarquables. Sans rompre complètement avec les traditions du passé, il sut les mettre en harmonie avec les besoins du moment ; il mit en honneur les études historiques et en particulier celles du Canada. Il trouvait mille moyens d'exciter l'émulation des élèves : il en appelait à leur patriotisme, à leur honneur, cordes sensibles qui manquent rarement de vibrer dans le cœur de ces jeunes hommes chez lesquels les nobles sentiments de la nature ne sont pas encore émoussés. "Vous aurez un jour à lutter contre de puissants adversaires, leur répétait-il souvent ; vous aurez à défendre votre pays, votre religion, tout ce que vous avez de plus cher, il faut vous préparer à remplir cette mission avec honneur." Ces paroles excitaient le plus vif enthousiasme dans l'esprit de ses jeunes auditeurs, et manquaient rarement de produire leur effet. Un de ses principaux buts semblait être de former de bons citoyens, et il s'efforçait d'inculquer de bonne heure dans l'esprit des élèves ces idées d'ordre, de respect pour la loi et

---

Et vous, vous qu'il nommait sa famille chérie,
Vous que son cœur a tant aimés
Et que son zèle avait formés
Pour l'autel et pour la patrie,
En vain vous imploriez pour l'homme bienfaisant
Qui vous avait donné vingt-cinq ans de sa vie,
Il est mort......

. . . .

La pièce se terminait ainsi ;

O vanités du monde ! ô fumée ! ô folie !
Il vous quitte avec joie, il ne vous aimait pas.
Il ne laisse en quittant la vie,
Que l'heureux souvenir de la vertu bénie
Et l'exemple d'un beau trépas.

d'amour du prochain qui font le bonheur des sociétés comme celui des individus.

A l'époque où M. Ferland s'empara de la direction des études, certaines branches de connaissances, entre autres l'histoire moderne, l'étude de la langue anglaise, certaines parties des sciences avaient été quelque peu négligées. Les élèves étaient, il est vrai, parfaitement au fait des exploits guerriers des Grecs et des Romains, ils étaient familiers avec la langue latine, mais ils ignoraient en partie ce qui s'était passé dans le monde depuis le commencement du siècle. M. Ferland s'efforça de combler cette lacune. Comme la bibliothèque du collége n'était pas encore tout à fait au courant, suivant l'expression bibliographique, il y suppléait autant que possible par des instructions verbales. Durant les récréations du soir, les élèves qui voulaient entendre parler des événements du jour se rendaient à sa chambre ; et là, après leur avoir fait connaître en peu de mots les nouvelles rapportées par les derniers journaux, il prenait occasion de remonter plus haut et de rattacher à ces nouvelles les principaux événements de l'histoire moderne. C'était pour les élèves un petit cours familier d'histoire et de politique. Disons toutefois que sur ce dernier chapitre, (celui de la politique), M. Ferland fut toujours d'une extrême réserve et qu'il ignorait alors, comme il a toujours ignoré depuis, ce que c'était que l'esprit de parti. Un grand nombre d'écoliers suivaient ces leçons avec avidité et plusieurs en retirèrent des avantages incontestables.

Il encouragea aussi parmi les élèves les plus avancés l'établissement d'une Société Littéraire, sur le modèle des sociétés de discussion établies dans les grandes villes. Les membres se réunissaient une fois la semaine et passaient quelques heures ensemble à entendre la lecture d'un essai et à discuter une question d'histoire ou de littérature. M. Ferland assistait aux séances, et prenait plaisir à voir cette jeunesse studieuse et remplie d'émulation s'exercer à l'art d'écrire et de parler. Cette association fit en peu de temps un bien immense ; elle subsiste à l'heure qu'il est, et promet de subsister longtemps encore.

En peu d'années, le système des études subit, sous son habile direction, des modifications importantes.

M. Ferland a toujours montré une affection particulière pour ce collége qu'il a tant contribué à rendre florissant. De leur côté, les nombreux élèves qui ont eu le bonheur de suivre ses leçons et de vivre sous sa direction paternelle, aujourd'hui dispersés dans toutes les parties du pays, ne parlent encore qu'avec attendrissement de sa douceur, de sa bonté inaltérable, de son aimable gaîté. Il était l'idole de la communauté ; l'amour et le respect dont il était entouré étaient tels qu'il n'eut jamais besoin de punir pour être obéi.

" C'est avec douleur qu'il quitta cette maison ; il partagea, à un très-haut degré, l'attachement traditionnel qu'elle eut le bonheur de mettre au cœur de tous ses enfants. Il aimait à lui rendre de fréquentes

visites, et se plaisait à revoir ces murs qui avaient abrité tant d'années heureuses, ces grands arbres à l'ombre desquels il respirait plus à l'aise que dans nos villes, ces hommes dévoués qui continuent aujourd'hui la même œuvre à laquelle il s'était consacré. S'il s'était cru permis d'exprimer un vœu, il aurait voulu y terminer sa carrière. La vieillesse, en effet, lui aurait paru moins pesante, au milieu des souvenirs que lui auraient rappelés ces lieux chéris et au milieu de cette jeunesse qu'il avait tant aimée.

" Vingt années de sa vie, qu'il regardait comme les plus belles, furent donc passées dans cette institution qui conservera chèrement sa mémoire." *

Lorsque, dans le mois de Juillet 1863, il fut frappé pour la première fois de paralysie, et qu'après quelques jours de repos, les médecins lui eurent recommandé d'aller respirer l'air de la campagne, il songea tout d'abord à se rendre à Nicolet. Il commença pourtant, d'après l'avis de ses amis, par faire une excursion dans le bas du fleuve ; mais en septembre suivant, il se rendit aux Trois-Rivières et de là au Port Saint-François où des amis l'attendaient pour l'emmener visiter sa chère institution. Il raconte en peu de mots cette visite dans le petit journal privé dont nous avons parlé plus haut, et termine ainsi :

" Il y a quatre ou cinq ans que je n'avais été à Nicolet. Mes petits arbres sont beaux. Un petit boingre de chêne blanc que j'ai autrefois planté et dorloté lorsqu'il n'avait que quatre feuilles, et que

* Notice par M. C. Legaré.

j'avais mis à l'abri sous un baril renversé, est devenu un grand gaillard de plus de vingt pieds de haut qui ne me regarde plus.........."

Ce grand gaillard sera longtemps en vénération, nous en sommes sûr, parmi les présents et futurs élèves du collége de Nicolet.

V

M. Ferland homme de science et écrivain—Voyage en Europe.

Cette anxiété de M. Ferland pour son jeune chêne ne surprendra nullement ceux qui ont connu sa prédilection pour l'étude de la botanique. Quoiqu'il n'ait jamais rien publié sur ce sujet, il n'en était pas moins regardé par nos amateurs comme un des botanistes les plus instruits.

Il enseigna cette science pendant plusieurs années, et recueillit lui-même un herbier, dont chaque plante était désignée avec une parfaite exactitude. C'est lui qui a initié aux éléments de la botanique le savant professeur actuel de l'Université-Laval, M. O. Brunet ; et ce dernier reconnaît lui être redevable d'une partie des plantes du Labrador, dont il a déjà donné au public une description détaillée.

Ses connaissances dans les autres branches de l'histoire naturelle étaient aussi très-étendues. De fait, on le consultait chaque jour et à propos de tout : et pour ce qui regardait le Canada, histoire, géographie, généalogie, antiquités, zoologie, météo-

rologie, etc., on peut dire qu'il était une bibliothèque vivante. Ses cartons remplis de notes et d'extraits de toutes sortes, fruit de longues et laborieuses recherches, étaient ouverts, avec plaisir et sans la moindre hésitation, à tous ceux qui avaient besoin de renseignements. Car ses études n'eurent jamais pour but une vaine gloriole personnelle, mais plutôt le désir de répandre des connaissances indispensables, et d'être utile à son pays.

Doué d'une mémoire prodigieuse, d'un jugement exquis, d'un grand esprit d'observation, aimant passionément l'étude, M. Ferland, tout en remplissant avec un zèle et une régularité irréprochables les devoirs de son ministère, acquit peu à peu une étonnante variété de connaissances qu'il voulait mettre à profit dans l'intérêt de la religion et de son pays.

Il parlait et écrivait avec une égale facilité les langues anglaise et française; il n'était guère possible, à l'entendre parler, de dire laquelle des deux était sa langue maternelle. Mais son éducation littéraire était plus particulièrement française.

Que pourrions-nous dire de son talent comme écrivain qui ne soit déjà connu de nos lecteurs. Sous ce rapport, on peut affirmer qu'il n'avait pas son supérieur dans le pays. De fait, M. Ferland eût été partout un écrivain remarquable. A un jugement sain, à une belle imagination, à une conception vive, il joignait une étonnante finesse d'esprit ; ses études longues et variées mettaient à la disposition de sa plume, chaque fois qu'il la saisissait, des trésors

d'idées et de connaissances. La plupart de nos lecteurs ont sans doute lu dans le bel ouvrage de M. Rameau, *La France aux Colonies*, le passage suivant où le style de M. Ferland se trouve apprécié par un juge compétent :

Après avoir cité la " charmante esquisse qu'a tracée de la vie au Labrador un chanoine de Québec, aussi spirituel qu'érudit, M. l'abbé Ferland," M. Rameau ajoute :

" La vivacité du trait qui distingue ces tableaux et l'atticisme de l'esprit français qui s'y retrouve feront pardonner aisément la longueur de cette citation. Nous avons cru utile d'ailleurs de faire ainsi connaitre quelques spécimens de la littérature canadienne à peu près ignorée en France et qui mériterait d'être plus connue. Nous espérons donc que le lecteur français nous saura bon gré de lui avoir montré que sur les bords du Saint-Laurent notre langue n'a pas plus dégénéré que notre caractère."

Malheureusement, les premiers essais de M. Ferland n'ont paru que très-tard. Cet homme, si riche de faits, d'idées, de style, cet homme depuis si longtemps connu par son érudition, n'a commencé qu'après l'âge de quarante ans à écrire et publier. Ce fut un sentiment de reconnaissance pour la mémoire de Mgr. Plessis qui l'engagea à refuter l'histoire du Canada de M. Brasseur de Bourbourg. La brochure si pleine d'esprit et d'érudition, qu'il publia en 1853, sous le titre d'*Observations sur un ouvrage intitulé : Histoire du Canada, etc.*" fit

connaître de suite ce qu'on pouvait attendre de lui. Il reçut alors de tous côtés des lettres de félicitation. Un de nos Evêques Canadiens lui écrivait ce qui suit : " Veuillez agréer mes félicitations très-cordiales pour " ce précieux et utile travail. Quel dommage que " vous vous arrêtiez en si bon chemin ! Que vous " feriez de plaisir au corps dont vous êtes un des " ornements et à vos compatriotes en général si vous " vous occupiez à écrire sur notre histoire ecclé- " siastique. Si votre modestie vous détourne d'aspirer " au titre d'historien, pourquoi du moins ne rédigeriez- " vous pas des mémoires qui serviraient plus tard de " base à notre Histoire Ecclésiastique ? Vous avez " de si amples matériaux ; et votre critique judi- " cieuse et votre esprit d'analyse vous permettraient " de les choisir et de les coordonner si avanta- " geusement ! Je ne suis pas le seul qui ait formé le " vœu que j'exprime "........

Cet appel ne resta pas sans écho comme on le verra tout à l'heure. En attendant, M. Ferland publia ses *Notes sur les Registres de Notre-Dame de Québec*, où il sut rendre intéressants pour le public des détails qui semblaient ne concerner qu'un assez petit nombre de familles canadiennes. On pourrait dire, en parlant de cet opuscule, que M. Ferland retrouva alors les lettres de noblesse des anciennes familles qui peuplèrent cette colonie. La première édition de cette brochure étant épuisée depuis longtemps, une seconde édition a dû être imprimée l'année dernière par la Direction du *Foyer Canadien.*

Son *Journal d'un Voyage sur les côtes de la Gaspésie*, publié dans les *Soirées Canadiennes* de 1861, et son travail sur *Le Labrador*, publié d'abord dans les annales de l'Association pour la Propagation de la Foi, et réimprimé dans *La Littérature Canadienne* en 1863, sont des chefs-d'œuvres dans leur genre ; jamais ces parties si intéressantes de l'Amérique du Nord n'avaient été peintes sous des couleurs plus vraies. Ceux qui commencent la lecture de ces écrits sont entraînés malgré eux par les charmes du style et l'intérêt irrésistible du récit. Que dire de la petite histoire de *Gamache* que tout le monde a lue, qui a été traduite en langue anglaise, et a fait le tour de la presse américaine ? Mais M. Ferland n'attachait lui-même aucune importance à ces opuscules, jeux d'esprit qui ne servaient qu'à le délasser de ses travaux plus sérieux et en particulier de ses grands travaux historiques. C'est son *Cours d'Histoire du Canada*, qu'il entreprit bientôt, qui occupa principalement, durant les dernières années de sa vie, les loisirs que lui laissa l'exercice de son ministère. Cette histoire si difficile à écrire, qu'il a étudiée avec un soin si scrupuleux, et qu'il a d'abord enseignée aux élèves de l'Université-Laval, suffirait seule pour établir la réputation d'un auteur. Il ne voulut l'entreprendre qu'après s'être pourvu de tous les matériaux nécessaires, et c'est à cette fin qu'il fit en 1856 un voyage en Europe, et qu'il passa plusieurs mois à Paris, à compulser les archives des différents ministères. Nous allons nous arrêter un instant sur

cet incident de sa vie. Mais ici notre tâche est facile, et même agréable, puisqu'elle va se borner à rapporter quelques extraits de lettres que M. Ferland écrivit à cette époque à quelques-uns de ses amis du Canada, et en particulier à son intime ami, M. le Grand-Vicaire Cazeau. Ces lettres écrites sans prétention n'ont jamais été destinées à voir le jour. M. Ferland n'a pas en vue de faire connaître ses impressions de touriste; son voyage avait un autre but; il ne veut qu'informer de temps à autre ses correspondants du succès de sa mission et répondre aux nombreuses questions qu'ils lui adressent. Mais ces quelques extraits feront connaître, mieux peut-être que ne le feraient de longs écrits préparés avec soin, l'esprit philosophique et le caractère aimable de l'homme que nous regrettons.

Rendu à Paris, sa première lettre, qui ne contient rien de particulier, était destinée à Mgr. l'Archevêque; puis une seconde fut immédiatement adressée à M. le Grand-Vicaire Cazeau. Plusieurs autres furent successivement écrites à différentes époques. Nous en donnons les extraits suivants dans l'ordre chronologique.

Paris, Hôtel des Missions Etrangères,
127 Rue du Bac, 8 juin 1856.

....

....

........" Eh bien donc! tu sauras que le 3 mai 1856, vers 11 heures a. m. je m'endormais dans ma cabine No. 8, upper berth (style officiel) et que vers

midi je m'éveillais aux puissants efforts que faisait l'*Arago* pour descendre le North River ; trois heures après, ayant parcouru les rues, les ruelles, les carrefours, je découvris qu'au No. 10 était logé M. de Courcy, * lequel M. de Courcy me renseignait sur les recherches faites pour découvrir l'individu de No. 8 upper berth. Vois tu ! je tiens au No. 8, car ça été mon nom pendant toute la traversée. Depuis je me suis nommé, No. 10, No. 19 ; aujourd'hui je suis No. 29, Hôtel des Missions Etrangères, 127, Rue du Bac.

" Me voilà sur l'Atlantique, au milieu d'une compagnie de 180 passagers de première classe, tous numérotés, mais en relevant les numéros on reconnait des juifs, des allemands, des espagnols, des havanais, des yankees, des louisianais, des mexicains, des chiliens, des italiens, des prussiens, des français, des hambourgeois, des suisses et un canadien, le numéro 8 upper berth.

" Quatre jours de jeûne, à travers lesquels il faut passer sans se froisser contre les règles de l'église, bonne compagnie chez M. de Courcy, bon compagnon de chambre dans No. 8 lower berth (traduction libre, M. Pollard, horloger génevois, établi à New-York, protestant et garçon bien élevé) ; bon vent ; beau temps, bon appétit et santé toujours florissante chez No. 8 u. b. . . . , et nous voilà rendus.—Mercredi le 14, les goëlands nous annoncent que nous sommes à 100 milles au sud de l'Irlande, le soir on distingue les

* On sait que ce M. de Courcy n'est autre que l'écrivain bien connu en Canada sous le nom de Laroche-Héron, auteur de l'ouvrage publié à Montréal en 1853, sous le titre : *Les Servantes de Dieu en Canada.*

îles Scilly ; le lendemain les blanches falaises depuis Portland jusqu'à l'île de Wight ; et le même jour 15, à 6 h. du soir, le cap la Hève avec ses phares, nous annonce le Havre-de-Grâce. Vendredi, le 16, nous voilà sur le sol de la France. Comme en Canada, les gendarmes sont polis, les portiers sont polis, les douaniers n'ont pas le temps de l'être ; on est facile touchant les passeports. Voilà Paris. Sais-tu ce qui m'étonne ici ; ce n'est point la beauté des édifices ; ce n'est point la Seine avec son eau bourbeuse ; ce n'est pas l'abondance des statues qu'on ne peut regarder ; c'est bien un peu l'immensité des jardins et des places publiques reservées au peuple ; mais c'est avant tout et par-dessus tout les dates. Quand on me jette à la tête une date de 300, 400, 800 ans à propos d'un édifice que je vois, je me trouve de suite transporté loin de mon pays. Chez nous l'horizon de l'histoire est si borné qu'on regarde avec étonnement une pierre posée depuis 200 ans ; l'on s'est accoutumé à ne rien voir au-delà de ce cercle ; et lorsque tout d'un coup l'œil plonge dans une profondeur de 9 à 10 siècles, ah ! alors on se sent transporté hors de la sphère ordinaire de son activité, aurait dit défunt M. Hotte.

" Les plus grands préparatifs se font pour le baptême du *petit* (le petit prince Napoléon) tous les évêques du royaume sont invités ; et sous un Napoléon, comment manqueraient-ils d'y venir ! Il y a cependant générosité de sa part à leur égard. Mgr. Pie ayant dans son voyage en Italie dîné avec le comte de

Chambord et craignant d'être regardé comme un déloyal alla en arrivant à Paris se présenter chez l'Empereur, et lui déclarer son entrevue avec le Bourbon. " Je vous estime encore davantage, répondit le Napoléon, et si j'avais un archevêché à ma disposition je vous l'offrirais." Il y a toujours certain nombre d'anti-Napoléoniens, surtout parmi les anciens nobles.

" J'ai dîné chez M. Alfred de Courcy, bon gros gaillard plein d'esprit ; MM. Veuillot, Louis et Eugène, y avaient été invités. Veux-tu connaître Louis Veuillot ? prends la tête de M * * à droite, et celle du gros B * * à gauche, fais les fondre ensemble, coule de manière que la nouvelle tête tienne le milieu entre l'une et l'autre des autres, laisse froidir, et voilà la tête de Louis Veuillot. Son frère est joli garçon, gai, causeur, tandis que Louis est assez sérieux, et n'a pas l'entrain de son frère dans la conversation. Un de ses meilleurs morceaux contre Victor Hugo venait de paraître. Tous le félicitaient du succès qu'il obtenait dans cette guerre et sur la rapidité avec laquelle ses articles se succédaient. " Quand je lis Victor Hugo, je sens la haine monter, monter, monter dans ma poitrine ; alors pour la faire descendre je me mets à écrire ; ainsi il faut que j'écrive bien vite pour m'en débarrasser." J'ai vu M. de Courcy aujourd'hui, il est avec sa famille à la maison de campagne de son beau-père. Dans huit jours il part pour les Pyrénées ; il est mieux ; Madame de Courcy souffre toujours de l'asthme pendant les chaleurs. Il a eu bien peur pour ses enfants, auxquels le climat de

Paris a été moins favorable que celui de New-York. Aujourd'hui, ils sont mieux. Avant de partir M. de Courcy salue ses amis de Québec. Mgr. Bourget est à la Trappe en retraite et faisant pénitence pour ses péchés. Il a fini de surveiller l'impression d'un ouvrage sur les cérémonies et il semble qu'il ne tardera pas à partir ; M. Paré est à Rome pour les affaires du chapitre ; Mgr. Blanchet est ici et va partir pour la Belgique.

Juin, 27 1856.

........................." Tu me demandes mon genre de vie à Paris ; il est tout simple et si facile à suivre que même le baptême du petit n'y a pu rien changer. Entre 8½ et 9 h. je prends un café ou un chocolat suivant l'impulsion du moment ; à dix heures je suis rendu au bureau après avoir flâné le long des quais sur mon chemin ; à 5 h. je reprends le parapluie et la casaque pour remonter au logis ; à 5¾ dîner-souper (ou soupant) comme tu voudras, à table d'hôte où viennent s'asseoir prêtres Criméens et Algériens à longue barbe, Evêques, Grands-Vicaires, petits voyageurs, grands voyageurs, auteurs, faiseurs de plans dans la lune et *id omne genus ;* puis bréviaire, puis quelques fantaisies, puis *une* pipe et si je suis dans un accès de libéralité *La Patrie* ou la *Presse*, car je parcours *l'Univers* le matin ; puis enfin prie le Bon Dieu, et puis couche. Voilà.

" Les mercredis après-midi, je me donne un congé, et avec MM. des Carmes nous allons voir quelqu'une des mille espiègleries de Paris, tantôt une église,

tantôt un cimetière, tantôt une manufacture. Le dimanche à Paris l'on danse ; je suis encore trop père pour en faire autant ; ainsi après avoir dit ma messe de mon mieux, je débrouille quelque manuscrit, si je ne vais à Saint-Cloud ou à Versailles.

" J'ai visité l'exposition agricole avec M. Caron et MM. des Carmes. M. Caron te dira comment on a transformé le palais de crystal en un magnifique parterre, et comment sous les longues galeries étaient abrités près de 1,300 Messieurs et Dames de la race bovine. Je te ferai remarquer avec grand plaisir que notre cicerone était M. Perrault, de l'école de Grignon, agissant comme sous-commissaire et donnant de si bonnes explications que M. L * * * en est arrivé à distinguer parfaitement un mouton d'une vache. Sérieusement M. Perrault est d'une capacité remarquable dans toutes les parties de l'agriculture et est reconnu comme un des meilleurs élèves de Grignon. Il veut encore y passer deux ans pour terminer ses études agricoles. Il sera bien certainement capable de rendre les plus grands services à son pays, comme professeur.

................" Le bruit court que Mgr. Barnabo va être fait cardinal et que Mgr. Bedini doit le remplacer comme secrétaire de la propagande. C'est une nouvelle qui serait bien reçue dans notre pays.

" Les évêques qui ont assisté au baptême du prince impérial s'en vont peu à peu. A notre Hôtel nous n'avons plus que Mgr. l'Evêque d'Ajaccio, Corse de naissance, d'âme et de cœur. Il est dévoué à son île,

et défend ses compatriotes avec une véhémence tout Italienne.

"J'ai assisté à l'illumination et au feu de joie en l'honneur du baptême Bonaparte. C'était splendide : ce que j'ai vu avec le plus d'admiration c'est une lumière électrique placée à plus d'une lieue et si vive cependant que l'œil ne pouvait la fixer. J'entendais sur le pont des Invalides dialoguer deux soldats, que cette lumière intriguait : " mais, dis donc, gaillard ; le soleil a-t-il trouvé les portes fermées, le voilà qui revient.—Eh ne vois-tu pas que c'est la lune qui a mis sa robe de gala, pour assister à la fête." Tout Paris était par les rues. Aussi ne pouvait-on avancer qu'en suivant le mouvement de la foule. En traversant un des ponts, mes compagnons et moi nous sommes trouvés dans une masse serrée, au milieu de laquelle était prise une longue charrette chargée de fruits et de patisseries, traînée par un ânon dont on n'apercevait que les oreilles, et poussée par une vieille à coiffe longue et pointue. Un moment fut où voiture, bonne femme et ânon paraissaient se soulever tout ensemble : quel fut le dénouement ? Je n'en sais rien, car nous réussîmes à nous tirer de la bagarre où tout se passait avec la meilleure humeur possible autour de l'âne immobile et impassible, et de la fruitière protégeant avec inquiétude, fruits, biscuits, paniers et bouteilles.

"Juillet 4. Ce que je donnais comme conjecture est aujourd'hui certain, Mgr. Barnabo est Cardinal et Mgr. Bedini secrétaire de la Propagande..........

" Le mémoire fait pour M. de Vaudreuil, avec des lettres authographes de Choiseul et quelques signatures de Louis XV dont je parlais dans ma dernière, a été vendu à un marchand d'autographes à Londres, il y a quinze jours. Il a été évalué à 150 francs. On me dit qu'il renferme des matières intéressantes qui n'ont point été publiées. Si notre gouvernement s'occupait autant de ces matières que des discours de Brown et de Mackenzie j'aurais quelque espérance. J'ai pris le nom du marchand ....

Paris, 14 Août, 1856.

...." Rien de nouveau quant au travail ; j'avance au jour le jour, faisant des extraits sans trop savoir quand je les terminerai. Cependant me voilà rendu à l'année 1747, ce qui me promet d'arriver à la fin lorsque j'aurai parcouru 13 ans. Restera à visiter le ministère de la guerre, si j'en obtiens la permission. Ce qui est là n'est pas fort considérable.

" Aux archives de l'Empire, j'aurai aussi quelques manuscrits à voir. Puis resteront ceux de Versailles. J'aurai ensuite à connaître ce qui peut exister des registres de l'Archevêché de Rouen, concernant l'Amérique. Et toutes ces recherches me meneront au mois de Novembre.

" J'ai vu ici ces jours derniers un aumônier de vaisseau de guerre qui va à Brest remplacer l'abbé Lichou ; celui-ci est rappelé à Toulon, et passera peut-être par Paris pour retourner à sa station. Son compagnon, breton comme lui, est un fort bon garçon qui aimerait assez à visiter le Canada. A propos de

prêtres bretons, ce sont ceux qui ressemblent le plus à nos prêtres canadiens, de tous les ecclésiastiques que j'ai eu occasion de rencontrer ; bonhomie, gaité, fraternité ; je ne vois rien de mieux chez nous. Le diocèse de Vannes en particulier renferme un grand nombre de prêtres qui sont obligés d'attendre quelques années avant d'être employés, tant les vocations à l'état ecclésiastique sont nombreuses.

" Depuis longtemps on se préoccupait de la succession de M. Fortoul. On nommait à la place du ministre des cultes et de l'instruction publique, des évêques, des cardinaux, des académiciens, d'anciens ministres. Hier enfin a été faite la nomination à ce double ministère, et l'élu est un homme auquel personne ne pensait, et dont le nom même était fort peu connu. M. Rouland, procureur-général à la cour de Paris, est depuis hier proclamé ministre des cultes et de l'instruction publique. Quelques ecclésiastiques qui le connaissent disent que c'est un excellent choix : voilà tout ce que j'en sais.

" Sensible aux reproches que tu m'as adressés parce que je n'avais pas assisté à la cérémonie ou plutôt aux cérémonies du baptême du petit, j'ai voulu aujourd'hui me rendre à Notre-Dame pour assister à la messe officielle et au *Te Deum*. Quelques employés du ministère de la marine obligés de s'y montrer en grande tenue m'avaient déclaré que c'était une corvée qu'on leur imposait ; et que de telles cérémonies étaient plus propres à les éloigner de la religion qu'à les en rapprocher. Je ne savais qu'en

dire. Mais après y avoir été (et je m'en suis retiré aussitôt que j'ai pu) je puis dire qu'ils avaient raison. Le bon Dieu était bien dans un coin pendant qu'on chantait la messe, *sexte*, *none* et une longue suite de je ne sais quoi, avant le *Te Deum*.

" Mais qui s'occupait de Lui à part les quelques ecclésiastiques employés autour de l'autel ? Bien peu. On causait : on grimpait sur les siéges et sur les chaises. Les sergents de ville parcouraient les rangs, en invitant à descendre ; les uns affirmaient qu'ils avaient payé pour voir ; les autres se plaignaient des dames gonflées avec des crinolines et se posant au premier rang de manière à fermer toutes les avenues : les sénateurs, les grands officiers, les employés arrivaient au milieu d'une double haie de soldats, et beaucoup s'occupaient à saluer et à reconnaître leurs amis dans l'assemblée. On se montrait les uns aux autres Pélissier, et le maréchal Vaillant, et Canrobert et le maréchal MacMahon. En un mot le sentiment religieux n'était pas là C'était un spectacle, ou encore mieux une corvée imposée aux pauvres employés. " Avez-vous de belles cérémonies, comme cela chez vous," me demandait un prêtre mon voisin. " Non ! et je demande bien au bon Dieu de n'en avoir jamais de semblables ; car el es apprendraient à notre peuple à ne pas respecter les églises."......

Paris, 31 Août, 1856.

....." Il y a quinze jours je pensais arriver à la fin de mes travaux au ministère de la marine ; quand on est venu m'annoncer qu'il ne me restait plus que 70

cartons et quelques gros volumes à parcourir. Or après en avoir visité de 125 à 130, je me croyais en droit de m'écrier comme le héros de Virgile : *Italiam! Italiam!!* Mais non j'en ai encore pour longtemps à monter et descendre les longs escaliers du ministère de la marine. Ainsi soit : je ne regarderai autour de moi, que lorsque l'ouvrage sera fini à Paris......

PARIS, 8 novembre 1856.

" Je suis arrivé depuis quelques semaines de mon voyage du nord. J'ai visité Rheims, Strasbourg, j'ai parcouru les bords du Rhin jusqu'à Cologne, et de là je me suis dirigé vers la Belgique où j'ai vu Liége, Namur, Bruxelles, Louvain, Anvers, Gand, Bruges, Courtrai. Je suis revenu à Paris en passant par Lille, Douai, Arras, Amiens. Les facilités pour voyager sont devenues si grandes par l'établissement des chemins de fer, que ce voyage de plus de 400 lieues ne m'a pris que quinze jours. Et encore me suis-je écarté de ma route pour aller à Spire et à Francfort, la ville des Rothschild et de la diète Germanique. Irai-je vers le sud ? Peut-être. En attendant j'ai continué à travailler aux archives générales de l'empire, où j'ai rencontré le frère du Père Schneider, qui a hâté mon admission ; puis au dépôt des cartes et fortifications sous l'amiral Mathieu, frère du cardinal du même nom. Aujourd'hui je suis aux archives de la guerre où l'on m'a admis et où l'on me reçoit avec la plus grande cordialité. C'est, me dit-on, le bureau où la soutane est vue avec le plus de bienveillance. Partout cependant ma qualité de

prêtre m'a procuré une bonne réception. Telle est la force de l'exemple, lorsqu'il vient d'en haut, que partout c'est un titre de recommandation auprès des employés de l'état..........................

" J'ai fini hier samedi au ministère de la guerre. Demain j'irai à la bibliothèque de l'arsenal ; puis quand j'aurai fini je me rendrai à Rouen pour tâcher d'y trouver quelque chose......................

Paris, 21 janvier 1857.

....." Bonne année et patience, j'arrive ce matin même de Rome, de Naples, de Pompéi et de tous les autres lieux par lesquels je suis passé depuis deux mois. Comme M. Legaré en informait M. le Supérieur, je suis parti le 25 novembre dernier, un peu contre mon gré d'abord ; plus tard le bon gré s'est mis de la partie. Sens, Dijon, Macon, Lyon, Avignon, ainsi que les 215 lieues qui séparent Paris de la Méditerranée sont passés devant moi avec la rapidité non pas de l'éclair mais des chars ; et j'étais à Marseille prêt à partir le 1 décembre.

" Mais partir ce jour était un jeu à se noyer. Le mistral soufflait, comme il n'avait osé le faire depuis quinze ans, les vaisseaux sombraient au port, les omnibus pirouettaient avec leurs lourds chevaux et leurs plus lourdes charges, les hommes étaient enlevés et paraissaient avoir pris la place des oiseaux qu'on ne voyait nulle part ; comme de raison, les tuiles, les chapeaux, les parapluies, les paletots tourbillonnaient comme la grêle. Il fallut donc garder la salle d'attente toute la journée et une partie de la nuit : et ce

ne fut que le lendemain qu'on put mettre le nez au vent dans la direction de Gênes. Après avoir fait escale à Gênes et à Livourne, nous tombons au milieu des bateliers, des douaniers, des hommes de police, des facchini de Notre Très-Saint Père. Ce sont d'assez bonnes gens, mais ils sont rudement incommodes. C'est un purgatoire où il faut expier ses péchés avant d'entrer dans la ville sainte. Le 6, j'arrivais à Rome, ayant l'honneur d'être suivi du cardinal Morlot. Il venait chargé selon les uns de négocier le voyage du Pape en France pour sacrer l'Empereur, et selon les autres de se plaindre des procédés de l'*Univers*. Et plus probablement il n'était chargé de rien de tout cela. Quant à ton très-humble serviteur il n'avait d'autre besogne que de voir et de flâner. Aussi il a flâné et il a vu pendant un mois tout ce qu'il y avait à voir. Il a flâné dans Rome.

" Si tu avais eu à m'écrire pendant que j'étais à Rome, sais-tu comment il aurait fallu m'intituler ? Non ! voilà ce que c'est que de ne pas savoir l'italien. Eh bien ! posons le cas que cela arrive : tu m'adresserais de ta belle écriture ces mots : " Il Signore Abbate Giovanni Baptista Antonio Ferland, Via Sistinæ, No. 60." Et ta lettre me serait apportée sur le Monte Pincio dans ma chambre toute coquette et où je serais occupé à contempler Rome entière se déroulant à mes pieds. Eh oui ! voilà où j'en ai été pendant quatre semaines ; placé de manière à causer de l'envie à mon voisin M. de Courcy qui aurait voulu avoir mon soleil et ma vue.

" Véritablement nos bons frères des écoles chrétiennes m'avaient loué une toute gentille petite chambre, ayant une des plus belles vues de Rome, et une belle exposition au soleil. M. de Courcy qui a loué une maison à trois portes plus loin, Via Capa le Case No. 79, se plaignait de ne point jouir des mêmes avantages. Il a été plein de bonté et de prévenances pour moi ; voyant que j'étais assez........ (tu mettras le mot qui manque) pour ne point demander une audience du Saint Père, il l'a fait pour moi, par l'entremise de Mgr. Talbot ; et le 2 janvier, nous avons tous deux ensemble demandé la bénédiction du Saint Père ; et à la lettre, nous lui avons souhaité *bono Capo d'Anno :* Est-ce parler Italien ça? C'est que déjà j'étais tellement avancé que je pouvais dire sans hésiter au garçon du restaurant: Hai là, Postale mi un biftek à la broche : et le biftek à la broche venait en bon temps. Pardon, T. S. P., si à propos du souhait du nouvel an que nous vous avons adressé, je me retire de votre présence pour m'occuper d'un misérable biftek à la broche : mais voyez-vous c'est que j'ai passé la dernière nuit à peu près blanche ; cahotté, rudoyé au commencement de mes plus beaux rêves par la dure réalité d'un char du chemin de fer de Lyon à Paris. Toujours est-il que le S. Père nous a reçus poliment, nous a fait baiser sa main et non sa mule : et qu'il ne nous a pas dit de nous asseoir et n'a pas mis la bouteille sur la table ; c'est que ce n'est pas la façon chez lui, vois-tu : à Rome on n'est pas encore assez Canadien pour cela."........

C'est à regret que nous terminons ici nos extraits. En même temps que M. Ferland écrivait ces lettres, il tenait un journal, où il consignait avec concision les petits incidents de son voyage. Il y mentionne par une ligne, quelquefois par un mot, un fait, une idée dont il voudra se souvenir plus tard. A Rouen, il écrit : " l'épithète *terrible* est souvent employée par les Normands comme par les Canadiens." A Dieppe : " le français de Dieppe ressemble à notre français du Canada—Butin." A Naples : " Belle baie ! Est-elle plus belle que le port de Québec ?.... Je ne le crois pas...." Il ne manque pas de parler des rencontres qui l'amusent : ainsi, nous trouvons celle-ci arrivée durant son séjour à l'Hôtel des Missions Etrangères à Paris.

" Un petit prêtre du diocèse de Strasbourg arrive à la salle à manger, comme une souris qu'on a jetée au milieu d'un appartement. Paris, dit-il, est bien plus grand que mon village, je m'y suis déjà écarté deux fois. Il porte sur sa tête un petit bonnet s'élevant tout droit, et une douillette de je ne sais quelle forme monstrueuse. Il s'est d'abord rendu chez les Jésuites dans l'espérance d'y loger : on n'y reçoit point d'hôtes. Il loue un fiacre pour aller à l'Hôtel des Missions Etrangères dont il est à deux pas. Le cocher lui fait faire un long détour sur l'autre rive de la Seine et le ramène juste au point d'où il est parti, en lui faisant payer quatre francs pour cette course. En laissant le fiacre, il y oublie son parapluie neuf ; et il n'a pas songé à prendre le numéro du fiacre. En entrant dans sa chambre, il trouve

un avis imprimé qu'on ne répondra pas des valeurs qui ne seront pas déposées à la caisse. Il descend tout effrayé.—Pourra-t-on enfoncer ma porte ?—Enlevera-t-on ma malle ?..... Quel est cet original ? C'est un philosophe, un géomètre, ou un poète. Le troisième jour il me déclare qu'il est poète, qu'il a un poème sur les mystères de la religion, qu'il a fait précéder d'une adresse au Prince Impérial. Si l'Empereur voyait cela, dit-il, il prendrait mon poème sous sa protection et le ferait imprimer. J'ai fait ce poème pour une des conférences ecclésiastiques ; voyez-vous, je suis très-fort dans les conférences. Je me suis adressé à plusieurs personnes pour faire imprimer mon œuvre, mais personne ne veut la lire. Je ferais des bonnes œuvres avec le produit de la vente. Eh bien ! si je ne réussis pas de ce côté, je vais demander une place de vicaire à Paris, on m'a dit qu'il y manquait deux cents prêtres. Depuis plusieurs années je suis vicaire dans une cure près de Strasbourg, mais j'aimerais mieux être à Paris, parce que je pourrais y faire imprimer mes œuvres.—Le lendemain il avait reçu une réponse défavorable. Il va s'adresser à Versailles. Oh ! s'il pouvait trouver une paroisse allemande, lui qui parle si bien l'allemand ! Il y va, mais rien pour lui.—Mais combien demande-t-on dans cet Hôtel, s'écrie-t-il tout-à-coup ? Il est temps que je parte. Si j'allais me trouver sans argent pour m'en retourner !—Il est sans cesse égaré dans Paris, et son influence est telle qu'en allant le conduire vers le Passage Sainte-Marie je m'égare moi-même "......

M. Ferland visita rapidement l'Angleterre et l'Irlande, après quoi il revint en Canada. Il était de retour à Québec le 13 avril 1857.

VI

Histoire du Canada.

C'est au retour de ce voyage que M. Ferland se livra sérieusement à l'étude de notre histoire. Le cours qu'il a donné à l'Université-Laval est encore assez frais dans la mémoire de nos lecteurs pour que nous n'ayons pas besoin de le rappeler ici. Des analyses intéressantes en furent d'abord publiées dans les journaux par quelques-uns des élèves qui assistaient régulièrement aux leçons. Plus tard, M. Ferland commença à faire imprimer ses leçons sous le titre de *Cours d'Histoire du Canada.* Un seul volume en a été publié, et nous ne sachions pas qu'aucune critique sérieuse en ait été faite. N'accusons toutefois personne d'indifférence pour ces œuvres importantes et nationales. Ceux qui seraient le plus en état de les apprécier n'osent en parler de peur de ne leur pas rendre justice. Comment, en effet, après une simple lecture juger une œuvre, fruit de vingt à trente années d'études ? La postérité seule rendra pleine justice à ces travaux consciencieux, à ces études persévérantes, entreprises en vue de faire connaître les faits glorieux de nos pères. Pour nous, contentons-nous d'apprendre et d'admirer. Rien ne nous semble de plus mauvais goût que les

comparaisons qu'on cherche quelquefois à établir entre nos historiens, en donnant, d'un ton tranchant, la supériorité à l'un ou à l'autre ; chacun n'a-t-il pas son mérite particulier? Cette supériorité assignée à l'un plutôt qu'à l'autre n'est-elle pas dans la plupart des cas, le résultat d'une affection toute personnelle? Quel est dans notre pays le tribunal compétent en pareille matière? Celui que nous sommes habitués à appeler notre historien national, et dont le Canada s'enorgueillit à si juste titre, M. F. X. Garneau, qui s'est empressé d'aller visiter M. Ferland sur son lit de mort dans l'espoir de lui serrer encore une fois la main, n'a toujours vu en lui, nous en sommes sûr, qu'un illustre collaborateur, qu'un émule de travail et de zèle patriotique. Et il avait raison.

" Le dernier ouvrage que nous avons nommé, M. Ferland le publia en 1861, à la suite des cours qu'il donna à l'Université-Laval. Nommé Professeur à la Faculté des Arts de cette Institution, le 10 juillet 1855, élu doyen de cette même Faculté le 18 Mars 1863, il eut la gloire d'ouvrir ses leçons publiques. C'est lui qui inaugura, dans notre ville de Québec, ce mode d'enseignement supérieur, auquel notre population était peu préparée et qui a tant de difficultés à réussir, même dans les grandes villes de France. Durant quatre années, de 1858 à 1862, M. Ferland sut attirer autour de sa chaire un auditoire quelquefois fort nombreux, toujours très-attentif et avide de sa parole. L'affluence fut considérable surtout au moment où le professeur déroula les péri-

péties de ce drame qui commence à l'expulsion des malheureux acadiens et se termine par la mort de Montcalm. Nous pûmes compter jusqu'à trois et quatre cents auditeurs frémissant au récit de nos malheurs, mais remplis d'admiration pour les glorieuses actions de nos ancêtres.

" Il n'entre point dans le cadre restreint de cette notice biographique d'apprécier le mérite de M. Ferland comme historien. Disons cependant que, si un autre écrivain, avant lui, a créé notre histoire, il a su, de son côté, rectifier un grand nombre de dates, débrouiller avec art nos origines confuses, jeter la lumière sur une foule de faits mal accusés et mettre en relief plusieurs figures présentées sous un faux jour. Prêtre et catholique avant tout, il était merveilleusement préparé à rendre aux commencements de notre épopée ce caractère religieux qu'on ne peut méconnaître, sans fausser la vérité. D'une exactitude scrupuleuse, capable, avant d'affirmer un fait, de se condamner à des recherches longues et pénibles, c'est aux sources primitives qu'il a recours ; c'est aux témoins oculaires qu'il en appelle ; c'est aux archives même de Paris et de Londres qu'il va s'adresser. Toute sa critique, d'après le mot de Fénelon, se borne à donner comme douteux ce qui l'est et à en laisser la décision au lecteur, après lui avoir donné ce que l'histoire lui fournit. * " Nous avons cherché la vérité aux sources qui nous ont paru le plus sûres, dit-il

* Notice par M. C. Legaré.

dans son introduction, et nous avons essayé de la présenter telle que nous l'avons rencontrée."

En disant qu'aucune critique sérieuse de cet ouvrage n'a été publiée, nous ne prétendons pas dire pourtant que la presse canadienne en ait méconnu le mérite par un silence absolu. Peu de temps après l'apparition du premier volume du *Cours d'Histoire du Canada*, un correspondant écrivait au *Courrier du Canada* les lignes suivantes :

" Je fais ici appel à la presse canadienne française en faveur d'un livre qui restera comme une des plus belles pages de nos annales..........

" M. l'abbé Ferland, puisant aux sources mêmes de notre histoire, profitant des découvertes faites dans nos archives et dans les archives d'Europe, mettant à contribution les collections amassées à grands frais par notre législature et nos grandes institutions, tenant compte des travaux de ses dévanciers, vient de nous donner un livre qui offre des garanties d'exactitude plus grandes que tous ceux qui l'ont précédé.

" Dans cette histoire de monsieur l'abbé Ferland, vous assistez autant à la vie intime qu'à la vie publique de nos glorieux ancêtres, de nos héroïques missionnaires, de notre peuple évangélisateur, laboureur et soldat. C'est un drame, mais un drame véritable, au spectacle duquel le cœur et l'esprit s'épanouissent et se fortifient.

" Lisez ces pages qui respirent comme un parfum de noblesse et de simplicité antiques et si votre esprit n'est pas satisfait, si votre cœur n'est pas ému, ah !

fermez le livre alors, car vous avez beaucoup perdu des qualités, si éminemment heureuses, qui distinguaient les nobles pionniers français du Canada.

" Le plus grand mérite de M. l'abbé Ferland, c'est d'avoir bien compris nos aïeux ; et comment un ministre de l'autel eut-il pu, en effet, ne pas saisir ce caractère de religieux et courageux dévouement qui a marqué de son cachet indélébile tous les actes des premiers colons du Canada.

" Encourageons ces nobles travaux, et faites en sorte, vous M. le rédacteur du *Courrier du Canada* et vous tous qui tenez la plume dans la presse canadienne, que le livre de M. l'abbé Ferland soit partout et soit lu de tous.

" En même temps que les amis du pays s'unissent pour favoriser l'établissement du Canada par les enfants du sol, descendant de ceux qui l'ont arraché à la barbarie et à l'infidélité, mettons sous les yeux de nos colons, les nobles exemples de ceux qui les ont précédés : que leur esprit pénètre jusque dans la moëlle de nos os ; continuons l'œuvre qu'ils ont commencée et *comme* ils l'ont commencée ! "

Un peu plus târd, dans une appréciation de l'ouvrage de M. Ferland, insérée dans le même journal, M. l'abbé Casgrain s'exprimait ainsi :

" Une haute intelligence et des talents distingués, nourris de fortes études et fortifiés par de longues années consacrées à l'éducation de la jeunesse,—une grande faculté d'observation développée par plusieurs voyages dans les diverses parties du Canada et de

l'Europe,—une mémoire d'une rare fidélité, enrichie par vingt années de recherches qui rappellent les œuvres bénédictines du moyen-âge,—enfin une pureté et une facilité de style dont notre siècle perd de plus en plus la tradition ;—voilà les précieuses qualités qui nous ont valu le *Cours d'Histoire* de M. l'abbé Ferland,—le plus beau monument, selon nous, qui ait encore été élevé à nos gloires nationales.

" Nous voudrions pouvoir suivre l'auteur dans sa marche historique et analyser les diverses parties de ce beau travail qui fait si bien ressortir toutes les magnificences de notre histoire ; mais cette tâche nous entraînerait beaucoup au-delà des limites d'un article de journal. Nous nous contenterons donc d'en citer quelques passages, afin d'inviter tous les lecteurs canadiens et notre jeunesse surtout, à méditer attentivement ces pages où ils apprendront ce que furent nos pères, ce qu'ils leur doivent et ce qu'ils se doivent à eux-mêmes pour ne pas forfaire à l'antique honneur légué par eux. Mieux que personne M. l'abbé Ferland a compris et envisagé, dans toute son étendue, la mission providentielle des fondateurs de notre race. Partout on voit, dans son œuvre, le rayonnement de la foi, seul flambeau capable d'éclairer dans tout leur jour et de faire ressortir dans leur incomparable éclat ces grandes scènes de notre épopée nationale.............. ....

" L'auteur du *Cours d'Histoire du Canada* avait l'avantage d'être placé, par son état, au centre même de ce foyer sacré d'où ont rayonné les grandes

pensées qui ont servi de mobile à nos aïeux, et d'où l'auteur pouvait embrasser, d'un seul coup d'œil, et dans leur grandiose ensemble, ces drames sublimes dont ils ont été les acteurs. Aussi partout, à l'accent de sa voix chaleureuse et émue d'une sorte de piété filiale, à ces tableaux peints avec tant d'amour et de fraîcheur, on reconnaît le fils de ces preux colons, au cœur ardent et fier, qui tenaient toujours, hautes et fermes, la croix et l'épée en traçant leur sillon. Mais c'est surtout lorsqu'il retrace les heures solennelles et décisives où se sont jouées nos destinées que sa phrase s'émeut et s'attendrit au feu de son cœur de chrétien, de Canadien et de prêtre."

(Cette appréciation se termine par des citations de quelques-unes des belles pages du *Cours d'Histoire.*)

" Malheureusement, le premier volume seul de ce cours est publié ; le second, nous assure-t-on, est prêt à recevoir l'impression ; mais il existe seulement des notes pour compléter son œuvre. Ce fut là un des regrets que M. Ferland emporta dans la tombe ; la dernière année de sa vie, sentant les avertissements de la mort, il songeait, avec douleur, à sa chère histoire qu'il laisserait sans pouvoir la terminer. Ses présentiments ne l'ont malheureusement pas trompé." *

Nous n'insisterons pas plus longtemps sur le mérite des écrits de M. Ferland ; ils sont peut-être encore trop récents pour avoir besoin d'être analysés ou commentés ; laissons ce soin facile à nos descendants. Ils citeront à l'admiration de leurs contemporains cette

* Notice par M. C. Legaré.

simplicité de style, cette netteté d'idées, cet esprit philosophique, cette sagacité, cette exactitude historique, cette largeur de vues, cette finesse d'aperçus qui feront toujours des œuvres de M. Ferland une lecture à la fois instructive et agréable. Sa phrase, sans faire sentir le moins du monde le travail, est cependant d'une correction inattaquable. En lisant ses écrits on s'explique facilement l'idée qui a présidé au choix de sa devise :

" Simple dans ses goûts," ajoute l'auteur de la notice que nous venons de citer, " comme les parents dont il était issu, il voulut cependant adopter une devise qui lui rappelait son devoir d'écrivain et qui décélait, à son insu, une des qualités principales de son talent. On voit sur son cachet une plume et une petite lame tranchante, avec ces mots pour épigraphe : *Ferro lente paratur*. Cet aimable jeu de mots sur son nom de famille lui redisait la patience qu'il faut apporter à son travail, pour lui donner une perfection achetée quelquefois au prix de tant de soins, de tant de minutieuses précautions. Un auteur célèbre a pu définir le génie, une longue patience : il voulait sans doute apprendre, par cette parole, à l'écrivain la lenteur prudente qu'exige la conception d'un plan et l'exécution d'une œuvre sérieuse."

VII

Sa mort—Ses funérailles.

Au commencement de l'année 1863, M. Ferland suspendit l'impression de son *Cours d'Histoire* pour écrire la *Vie de Mgr. Plessis*. Ne voulant d'abord composer qu'une simple notice, il se laissa entraîner par la beauté et la grandeur du sujet et fit un ouvrage de longue haleine. Cet ouvrage a été de suite traduit en langue anglaise, et il méritait certainement de l'être. Ce fut pour lui une œuvre d'amour ; mais le lecteur ne sait pas les efforts qu'elle exigea de son auteur. Les questions les plus graves et les plus difficiles y ont été abordées et traitées de main de maître. Le travail incessant auquel M. Ferland dut se livrer pendant plusieurs mois fit tort à sa santé, et c'est, comme nous l'avons dit, en terminant son œuvre, qu'il fut frappé pour la première fois de paralysie.

Ce qui manque partout peut-être, mais surtout dans notre pays, aux hommes d'étude, aux hommes d'affaire, aux hommes de profession et en général à presque tous les hommes livrés aux travaux de l'intelligence, ce sont de saines habitudes hygiéniques ; c'est l'exercice musculaire, ce sont les délassements agréables qui font oublier de temps à autre le sujet habituel de la pensée, et laissent l'équilibre se rétablir entre les facultés physiques et les facultés intellectuelles. La

plupart de nos hommes marquants, depuis quelques années surtout, ont succombé à des attaques de paralysie et d'apoplexie, et cela, à un âge comparativement peu avancé. Pour ne parler que de quelques-unes de nos pertes les plus récentes, Sir Louis H. La Fontaine, l'hon. J. E. Turcotte, M. le Grand-Vicaire L. J. Casault sont tous trois morts de la même maladie que M. Ferland. Combien d'autres nous pourrions citer ! Ne pourrait-on avec des précautions prises à temps, éloigner le moment fatal ? C'est un sujet bien digne de la prédication de nos hommes de science.

Ce qu'il y a eu au moins de consolant pour les amis de M Ferland c'est que sa mort a été douce, et sans la moindre souffrance apparente. Ceux qui auraient aimé à lui dire un dernier adieu eussent désiré le voir, au moins pour un instant, recouvrer sa connaissance ; mais ils se sont consolés volontiers, en voyant que les cruelles tortures d'une lente agonie allaient lui être épargnées. Après sa mort, un grand nombre de ceux qui l'avaient connu ont voulu le voir une dernière fois ; d'autres ont préféré garder dans leur esprit l'image de cette figure si riante, si franche, si rayonnante de bonté qu'ils aimaient à rencontrer sur leur chemin. Mais tous conserveront avec soin le souvenir de ses vertus et de ses belles qualités.

Il a été durant sa dernière maladie, assisté particulièrement par Mgr. Baillargeon, par M. Edmond Langevin, Secrétaire de l'Archevêché, et par son

ancien et bon ami, M. le Grand-Vicaire Cazeau. M. Ferland et M. Cazeau étaient attachés l'un à l'autre par les liens les plus étroits de l'estime et de l'affection. Tous deux avaient depuis longtemps réglé leurs volontés dernières, et le dernier survivant devait être exécuteur testamentaire de l'autre. Touchante amitié, bien propre à éveiller les sentiments de la plus vive sympathie pour celui qui a eu la douleur de survivre, et pour qui l'ennui de la séparation devra se faire sentir si longtemps.

Pour M. Ferland, il a dû remercier Dieu de l'avoir tiré de cette terre des vivants ; car ce qu'il redoutait le plus, après avoir été une première fois frappé de paralysie, c'était de languir longtemps, au milieu des hommes, à charge aux siens et inutile à ses semblables.

Quel bonheur pour ses amis de pouvoir encore reposer à volonté leurs regards sur ses traits que l'art nous a conservés ! Il n'y a pas encore deux ans que quelques-uns d'eux réussirent à lui faire surmonter la répugnance qu'il éprouvait à faire prendre son portrait. Il ne concevait pas qu'on pût s'occuper ainsi de sa personne. Il n'eût jamais consenti à poser devant un peintre ; mais le travail de la photographie est si rapide et demande si peu d'apprêts qu'il se laissa un jour, par bonté de cœur et pour ne pas refuser, entraîner dans l'atelier de Livernois. C'est à cela que nous devons d'avoir de lui un portrait frappant de ressemblance. La douceur, la bonhomie, la jovialité, la franchise, la modestie sont peintes sur

cette figure aimable, en même temps que la puissance d'intelligence sur ce beau front et cette tête remarquable. Ce qui est impossible à rendre pourtant, mais ce que personne n'oubliera, c'est cette politesse constante, cette cordialité, ce sourire plein de bonté, ce sont enfin toutes ces heureuses qualités qui le faisaient tant aimer et estimer de ceux qui avaient l'avantage de l'approcher.

Ces sentiments d'estime et d'affection ne se bornèrent pas au cercle de ses compatriotes et de ses co-religionnaires ; nos concitoyens d'origine anglaise surent également apprécier son mérite et ses vertus. Rien ne peut donner une meilleure idée de leurs sentiments à son égard que les lignes suivantes publiées dans le *Morning Chronicle* de Québec, le lendemain même de sa mort.

" C'était notre pénible devoir hier matin, d'annoncer la mort du Rév. Jean Bte. Ant. Ferland, professeur d'histoire à l'Université-Laval et chapelain catholique romain de la garnison. Nous avons particulièrement regretté que l'heure avancée à laquelle cette douloureuse nouvelle nous est parvenue nous ait empêché de rien ajouter sous forme de tribut, quelqu'imparfait qu'il pût être, à la mémoire du grand et excellent homme qui a disparu d'au milieu de nous. Même aujourd'hui nous sentons la difficulté de faire justice, dans les limites étroites d'un article de journal, au genre de mérite qui avait élevé si haut le regretté défunt non seulement dans l'esprit de ceux qui jouissaient de l'insigne honneur de son

amitié, mais auprès de tous ceux qui avaient fait une étude particulière de l'histoire ou des annales canadiennes.

" Sa vie a été laborieuse dans toute la force du mot. Comme ecclésiastique il avait acquis le respect de tous. Dans la chaire, son style était gracieux, plein de vigueur et surtout réellement pratique. A un charme de manières indescriptible qui frappait tout d'abord ceux qui le rencontraient il joignait un heureux choix d'expression et une suavité de manières qui le faisaient rechercher par tout le monde. Aucun ecclésiastique n'aurait pu mieux remplir le poste de chapelain des forces, qui exige tant de tact et une si grande connaissance de la nature humaine : et nous n'hésitons pas à dire que personne ne versera sur sa tombe des larmes plus sincères que le soldat dont il fut toujours l'ami dévoué et le conseiller bienveillant. Comme homme de lettres et écrivain, sa réputation n'est pas limitée à cette province ; elle s'est étendue partout où l'on parle la langue française, ou plutôt partout où on lit l'histoire d'Amérique. Sur ce continent surtout sa perte sera particulièrement sentie. Travailleur sérieux, énergique et d'un caractère élevé, il était toujours cité comme une autorité incontestable et d'une impartialité reconnue ; ce qui a valu aux productions de sa plume sur l'histoire de ce continent l'autorité de livres classiques. Ses ouvrages publiés se rapportent surtout à l'histoire, à la critique littéraire et aux antiquités américaines.

" S'ils étaient réunis, ils formeraient déjà une col-

lection de plusieurs forts volumes : et nous souhaitons sincèrement que quelqu'un de ses amis se trouve en position de donner au public avide une édition complète de ses œuvres, qui auraient l'attrait si grand d'un style clair, correct et vigoureux. Comme gentilhomme, M. Ferland se distinguait par sa courtoisie envers tous ceux qui l'approchaient et par cette urbanité délicate qui caractérise le vrai ministre de la religion et l'homme de génie ; il s'était acquis par là, sans mentionner toutes ses autres qualités, un grand nombre d'amis, sans distinction de secte, d'origine ou de classe. Sa mort n'est pas une perte seulement pour ses ouailles et ses amis, c'est une perte qui sera également ressentie par les hommes instruits, par les militaires, par le clergé et par le peuple. La douleur générale qui a saisi toute la société est le tribut le plus glorieux qu'on puisse désirer pour la mémoire de celui qui a fait avec tant de désintéressement servir son énergie et ses rares talents à l'avantage de ses compatriotes."

Il était difficile de faire en aussi peu de mots un éloge plus complet.

L'Institut Canadien de Québec, à une assemblée tenue le lendemain de sa mort, résolut d'assister en corps à ses funérailles et de porter le deuil pendant un mois.

Une autre consolation pour les amis de M. Ferland, ce fut l'affluence considérable qui se porta vers la cathédrale, le matin de son enterrement, pour accompagner ses restes mortels à leur dernière demeure.

Il y avait un concours immense de toutes les classes de citoyens, protestants comme catholiques. L'église ne put contenir la moitié de ceux qui accoururent " de toutes parts pour rendre un dernier hommage à la mémoire de cet homme illustre. C'est que chacun croyait perdre en lui un tendre et sincère ami. La bonté du cœur est le premier et le plus ferme attrait que nous ayons en nous-mêmes pour gagner nos semblables : or, qui pourra dire le trésor de bonté que la main bienfaisante de Dieu repandit dans le cœur de cet homme de bien."

Ce fut le 13 au matin qu'eurent lieu les funérailles. L'office des morts avait été récité, la veille, auprès du corps, par le clergé des diverses églises et par les séminaristes.

Le colonel Gordon, commandant de la garnison, intima son intention d'assister aux funérailles avec le plus grand nombre possible de militaires. Cette offre fut toute spontanée et marquait bien l'estime qu'il nourrissait pour le défunt.

A 9 heures, le convoi funèbre laissait le Palais Archiépiscopal.

Il était ouvert par un détachement considérable du 17me régiment sous les armes, avec son beau corps de musique.

Des prêtres en grand nombre, malgré les difficultés des communications et les rigueurs de l'hiver, étaient venus de tous les points de l'archidiocèse pour honorer la mémoire du saint et vénéré confrère.

Ensuite venait le corps. Les coins du poële étaient

portés par les Révds. MM. Auclair, curé de Québec ; André Pelletier, supérieur du collége de Sainte-Anne ; Thomas Caron, vicaire-général et supérieur du collége de Nicolet ; P. H. Harkin, curé de Saint-Colomban, A. Bourret, curé de Sainte-Anne de la Pocatière ; et P. M. Méthot, professeur de rhétorique au séminaire de Québec.

Puis suivaient les parents.

Venaient ensuite le corps universitaire et les élèves de l'université en costume ;

L'exécutif représenté par l'honorable colonel Sir E. P. Taché, premier-ministre, et d'autres membres du gouvernement ;

Le colonel Gordon, commandant de la garnison, et plusieurs autres officiers ;

Les citoyens en nombre immense ;

Des détachements du 25me régiment et de l'artillerie ;

Des élèves du séminaire ;

Puis un dernier groupe de citoyens.

L'on remarquait aussi plusieurs membres des deux chambres, des juges, le consul-général de France, et la plupart des sommités professionnelles.

L'on avait fermé, en signe de respect, les magasins sur le passage du convoi funèbre.

Le service fut chanté par M. le grand-vicaire Cazeau. Mgr. de Tloa, en vêtements de deuil, occupait le trône archiépiscopal ; le clergé remplissait complètement le chœur, et les citoyens encom-

braient littéralement la nef, les chapelles, les arcades et les jubés. L'immense cathédrale, tendue de noir, exprimait lugubrement son deuil pour une aussi grande perte. Les tentures du chœur, qui partaient de la voûte, étaient magnifiques et singulièrement solennelles dans leur tristesse.

Le corps fut déposé dans le chœur du côté de l'épître, pres de la porte de la sacristie, et il fut résolu qu'une pierre funéraire portant une inscription serait placée sur la tombe sous le pavé du sanctuaire.*

Nous aurions aimé à reproduire ici l'éloge funèbre que prononça Mgr. l'Evêque de Tloa, à la fin de la messe et immédiatement avant le *libera*, si le bruit de la foule qui se pressait encore dans l'église ne nous eût fait perdre une grande partie du discours du vénérable orateur. Mais le peu de paroles que nous avons entendues, l'accent pénétré de sa voix, l'expression de la douleur qui se lisait dans ses regards et toute son attitude, nous ont dit assez l'estime et l'affection sans bornes dont jouissait le défunt, et les regrets amers que laissait son départ dans le cœur de tous ses amis. " Celui dont nous pleurons la perte, avons-nous compris, fut un chrétien modèle, un prêtre exemplaire, un savant remarquable, un écrivain distingué ; il a été l'ornement de notre clergé et l'une des illustrations de notre pays." Oui, nous permettrons-nous de répéter après une si haute autorité, le

* Ces détails sont tirés du *Journal de Québec* du 13 janvier. Le 26, fut chanté au collége de Nicolet, un autre service auquel assistaient plus de trente prêtres du diocèse des Trois-Rivières.

nom de l'abbé Ferland appartient désormais à l'histoire ; il sera vénéré par nos descendants comme celui d'un homme de bien et d'une de nos gloires les plus pures ; si nous ne craignions de voir son ombre s'élever contre nous, nous irions même jusqu'à dire qu'il fut un grand homme ; car il a été grand par le cœur, grand par l'esprit, grand par les œuvres, grand par sa conduite et le but noble et élevé de toute sa vie. Sa gloire n'est entachée d'aucune faute. Et en quoi consiste après tout la véritable grandeur, sinon dans l'empire sur soi-même et dans le fidèle accomplissement du devoir ?

O regretté ami, puisse votre esprit si pur, si saint, si aimable ne pas disparaître entièrement du milieu de nous ! Puisse-t-il s'infiltrer dans nos écrits, et diriger le cœur de tous ceux qui se croient appelés à la tâche si difficile d'instruire et d'édifier leurs semblables par le travail de la pensée, afin qu'ils puissent, comme vous, en quittant la terre, se rendre le témoignage de n'avoir jamais, par un mot de leur plume, blessé la pudeur, la justice ou la vérité !

A. Gérin-Lajoie.

LE

FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

LES CHANSONS

HISTORIQUES DU CANADA.

(*Voir le Foyer Canadien de* 1863.)

I

De 1608 à 1760.

On connaît le proverbe : " En France, tout se termine par des chansons."—A dire le vrai, voilà bien la meilleure manière de terminer une foule de choses, et pour un grand nombre, il serait à désirer qu'on les commençât de même.

Cette humeur chansonnière de la France devait passer dans nos mœurs, à l'époque surtout où le

Canada prit naissance et commença à se développer, une des époques de l'histoire de France la plus féconde en chansons de toutes sortes, couplets satiriques, etc. Mazarin, le Régent, Louis XV en surent quelque chose : le premier, surtout, qui eut à passer par l'épreuve des *Mazarinades.* Mais Mazarin avait le don de la consolation facile, et on sait ce qu'il répondit un jour à ceux qui vinrent lui annoncer que le peuple français exerçait contre lui la plus terrible de ses vengeances, celle des chansons : " Ils chantent, donc ils paieront."

Chez presque tous les peuples la littérature a débuté par la poésie : cette remarque a été faite bien des fois. C'est à célébrer le souvenir des ancêtres que cette poésie primitive consacre ses premiers accents ; ce sont leurs nobles actions qu'elle rappelle, leurs vertus qu'elle exalte, leurs combats qu'elle glorifie.

Nos pères n'avaient pas encore d'ancêtres...... Vivant à des époques héroïques, ils n'avaient rien de mieux à faire, semble-t-il, qu'à se chanter eux-mêmes, eux et leurs exploits, et c'est ce qu'ils ont fait.

S'ils chantaient la patrie, ce n'était pas pour en rappeler les douceurs : ces douceurs, ils ne les ont guère goûtées ; mais c'était pour s'animer à la bien défendre, c'était pour railler leurs nombreux et puissants ennemis sur les défaites qu'ils leur avaient fait subir, et sur celles qu'ils leur ménageaient. Aussi, fidèles à leur esprit tout français, ces preux chantaient-ils toujours : dans la bonne comme dans la mauvaise

fortune, avant la bataille comme après, à la suite d'une défaite, encore plus peut-être qu'après la victoire.

S'ils ont composé des chansons, ils n'ont jamais eu à se reprocher d'avoir fait de longs poëmes. Ils avaient bien le temps de polir des vers et d'aligner des rimes, eux dont la main était toujours armée du fusil, et noire de poudre ! Et puis, c'était avec l'épée que se traçait alors l'épopée, non avec la plume.

Il ne faut pas croire pourtant qu'à ces époques éloignées, le cliquetis des armes et le bruit de la cognée eussent étouffé, au milieu de nos forêts, tout sentiment littéraire, tout mouvement scientifique. Non ; les lettres, alors, en Canada, comme en Europe au moyen âge, avaient leurs asiles sacrés dans nos colléges, et dans nos monastères de filles. Ainsi dès 1658, cinquante ans seulement après la fondation de Québec, on jouait en cette ville, au collége des Jésuites, tout un drame en l'honneur du vicomte d'Argenson ; ce drame dans lequel figurent, les langues française, huronne, nez-percé, et autres idiomes sauvages, fut probablement la première composition de ce genre écrite et composée en Canada ; il avait pour titre :

LA RÉCEPTION
DE MONSEIGNEUR LE VICOMTE
D'ARGENSON,

par toutes les nations du païs de Canada, à son entrée au gouvernement de la Nouvelle-France.

De son côté, notre couvent des Ursulines rivalisait de zèle avec nos colléges pour entretenir le feu sacré

des sciences et des lettres : voici ce qu'on lit dans l'Histoire des Ursulines, Tome 1er : " Le dimanche de la Passion qui se rencontra cette année (1690) dans l'octave de l'Annonciation, Monseigneur* voulut assister à la petite action que firent nos pensionnaires en l'honneur de ce mystère, et il leur en témoigna sa satisfaction."

La France était alors au beau milieu de sa grande gloire littéraire ; et pendant que les élèves de nos Ursulines débitaient au sein de nos forêts canadiennes, sur l'humble rocher de Québec encore presque désert, les modestes scènes de leurs petits drames religieux, de leur côté, les élèves d'un célèbre couvent de France, les demoiselles de Saint-Cyr, sous la haute protection de Madame de Maintenon, se laissaient bercer mollement aux accords des chœurs splendides d'*Esther* et d'*Athalie ;* et pourtant, qui l'eût cru ? ce n'est pas parmi les demoiselles de Saint-Cyr que Madame de Maintenon devait choisir, quelques années plus tard, la sous-gouvernante des enfants de France, mais bien parmi les élèves des Ursulines de Québec.

Cinquante ans à peine s'étaient écoulés depuis la fondation du couvent des Ursulines, et c'était dans cette maison même où elle avait pour compagnes d'étude quelques jeunes Huronnes et Iroquoises, qu'une illustre canadienne, Mademoiselle Louise Elizabeth Joybert de Marsan, plus tard Madame la Marquise de Vaudreuil, puisait cette excellente édu-

* De St. Valier, 2e évêque du Canada.

cation, et ces manières distinguées qui devaient en 1708 faire tomber sur elle le choix de Madame de Maintenon pour ce poste important. Ainsi le Canada, à son berceau, envoyait à la France des *précepteurs* pour les fils de ses rois. " Il se trouve dans les archives de la marine, dit l'Histoire des Ursulines, plusieurs lettres de la marquise (de Vaudreuil) adressées au ministère, en faveur de ses amis, particulièrement de la famille Lajemmerais.... Par cette correspondance on voit qu'une demoiselle, née à Québec, et élevée en partie sur les rives du St. Laurent, n'était en rien inférieure aux plus spirituelles dames de ce temps."

Quelques mois seulement après la représentation de la petite pièce littéraire dont il vient d'être parlé, le chevalier Phips faisait le siége de Québec. Un des boulets lancés par son escadre entra dans le monastère par une fenêtre, et alla tomber au pied du lit d'une des pensionnaires. Un autre emporta le coin du tablier d'une des religieuses. Et c'est ainsi qu'à cette époque non-seulement les guerriers, mais aussi les femmes et les jeunes filles de notre ville savaient passer, en quelques semaines, des émotions et des applaudissements du théâtre au fracas des siéges et des batailles.

Si je me suis arrêté de préférence à ce souvenir littéraire de 1690, il ne faut pas croire pourtant que les Ursulines n'en étaient qu'à leur début dans ce genre de représentations. Dans la notice consacrée à Mademoiselle Leber, qui entra au pensionnat en 1674, on voit que même avant cette dernière date, il

était en usage dans ce couvent " tant pour cultiver la mémoire des enfants, et la remplir de bonnes choses, que pour leur donner de la grâce dans le port et les mouvements extérieurs," de leur faire apprendre par cœur " quelques pièces pastorales ou autres pièces de dévotion." Plus loin on lit : " ces petits drames moraux et religieux ont toujours été en usage dans notre maison, et nous trouvons encore au monastère d'anciens manuscrits, en prose et en vers, composés pour diverses circonstances, comme une cinquantième année de profession religieuse, le retour d'un pasteur, etc."

Dans le même livre que je viens de citer se trouvent les noms des demoiselles canadiennes qui puisèrent leur éducation aux Ursulines de 1687 à 1700 ; on ne saurait se défendre d'un bien légitime orgueil en parcourant cette liste de noms si nobles et si distingués. Ce sont les demoiselles de Musseaux, du Tilly, de Lanaudière, de Comporté, du Puy, de Lotbinière, de Rochebelle, de la Chenaye, de Brisay, de Denonville, de Bécancourt, de Grandville, de la Fontaine, de Branssac, de Xaintes, de Contrecœur, de Cressé, Juchereau de St. Denis, de St. Simon, d'Ailleboust, de Lamothe-Cadillac, de Sanson, de la Glardière, de la Lande, de St. Amand, de la Garenne, de St. Romain, de la Marque, de Villeneuve, et une foule d'autres.

Ne croirait-on pas vraiment assister au dénombrement d'un des premiers couvents de France ? Ne dirait-on pas qu'une partie de la noblesse française

s'était donné rendez-vous sur les bords du St. Laurent ?

C'est donc dans les archives de nos colléges et dans celles de nos couvents que le futur historien de notre littérature devra aller chercher les prémices de nos muses canadiennes.

A part ces essais, éclos à l'ombre des cloîtres, il a paru dans le cours des 17e et 18e siècles un grand nombre de lettres, de mémoires et d'annales qui sont de la plus haute importance pour l'histoire du Canada ; mais pour retrouver des échantillons purement littéraires, il faut se rendre jusqu'au milieu du 18e siècle, et alors on tombe en plein dans le domaine de la chanson.

L'espace de temps compris entre les années 1750 et 1760 a été pour notre pays une des périodes les plus fécondes en grands événements ; on pourrait l'appeler l'époque chevaleresque du Canada. Ce long intervalle n'a été pour nous qu'une suite de combats continuels et acharnés contre des ennemis nombreux et puissants. Aussi les écrivains français, arrivés à cette époque de notre histoire, qui est aussi la leur, sont-ils fiers d'y trouver un ample dédommagement à l'abaissement qu'avaient subi les armes françaises en Europe. Ecoutons M. Marmier :

" Je ne crains pas de dire que l'histoire de nos dernières batailles dans le Canada est une des pages les plus glorieuses de nos annales militaires, et que

jamais peut-être on ne vit une si faible population se défendre avec tant d'opiniâtreté, pendant plusieurs années, contre des armées considérables, et remporter tant de victoires."

Malgré la faiblesse de leur nombre, malgré la disette, malgré les privations et les misères de toutes sortes, les Canadiens comptèrent leurs victoires par le nombre de leurs combats. Ces émotions soutenues étaient plus que suffisantes pour exciter la verve de nos guerriers, et il est éclos alors, si l'on en croit le souvenir des anciens, un nombre considérable de chansons. Malheureusement, la plupart de ces chansons sont aujourd'hui oubliées et perdues, et c'est avec beaucoup de difficultés que j'ai pu retrouver les suivantes, qui sont toutes inédites, je crois, à l'exception de deux.

Une d'elles fut composée à l'occasion de la prise du fort Oswégo, ou Chouayen. On connaît ce beau fait d'armes d'Oswégo, où 3,000 français, canadiens et sauvages, commandés par Rigaud de Vaudreuil, enlevèrent en quelques heures le fort de ce nom situé sur le lac Ontario. Les ennemis, après avoir perdu leur commandant et 150 hommes, tués et blessés, déposèrent les armes, et se constituèrent prisonniers de guerre. Ivre de gloire, un des héros de Vaudreuil composa le dialogue suivant, satire impitoyable, dans laquelle l'auteur se sert cruellement du fouet de Juvénal.

AIR :—“ *Aussitôt que la lumière.*”

LE FRANÇAIS.

Anglais, le chagrin t'étouffe,
Dis-moi, mon ami, qu'as-tu ?
Tes souliers sont en pantouffe,
Ton chapeau z'est rabattu,
As-tu quelque maladie
Que tu n'ôses découvrir ?
Apprends-le moi, je t'en prie,
Car je pourrais te guérir.

L'ANGLAIS.

Une mauvaise pituite
Qui m'a tombé sur le cœur
M'assure que dans la suite,
Je ne mourrai qu'en langueur.
N'as-tu pas quelque racine
Qui puisse guérir mon mal ?
Fais-moi prendre médecine
Sans aller à l'hôpital.

LE FRANÇAIS.

Si tu veux faire merveille,
Et te guérir comme il faut,
Tu prendras une bouteille
De la poudre de Rigaud,
Trente dragées de Montcalme,
De Villiers vingt-et-un grains.
De Ligneris une dragme
Te guériras pour certain
Ou tu crèveras pour certain.

L'ANGLAIS.

Je vois bien que tu me railles,
Tu ne me plains qu'à demi,
Tu m'arraches les entrailles
Me citant mes ennemis ;

Tu me parles en ironie
Sous le masque d'Arlequin,
Je vois ton subtil génie . . . .
Tu veux parler de Chouayen.

LE FRANÇAIS.

Quoi ! t'a-t-on pris cette place,
Qui est d'un si grand renom,
Fortifiee sur toute face
De mortiers et de canons ?
Environnée d'une voûte
Faite en forme de lambris,
Et gardee d'une redoute
Qui te mettait à l'abris.

L'ANGLAIS.

Il est vrai qu'en Angleterre
Nous avions toujours compté
De vous renverser par terre
Mais nous nous sommes trompes.
Car vous avez tant d'adresse
Et vos coups portent si bien,
Les uns tuent, les autres blessent.
Et les nôtres ne font rien.

Carillon est une des plus belles victoires dont notre histoire militaire fasse mention. Pendant plus de six heures, 3,600 français et canadiens soutinrent une lutte victorieuse contre 15,000 soldats anglais, et les forcèrent à une retraite ou plutôt à une fuite honteuse. C'est à propos de cette bataille que Montcalm écrivait à un de ses amis : ....“ Quelle belle journée pour la France !.... Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres ! je n'ai jamais rien vu de pareil.”

Le souvenir de cette belle victoire se perpétue au milieu de nous par le vieux drapeau de Carillon, tout

troué de balles et déchiré en lambeaux, qu'il nous est donné de vénérer encore une fois l'an, comme une relique précieuse, à chaque anniversaire de notre fête nationale, la Saint Jean-Baptiste.

Une tradition populaire rapporte que durant les six assauts consécutifs qui furent repoussés par les Français à Carillon, une femme vêtue de blanc se tenait constamment au-dessus du fort pour encourager les soldats de Montcalm.

La chanson qu'on va lire fut composée pour immortaliser le souvenir de cette grande victoire.

LE CARILLON DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Messieurs, quand nous avons appris
Vos pompeuses approches
Il est vrai, nous n'avons pas pris
De flambeaux ni de torches ;
Mais pour bien mieux vous honorer
D'abord nous avons fait sonner
Le carillon (*bis*) de la Nouvelle-France.

On dit que le cérémonial
Vous parut incommode
C'est Vaudreuil, notre général
Qui l'a mis à la mode ;
Car dès qu'on voit de vos soldats
Il veut qu'on sonne à tour de bras
Le carillon (*bis*) de la Nouvelle-France.

Vous vous plaignez que tous nos airs
Vous écorchent l'oreille,
Cependant ces brillants concerts
S'accordent à merveille ;
Montcalm en marque les accents
Et ses troupes les contre-temps
Du carillon (*bis*) de la Nouvelle-France.

Vous espériez dans notre fort
Manger une salade
Nous vous avons servi d'abord
Une fine poivrade,
Vous la trouviez d'un si haut goût
Que vous n'entendiez plus les coups
Du carillon (*bis*) de la Nouvelle-France.

Vous avez bien senti les sons
Différents de nos cloches,
Pour en distinguer tous les tons
Vous étiez un peu proches.
Il ne fallait point avancer
Quand vous avez vu commencer
Le carillon (*bis*) de la Nouvelle-France.

Vous n'avez pas vu le plus beau
De nos cérémonies
Si les troupes qu'avait Rigaud
Se fussent réunies
Vous eussiez vu le Canadien
Sauter et joindre le tocsin
Au carillon (*bis*) de la Nouvelle-France.

Vous avez dans ce jour perdu
Vos chapeaux et vos tuques
Si les Indiens eussent paru
Vous perdiez vos perruques
Vous eussiez crié, mais en vain,
L'on n'eut point arrêté le train
Du carillon (*bis*) de la Nouvelle-France.

UN ANGLAIS.

Merci, messieurs, de vos honneurs
Laissons les railleries
Le diable emporte les sonneurs
Avec les sonneries !
Quand tout le monde est déconfit
L'on n'a pas tort de crier : fi !
Du carillon (*bis*) de la Nouvelle-France.

Comme on le voit, le calembour ne pouvait être mieux soutenu.

Les deux chansons suivantes composées à la même époque, furent envoyées le 20 octobre 1758, par la mère Sainte Hélène, supérieure de l'Hôtel-Dieu, à une de ses amies à Rouen.

Avec raison
Le roi George aura l'humeur noire,
Avec raison
Il se fâchera tout de bon,
Quand il apprendra la victoire
Dont le Canada se fait gloire
Avec raison.

—

Le Français comme l'Anglais
Prétend soutenir ses droits
Voilà la ressemblance ;
Le Français par équité,
L'Anglais par duplicité,
Voilà la différence.

L'Anglais fait des prisonniers,
Nous en faisons par milliers,
Voilà la ressemblance ;
Le Français les traite bien,
Et l'Anglais les traite en chien,
Voilà la différence.

Il nous a pris des vaisseaux,
Nous lui prenons des châteaux,
Voilà la ressemblance ;
Il nous rendra notre bien
Et nous garderons le sien,
Voilà la différence.

Chouayen vaut Beauséjour
Chacun triomphe à son tour,
Voilà la ressemblance ;
Mais, vis-à-vis Port Mahon
Qu'a-t-il à mettre de bon,
Voilà la différence.

L'Anglais cherche des lauriers,
Autant en font nos guerriers,
Voilà la ressemblance ;
Les Français en font amas,
L'Anglais n'en moissonne pas,
Voilà la différence.

Cette dernière n'est que l'imitation d'une chanson française composée en 1757 sur les Maréchaux d'Estrées et de Richelieu :

Nous avons deux généraux
Qui tous deux sont maréchaux
Voilà la ressemblance,
L'un de Mars est le favori
Et l'autre l'est de Louis
Voilà la différence, etc.

Ces quatre chansons sont loin, sans doute, d'être irréprochables sous le rapport du style et de la poésie. Mais, tels qu'ils sont, ces bouts-rimés ne manquent pas d'une certaine *poivrade* et annoncent une teinte littéraire assez prononcée. Ils sont dus probablement à la plume de quelques officiers, joyeux lurons, qui avaient eu l'avantage de courtiser un tant soit peu les muses dans leur jeunesse, et qui charmaient les ennuis du bivouac par ces refrains improvisés entre deux combats. Mais les simples soldats de leur côté, ne restaient pas en arrière ; eux aussi avaient leurs bardes, et voici trois chansons qu'ils composèrent à propos des mêmes événements ; je les transmets telles que je les ai reçues.

Une d'elles a trait à la fameuse victoire de la Monongahéla, autrement dite, par les Canadiens d'alors, *Malengueulée* ou *Belle Rivière*.

Cette bataille dura cinq heures, et fut engagée et soutenue par 250 Canadiens et Sauvages, commandés par M. de Beaujeu, contre 2000 soldats anglais et miliciens des Etats-Unis, ayant le général Braddock à leur tête. M. de Beaujeu fut tué un des premiers, et fut remplacé par M. Dumas. Les Canadiens ne perdirent qu'une quarantaine d'hommes, les Anglais 1300 et 63 officiers sur 86. " Le carnage, dit M. Garneau, avait été presque sans exemple dans les annales de la guerre moderne." Washington, alors colonel, fut le seul de ceux qui combattaient à pied, qui ne fut pas mis hors de combat. Il écrivait à propos de cette honteuse défaite : " Nous avons été battus, honteusement battus par une poignée de Français. . . . "

Air :--*Monsieur le chevalier de Puizais.*

Courrier, qu'y a-t-il de nouveau ?
Tu me parais troublé du cerveau ?
A te voir tu me parais tout rêvant,
Explique moi ces nouvelles promptement ;
Je n'ai point trop de bonnes nouvelles,
Quoi ! les Français ont-ils gagné la querelle ?
Sur la Belle-Rivière ai-je perdu,
Tous mes soldats s' sont-ils bien défendus ?

Ah ! mon Roy, vous saurez pour vrai,
Nous sommes battus des Français,
Braddock, notre puissant général,
Au lieu de donner a reçu la balle,
Sans jamais avoir vu personne,
C'est que beaucoup et peu l'étonne ;
Parmi ces bois et ces verts feuillages,
Etaient cachés et Français et Sauvages.

Comment l'affaire s'est-elle passée ?
Dis-moi au juste la vérité ;
Se sont-ils toujours battus dans le bois ?
Mes troupes ont-elles reculé quelques pas ?
Ah ! dis-moi donc qui a eu le plus d'avantage,
De mes Anglais, des Français ou Sauvages ?
Les Français avaient-ils le vent sur nous ?
Dis-moi comment nous avons eu le dessous.

Pour vous dire la vérité,
Aurait fallu s'y être trouvé,
Mais je vous dirai bien pour le présent,
Que c'est la faute du commandant,
Car dans le temps que les Français attaquent
Tous vos soldats étaient qui faisaient halte,
Et quoique tous en bataille rangés,
Ni plus ni moins a fallu reculer.

Le feu a-t-il duré longtemps ?
Ai-je perdu bien de mes gens ?
Tous mes équipages et tous mes chariots
Se sont-ils rendus d'un pareil assaut ?
C'est qu'ils n'ont pas fait jouer l'artillerie,
Mes bombes et grenades ne leur ont pas servi,
Tous mes officiers ont-ils bien travaillé,
S'sont-ils battus en vaillants guerriers ?

Tous vos mortiers et tous vos obusiers
N'ont servi qu'à nous embarrasser,
Vos bombes et grenades, mortiers et canons,
Sont à présent à ce grand Roy Bourbon.
Vous pouvez dire : adieu la Belle-Rivière
Et sans compter ce qu'il nous en coûtera
Encore, peut-être ne l'aurez-vous pas.

Oh ! adieu donc, tout est perdu
Puisque je suis toujours battu,
Je n'en suis pas quitte pour vingt millions
De mes bombes et grenades, mortiers et canons
De mes soldats, aussi de mes familles,
C'est qu'au cœur ils m'enlèvent la vie,
J'aimerais mieux me tenir en repos
Que de tout perdre et de payer l'écot.

Cette vilaine prose serait de force à épouvanter M. Jourdain lui-même ; et pourtant si, par impossible, l'histoire de la bataille de la Monongahéla se fût perdue, on pourrait en reconstituer les principaux événements, rien qu'à l'aide de cette chanson. Ainsi, il est parfaitement vrai que les Canadiens et Sauvages profitèrent admirablement des accidents du terrain, en se mettant à l'abri " parmi ces bois et ces verts feuillages ;" et c'est pour cela sans doute, que " Braddock, notre puissant général, au lieu de donner, a reçu la balle, *sans jamais avoir vu personne.*" Plus loin, la chanson dit : " Car, dans le temps que les Français attaquent, tous vos soldats étaient qui faisaient halte :" c'est précisément ce qui est arrivé. En effet, Braddock s'avançait dans le dessein de surprendre le fort Duquesne, gardé par Contrecœur ; et ce fut à quelques milles de ce fort que le général anglais rencontra sans s'y attendre le moins du monde, cette petite troupe héroïque, commandée par de Beaujeu, et que Contrecœur envoyait à sa rencontre. Aussi, la première décharge des Canadiens eut-elle pour effet de mettre la confusion dans les rangs des Anglais, surpris par cette attaque imprévue.—La chanson ajoute : " Et quoique tous en bataille rangés, ni plus ni moins a fallu reculer." C'était ainsi que s'avançait Braddock, qui avait la manie de vouloir transporter en Amérique, au milieu des forêts, la discipline et la stratégie européennes. Aussi, y a-t-il dans ces mots non-seulement une observation tout-à-fait conforme à la vérité historique, mais encore

une petite pointe d'ironie ; car, les Canadiens, habitués à une guerre d'embuscades, ne manquaient pas de rire de ces parades en bataille rangée.

Tous vos mortiers et tous vos obusiers
N'ont servi qu'à nous embarrasser,
Vos bombes et grenades, mortiers et canons,
Sont à présent à ce grand Roy Bourbon.

Ces faits encore sont de la plus grande exactitude ; voici ce que dit M. Garneau. " Les Français firent un immense butin. Les bagages des vainqueurs, leurs vivres, quinze bouches à feu, une quantité considérable d'armes et de munitions de guerre, la caisse militaire, les papiers du général Braddock tombèrent entre leurs mains ; ces papiers dévoilèrent les projets de l'Angleterre, et le duc de Choiseul les adressa dans un mémoire aux diverses cours de l'Europe."

Le vent était aux dialogues. En voici encore un entre Montcalm et le colonel Monroe, à propos de la prise du fort William-Henri.

Quel est ce guerrier invincible
Qui vient à grands pas pour me voir ?
De parole il est invincible,
En disant qu'il prétend m'avoir,
Croit-il faire cette année ici,
Faire ce qu'il a fait l'autre,
A Chonayen il nous a surpris,
Mais ici nous sommes avertis.

Je suis de Montcalm, sans doutance,
Qui viens pour te voir aujourd'hui,
Pour toi il n'y a plus d'espérance,
Dans quelque temps tu seras pris.

Mes Français d'un cœur animé,
Vont devant toi bientôt paraître,
Mes Sauvages et mes Canadiens,
Qui tous font leur devoir très bien.

Je sais que tes Français sont braves,
Tes Sauvages et tes Canadiens,
Mais plutôt que d'être esclaves
De me rendre il n'en sera rien.
J'ai des mortiers et des canons,
Un retranchement imprenable,
Des bombes, boulets à foison,
Toutes sortes de munitions.

Je me moque de tes menaces,
De tes mortiers, de tes canons,
. . . .
. . . .
J'ai des canonniers très savants
Qui te feront des politesses ;
Crois-moi, ne fais pas le vaillant
Tu es à moi dans peu d'instants.

Allons, Français, prenons courage,
Faites donc voir votre valeur,
Faites des Anglais un carnage,
Montrez que vous avez du cœur.
Tirez, bombardez, cannonez,
Ecrasez, mettez tout en cendres ;
Sous les drapeaux du grand Bourbon,
Faites éclater son grand nom.

Que chacun montre ici son zèle
Pour aller ouvrir la tranchée
Qu'il s'arme de pioche et de pelle
Pour travailler de tous côtés.
Que l'on pose toutes les batteries,
Mortiers, bombes et caronades,
Afin que tout' l'artillerie
Joue pour la gloire de Louis.

Ah ! je vois bien que je me meurs,
Je suis dans la consternation,
Je vois les Français tout à l'heure
Envahir tous mes bastions.

Déjà mes Anglais étonnés
Ne savent où prendre asile
Je crois qu'il nous faudra céder
Demandons à capituler.

Ah ! grand Montcalm, que de carnage !
Vous détruisez tous mes Anglais,
Suspendez donc votre courage,
Et pardon, messieurs les Français,
Délivrez-nous donc, s'il vous plaît,
De la fureur de vos Sauvages,
Nous vous demandons simplement,
Les honneurs de guerr' seulement.

Oui, je t'accorde ta demande,
Mais il faut que tu sache' aussi
Que dans trois mois il faut me rendre
Tous les Français que tu m'as pris ;
Et pour plus grande sûreté,
Je retiens douze officiers braves.
Dès maintenant tu peux partir,
Et de longtemps ne revenir.

Je ferai encore mon possible
Pour t'exempter de la fureur
De mes Sauvages intrépides,
De mes Français pleins de valeur.
Mais souviens-toi qu'il ne faut pas,
Narguer les troupes de Louis Quinze ;
Montcalm caresse tes cantons,
A coups de bombes et de canons.

Encore une fois, cette poésie, puisque poésie il y a, n'est pas belle, il s'en faut. Cependant, qui l'eût cru ? cette chanson vient contribuer puissamment à éclairer les esprits sur la nature d'un grave débat qui a occupé toute la presse du Canada, et celle des Etats-Unis, il n'y a encore que quelques mois.

On se rappelle sans doute que dans un discours qu'il a prononcé au lac George, dans le cours de cette

année, le ci-devant Major-Général McClellan, plus tard candidat malheureux à la présidence américaine, et aujourd'hui directeur d'une compagnie de chemin de fer, a cru devoir insulter gravement à la mémoire de Montcalm par les paroles suivantes :

" Après avoir vaillamment défendu les remparts aujourd'hui ruinés du fort William-Henri, vos aïeux ont mouillé de leur sang la place que vous occupez en ce moment ; ils ont été égorgés dans une boucherie *qu'avait autorisée la cruelle apathie de Montcalm.*"

Cette atroce calomnie fit le tour de la presse américaine. La *Tribune* de Chicago, cependant, et le *Messager Franco-Américain* s'empressèrent de venger la mémoire de Montcalm ; et les journaux du Canada, le *Canadien* surtout, par la plume de M. Lemoine, ne manquèrent pas de démontrer, documents en main, dans quelle étrange erreur était tombé *le jeune Napoléon.* Eh bien ! cette piètre chanson composée sans nul doute par un témoin occulaire de la prise du fort William-Henri, vient corroborer pleinement tout ce qu'ont écrit les défenseurs de Montcalm : qu'on relise les trois premiers vers de la dernière strophe :

Je ferai encore mon possible
Pour t'exempter de la fureur
De mes sauvages intrépides, etc.

Au reste, c'était là la conduite invariable des commandants français et canadiens. Au moment même où j'écris ces lignes j'ai devant moi quatre documents ori-

ginaux, encore inédits, dont deux sont de la main de Ligneris, un de celle de Contrecœur, et le quatrième est signé par Dumas ; ces quatre documents sont des ordres militaires donnés aux frères Baby, officiers de milice.—L'un d'eux se termine par ces mots :

...... " supposé qu'il fasse des prisonniers, il fera tous ses efforts pour empêcher les sauvages d'exercer à leur égard aucune cruauté."

L'autre :

...... " ils engageront de tout leur pouvoir les sauvages à les traiter avec beaucoup d'humanité et à n'exercer à leur égard aucune cruauté."

L'ordre de Contrecœur se termine comme suit :

...... " et d'empêcher les sauvages d'user d'aucune cruauté à l'égard des prisonniers qu'ils pourraient faire." *

Enfin celui de Dumas :

...... " il emploiera surtout tous ses talents et le crédit qu'il a sur les sauvages qu'il conduit pour les empêcher d'user d'aucune cruauté sur ceux qui pourront tomber entre leurs mains."

DÉFAITE D'ABERCROMBIE A CARILLON.

Ce fut par un beau samedi,
En mil sept cent cinquante huit,
Que les Anglais ont fait attaque
Sur les frontières de Carillon.
Vivent nos braves bataillons !

---

* Mémoires de famille de l'abbé Casgrain.

Vingt mille hommes il ont avancé,
Croyant nous épouvanter,
Croyant manger une salade
Dans les cantons de Carillon.
Vivent nos braves bataillons !

La salade qu'ils ont mangée
Etait fort bien assaisonnée ;
Mais le vinaigre est un peu aigre
Dans les cantons de Carillon.
Vivent nos braves bataillons !

Ils ont avancé dans le fonds
Croyant y prendre nos vallons,
Mais grâces à nos canonniers
Trois de leurs barges furent coulées.
Vivent nos braves canonniers.

Pauvre roi Georg', te v'là foutu
Pour toi la bataille est perdue.
. . . .

II

De 1760 à 1777.

Durant les premiers temps qui suivirent la prise de Québec et la cession du pays, il est assez probable que les officiers français et canadiens, d'extraction noble, pour la plupart, durent s'égayer plus d'une fois aux dépens de cette tourbe d'aventuriers anglais, de valets, de cabaretiers, de commerçants " méprisables principalement par leur ignorance " disait le gouverneur Murray, qui s'abattirent, comme une nuée sur le Canada. Bien des joyeux propos durent s'échanger sur leur compte, dans les manoirs des seigneurs cana-

diens, plus d'une chanson gaillarde fut sans doute improvisée à leur adresse. Mais, de tout cela, il ne reste plus rien, rien que les souvenirs purement historiques de ces temps malheureux.

Les premiers vers en langue française qui furent imprimés et publiés en Canada, et probablement aussi sur tout le continent américain, parurent sur la *Gazette de Québec* en 1765. C'est un couplet de huit vers malintentionnés, composé sans doute par quelque ennemi de notre origine, familier avec notre langue, et qui cherchait à fermer de cruelles blessures sans cesse ravivées par les souvenirs d'Oswego, de Carillon et de Sainte Foye.

Au reste, il appert que les malheurs de la guerre n'avaient pas eu pour effet d'éteindre chez nos pères le génie de la poésie, le goût de la chanson ; seulement, ces effusions lyriques étaient si piteuses, si chétives que la *Gazette de Québec*, en accusant réception d'une de ces pièces, le 28 juillet 1766, ne peut s'empêcher de dire :

" Nous avons reçu une pièce soussignée *La Grand-Mère Canadienne*, mais elle est trop imparfaite pour pouvoir se publier, n'y ayant presque pas un mot d'orthographe pour la recommander, et n'étant pas lisible en plusieurs endroits. Nous serions charmés d'obliger la bonne mère, mais nous pensons que si nous l'exposions au public, habillée comme elle est à présent, ce serait un modèle peu digne d'être imité par des enfants, qui d'ordinaire, ont coutume de suivre l'exemple de leur mère."

L'année suivante, (10 décembre 1767) une nouvelle note de la *Gazette* disait :

" Nous avons reçu une fable si dépourvue de bon sens et de raison que nous ne l'avons pas jugée mériter une place dans cette *Gazette*."

Cela n'empêche pas pourtant que douze mois avant cette date, au premier janvier 1767, le petit porteur de la *Gazette*, avait fait, dès le matin, sa ronde par les rues de la ville, et avait distribué aux *pratiques* (style du temps) une pièce de poésie anglaise et une chanson française. Cette chanson mérite d'être conservée et par les petits gazettiers, et par les abonnés. C'est la première *chanson du jour de l'an* en langue française publiée en Canada, et elle ne peut que rappeler une bien louable habitude consacrée par une tradition presque séculaire.

SUR L'AIR : *Lon lan la derirette—Lon lan la deriry.*

Qu'on ne me parle plus de vers
Qu'ils soient bons ou bien de travers
Lon lan la derirette
La satire est du vers de gris
Lon lan la deriry.

Cependant, muse, inspire moi
Quelques couplets digne de toi—lon lan, etc.
Pour les étrennes d'aujourd'hui—lon lan, etc.

Du Cerceau pour l'impression
De ses ouvrages, ce dit-on,
Etait de frayeur tout transi.

Son épitre à son imprimeur
Est une preuve de sa peur
Quoique de son lecteur chéri.

Je redoute comme la mort
Sans comparaison même sort
Et d'avoir l'air d'un premier pris.

Concilions pour nos projets
Les anciens, nouveaux sujets,
Réunissons tous les esprits.

De par Apollon mandement
Divertissons-nous sagement,
Ne disons que du bien d'autrui.

Imitons notre gouverneur,
Il est toujours de bonne humeur
Avec les grands et les petits.

Mais lorsqu'il ne fait pas du bien
Il compte ce jour-là pour rien,
C'est le Titus de ce Païs.

Mes pratiques, bon jour, bon an :
Si vous m'en désirez autant
Pour le recevoir me voici.

Le 14 Avril 1768 apparaît la chanson suivante avec le titre prétentieux de :

CHANSON NOUVELLE ! TOUTE NOUVELLE !

SUR L'AIR :—*Lon Lan la derirette, lon lan la deriry.*

Helas ! pourquoi tant de fracas ?
Il n'y a pas de mal à cela,
Tout se passe entre bons amis.

Est-ce un chagrin momentané,
Qui doit rendre l'air refrogné ;
Il faut bien prendre son parti.

Un grand malheur est arrivé
Sans avoir pu y remédier ;
Tous les cœurs en sont attendris.

Vous qui aimez la critique
Ne soyez pas satyrique,
Si vous voulez avoir des amis.

La satire que redoutait tant ce faiseur de mauvais vers ne se fit pas attendre. Elle se trouve sur le numéro suivant de la Gazette, et se chante encore sur l'éternel air: " Lon lan la derirette," qui paraît avoir été alors fort à la mode.

Du Pinde insipide crapeau,
Pourquoi te troubler le cerveau,
Pour nous ennuyer tous ainsi ?

Est-ce pour instruire un chacun
Que tu n'as pas le sens commun ?
Cela se voit par tes écrits.

Peux-tu présenter pour chanson.
Des mots assemblés sans raison,
Et de se rencontrer surpris ?

L'orthographe et l'élision,
Le sens, la rime, la liaison,
Tout enfin à la gêne est mis.

On connaît le faible qu'ont toujours eu les écoliers pour la versification ; c'est au point qu'il serait difficile de trouver un élève de Seconde ou de Rhétorique qui n'ait pas rêvé, au moins une fois dans sa vie, son Iliade ou son Enéïde. Heureusement que la règle des colléges est là pour mettre un frein à la fureur de ces flots poétiques ; sans quoi les muses passeraient mal leur temps. Pourtant, toute règle, même la plus rigide, doit savoir fléchir dans certaines circonstances solennelles, et la règle des colléges ne saurait faire exception à cette loi générale. C'est pour cela, sans

doute, que la *Gazette de Québec* du 25 janvier 1770 nous a conservé l'ode suivante :

" Chantée au château St. Louis, par les étudiants du Petit Séminaire de Québec, à l'Honorable Guy Carleton, Gouverneur Général de Canada, à la Feste que Son Excellence a donnée le 18 de ce mois, à l'occasion de la naissance de la Reine."

La discorde éteint son flambeau,
Pallas au jour de sa naissance,
Nous offre à tous sa bienveillance
Et son pacifique rameau.

Que chacun assis à son ombre,
Goûtant les douceurs de la paix,
Chasse de son cœur à jamais,
Regrets et chagrins aux airs sombres.

Affreux compagnons de Vulcain,
Cessez, cyclopes détestables,
Par vos Foudres trop redoutables,
De consterner le genre humain.

Ce Roi favori de Neptune,
Qui règne et sur terre et sur mer,
D'un païs dompté par le fer,
Désire assurer la fortune.

C'est ce qu'annoncent ces éclairs,
Ces feux, ces éclats de tonnerre,
Ces astres partis de la terre,
Qui vont se perdre dans les airs.

Apprends donc en ce jour de fête,
A ne plus déplorer ton sort ;
Peuple, aux justes lois du plus fort
Soumis par le droit de conquête.

Déjà les arts en liberté,
Paraissant avec allégresse
Dans le palais de la sagesse,
Y sont reçus avec bonté.

A ces traits, reconnais l'ouvrage
De ce gouverneur généreux,
Qui consacre à te rendre heureux,
Ses soins, ses biens, ses avantages.

Son nom ainsi que ses bienfaits
Seront à jamais pour sa gloire
Dediés au temple de mémoire,
Ciel! comble pour lui nos souhaits.

Voici d'après la Gazette du 9 juin 1774 comment se célébraient alors ces fêtes à Québec :

" Samedi dernier, anniversaire du jour de la naissance du Roi, les canons des remparts tirèrent à midi, et les troupes sous les armes sur la Place-d'Armes, firent trois décharges de mousqueterie, et la soirée se termina en divertissements, particulièrement dans la Basse-Ville, où les négociants, avec une générosité loyale, achetèrent deux barriques de grosse bière, qui furent placées sur la place du marché, pour la populace, où quelques honnêtes matelots se régalèrent fort joyeusement, en chantant des chansons loyales ; trois maisons sur la place du marché qui étaient illuminées leur donnant de la lumière."

" Et lundi au soir Monsieur le Lieutenant Gouverneur donna un Bal des plus splendides au château de Saint-Louis, à une assemblée nombreuse et brillante."

Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre, et quand on fait des vers, on n'en saurait trop faire ; aussi la verve des écoliers une fois mise en train, il devenait difficile de la brider. En conséquence une nouvelle ode fut " présentée au général Guy Carleton, gouverneur général du Canada, par

les écoliers du Petit Séminaire de Québec, le 31 juillet, (même année), à l'occasion de son départ pour Londres."

Notre muse, en ce jour assez judicieuse,
Ne vous invoque point, déités fabuleuses ;
Du plus sincère amour, les vœux les plus ardents,
Ne peuvent s'adresser à des dieux impuissans.

Que le ciel favorable
Exauce nos souhaits,
L'Océan formidable,
Sous le flottant palais
Qui porte la personne
D'un chéri gouverneur,
Du pays la colonne,
Calmera la fureur.

Vous serez à la chaîne
Dans vos sombres cachots,
Vents fougueux dont l'haleine,
Irriterait les flots :
Le paisible zéphire
Aura seul l'heureux sort
De souffler, et conduire
Carleton jusqu'au port.

Monarque respecté sur la plaine liquide,
Qui portez au-delà vos conquêtes rapides,
Finissez nos regrets, rendez-nous CARLETON ;
Il grave dans nos cœurs vos vertus, votre nom.

Ce fut le dernier effort des écoliers de ce temps ; il y a lieu de s'en féliciter.

Parmi toutes les villes du Canada, Québec a toujours mérité d'occuper le premier rang pour son ardeur poétique, ainsi que pour le nombre et la qualité de ses poètes. Il ne faut donc pas être surpris de voir les Montréalistes ne se hasarder à gravir les sommets du Pinde qu'en 1773, c'est-à-dire, neuf ans après

les Québecquois. Ce fut sans doute avec le dessein bien calculé de se distinguer de ses confrères et pour se donner une certaine allure originale, qu'un de leurs poètes crut devoir adopter une manière toute nouvelle d'imprimer ses vers,—composés" à l'occasion du buste du roi, érigé sur la place d'armes de Montréal, le 7 octobre 1773."

En voici le *fac simile* :

Tout est grand dans le roi, l'aspect seul de son. . . . . BUSTE,
Rend nos fiers ennemis plus froids que des. . . . . GLAÇONS,
Enrichi par la mer et par l'or des. . . . . MOISSONS,
On voit tout succomber sous son bras si. . . . . ROBUSTE.
Qu'on ne nous vante plus les miracles d'. . . . . AUGUSTE,
GEORGE de bien régner lui ferait des. . . . . LEÇONS,
Horace en vain l'égale aux dieux dans ses. . . . . CHANSONS,
Rien moins que mon héros il était sage et. . . . . JUSTE,
Modeste sans faiblesse et ferme sans. . . . . ORGUEIL,
Tandis qu'aux gens de bien il fait un doux. . . . . ACCUEIL,
Contre l'impiété ses loix servent de. . . . . DIGUE.
Et d'un si vaste état conduisant les. . . . . RESSORTS,
Par le charme secret des grâces qu'il. . . . . PRODIGUE,
Du prince et des sujets il forme les. . . . . ACCORDS.

Nous connaissons bien peu de chose sur l'histoire intime, sur la vie de famille des Canadiens-Français de cette époque. Ces petits détails qui nous font assister à la vie de chaque jour des personnages d'un autre âge, et qui sont jugés indignes de la gravité de l'histoire, sont consignés ordinairement dans des mémoires, ou dans des lettres particulières. Les premiers nous font presque complètement défaut ; mais il existe, et en plus grand nombre peut-être, qu'on ne le pense, dans les anciennes familles du pays, des lettres précieuses et encore inédites, qui, par cela même qu'elles

n'étaient pas destinées à la publicité, et qu'elles ont été écrites avec le sans-gêne qu'on met dans ces compositions, offriraient aujourd'hui le plus haut intérêt.

La *Gazette de Québec*, le seul journal publié alors dans le pays, était d'une circonspection sans pareille. Ses pages sont remplies de nouvelles étrangères, et c'est à peine si l'on trouve par-ci par-là, un petit coin réservé aux nouvelles locales.

Cette circonspection était-elle commandée par quelque ordre supérieur ; ou bien la crainte de froisser et de perdre quelqu'un de ses 150 abonnés inspirait-elle à la Gazette cette sage retenue ? Ce qui est bien certain c'est que cette discrétion pour tous les événements qui concernaient le pays était parfaitement calculée de la part de ses éditeurs. Ainsi, en reprenant la publication de ce journal, en mars 1776,[1] après quelques mois d'interruption occasionnée par le siége de Québec, le propriétaire, dans un " Avis au Public," ne semble connaître de moyen plus efficace pour ramener les pratiques au bercail de l'abonnement que de leur dire en toutes lettres que son journal a mérité le titre de " *la plus innocente Gazette de la Domination Britannique.*"

Ça et là cependant on rencontre quelques faits intéressants, quelques détails tout-à-fait curieux, qui peuvent nous donner une idée des mœurs et coutumes du temps. Voici une anecdote, par exemple, assaisonnée d'une petite joûte littéraire, qui ne manque pas de piquant.

Nous sommes au 8 janvier 1778, époque des fêtes et des visites du jour de l'an. Dans un cercle aussi restreint, les visites sont probablement terminées, mais les fêtes ne le sont pas encore. Transportez-vous en imagination à cette longue maison, connue aujourd'hui sous le nom de *Maison Rouge*, près la barrière Saint-Valier, et qui portait alors le nom euphémique de *Taverne de Menut*. C'est là que vous allez voir " le bal le plus splendide et le plus élégant souper ;" car on y célèbre le troisième anniversaire de la victoire " remportée sur les rebelles dans leur attaque de cette ville " en 1775. Vous y rencontrerez " Son Excellence Messire Guy Carleton, ainsi que tous les messieurs qui ont servi sous lui pendant le siége. Messire Guy Carleton est accompagné de Mylady Maria, &c., &c." Enfin, vous comptez plus de deux cent trente personnes, tant dames que *messieurs*.

On danse jusqu'à minuit et demi, et à cette heure les dames sont conduites dans la chambre du souper " où le Sieur Menut montre de nouvelles preuves de ses talents supérieurs dans l'art de traiter, qu'il prétend, à juste tître, avoir sur ses pareils."

" Mais, ajoute la Gazette de Québec, lorsque nous rendons justice à son mérite, en qualité de cuisinier, nous souhaitons qu'il se renferme dans son état, la cuisine ; car l'on ne peut certainement ajouter rien au repas qui fut servi aux dames par un valet crasseux, exactement habillé comme le bourreau dans la *Venise sauvée*, avec la différence considérable cepen-

dant, que l'un paraît toujours avec un tablier blanc et son bonnet, et l'autre justement le contraire."

Piqué au vif de cette verte semonce, le Sieur Menut répondait quelques jours plus tard, pour apprendre à l'imprimeur que

Un Cuisinier est par son art divin,
Chéri Des grands, Des héros et Des belles,
Et que le beau D'une fête immortelle
Est D'être chantée en face du festin.

Si Dans son art il a bien réussi,
Le Dieu Comus aura Soin de Sa gloire,
Vous confondra et auteur et grimoire,
Et le Public Dira dieu grand merci.

De vos pareils que voulez-vous qu'on pense,
Dors-En-avant L'on en faira grand cas,
Un auteur fade est un très-mauvais plat,
Mis à la porte sera la récompense.

Malgré quelques fautes de détail, l'imprimeur ne manqua pas, sans doute, de trouver cette sauce très-piquante, d'autant plus que le cuisinier était resté scrupuleusement dans *son état* pour la préparer.

Le premier de ces bals commémoratifs du siége de Québec par Montgomery, eut lieu le 31 décembre 1776, et ils se continuèrent pendant plusieurs années.

C'est sans doute encore à cette époque de 1775 qu'il faut rapporter l'origine de cette chanson autrefois si populaire, et dont je n'ai retrouvé qu'un seul couplet,—peut-être parce qu'elle n'a jamais eu que celui-là.

Les premiers coups que je tirai
Sur ces pauvres rebelles,
Cinq cents de leurs amis
Ont perdu la cervelle,

Yankee Doole, tiens-toi ben,
Entends-ben, c'est la musique,
C'est la gigue du Canadien
Qui surprend l'Amérique.

Ce couplet a eu les honneurs d'une parodie : je me rappelle avoir entendu chanter les quatre derniers vers travestis de la manière suivante.

Yankee Doole tiens-toi ben,
J'entends la musique,
Ce sont les Américains
Qui prenn't le fort Pique.... *

On sait que le salut de Québec, à cette époque mémorable, et celui de tout le pays, fut dû presque entièrement à la bravoure des Canadiens-Français. Il y eut bien quelques divisions dans leurs rangs, divisions suscitées par le régime tyrannique auquel ils étaient soumis, mais malgré cela, l'histoire s'accorde à dire que ce furent les victimes qui sauvèrent leurs tyrans ; ce fut la première fois, non la dernière. Le gouverneur Guy Carleton le dit en toutes lettres, dans une réponse publiée sur la *Gazette*, à une adresse de félicitations que lui présentèrent "les nouveaux et fidèles sujets de Sa Majesté en la ville de Québec, le 2 janvier 1777," et dont suit la teneur.

" Messieurs,

" Je vous remercie de votre adresse qui me flatte d'autant plus qu'elle me prouve votre fidélité et votre attachement à votre très-gracieux souverain, et je par-

* Nom donné autrefois à une partie du faubourg Saint-Jean.

ticipe sincèrement avec vous à la joie de cette journée que vous avez à jamais rendue célèbre par le courage et la fermeté que vous et vos concitoyens avez eus, qui seuls vous ont sauvés et vos familles de la ruine qui vous menaçait."

Plusieurs Canadiens-Français se distinguèrent d'une manière toute particulière durant ce siége, entre autres Charland, les capitaines Chabot, Dumas, Dambourges, Marcoux, etc. Quant aux marchands anglais de Québec, nombre d'entre eux crurent devoir se retirer à l'Ile d'Orléans et dans les paroisses voisines. Voici au reste, quelques couplets d'une chanson qui montre bien quel était alors l'état des esprits.

AIR :—*Un chanoine de l'Auxerrois.*

J'entends quelquefois des faquins
Qui méprisent les Canadiens
Mais ce sont des vipères ;
Quand il a fallu batailler
Ils n'ont cherché qu'à reculer
Demi-tour en arrière ;
Et tous ces braves citadins
Sont fanfarons et bons à rien,
Bon, bon, bon,
Le bruit du canon
Leur vaut un bon clystère.

En temps de guerre ils sont cagnards,
En temps de paix ils sont bavards,
Jaloux et peu sincères.
Sans bravoure, sans loyauté
Ils déguisent la vérité
Par différent' shistoires,
Et qui ne les connaîtrait pas
Les croirait tous propr's aux combats,
Bon, bon, bon,
Le bruit du canon
N'est pas pour eux la gloire.

Je méprise tous ces gens-là
Qui n'aiment point le Canada,
Et qui voudraient fair' croire
Que les habitants du pays
Ne sont loyaux qu'à demi,
Quand on sait le contraire.
Ce sont de méchants serviteurs
Qui cherch'nt à nous ravir l'honneur.
Bon, bon, bon,
Le bruit du canon
Les chasse en Angleterre.

Amis, prenons le verre en main
Remplissons-le de ce bon vin
Et répétons sans cesse :
A la santé de George Trois,
Buvons tous à lui trois fois trois
Ne craignons pas l'ivresse ;
Si quelqu'un vient à culbuter
Les plus vaillants pourront chanter
Bon, bon, bon,
Canon et flacon
Conduis'nt à la victoire.

La *Gazette de Québec* nous a fait assister plus haut à une fête officielle, et a mis sous nos yeux le tableau d'un bal de 1776, auquel assistaient Messire Guy Carleton et tous les messieurs qui avaient servi sous lui. C'est beaucoup, mais c'est *officiel !* Ce n'est pas encore là cette vie de famille, cette vie d'intérieur que les mémoires, trop compassés, parce que la vanité de leurs auteurs les destine à la postérité, ne rendent qu'imparfaitement, quelquefois injustement, ou avec toutes sortes de réticences. Mais voici des lettres, de *vraies* lettres écrites sans cérémonie, *currente calamo*, et d'autant plus précieuses que la bonne vieille qui les a signées, malgré son beau nom, y déploie

une ignorance de l'orthographe.... *adorable*, comme on dit aujourd'hui dans le beau langage. Madame Baby est du reste la première à rire de son défaut de grammaire, et quant à se torturer l'esprit pour se mettre en règle avec les participes, c'est sa moindre occupation. Elle a vraïment bien autre chose à faire. Après ses longues prières et les devoirs qu'elle rend sans cesse à Dieu, il n'y a à ses yeux qu'une seule occupation raisonnable en ce monde, c'est le *Loup*. Elle a peut-être raison; mais laissons-la causer elle-même :

" 18 Mai 1778.....Monsieur de Cuisy doit te faire des charades à mon occasion au sujet du *Loup*. Il compte te dire que je leur dois à tous; c'est le contraire, ils ont peur de moi. Quand je dis: " je joue," ils pensent à un beau jeu, parce que j'ai des fiches et passes assez aisément....Si j'ai du profit, c'est pour les pauvres: j'ai fait cette promesse. C'en est assez pour ma vue et pour ma main qui ne fait que griffonner."

Dans une autre lettre de la même année, elle écrit :

......" Comme Madame de Saint-Luc et Madame de Cuisy m'ont dit qu'elles ne voulaient plus jouer avec moi, parce que je jouais avec trop de bonheur et trop serré, et qu'elles ne voulaient pas perdre leur argent, de cette façon Madame de Beaujeu est hors du jeu comme moi, parce que quand elle jouait, Madame de Saint-Luc perdait. Elle dit à Madame de Beaujeu qu'elle était comme Madame Baby, qu'elle gagnait toujours, qu'elle ne voulait plus jouer avec

elle. Madame (de Beaujeu) lui fit réponse qu'elle serait bien dupe de jouer avec elle et avec Madame de Cuisy, que nous ferions notre partie ensemble, et que nous ne nous querellerions pas comme elles font. Madame Frémont était à cette querelle ; elle jouait avec elle. C'est Mademoiselle de Beaujeu qui l'a conté à Madame Macarty C'est assez dire du Loup."

Au lieu de 1778, mettons 1864 ; au lieu du mot *Loup*, mettons le mot *Whist*, et l'on aura à peu de frais le tableau de certaines petites scènes auxquelles on peut assister sans aller à cent lieues de Québec.

L'extrait suivant d'une lettre datée du 11 Février de la même année (1778), et écrite par Madame Benoit, fille de Madame Baby, complète le tableau et donne encore un curieux aperçu de la société de Montréal à cette époque.

......" Le voisinage de Monsieur et Madame de Cuisy est très agréable. Depuis le départ de Madame, nous avons établi une académie où on joue le tric, le loup, et le *wisk*. Les actrices sont Mesdames de Boucherville, de Beaujeu et de Saint Luc. Mr. de Cuisy, père, ne cède point sa place. Il n'y a que dix heures du soir qui lui fassent laisser les cartes ".....

Un grand nombre des lettres écrites à cette époque se font remarquer par une faiblesse d'orthographe remarquable. En voici une de Contrecœur, adressée

à M. Baby, qui bât tout ce que l'on peut désirer en ce genre :

Au fort Duquesne, le 27 décembre 1757

Monsieur,

" J'ai reçeû deux lètre de Mr. votre père si ille vous ètès possible de venir hicy devan votre départ pour ânniôtô * vous me ferieè gramplèssir pour vous montrée lés lètre de M. votre frère nous avont a parlé d'affair taché damenér avéc vous quelleque chevaux janné ajetés cinq des loup je joint à votre lètre celle que j'ay crivés au sieur hamelin que l'on maraporté je vous prie de luy donner jatan de moment a moment nos savage dechélés anglais les loups on donner l'anglaise et sa peutite fille ausabénaquie illon michémoy en natandant leur jean je suis danslés perance de vous voir dans peut." †

Grâce à l'émigration considérable des nobles Français et Canadiens, qui aimèrent mieux retourner en France après la cession du pays, que de rester en Canada sous une domination étrangère, les rapports les plus étroits continuèrent encore pendant quelque temps à lier la France à son ancienne colonie. ‡ C'est ainsi que la Gazette de Québec du 30 Novembre 1775, publie une complainte modèle, composée à l'occasion du sacre de Louis XVI, et envoyée de France à

* Village des Chaouenons ou Loups, appelés par les anglais Mohicans.

† Je dois ces trois lettres à l'obligeance de M. l'abbé Casgrain, qui sur mes instances, m'a permis de les extraire de nombreux documents de famille, du plus haut intérêt et encore inédits.

‡ Un grand nombre de ces émigrés revinrent en Canada quelque temps après.

Québec. Cette complainte donne les détails les plus circonstanciés sur le sacre de Louis le Désiré.

CHANSON NOUVELLE

SUR LE SACRE DE LOUIS XVI.

Air nouveau.

Chantons par réjouissance
Le sacre et couronnement
De notre Roi de France
Car rien n'était plus charmant:
Reims entre les autres villes
Brillait comme un Paradis
Hommes, Garçons, Femmes et Filles
Etaient aux plus réjouis.

A vingt-un ans ce Monarque
Fut sacré et couronné ;
Qu'il nous a donné des marques
De ferveur et de piété !
A genoux devant l'Autel
Il a consacré son cœur
Par des sermens solennels
A son divin créateur.

L'Archevêque de Champagne
Bénissant avec respect
L'épée du grand Charlemagne
La donne à Sa Majesté ;
Il lui pose sur la tête
La grande couronne d'or.
Quelle sainte et belle fête !
Tous les cœurs sont en transports.

La sainte ampoule on apporte
Le saint crême en même tems,
Et on sacra de la sorte
Notre Roi dévotement ;
Sur les épaules et la tête !
Aux mains et aux plis des bras
Tout le monde est de la Fête
Ducs et Pairs, Nonce et Prélats.

Ce roi digne de louanges
A la table du Seigneur
Aussi modeste qu'un Ange
A reçu son Dieu Sauveur ;
Et c'est sous les deux espèces
Qu'il reçut ce sacrement ;
Chacun pleurait de tendresse,
De joie, de contentement.

Le Roi donne à l'offrande
Un pain d'or, un pain d'argent,
Treize pièces d'or sans attendre
Pour l'offrir au Dieu vivant ;
Et en signe d'alliance
On lui mit l'anneau au doigt,
Car il épousa la France,
Ses églises avec leurs droits.

Quel bonheur pour notre France
Notre monarque est sacré ;
Nous n'aurons plus d'indigence
Car il va nous protéger ;
Il nous traitera en Père
Nous sommes tous ses enfants,
Qu'il est doux et débonnaire
Il nous aime infiniment.

Comme nouvelle preuve de cette relation intime qui existait alors entre la France et le Canada, voici quelques fragments d'une ode à Carleton, alors gouverneur du pays, et envoyée de France à Québec, à propos du départ de ce gouverneur pour l'Angleterre. Cette ode est extraite de la Gazette, à la date du 8 Août 1776.

L'iniquité lève la tête
Carleton, le glaive à la main,
Va dissiper cette tempête
Et rendre le temps plus serein.

Vils protecteurs de l'injustice
Présomptueux soutiens du vice
Tremblez enfin, juges de paix,
Carleton vient, j'entends sa foudre,
Ils sont déjà réduits en poudre
Ils ne reparaîtront jamais

. . . .
. . . .
Mais dieux ! quels sinistres nuages
Jettent le trouble dans nos cœurs
Carleton . . . . ce fatal voïage
Craignons le plus grand des malheurs.
Non . . . . peuple, bannissons nos craintes
Mettons fin à toutes nos plaintes
CARLETON revient parmi nous ;
O Roï compatissant et tendre,
A nos vœux vous daignez le rendre,
Nos cœurs à jamais sont à vous.

III

De 1777 à 1809.

Carleton emportait avec lui l'estime, sinon l'amour des Canadiens-Français. Son successeur, Haldimand, vieux militaire natif de la Suisse, ne signala son administration, ainsi que plusieurs autres gouverneurs après lui, que par les rigueurs les plus despotiques. Cependant, il ne faut pas s'étonner si l'on retrouve, et assez fréquemment, des chansons adulatrices à l'adresse de ces tyrans, des odes, etc., etc. La *Gazette de Québec*, suivant notre ami, M. Gérin, * était subventionnée par les gouverneurs ; en outre, il entrait dans

* La Presse Canadienne, E. Gérin, 1864.

le programme de ce journal de donner* " des choses d'un amusement général" et de présenter à ses lecteurs " occasionnellement ces sortes d'originaux en prose et en vers qui plairont aussi bien à l'imagination qu'ils instruiront le jugement." Il est donc assez probable que pour rester fidèle à cet engagement, la *Gazette* reproduit assez souvent des poésies de commande, dont quelques-unes ont peut-être été fabriquées dans ses bureaux par les traducteurs chargés de la partie française du journal. C'est comme cela sans doute qu'on peut s'expliquer pourquoi la pièce suivante, une des mieux tournées de l'époque, fut adressée au général Haldimand, pour le premier jour de l'an 1779.

Non jamais, Haldimand, ma plume encore novice
A ménager les grands n'employa l'artifice.
Qu'un vain peuple, séduit par l'éclat des grandeurs,
Prodigue son encens aux frivoles honneurs,
Et poussant à l'excès la vile flatterie
Porte ses vœux outrés jusqu'à l'idolâtrie ;
Qu'il n'admire jamais que l'éclat d'un grand nom,
Mon cœur, mon jeune cœur, malgré l'illusion,
Ne s'est point abusé sur les grandeurs humaines ;
Il sait que ces grandeurs sont toujours incertaines.
J'admire les vertus qui décorent ton rang,
La magnanimité, la beauté de ton sang;
Mais aussi vertueux la fortune volage
Eût pu ne point te faire un si noble partage :
Tu pus naître aussi bien le fils d'un laboureur.
....
Heureux, trois fois heureux, celui dont la sagesse
Accompagne le rang, les titres de noblesse !
Heureux qui, comme toi, joint à la dignité
Les sentiments d'honneur, de générosité ;
Un cœur toujours sensible, une âme secourable
Aux grandeurs où t'élève un destin favorable.

* Voir le premier prospectus de la Gazette de Québec.

Voici encore quelques vers assez bien tournés à l'adresse de Henri Hamilton, à son départ pour Londres en 1785. Henri Hamilton avait été pendant quelque temps Lieutenant-Gouverneur du Canada.

C'en est fait, Hamilton, trop cher à la Province
Pour y rester ; tu pars : qui l'ordonne ? Le PRINCE
En vains nos cœurs pressés voudraient te retenir :
Le Roi parle ; on se tait ; il faut là s'en tenir :
Va, traverse les mers, et dis à ce grand Prince
Quels sujets il possède en cette humble Province.
Dis que tout ton bonheur en ces lieux reculés
Etait de rendre heureux ces peuples isolés ;
Dis encore que remplis d'un respectueux zèle,
D'amour, de loyauté, que peut-être on lui cèle,
Ils formèrent toujours les vœux les plus ardents
Pour lui, pour son épouse et pour ses descendants ;
Mais pour toi que si vite une loi trop sévère
Enlève à ce pays où tu fus un bon Père,
Sache que tous les jours nos cœurs reconnaissants
Iront à tes Autels pour t'offrir leur encens.

Pendant de longues années, en Canada, les chansons du jour de l'an constituèrent de véritables évènements. Les poètes ne s'appelaient pas alors légion, et bien petit était le nombre de ceux qui osaient enfourcher Pégase. Aussi, attendait-on ces chansons avec impatience ; on ne se contentait pas de les lire, on les apprenait par cœur, on les chantait : honneurs, comme on sait, réservés aujourd'hui à bien peu de nos poètes. Celle du jour de l'an 1790 contient quelques vers assez joliment frappés.

. . . .
Pour moi, avec sincérité
Et sans compliments fades,
Je souhaite aux uns la santé
Parce qu'ils sont malades ;

Aux jolies filles des amants,
Aux amants la constance,
Aux affligés mille agréments,
Aux plaideurs la patience.

Je souhaite à l'homme indigent
Des biens en abondance,
Au riche avare le tourment
D'une honnête dépense, &c.

Nous voici à l'époque de la Révolution Française; et, comme on le pense bien, cette révolution fut loin de rencontrer les sympathies des Canadiens. Si quelque chose même put les consoler de l'oppression que faisaient peser sur eux leurs nouveaux maîtres, ce fut bien la pensée d'avoir échappé, par une destinée toute providentielle, aux désastres de ce terrible événement. Aussi, les avertissements "Au peuple Français," les remontrances, les bons conseils sous forme d'odes, de chansons ne firent pas défaut. Les deux chansons qui suivent suffiront pour donner une idée du genre. Elles sont extraites de la Gazette de Québec, l'une en date du 3 Mars 1796, l'autre du 31 Décembre 1797.

AU PEUPLE FRANÇAIS (3 Mars 1796.)

AIR:—*Pauvre Jacques.*

Pauvre peuple, que ton sort est affreux!
Ne ressens-tu pas ta misère?
Tyrannisé, je te vois malheureux
Depuis que tu n'as plus de père.

. . . .
D'hommes pervers éternel instrument
Tu vis au gré de leur caprice ;
Malgré tes maux et malgré tes tourments
Ne vois-tu pas leur artifice ?
Pauvre peuple, &c.

Ouvre les yeux, peuple, détrompe-toi,
Tes représentants sont des traîtres,
Tu n'es plus libre, eux seuls te font la loi,
Ils se sont érigés en maîtres.
Pauvre peuple, &c.

Plus cinq autres couplets.

En voici une autre sur le même sujet, composée par un membre du *club*,* (31 Décembre 1797.)

Air : *Oui je suis soldat, moi.*

Braves miliciens,
L'honneur nous convie ;
Des français républicains
Sauvons notre patrie, (*bis*)
Du directoire impudent
Repoussons l'influence,
Qui cause dans ce moment
Les malheurs de la France.

Cette révolution
Qu'enfanta le vertige,
Malheureuse nation,
Ta fureur la dirige,
Braves miliciens, etc.

De tes cinq rois histrions
Tu sens la tyrannie,
Les préférer aux Bourbons,
Quelle est donc ta manie ?
Braves, etc.

Dans l'espace des 31 premières années de la domination anglaise, de 1760 à 1791, le Canada changea

* Le Club Constitutionnel, association formée en 1791.

de constitutions quatre fois. La derniere qui lui fut octroyée fut une espèce de gouvernement représentatif, connue sous le nom de " Constitution de 1791." Avec elle, on vit éclore le système des élections, et avec les élections les *adresses* des Candidats aux électeurs. C'est dans les numéros de la *Gazette* de 1792 que s'étalent dans toute leur pompe les premiers documents de ce genre. En cela nous n'avons rien innové, et c'est encore aujourd'hui, comme à cette époque, le même ton, le même style, la même chatterie, les mêmes protestations de dévouement, d'amitié et le reste. Ainsi, ces adresses sont dédiées " *Aux libres électeurs de la Haute-ville de Québec !*" et elles débutent par les phrases obligées que l'on voit encore en tête des adresses de nos candidats de 1864 : " *Sollicité par mes amis de vous offrir mes services pour vous représenter*, etc., etc." " Une autre : " *Invité par les sentiments que plusieurs d'entre vous avez exprimés en ma faveur*, etc., etc."

A la date du 8 juin 1797, la Gazette publie une bonne chanson, imitée du *God save the King*, et composée à l'occasion de la naissance du roi George ; cette chanson porte la signature de *Louis Labadie*, maître d'école. C'est, j'ai lieu de croire, le premier de nos littérateurs qui ait eu la hardiesse d'apposer sa signature à la suite de son œuvre, sur les journaux.

Grand Dieu ! pour George Trois,
Le plus chéri des Rois,
Entends nos voix.
Qu'il soit victorieux,
Et que longtemps heureux
Il nous donne la loi,
Vive le Roi !

Sous le joug asservis
Que ses fiers ennemis
Lui soient soumis.
Confonds tous leurs projets,
Tous tes loyaux sujets
Chanteront d'une voix
Vive le Roi!

Daigne du haut des cieux
Sur ce roi glorieux
Jeter les yeux,
Qu'il protége nos lois!
Qu'il maintienne nos droits
Et répétons cent fois
Vive le Roi!

Sept autres couplets.

Au 31 Mai 1798, apparaît une chanson au-dessous du médiocre avec ce titre : " Avis salutaire aux Français pour prévenir leur folle entreprise de vouloir débarquer en Angleterre."

L'année 1799 fut féconde en chansons. Une des plus remarquables fut celle du Petit Gazettier pour le premier jour de l'an.

1ER JANVIER 1799.

Sur l'air :—*Eh! mais oui-da, &c.*

Aujourd'hui sans rancune
L'on va se visiter,
Et suivant la coutume
Maint baiser se donner ;
Eh! mais oui-da,
Comment trouver du mal à ça !

Un ami pour vous plaire
Vous fait mille souhaits
Qui, quoique très sincères,
N'arriveront jamais
Eh! mais oui-da, &c.

. . . .
. . . .

Si pour payer mes peines
Un lecteur généreux
Par de bonnes étrennes
Veut couronner mes vœux,
Eh ! mais oui-da, &c.

Dans le cours de cette année, Bonaparte fut pris à parti, et on publia à son adresse un grand nombre de chansons. En voici une assez singulière à propos de la campagne d'Egypte :

21 Fevrier 1799.

Que Bonaparte peu sage
En Egypte soit allé,
Que sans son hôte il ait compté,
Enfin qu'il aît fait naufrage,
Et qu'est-ce que ça m'fait à moi,
Quand je chante et quand je bois ?

Que ce conquérant d'Italie
A son tour se trouve conquis,
Que comme un sot il soit pris
Puis esclave en Arabie,
Et qu'est-ce que ça m'fait à moi,
Je ris de sa folie,
Et qu'est-ce que ça, &c.

Les Beys n'ont pas le cœur fort tendre,
De l'un d'eux il est serviteur ;
S'il arrive un tel malheur
A l'émule d'Alexandre,
Et qu'est-ce que ça m'fait à moi,
Je n'irai pas m'en pendre.
Et qu'est-ce, &c.

Tout héros n'a pas bonne mine,
Et je crois bien pour celui-là
Que sur la sienne on l'enverra
Sans hésiter à la cuisine,
Et qu'est-ce que ça m'fait à moi
L'emploi qu'on lui destine
Et qu'est-ce, &c.

. . . .
Que ce traitement peu civique
Fasse voir la vanité
De l'absurde liberté
De la moderne république,
Et qu'est-ce qu'ça m'fait à moi
Tout ce tragi-comique,
Et qu'est-ce que ça m'fait à moi
Quand je chante et quand je bois.

Dans le cours de la même année, il y eut à Québec et dans nos campagnes des fêtes et des réjouissances pour célébrer la victoire navale remportée par Nelson sur les Français à l'embouchure du Nil. Avec ces fêtes apparurent coup sur coup pas moins de quatre chansons dans lesquelles le Directoire et Bonaparte sont rudement mal menés. Je me contenterai de citer celle qui fut composée à Trois-Rivières.

AIR : *Je pense comme Grégoire.*

Le fameux Bonaparte
En Egypte est arrivé,
Mais qu'y va-t-il donc faire ?
Triste pays pour un corsaire
Puisqu'il n'offre aucun butin,
Puis à la fin
Ses troupes mourront de faim.

De Bruyeis l'ayant jeté
Sur ce rivage empesté
Se riait de sa misère,
Et pour Malthe le compère
Comptait au plus tôt cingler,
Sans s'égarer,
Surtout se désaltérer,
Disant aussi comme Grégoire :
J'aime mieux boire.

Il fredonnait sur ce ton,
Quand notre amiral Nelson
Vint lui rendre une visite

Dont il se croyait bien quitte
Et dont il se fut passé ;
Bon gré, mal gré,
Nelson l'a donc visité,
Mais tout autrement que Grégoire
Il a fallu boire.

Deux autres couplets.

Toutes les chansons composées à l'adresse de Bonaparte roulent sur le même ton.

Pour se rendre compte de cette haine aveugle qui s'attachait chez nos pères à tout ce que pouvait faire ce "Corse à cheveux plats," qui seul avait pu dompter la fougueuse cavale de Barbier, il faut se reporter à cette époque, et voir sous quel jour Napoléon était représenté. C'était un ogre, un tigre qui battait sa femme, ses officiers, tout ce qui l'entourait : laid, difforme, incestueux, coupable de tous les méfaits, espèce de monstre, tant au moral qu'au physique, que le ciel en sa fureur avait lancé sur la terre, tout exprès pour châtier les humains.

Il ne faut donc pas trop en vouloir à nos pères de ce qu'ils ont célébré par des fêtes publiques la victoire remportée par Nelson ; car, pour eux, les défaites des armées françaises étaient autant de victoires remportées sur la révolution, ou sur ce Bonaparte qu'on leur représentait comme le fléau de l'univers.

Etrennes du garçon de la *Gazette de Montréal.*

1er janvier, 1801.

Sur l'air : *Des Fraises.*

Voici l'aimable saison
Où chacun se tourmente

Pour former à sa façon
Des vœux qui répondent à son
Attente, attente, attente.

Quand avec des compliments
Il faut faire fortune,
J'aimerais, je crois autant,
Vouloir prendre avec les dents
La lune, la lune, la lune.

Vous souhaiter des amis,
Des biens en abondance,
Sont des souhaits bien concis
A faire dans l'année qui
Commence, commence, commence.

D'Esculape et de Cujas
Craignez les arts nuisibles ;
L'un procure le trépas
Et l'autre des embarras
Terribles, terribles, terribles.

Si un lecteur généreux
Par de bonnes étrennes
Voulait couronner mes vœux
J'en formerais de pompeux,
Sans peine, sans peine, sans peine.

Jeu d'esprit, écrit en France, publié dans une gazette de la Virginie, et reproduit par la *Gazette de Québec*, 20 Déc. 1801.

Par les plus noirs complots le trône est.... A B C
Nous voyons le royaume en lambeaux.... D P C
Et sans aucun effort les parlements....... K C
Du rang des livres saints la bible est..... F A C
Et l'illustre clergé presque tout........ D C D
Des mains des possesseurs tous les biens sont O T
La justice à l'intrigue a son bon droit.... C D
Tous les honnêtes gens n'ont plus qu'à se.. G T
Et dans la France enfin le mal seul....... R S T
Souffrant d'un tel désordre on devient.... E B T
Mais, finissons, lecteur, en voilà bien.... A C
Car si l'on me découvre on va m'....... X E Q T

M. Joseph Quesnel, venu de France en Canada, à la fin du siècle dernier, avait un véritable talent de poète. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les divers échantillons de son savoir-faire qu'a reproduits le *Répertoire National.* A la date du 1er janvier 1805, je retrouve une *chanson du jour de l'an*, qui me paraît être de sa plume ; néanmoins, je ne saurais l'affirmer ; cette chanson, comme toutes celles qu'on vient de lire (à l'exception de celle de Louis Labadie) ne portant pas de signature. Il est donc presque impossible, aujourd'hui, de rendre à leurs véritables auteurs ces diverses compositions : il est même assez probable que quelques-unes de ces pièces, publiées à ces époques éloignées, et données comme des productions indigènes, ont vu le jour en France. Quoiqu'il en soit, voici cette chanson.

Air *de la Boulangère.*

Couvrons de fleurs la faulx du tems,
Ce vieillard trop agile
Ne nous dit pas combien d'instants
La Parque encor nous file ;
Mais on attend gaîment sa fin
Avec le Vaudeville
    Et le vin
Avec le Vaudeville.

Pour calmer les tristes ardeurs
Qu'allume en nous la bile,
Et pour adoucir les douleurs
D'une goutte indocile,
Il ne faut d'autre médecin
Qu'un joyeux Vaudeville
    Et du vin
Qu'un joyeux Vaudeville.

Si vous n'offrez à la beauté
Qu'un hommage inutile,
Ou si vous êtes supplanté
Par un rival habile,
Consolez-vous le verre en main
Avec le Vaudeville
Et le vin
Avec le Vaudeville.

L'emploi des huissiers, des sergens
Deviendrait fort stérile,
On n'aurait que de bonnes gens
Aux champs comme à la ville,
Si chacun plus gai, plus humain
Chantait le Vaudeville
Et le vin
Chantait le Vaudeville.

L'année 1806 vit naître *Le Canadien*, premier journal français politique du pays. En 1807 apparut " Le Courrier de Québec," et en 1808, " Le Vrai Canadien."

Avec l'apparition de ces journaux, on vit renaître une recrudescence de l'élan poétique. C'est ainsi que dans le troisième numéro du " Courrier de Québec," se trouve un sonnet qu'on peut offrir comme un modèle du genre.

L'auteur qui, comme tous les correspondants de l'époque, garde soigneusement l'anonyme, commence par féliciter les éditeurs sur leur louable entreprise ; puis, tout en leur annonçant ce qu'ils auront à souffrir du côté de l'envie, il leur envoie, pour les consoler, le petit chef-d'œuvre suivant dont je ne saurais garantir l'origine :

Quand du haut Hélicon je veux franchir la cime,
La Gloire est à ma droite, elle soutient mes pas ;
Elle échauffe mon âme, et d'une voix sublime :
" Marche avec moi, dit-elle, et tu triompheras."

Mais dans ce dur sentier tandis qu'elle m'anime,
A ma gauche l'Envie, à l'œil louche, au cœur bas,
Versant sur moi le fiel dont elle s'envemine ;
" Et moi, dit-elle aussi, je ne te quitte pas."

Que ferai-je ? je puis, retournant en arrière,
Fournir, loin de l'Envie, une obscure carrière,
Mais la Gloire aussitôt va s'envoler au loin.

Marchons entre elles deux, sans que rien nous arrête :
D'un immortel laurier l'une ornera ma tête
Et l'autre, en frémissant, en sera le témoin.

Gazettier de la Gazette de Montréal.

1er Janvier 1807.

D'où vient qu'au premier jour de l'an,
Disait Julie à sa maman,
Par une extrême politesse
Tout le monde accourt et professe
Qu'il n'a d'autre objet de ses vœux
Que de nous voir vivre heureux ?
C'est, lui répond sa sage mère,
Que les souhaits ne coûtent guère ;
Chacun s'épuise à souhaiter
Afin d'avoir moins à donner.
Ami lecteur, fais le contraire,
Car ce défaut est trop vulgaire ;
Souhaite moins pour donner davantage ;
Mais pardonne mon grossier badinage,
Car si je ne sais plaisanter,
Je puis, avec grâce, accepter
Petits cadeaux, présents, étrennes,
Ami lecteur, voilà les tiennes.

Quelques-uns des journaux anglais de ce temps se montrèrent très-hostiles aux Canadiens-Français, entre autres le *Mercury*, (le *Mercure*, comme on l'appelait alors,) rédigé par un apothicaire du nom de Racy. Il fallait une vengeance, elle ne se fit pas at-

tendre et parut sur le Canadien sous forme de chanson. L'apothicaire Racy dut s'en mordre les pouces.

Air :—*Robin ture lure lure.*

L'apothicaire Racy
Fait une triste figure
De ne pouvoir plus ici
  Ture lure
Nous vendre de son Mercure
Robin ture lure lure.

Cette drogue bonne à rien
Ne peut que nous faire injure ;
Bon et sage Canadien
  Ture lure
N'a point besoin de Mercure
Robin ture lure lure.

De fermer ses magasins
Il ferait bien je l'assure,
Et d'aller chez nos voisins
  Ture lure
S'ils ont besoin de Mercure
Robin ture lure lure.

La haine du nom français était portée si loin que cette année-là même (1807) on essaya de mettre à exécution un système d'éducation dont le but n'était rien moins que l'anglification en masse de tous les Canadiens-Français. Cette fois encore, le sentiment populaire trouva sa vengeance dans une chanson.

Sur l'Air :—*Yankee Doodle.*

Plus de français,
Parlez anglais
Puisqu'on l'exige ;
C'est un abus
Qu'Anglicanus
Veut qu'on corrige.

Car qui ne le parlera
Tant pis pour lui ce sera,
Et pour qui ne le pourra
Tant pis encore, vous dis-je.

Au Canadien
Ne sert de rien
De s'en défendre.
Que ces conquis
Chez les Yankis
Aillent l'apprendre.
Celui qui ne l'apprendra
Mauvais citoyen sera
Et pour tel on le pendra,
Si l'on a droit de pendre.

En vrais Anglais
Instruisez-les,
Peuple fidèle ;
Dans vos leçons
Nous vous proposons
Pour modèle,
Et qui se révoltera
Aaron Bure le punira,
Car jamais cet homme-là
Ne fit grâce aux rebelles.

Obéissons,
Amis, marchons
En Amérique ;
Chez ces lurons
Nous apprendrons
La politique ;
Et puis quand on la saura
Yankee Doodle on chantera
Après quoi l'on s'écriera :
Vive la République !

La milice, les élections, la politique, tels étaient les graves sujets qui occupaient alors notre petit peuple, et n'ont cessé de l'occuper depuis. Aussi, les chansons que publient les premiers journaux fran-

çais roulent-elles presque invariablement sur ces trois choses.

C'est ainsi que tout à coup, en 1807,un ordre général ordonne la réorganisation immédiate de la milice. Cet ordre enjoignait qu'on prélevât aussitôt un cinquième de tous les miliciens, lesquels devaient se tenir prêts à entrer en campagne au premier mot de commandement.

C'était une bonne aubaine pour les Canadiens-Français. Il y avait longtemps qu'ils attendaient une occasion favorable pour se laver glorieusement de ces fausses imputations de déloyauté, au moyen desquelles leurs ennemis avaient juré de les perdre. Bien que 1775 ne fût pas encore très-éloigné, néanmoins on était parvenu à accréditer le bruit que les Canadiens-Français n'attendaient qu'une occasion favorable pour faire cause commune avec la république voisine, et que pour cela, il ne fallait que l'apparition du drapeau américain.

L'élan des Canadiens-Français pour s'enrôler sous les drapeaux de la milice fut vraiment extraordinaire ; mais laissons parler le *Canadien :*

" La revue des Miliciens de la Division de Beauport, dit ce journal, surpasse tout ce qu'on peut exprimer en loyauté et zèle pour le service de Sa Majesté."

" Entre autres traits à jamais mémorables au nom canadien, dans une famille composée du père et de son fils unique, tous deux se sont mis volontairement

et gaiement dans les rangs. Le Colonel *de Salaberry* n'a pas pu accepter le père, parce qu'il était au-delà de l'âge prescrit ; mais le fils a insisté pour que son nom restât, et il fut à l'instant mis à la tête, comme premier volontaire."

" Un autre milicien, père d'une nombreuse famille s'est écrié : Voici mon extrait de baptême, j'ai soixante-cinq ans, je demande à être mis dans les rangs, pour servir " *comme une autre fois !* "

" Un père de famille s'est avancé, et a dit : Au cas que mon fils ne soit pas commandé, parce qu'il est un peu infirme, je demande la permission de rester dans les rangs (où il s'était déjà placé de lui-même.)"

" Parmi les commandés se trouvait le nom d'un étranger enrôlé depuis peu, qu'on croit avoir été flétri par quelque bassesse. Alors, tous les Miliciens ont prié le Lieut.-Colonel Duchesnay de représenter au Colonel qu'il leur en coûterait trop de servir avec un homme de cette description, et qu'ils le priaient tous de faire ôter son nom : cela fut accordé à l'instant, au milieu des acclamations éclatantes répétées ; l'honneur canadien y gagna, le service n'y perdit rien, car un nouveau volontaire venait de s'offrir."

Le *Canadien* fait des rapports semblables de presque chaque paroisse. On donnait le nom d'*élus* à ceux qui avaient le bonheur d'être enrolés, et l'on criait : Hurrah *des* Elus !

Il ne faut donc pas s'étonner si cette ardeur militaire eut pour effet de faire éclore un grand nombre de chan-

sons. Voici entre autres quelques couplets par un milicien de Berthier :

On dit que l'Américain
Menace la Province,
Et qu'il veut d'un coup de main
Déposséder un Prince,
Mais, je suis soldat, moi,
Fidèle à ma patrie,
Et pour elle et pour mon Roi
Je donnerai ma vie

. . . .
. . . .
Pour prévenir les desseins
D'un peuple téméraire
Sa loi va mettre en mes mains
La foudre, le tonnerre,
Oui, je suis soldat, moi, etc.

Dignes du nom glorieux
De Canadiens fidèles
Prenons tous de nos ayeux
L'exemple et le modèle,
Oui je suis, etc.

Le capitaine Dupré, du "premier bataillon de Milice Canadienne," était, parait-il, le favori des miliciens. Deux chansons du *Canadien* semblent en faire foi.

Bataillon du noble Dupré,
Pour ton roi tu brûles de zèle,
Car à peine la loi t'appelle
Tu te hâtes de te montrer.
De tes ayeux tu suis la trace
Et digne de remplir la place,
A l'épreuve on peut publier
Tout Canadien est un guerrier.

Autre

Dupré, vive ton bataillon !
D'honneur on y sent l'aiguillon,

Bravement on y reçoit l'ordre.
A ta loyauté qui peut mordre
Oui je gage, gage, gage, gage
Qu'il combattra en vrai Lion,
Dupré, je gage ton bataillon.

. . . .
. . . .
Yanke's, si vous bronchez là-bas,
Ils iront rencontrer vos pas ;
Pas Canadien, c'est pas de grue,
Pas de Yanke's, pas de tortue,
Son courage, rage, rage, rage, rage
Yanke's si vous bronchez là-bas,
Leur courage vous réduira.

Ces deux chansons, paraît-il, sont dues à la muse de M. Baillargé, peintre et architecte.

Durant la même année 1807, il y eut des élections très-chaudes ; or des élections chaudes réclamaient une chanson : M. François Romain s'en chargea.

Dans ce temps d'élections
Il faut entrer en danse,
* L. . .gx,. . .C. . .b. . .n, et L. . .b. . .nd,
En vous seul je mets ma con
Fiance, fiance, fiance.

Amenez vos électeurs,
Vantez leur mes *principes*,
Avancez, grands protecteurs,
Que vos discours séducteurs
Les pipent, les pipent, les pipent.

. . . .
. . . .
Mais, que vois-je en cet instant,
Tout m'est défavorable,
Je suis malgré vos élans,
Entraîné par le courant,
Au diable, au diable, au diable.

* Lagueux, Corbin, Leblond.

CHANSON DU JOUR DE L'AN 1808, (DU CANADIEN.)

AIR : *La bouteille et la marmite.*

Si souvent on me critique,
D'être un peu trop négligent,
C'est que j'ai mainte colique,
Et ce n'est point surprenant;
Pour échauffer ma poitrine
Il faut du soni, sonnant,
J'en manque pour ma cuisine,
Je suis faible et languissant.

Ce son merveilleux enchante
Et s'entend avec plaisir,
De tout le monde il contente
Et soulage le désir;
Qui peut avoir dans sa poche
Du soni, soni, sonnant.
Est un homme sans reproche,
Grand esprit et très-savant.

Faut-il gagner un royaume
Ses ministres et ses grands,
Ce n'est point au jeu de paume
Qu'on se fait des partisans,
Mais au jeu plus agréable
Du soni, soni, sonnant
Qui rend l'homme doux, traitable
Par son rou, rouli, roulant.

On me dit que cette chanson est probablement du juge De Bonne, auteur d'un grand nombre des chansons de cette époque.

Sur le *Courrier de Québec* de cette même année, (1808) on trouve une chanson de lurons assez drolatique. Je ne saurais dire si son origine est française ou canadienne.

AIR : *La Marseillaise.*

Allons, amis, la nappe est mise
Voici l'instant de la gaîté,

S'attrister est une sottise,
On a tout avec la santé, (bis)

De ce jambon voyez la mine,
Il est, sur ma foi, savoureux,
L'amour a longtemps par ses feux
Desséché ma pauvre poitrine.

A boire mes amis,
Buvez à votre tour,
Versez (bis) et que Bacchus
Remplace enfin l'amour.

Refrain : Trinquons (bis) et que Bacchus
Remplace enfin l'amour.

J'ai cru devoir terminer ici cette courte étude sur nos chansons historiques. Les plus importantes de celles qui ont paru depuis 1809 jusqu'à une époque assez rapprochée (1848) sont reproduites dans le *Répertoire National* avec bien d'autres échantillons de notre littérature canadienne, en prose et en vers.

Aucune étude n'avait encore été faite sur l'état de notre littérature aux 17e et 18e siècles ; car, à part cinq morceaux en prose et en vers de la fin du siècle dernier, reproduits par le *Répertoire*, on peut dire que la compilation de M. Huston ne commence qu'avec le 19e siècle. Cette esquisse n'a pas la prétention de remplir cette lacune ; son seul objet est de donner une légère idée de l'état des lettres françaises en Amérique durant les deux premiers siècles de l'existence du peuple canadien.

Ce serait assurément s'exposer à de graves mécomptes que de chercher parmi ces productions des chefs-d'œuvre ou des modèles ; ce n'est pas un petit peuple de quelques milliers d'habitants, dont les seules occupations étaient de défricher la terre et de

guerroyer, qui pouvait avoir de semblables prétentions. Mais, tels qu'ils sont, ces faibles essais n'en ont pas moins une certaine importance. Il n'est pas sans intérêt de voir comment la langue française s'est conservée sur ce sol d'Amérique, quelles racines profondes elle y a poussées, comment elle y a fructifié.

Lors même que l'étude de ces vieilles compositions n'aurait d'autre résultat que de nous permettre de constater les progrès que nous avons pu faire, il me semble que ce serait déjà un grand point de gagné. Mais il y a plus que cela : la plupart de ces poésies rappellent quelques traits importants de notre héroïque histoire ; or tout ce qui touche à notre histoire doit être sacré pour nous. Lorsque le Canada comptera vingt millions de Français, (ce qui arrivera un jour), ces vielles poésies, n'en doutons pas, seront regardées comme de précieuses reliques.

Un mot sur la première partie de cette étude, " Les chansons populaires du Canada," qui a été publiée sur le *Foyer Canadien* de 1863. J'étais loin de m'attendre que ce faible essai me vaudrait l'honneur de deux lettres beaucoup trop flatteuses de la part d'un des écrivains de France les plus distingués, M. Champfleury. Ces témoignages d'approbation m'ont fait regretter vivement de n'avoir pas donné à mon travail plus de développement et surtout une plus grande perfection. Mais, en l'écrivant, je sentais qu'une pareille tâche ne pouvait être remplie dignement que par un musicien ; car, comme le dit si bien M. Champfleury, " musique et paroles sont insépa-

rables ; ce sont deux amies qui se parent mutuellement, ne sont pas jalouses, et semblent tristes séparées l'une de l'autre."

J'ai donc été des plus heureux en apprenant que M. Ernest Gagnon voulait bien se charger du soin de publier ces chansons, avec paroles et musique, et de donner à cette œuvre toute la perfection dont elle est susceptible. Grâce à lui, les chansons populaires du Canada, et par là même, les vieilles chansons populaires de la France, seront désormais à l'abri des assauts du temps, et des assauts des musiciens, encore plus redoutables peut être.

M. Gagnon ne manquera pas, assurément, d'attirer l'attention de ses lecteurs sur toutes les singularités qu'offrent ces mélodies, si originales au point de vue de l'art musical ; mais si quelqu'un pouvait encore douter du riche fond de poésie que recèlent parfois les strophes de ces naïves compositions, voici un fait qui ne manquera pas, je l'espère, de porter la conviction même chez les plus incrédules.

Dans la *Revue Contemporaine* de 1863, (31 octobre,) on peut lire une savante critique par M. Adrien Donnodevie, des œuvres en langue provençale du célèbre poète Mistral. M. Donnodevie nous donne la traduction française d'un des chants du jeune poète, pour lequel le savant critique ne saurait trouver trop d'éloges. Laissons le parler lui-même.

.... " Le troisième chant nous fait assister à une assemblée joyeuse et babillarde de jeunes filles réunies au mas de Micocoules, et occupées à dé-

pouiller des cocons ; elles parlent de leurs amours, de leurs projets ; elles font des châteaux .... en Provence, rappellent les beaux souvenirs du pays. Taven, la sorcière, raconte la curieuse légende du pâtre de Lubéron ; plus espiègle que les autres, Norade découvre à demi le secret de Mireille ; celle-ci rougit, mais s'en défend, et dit que plutôt que d'avoir un mari, elle aimerait mieux se faire nonne dans un couvent : " oh ! oh ! s'écrient les jeunes filles, c'est comme Magali, Magali qui échappa à l'amour par mille subterfuges, qui se faisait pampre, oiseau qui vole, rayon qui brille, et qui pourtant, tomba amoureuse à son tour." Et sur les instances de ses compagnes, Nore, la belle chanteuse, se met à dire la ravissante aubade de Magali. Cette chanson est-elle l'œuvre propre du poète, ou en a-t-il trouvé l'idée et quelques fragments dans la mémoire populaire, et l'a-t-il très-habilement arrangée ? c'est ce que nous ne pouvons décider "......

Or, c'est ce qu'il est très-facile de décider : il suffit pour cela, de mettre en regard quelques strophes de la chanson provençale avec quelques couplets d'une de nos chansons populaires canadiennes.

Chanson Provençale.

" O Magali ! ma tant aimée—Mets la tête à ta fenêtre---Ecoute un peu cette aubade de tambourins et de violons—Le ciel est là-haut plein d'étoiles---Le vent est tombé---Mais les étoiles pâliront en te voyant.

---Pas plus que du murmure des branches---De ton

aubade je me soucie---Mais je m'en vais dans la mer blonde---Me faire anguille du rocher.

---O Magali! si tu te fais---Le poisson de l'onde---Moi, le pêcheur je me ferai---Je te pêcherai.

—Oh! mais si tu te fais pêcheur—Quand tu jetteras tes filets---Je me ferai l'oiseau qui vole---Je m'envolerai dans les landes.

O Magali, si tu te fais---L'oiseau de l'air---Je me ferai, moi, le chasseur---Je te chasserai, etc., etc.

CHANSON CANADIENNE.

J'ai fait une maîtresse n'y a pas longtemps :
Dimanche, j'irai la voir, dimanche j'irai ;
Je ferai la demande à ma bien-aimée.

Car si tu viens dimanche, je n'y serai pas,
Je me mettrai biche dans un beau champ
De moi tu n'auras pas de contentement.

Si tu te mets biche dans un beau champ
Je me mettrai chasseur ; j'irai chasser,
Je chasserai la biche, ma bien-aimée.

Si tu te mets chasseur pour me chasser,
Je me mettrai carpe dans un étang ;
De moi tu n'auras pas de contentement.

Si tu te mets carpe dans un étang,
Je me mettrai pêcheur pour te pêcher ;
Je pêcherai la carpe, ma bien-aimée, etc., etc.

Et c'est ainsi qu'une de nos chansons populaires canadiennes, que nous avons entendu chanter mille fois, et avec indifférence peut-être, acquiert une valeur toute nouvelle lorsqu'elle nous revient ornée de quelques parures sur les pages d'une grande revue Européenne.

F. A. H. LaRue.

JOURNAL

DE

DEUX VOYAGES APOSTOLIQUES DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT ET LES PROVINCES D'EN BAS, EN 1811 ET 1812, PAR

Mgr. JOSEPH OCTAVE PLESSIS,

ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

AVANT-PROPOS DES EDITEURS.

Nous avons le plaisir d'offrir aux lecteurs du *Foyer* un récit composé, il y a plus de cinquante ans, par une de nos illustrations canadiennes, et resté inédit jusqu'à ce jour. Ces impressions de voyage, écrites par un savant évêque, pour sa propre utilité et celle de ses successeurs, auraient dû, il nous semble, dans l'intérêt de la science et des connaissances, être publiées depuis longtemps, car elles contiennent des faits et des observations qu'on chercherait vainement ailleurs. A ceux qui ont déjà lu le *Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie*, de l'abbé Ferland, le Journal de la mission de 1811 apprendra, il est vrai, peu de chose ; mais celui de la mission de 1812, qui est de fait le plus important et qui occupe les trois-

quarts du récit, présente, en quelque sorte, tout l'attrait de la nouveauté. On y trouvera sur l'histoire et la situation des provinces maritimes, sur la population et les mœurs des habitants, sur leur état politique, civil et religieux, les renseignements les plus précieux. C'est une page à ajouter à l'histoire de la malheureuse Acadie. C'est surtout un des fragments les plus intéressants de l'histoire de la religion dans cette partie trop peu connue de l'Amérique Septentrionale.

Cette publication emprunte aussi aux circonstances politiques des provinces britanniques un intérêt tout particulier.

Nous ne croyons pas nous tromper d'ailleurs en disant que tout ce qui sort de la plume d'un homme aussi éclairé, aussi judicieux, aussi justement admiré que l'était l'évêque Plessis, sera reçu avec joie par la grande majorité des lecteurs du *Foyer Canadien.*

Nous sommes sûrs que le littérateur trouvera dans ce style rapide, dans cette simplicité d'expression, cette netteté d'idée, et surtout dans cette peinture de mœurs et de contrées nouvelles, de quoi s'édifier, s'instruire et s'amuser. Ceux qui travaillent à la création d'une littérature nationale auraient grandement tort, suivant nous, de négliger ces œuvres si remarquables par la couleur locale et la vérité des tableaux. D'ailleurs le simple récit des misères et des travaux de ces vaillants apôtres de l'Evangile n'a-t-il pas, pour les esprits raisonnables, plus de véritable attrait que la

lecture d'aventures et d'exploits fabuleux qui le plus souvent révoltent le sens commun et l'imagination ?

L'intention de notre regretté président, feu l'abbé Ferland, avait d'abord été de publier ce *Journal* à la suite de la Vie de l'évêque Plessis ; les circonstances l'obligèrent d'ajourner ce projet ; nous croyons donc exécuter ses dernières volontés en saisissant la première occasion qui nous est offerte de livrer ce manuscrit à l'impression.

Il va sans dire que nous avons suivi fidèlement le texte du document, la seule liberté prise par nous ayant été de diviser le récit par chapitres, en indiquant brièvement les principales matières de chacun d'eux.

Les noms de lieux ne sont pas toujours écrits de la même manière dans le corps du récit, et on les trouvera quelquefois orthographiés autrement qu'ils le sont aujourd'hui : ainsi, l'illustre voyageur appelle le plus souvent *Gédaïque* ce qu'on nomme maintenant *Shediac* ou *Chediac* qu'on prononçait probablement *Chedaïk* de son temps ; la mission de *Mâgré*, dont il est parlé à plusieurs reprises, est évidemment celle de la rivière *Marguerie* ou *Margaree*, sur les côtes du Cap-Breton ; *Didiche*, *Naboujagan*, *Chimigoui*, *Taboujamtèque*, *Nigouek*, sont appelés par Bayfield *Tetish*, *Bouchagan*, *Shemogué*, *Tabisintac*, *Nigowac*. Nous sommes loin de prétendre que Bayfield soit une autorité en cette matière, surtout lorsqu'on le voit appeler l'anse à Gris-Fond ou Griffon, *Griffin's Cove*, la Table à Rolland, *Table Roulante*, Pabos, *Pabou*, etc.

Nous croyons l'orthographe adoptée par notre auteur généralement préférable à celle de la plupart des géographes anglais. Par une singulière inadvertance cependant, il appelle *Baie des Winds* une baie que la plupart des géographes, même anglais, appellent avec plus d'exactitude la *Baie des Vents*. Peut-être a-t-il voulu par là se moquer de ceux qui, comme Jeffery et autres, traduisent presque tous les noms propres, appelant, par exemple, l'Ile Percé, *Pierced Island*, la Baie des Chaleurs, *Bay of Heats*, le Grand Etang, *Great Pond*, etc. On sait d'ailleurs que l'orthographe des noms de lieux a fait de tout temps le désespoir des géographes, et celui qui entreprendrait de restituer aux divers endroits de notre pays leurs véritables dénominations, rendrait à la science un service signalé. Espérons que quelque savant courageux se chargera un jour de cette tâche ardue mais éminemment utile.

JOURNAL DE LA MISSION DE 1811.

I

De Québec à Percé.

Juin 4.—Mardi de la Pentecôte, départ de Québec, à 9 heures du matin. Le vent de nord-est ne permet d'aller qu'en louvoyant. A 11½ heures, on mouille au trou Saint-Patrice. Le nom de la goëlette est l'*Angélique* du port de 32 tonneaux, capitaine Aimé Dugast, équipage, Hyacinthe Marchand, Jos. Nanain ; passagers, l'évêque de Québec, M. L. J. Desjardins, prêtre, R. Gaulin, diacre, Louis Lemieux, domestique.

Pendant que le vent contraire continue de souffler et que les hommes de la goëlette font du bois et de l'eau, nous nous rendons chez M. de Borniol, curé de Saint-Laurent ; on y dîne, on y chante les vêpres, on y prêche, on donne le salut du S.-Sacrement, on y couche.

5.—Mercredi, la goëlette vient nous prendre à Saint-Laurent ; le vent est sud-ouest, mais ne se soutient

pas. Nous embarquons à 6 heures. La goëlette touche, en passant, sur la batture de l'isle Madame, mais n'échoue pas. Dans le cours de la journée, Joseph Nanain ayant voulu se servir de la longue-vue par nous empruntée de M. de Borniol, laisse tomber à l'eau le grand verre et le cercle de cuivre qui le saisissait ; par quoi ce meuble nous devient inutile.

L'après-midi, le vent redevenu nord-est ne nous permet de nous rendre, en louvoyant, que jusqu'à la pointe aux Pins, au haut de l'isle aux Grues. La pluie se joint au vent, nous mouillons là et n'en partons que le lendemain, jeudi, après-midi, par un bon vent qui nous conduit à Sainte-Anne de la Grande-Anse. Nous y mouillons à deux lieues au large, dans la Traverse.*

7.—Vendredi, bon vent, quoiqu'un peu faible, beau temps, l'ancre est levée à cinq heures du matin. Le soleil couchant nous laisse à la hauteur de l'isle du Bic ; le claire de lune invite le capitaine à continuer sa route.

A cinq heures du matin suivant, nous nous trouvons au bas de la pointe aux Pères.†

Toute cette journée de samedi est remarquable par un grand calme. La journée entière du samedi est consumée sans pouvoir atteindre Matane.

Beaucoup de vaisseaux avaient été rencontrés les

---

* On appelle " Traverse " une route qu'il faut faire vers le nord pour éviter les battures de Saint-Roch et de la Rivière Ouelle.

† La Pointe aux Pères est à 3 lieues au-dessous de Rimouski.

deux jours précédents, se rendant à Québec ; aujourd'hui il n'en paraît que deux ou trois, à une longue distance vers le nord.

Depuis l'isle aux Oies la goëlette se tient d'ordinaire à deux ou trois lieues de la côte du sud.

Jusqu'ici nous ne rencontrons ni baleineaux, ni marsouins, ni loups-marins, mais seulement quelques mauves.

9.—Dimanche de la Trinité, on aperçoit dès le matin quinze ou seize vaisseaux de la flotte montant à Québec.

Aux exercices ordinaires des jours précédents consistant dans la récitation commune de l'itinéraire, du bréviaire, de la prière du soir, et dans la lecture d'un chapitre du Nouveau Testament, nous ajoutons les prières pour le Pape ; on occupe l'équipage par deux lectures spirituelles dans cette journée, par quelques mots sur le mystère du jour, la récitation du chapelet à haute voix et le chant de quelques cantiques.

Le vent très-faible nous conduit dans la journée à la vue de Matane. Là sont établies quelques familles qu'il serait bon de visiter; mais on ne pourrait leur rendre ce service, qu'autant qu'il serait possible de voyager en barge ou en chaloupe. Matane est à 18 lieues à l'est de Rimouski.

La pointe d'Emond ou des Monts sur la rive nord du fleuve, se trouve en droite ligne, nord et sud, avec Matane, dont elle est éloignée de quinze lieues suivant l'estimation des navigateurs.

Le soir on amène toutes les voiles, nous restons à la drosse dans une agitation très-grande. M. Gaulin est atteint du mal de mer.

10.—Lundi dès le petit matin, le vent se met à l'est ; il ne pourrait être plus opposé à notre route ; il fraîchit dans le cours de la matinée. La mer est très-grosse, la goëlette agitée de manière à ne pouvoir tenir que très-difficilement sur le pont. Le capitaine louvoie et entre autres bords, en court un de six lieues vers le nord. Nous passons le Cap Chatte. Tout le monde est malade ou craint de l'être ; on s'abstient de manger de crainte de provoquer le vomissement ; point de possibilité de prier en commun, chacun se tient au lit de peur de vomir, s'il reste assis dans la chambre, ou de tomber à l'eau, s'il se hasarde sur le pont.

A midi la mer s'aplanit ; la pluie cesse de tomber, le vent diminue, nous nous rapprochons de la côte du sud. Il n'est plus possible d'apercevoir celle du nord, même par le plus beau temps, à raison de la trop grande distance.

Nous passons la rivière à Marthe, la rivière à Claude, et nous approchons de terre à la rivière à Pierre ; on met à la cape, on jette la ligne à la morue, à la faveur du calme rétabli, mais sans en prendre. Des sauvages passent en barge, c'est la famille d'Ignace qui vient de Gaspé et va s'établir à Matane. Elle emplit la barge, étant composée de 9 personnes et de quatre chiens, à quoi il faut ajouter tout l'ameublement, la garde-robe et les provisions du pauvre voyageur. Il approche de la goëlette, nous vend trois

morues fraîches, et quelques morceaux de flétan. Ce poisson fut le plat essentiel de notre dîner qui n'eut lieu que le soir après sept heures, la tempête du matin ayant brouillé tous les appétits.

11.—Mardi, beau temps : vent d'ouest trop faible et s'affaiblissant encore. Nous passons cependant le mont Louis, la Madeleine, la grande et la petite Vallée.

Les sept isles au nord du fleuve sont directement en ligne nord et sud avec le mont Louis dont on estime qu'elles sont éloignées de 25 lieues. Voilà un fleuve bien élargi depuis Québec où il a à peine 21 arpents.

12.—Mercredi, grand calme, journée ennuyeuse, divertie seulement par la capture de trois morues. Nous drossons par les travers du Grand Etang, maladroitement pris pour la rivière au Renard.

L'Isle d'Anticosti est à la hauteur du Grand Etang qui fait le sud et le nord avec la pointe de l'ouest de la dite isle.

Fameuse par beaucoup de naufrages, elle ne les provoque néanmoins pas par les courants qui y portent, comme on le croit communément. Nul vaisseau qui ne puisse s'en préserver, s'il s'en tient à quelques lieues, comme il est toujours aisé de le faire, puisqu'elle est à 18 lieues de la côte est du fleuve. Mais elle est très-basse, et voilà pourquoi plusieurs vaisseaux sont rendus sur ces gallets avant de soupçonner qu'ils en approchent. Les brumes produisent souvent ces illusions. Nous ne l'aperçûmes pas, quoique

ce jour-là et le suivant, nous fussions à environ dix lieues de la côte dont elle est éloignée de dix-huit.

13.—Jeudi, fête du S.-Sacrement, nous continuons de drosser dans le grand calme, tandis que les autres ministres de la religion célèbrent avec les fidèles le grand mystère auquel ce jour est consacré. Privé de cette consolation, peut-être indigne d'y participer, nous y suppléons par les exercices ordinaires, auxquels on ajoute en faveur de l'équipage la récitation des prières de la sainte messe, la lecture d'un sermon, le chant de quelques cantiques.

Un brig allant de Terreneuve à Québec passe auprès de nous, tout le monde dansant à bord comme nous faisions nous-mêmes et par l'effet du même roulis fort incommode dans ces parages. Il nous remet une lettre de l'évêque de Chytre, que notre capitaine, assisté de Joseph, va en chaloupe recevoir à bord. Il était environ midi. Le vaisseau drossant toujours s'éloigne bien vite de nous.

Vers le soir, le vent s'étant élevé du nord, nous rapproche de terre d'environ 8 lieues par une seule bordée ; quant il fallut prendre la bordée suivante, le vent n'y était plus.

Notre capitaine est un aimable garçon, honnête, gai, religieux, complaisant, capable de sacrifier quelque chose pour obliger ses passagers. Il montre cependant quelque répugnance à faire le voyage des isles de la Madeleine ; il n'en était pas convenu, et il y avait pour lui peu d'apparence de s'y défaire avantageusement de sa cargaison. M. Desjardins le presse

et entrevoit qu'il ne sera pas impossible de l'y déterminer.

14.—Vendredi, le calme continue. Les voiles ne restent tendues, comme les deux jours précédents, que pour soutenir la goëlette et diminuer le roulis.

Heureusement les provisions ne manquent pas à bord; M. Desjardins y a pourvu abondamment; la gaieté manque encore moins; le motif du voyage sert à en adoucir les ennuis. Du reste c'est une vie trop monotone pour n'être pas un peu ennuyante; le mouvement endort; dans la chambre la tête tourne, sur le pont, on craint de tomber à l'eau ou d'embarrasser la manœuvre, on ne sait quelle place choisir pour étudier: la nécessité d'être toujours assis produit l'échauffement, il faut donc se coucher et dormir, et c'est le parti que prennent généralement à bord de cette goëlette et les passagers et les matelots tour à tour.

Quelques baleines se jouant dans les flots, à une assez grande distance de nous, font une petite diversion à la monotonie du calme de ces trois jours.

15.—Samedi de grand matin, le vent se déclare nord-ouest; c'est celui que nous désirions pour perdre enfin de vue le Grand Etang. Il fraîchit au petit jour et s'accroît après le soleil levé. Nous côtoyons d'assez près la rive de l'est. Cette proximité donne lieu d'observer avec admiration les différentes beautés que la nature nous présente successivement et rapidement, la grande et la petite rivière au Renard, l'anse au Gris-Fond, le cap des Rosiers qui est proprement le point qui sépare le fleuve d'avec le golfe, et sur l'ex-

trémité duquel M. Desjardins reconnait la croix qu'il a plantée étant missionnaire de la baie des Chaleurs, et l'habitation de M. Connors, son vénérable paroissien.

Le cap des Rosiers paraîtrait avec plus d'avantage s'ils n'était avoisiné par le Fourillon qui n'en est séparé que par une moyenne anse.

Le Fourillon est un cap dont le contour ne pourrait être mesuré que par une ligne d'environ 60 arpents. Il est coupé comme serait la muraille d'une forteresse à plus de 200 pieds de sa moyenne hauteur et orne magnifiquement la baie de Gaspé qu'il borne d'un côté, et qui est bornée de l'autre par la pointe Saint-Pierre.

La baie de Gaspé a 8 lieues de profondeur suivant les uns, 12 suivant les autres, 9 dans la réalité ; nous n'y entrâmes point, mais de l'ouverture qui est très-large, nous en pûmes apercevoir tout le contour. Là se trouve l'habitation de M. Marsy, celle de M. Aug. Lehoullier, et de plusieurs autres qui entretiennent des pêcheurs et font le commerce de la morue. Il y a aussi dans le fond une ville désignée sous le nom de "Douglastown," d'abord occupée par des familles loyalistes Américaines qui s'en sont retirées graduellement et n'ont pas été remplacées.

Le vent très-officieux passe du nord-ouest au nord, puis au nord-est, comme pour suivre la déviation de la côte qui va aussi tournant de l'est au sud-est et de là au sud-ouest.

La pointe Saint-Pierre est une côte riante, formée

d'un côté par la baie de Gaspé, de l'autre par une baie moins considérable nommée Malbaie ou baie des Morues. Cette pointe est habitée par une dizaine de familles canadiennes ou irlandaises. Il y a une chapelle qui sera visitée lors de la mission de Percé, c'est-à-dire après les églises de la baie des Chaleurs, comme celles-ci le seront, *Deo volente*, après les isles de la Madeleine pour le voyage desquelles le capitaine se décide enfin, sur l'offre de quatre piastres par jour jusqu'à notre retour à Carleton, et à condition de ne se mettre en route qu'après avoir fait de l'eau douce dont nous allions manquer; pour cela il fallait arriver à Percé qui est à 3 lieues au-dessous et au sud-ouest de la pointe Saint-Pierre. Nous y arrivâmes le même jour avant-midi, c'est-à-dire, après onze jours révolus depuis notre départ de Québec.

II

Percé—Les Iles de la Madeleine—Mœurs des Habitants—Chasse au Loup-marin—Pêche de la Morue, etc.

Percé est une des positions les plus pittoresques que l'on puisse imaginer. C'est un amphithéâtre divisé en deux villages, l'un occupé principalement par des Irlandais, l'autre par des Canadiens, séparés l'un de l'autre par le Mont-Joli qui s'avance hardiment

vers la mer, le tout dominé par le mont Sainte-Anne dont le sommet porte le nom de "Table à Rolland," apparemment parce que quelqu'un de ce nom y aura mangé par choix ou par nécessité.

Au devant de Percé et à une lieue de là se trouve l'isle de Bonaventure, nommée *Loaf* par les Anglais, parce qu'elle est ronde comme un pain, qui n'est habitée que du côté qui fait face à Percé, les autres bords étant trop escarpés. Tous ces habitants ainsi que ceux de Percé sont professionnellement pêcheurs, qui pour d'autres, qui pour eux-mêmes ; car c'est ici proprement le royaume des morues. De quelque côté et à quelque heure du jour que vous jettiez les yeux, depuis le printemps jusqu'à l'automne, vous apercevez une infinité de barges, et dans chacune deux hommes pêchant de la morue ; c'est le gagne-pain non-seulement des habitants de l'endroit, mais encore d'un grand nombre qui s'y rendent du district de Québec.

La chose la plus curieuse que présente Percé est un rocher, duquel l'endroit a emprunté son nom : il est totalement séparé de la terre-ferme, a la forme d'un parallèlipipède, large de deux arpents, long de dix ou douze, tout hors de l'eau à marée basse, percé en deux endroits par deux arches hautes de 40 à 45 pieds, sous lesquelles les chaloupes passent à marée haute, et que l'on peut visiter à gué lorsque la mer est retirée. La hauteur de cette énorme roche est un problême que personne n'a encore pu résoudre.* Des

---

* Ce problême a été résolu depuis. On donne à cette roche une hauteur de 288 pieds.

chasseurs ont plusieurs fois déchargé au pied leurs fusils de différents calibres sans avoir jamais pu en atteindre le sommet.

Ce rocher est couvert tout l'été d'une multitude innombrable de cormorans et de goëlans qui y sont à l'épreuve de tous les chasseurs et semblent les défier.

Il y a environ deux ans un renard poursuivi par des chasseurs, trouva moyen de grimper sur la fameuse roche de Percé. Il y demeura trois ou quatre jours se montrant tantôt d'un côté tantôt de l'autre, et disparut enfin, soit qu'il ait trouvé moyen de s'échapper, soit qu'il y soit mort de faim, car personne n'a encore pu escalader ce rocher merveilleux, quoique plusieurs *braves* y aient essayé à diverses fois. Le plus petit géomètre pourrait néanmoins parvenir à en connaître la hauteur, car il serait aisé de prendre une base sur la grève dont il n'est pas éloigné de plus d'un ou deux arpents à marée basse.

Notre grand désir avait été de prendre terre à Percé, et d'y célébrer le lendemain les Saints Mystères, après quoi nous nous serions mis en route pour les Isles de la Madeleine ; mais la mer était si fort agitée que la goëlette ne put trouver un mouillage sûr, et que nous ne pûmes faire de l'eau qu'au moyen d'une berge qui prit deux de nos quarts, alla à terre, et les rapporta pleins. Pendant tout ce temps la goëlette ne fit que tournoyer pour éviter d'être portée à la côte ; l'eau rendue à bord, le capitaine se hâta de profiter du nord-est, pour faire route sans délai vers les Isles de la Madeleine qui sont à 45 lieues de là.

16.—Le lendemain, dimanche dans l'octave du Saint Sacrement, le vent continuant de souffler fort du nord-est, nous perdîmes de vue, au soleil levant, l'Isle de Bonaventure ; sur le côté de cette Isle le plus éloigné de la terre-ferme, une multitude d'oiseaux de mer ont fixé leur demeure et se répandent de là dans les différentes parties du golfe pour faire leur chasse, mais si la tempête survient, on les voit tous regagner leur Isle. Ainsi la providence a-t-elle voulu que ces oiseaux servissent de boussole aux pauvres pêcheurs dont les berges dispersées quelquefois en grand nombre par les mêmes tempêtes, se règlent sur le vol de ces oiseaux pour se reconnaître et se rallier. De sept personnes que nous étions à bord, cinq ne s'étaient pas encore trouvées entre le ciel et l'eau. Ce fut le cas de cette journée. L'horizon est beau, mais stérile, lorsque la vue, quelque loin qu'elle se porte, ne voit rien que l'air et les flots.

C'est dans cette position que nous réfléchissions avec jalousie, sur les processions solennelles de toutes les paroisses du diocèse, que nous désirions y prendre part, adorer Jésus-Christ dans le Saint Sacrement ; et qu'il fallut néanmoins nous contenter de faire sur le tillac très-agité, en commun avec l'équipage, les mêmes exercices que le jeudi précédent.

L'après-midi, le vent diminue sensiblement, change de rhumb et nous oblige de louvoyer sans plus d'espérances d'apercevoir les Isles de la Madeleine ce jour-là, comme nous nous en étions flattés le matin. En pleine mer on louvoie hardiment. Aussi nos

bordées sont de 8 à 10 lieues. Elles durent toute la nuit et le jour suivant.

Vers midi, le timonier aperçoit la terre, à la faveur d'une diminution momentanée du brouillard très-épais qui nous donne une pluie abondante toute cette journée.

M. Gaulin, déjà très-affecté du mal de mer, le fut bien davantage ce jour-là ; il reçut de M. Desjardins toute l'assistance possible, mais non la guérison, qu'il ne pouvait espérer qu'au débarquement, qui n'eut lieu ni ce jour ni le suivant.

La terre entrevue le lundi se remontra le mardi matin. C'était en effet une des Isles de la Madeleine, nommée " Corps-Mort," à raison des naufrages multipliés qui ont eu lieu sur ses bords. Elle était encore à une grande distance de nous, mais on s'en rapprocha en louvoyant par un vent très-fort, une mer terrible, qui souvent inondait le pont et le gaillard, menaçant d'emporter tout ce qui n'était pas solidement attaché. Quoiqu'il en soit, nous parvînmes à découvrir les autres isles du même archipel et à les approcher ; la difficulté était de savoir comment y aborder ; le capitaine connaissait la route pour s'y rendre, mais il n'y était jamais entré ; en homme prudent, il ne voulut point se hazarder par une mer beaucoup trop grosse, avec laquelle on aurait pu échouer sans s'exposer à perdre la goëlette et tout ce qu'elle portait. Heureusement quelques bâtiments du pays étaient à la pêche dans le voisinage ; nous essayâmes vainement à approcher d'eux ; avec plus de succès nous nous

fîmes entendre à un troisième, qui non-seulement s'offrit de nous montrer le chemin, mais nous mit à bord un de ses hommes pour nous piloter ; ce secours était nécessaire pour parvenir au fond d'une baie qui n'a pas moins de trois lieues de diamêtre, et qui est parsemée de battures ; nous y louvoyâmes jusqu'au soir, et fûmes obligés de mouiller hors du havre après neuf heures, à cause de l'obscurité de la nuit, et n'y entrâmes que le lendemain matin à cinq heures, (19.) Ce havre s'appelle le havre au *bear.* La principale chapelle n'en est éloignée que d'environ un mille. MM. Desjardins et Gaulin débarquèrent aussitôt, celui-ci pour se guérir du mal de mer, qui disparait ordinairement aussitôt qu'on a le pied sur la grève, l'autre pour prendre hauteur, avertir les gens et faire rapport à l'évêque qui ne quitta la goëlette qu'à dix heures.

M. Allain, missionnaire de ces isles, était depuis près de trois semaines au Havre-aux-Maisons, à cinq lieues de sa demeure principale, où il disposait quelques enfants à la première communion. Averti le mardi soir de notre arrivée, par la goëlette même qui nous avait indiqué l'entrée de la baie, et qui poursuivit sa route jusqu'à ce havre, il en partit de grand matin, et le vent le secondant, il arriva à son église presqu'aussitôt que M. Desjardins. Elle était fort dégarnie, car il avait emporté une partie de ses ornements (qui ne sont pas en grand nombre) pour célébrer dans la chapelle du Havre-aux-Maisons pendant le temps qu'il y séjournerait.

Depuis le départ de Percé notre vue n'avait été recréée que par la rencontre de quelques gibiers dont les uns s'appellent Godes, les autres Margots, habiles à s'élancer dans l'eau pour saisir et dévorer les maquereaux qu'ils aperçoivent à trois ou quatre pieds au dessous de la surface. Quelques Pourcils ou Cochons-Marins étaient venus se montrer autour de notre goëlette, prenant, ce semble, plaisir à nous régaler de la vue de leurs culbutes; c'est ainsi qu'ils honorent tous les vaisseaux qu'ils rencontrent. Les mariniers les tuent quelquefois à coups de fusil; leur dos est noir, leur longueur depuis trois pieds jusqu'à cinq et six, leur taille épaisse, leur huile assez abondante.

Marcher sur la terre, entrer dans des maisons, voir des hommes, de l'herbe, des animaux paissants, après n'avoir aperçu que des oiseaux et des poissons, devient une jouissance à la suite d'une navigation de quinze ou seize jours, pour qui n'est pas accoutumé à vivre sur mer.

Il fallut du temps pour faire savoir aux habitants des différents villages des Isles de la Madeleine, l'arrivée de leur évêque; aussi ne commencèrent-ils à s'approcher de l'église que le lendemain de notre arrivée, jour de l'octave du Saint-Sacrement. Il y vint plus de femmes que d'hommes, une partie de ceux-ci étant allée en pêche, ce qui dure dans ce pays une grande partie de l'été.

Quelque désir que nous eussions d'aller au Cap Breton pour visiter les missions de Chétican et de

Mâgré, il fallut renoncer à ce projet pour cette année et se contenter de voir dans le lointain les bords azurés de cette grande isle, celles de la Madeleine exigeant notre présence jusqu'au dimanche 23, et notre parole étant engagée au capitaine Dugast, que nous serions prêts le 24 à faire voile pour la Baie des Chaleurs.

Les isles de la Madeleine forment un archipel consistant en cinq isles principales, savoir : l'isle Brion, l'isle aux Oiseaux, Le Corps-mort, l'isle d'Entrée et l'isle Ramée ou principale qui a la forme d'un fer à cheval,* et semble divisée en un grand nombre d'isles, quoiqu'elle n'en forme réellement qu'une seule composée de beaucoup de monticules étroits, liés les uns aux autres par des dunes de sables au milieu desquelles se trouvent des étendues d'eau assez considérables nommées barachois, le tout occupant 15 lieues, d'une extrémité à l'autre. Le rapprochement de ces deux extrémités laisse dans le milieu une vaste baie rétrécie dans un bout par l'isle d'Entrée sur laquelle sont établies six à sept familles. Le reste des habitations, au nombre d'environ 60, est partagé entre plusieurs petits villages tous situés sur l'isle principale, savoir : le Bassin, les Sables, le Portage, le Havre-aux-Maisons, le Cap-aux-Meules et le Havre-au-Bear, surmontés de trois sommets pelés que les gens du pays appellent les *Demoiselles*, au pied desquels est l'église parois-

---

* Plus ouvert que fermé, s'étendant du nord-est au sud-ouest.

siale. La seule terre que l'on aperçoive du haut de ces sommets est celle du Cap Breton, qu'on ne distingue néanmoins que par un temps fort clair, car elle en est éloignée de 18 lieues. A cela près, la vue se perd de tous côtés dans l'Océan et donne lieu à des réflexions sublimes sur l'immensité de Dieu dont l'esprit était porté sur les eaux dès le commencement du monde. Il est remarquable que la marée ne monte et ne baisse que de deux pieds pour l'ordinaire et de trois aux grandes marées.

On jugera de l'excellence du climat des isles de la Madeleine par la longévité des colons qui l'occupent. On y compte maintenant plus de 60 familles; néanmoins il y meurt rarement deux personnes par an, et ce sont des octogénaires; il y a même des années entières où il ne meurt personne; une jeune fille mourut il y a deux ans: c'est l'unique exemple de mort d'une jeune personne depuis l'établissement de ces isles, qui date de 50 ans; car ce fut en 1761 que quelques familles acadiennes, chassées de leur pays par les Anglais vinrent s'y fixer, après avoir erré un certain temps de la Baie des Chaleurs à l'isle Saint-Jean, et de l'isle Saint-Jean à la Baie des Chaleurs. Après quelques années passées aux isles de la Madeleine, elles les abandonnèrent en partie pour se rapprocher des lieux où il y avait des prêtres, puis elles y revinrent, attirées par le séjour d'un missionnaire venu de France; et quoique ce missionnaire les abandonnât après quelques années, elles y demeurèrent néanmoins, pour ne pas perdre leurs travaux,

et dans l'espérance qu'à la suite de ce prêtre, il en viendrait quelques autres à leur secours.

Il n'y a que des catholiques qui puissent concevoir combien la présence d'un ministre évangélique est propre à donner de la consolation, et combien il est fâcheux pour un fidèle d'être privé, dans ses derniers moments, des secours de la religion.

Les habitants des isles de la Madeleine, élevés à l'Acadie dans toute la ferveur et la simplicité de la foi, constamment édifiés par les vertueux prêtres des missions étrangères qui leur avaient été donnés pour pasteurs, n'auraient pas hésité d'abandonner de nouveau leurs établissements, s'ils ne se fussent consolés dans l'espoir d'être bientôt pourvus de missionnaires.

Leur attente ne fut pas vaine. Peu d'années après le départ de Mr. Leroux, ils furent visités par un missionnaire irlandais du nom de William Phelan, puis par un intrus dont ils usèrent sans le connaître, et enfin ils eurent pour pasteur à poste fixe en 1812, M. J. Bte. Allain, prêtre vénérable, auparavant vice-préfet apostolique à l'isle de Miquelon, qu'il aima mieux quitter, à l'époque de la révolution française, que de se souiller par un serment auquel sa conscience répugnait. Une partie des habitants de Miquelon l'y suivirent, la plupart aussi Acadiens d'origine, entremêlés de quelques familles françaises.

Nul n'était plus propre que lui à les maintenir dans cette estimable simplicité digne du plus bel âge du christianisme, dans cette innocence de mœurs,

dans cette union, cette harmonie et cette probité à toute épreuve que l'on admire encore parmi eux.

Ces heureux colons, qui savent mourir sans médecins, savent aussi vivre sans avocats. Ils n'ont nulle idée de la chicane non plus que de l'injustice ; si quelquefois il s'élève des contestations entre eux, elles sont aussitôt soumises à un arbitrage et terminées sans retour. Ils ignorent l'usage des clefs et des serrures, et riraient de celui qui fermerait sa maison autrement qu'au loquet, pour s'en éloigner de deux ou trois lieues ; si quelques hardes les incommodent en route, ils les laissent tout uniment le long du chemin, assurés de les y trouver à leur retour, n'eût-il lieu que le jour suivant.

20.—Il n'y a peut-être aucun pays au monde où le sexe soit plus convaincu que la modestie est son principal ornement. Qui a vu une femme des isles de la Madeleine, a vu toutes les autres ; une coiffure simple et modeste, un habillement d'étoffe qu'elles font elles-mêmes, tout au plus un peu d'indienne commune, voilà tout leur ajustement. La fille ne connaît pas de manière plus élégante de s'habiller que sa mère, et borne là sa vanité. On ne voit pas chez elles cette criminelle émulation d'enchérir les unes sur les autres, d'inventer des modes également ridicules et indécentes, de se priver du nécessaire pour se procurer le superflu.

N'y ayant pas de luxe, il n'y a pas non plus de libertinage, l'un n'étant que la suite de l'autre ; ce n'est point par des airs de coquetterie ou par des œillades

effrontées qu'une personne du sexe peut espérer d'y faire fortune ; les jeunes gens les dédaigneraient : elles seraient exclues de toute société et peut-être forcées d'abandonner le pays.

On conçoit combien la religion a dû se fortifier chez un peuple ainsi disposé. La foi y est vive, la piété sincère, la docilité parfaite. Il arriva une année, que des jeunes gens s'avisèrent de donner quelques repas qu'ils nommaient *frolics*... et qui auraient pu conduire à des rassemblements dangereux ; d'un autre côté quelques particuliers montrant du goût pour les boissons enivrantes, il était à craindre qu'ils ne s'y accoutumassent à leur préjudice : la voix du missionnaire s'éleva contre ces commencements de désordre, et ils cessèrent.

Après cela, faut-il être étonné que leur premier pasteur, voyant pour la première fois cette petite, mais précieuse portion de son troupeau, réunie sous ses yeux, n'ait pu contenir sa joie en leur annonçant la parole et qu'il ait répandu sur eux des larmes de consolation ?

Les premiers colons des isles de la Madeleine, dont quelques-uns existent encore, furent excités à s'y établir par l'abondance des vaches marines ; tous les jours de l'été, elles sortaient de l'eau en grand nombre et se répandaient sur les dunes. Des chasseurs intelligents trouvaient moyen de les cerner, les conduisaient sur les terres dans l'intérieur de l'isle, d'où ne pouvant plus regagner l'eau, elles étaient tuées aisément avec des dagues et des bâtons. La

quantité d'huile qu'on en retirait payait avec usure cette chasse très-facile à exécuter ; mais autant ce poisson était commun dans les premières années de l'établissement, autant est-il devenu rare. Les colons assurent que depuis plus de quinze ans, non-seulement ils n'ont pas tué de vaches marines, mais il n'en a pas paru une seule.

La mer ne leur offre donc plus que le loup-marin et la morue, et c'est à cette double pêche qu'ils se livrent exclusivement ; celle du loup-marin s'appelle *chasse*, et ressemble, en effet, plus à une chasse qu'à une pêche.

Dès le mois de mars, chacun se met en devoir de radouber sa chaloupe ou sa goëlette, et aussitôt que les glaces permettent de sortir des havres, tout ce qu'il y a d'hommes robustes se mettent en mer et y restent pour l'ordinaire tout le mois d'avril, courant avec beaucoup de dangers à travers les glaces, poursuivant le loup-marin qu'ils atteignent et tuent à coups de fusils ou dardent avec une adresse et une hardiesse qui surpassent l'imagination. Il est étonnant que cette chasse dangereuse ne procure pas la submersion d'une partie de ceux qui l'entreprennent ou que leurs frêles vaisseaux résistent à l'impétuosité des glaces qui les serrent, les heurtent, les surmontent, les enlèvent, les transportent malgré eux à de très-longues distances ; cependant il n'est encore arrivé aucun accident, jusqu'au printemps dernier où trois bâtiments de Chétican furent brisés et perdus, mais dont les équipages se sauvèrent.

La chasse du loup-marin finie, il faut le faire fondre, mettre l'huile dans des futailles, l'embarquer et la transporter au marché le plus avantageux ; c'est ordinairement celui de Québec. Deux ou trois goëlettes suffisent pour ce transport qui se fait au mois de juin ; les particuliers chargés de l'exécuter rapportent à tous les autres, avec une fidélité admirable, leur part proportionnelle du produit, soit en argent ou en effets, selon les ordres qu'ils ont reçus avant leur départ.

La chasse du loup-marin est-elle finie, on arme sans délai pour la pêche de la morue ; celle-ci commence d'ordinaire avec le mois de mai et finit avec le mois d'août, de manière néanmoins que chaque goëlette (il y en a environ 12 ou 15 en tout) revient à terre toutes les deux ou trois semaines, soit pour déposer son poisson, soit pour faire de nouvelles provisions, et retourne aussitôt sur les bancs du Corps-mort, car c'est principalement autour de cette isle que l'on peut espérer de pêcher avantageusement, quoique le poisson y soit moins abondant que dans la plupart des autres parties du golfe.

Voici les préparations que l'on donne à la morue pour la mettre en état d'être exportée : Il faut d'abord l'ouvrir et la vider, ce qui s'appelle *trancher ;* puis on la *sale*, et après quatre ou cinq jours on la *lave*, c'est-à-dire qu'on la passe légèrement dans l'eau, de manière à la décharger du sel qui est à la surface sans ôter celui qui en a pénétré l'intérieur ; après cela elle est mise en *fumier*, c'est-à-dire par tas afin

d'en ôter l'eau ; delà, elle est portée aux vignots ou à des *chafauds* élevés de trois à quatre pieds au-dessus de terre ; on l'y étend au soleil avec la précaution de la virer une fois tous les jours pour la sécher également des deux côtés ; chaque soir il faut la réunir sur le vignot par petits tas que l'on nomme javelles, et l'étendre de nouveau chaque matin ; s'il pleut, on est forcé de l'entrer dans des magasins ou de la mettre en pile, pour qu'elle ne soit pas imbibée ; si le soleil est trop ardent, il la brûle. Pour la préserver de cet accident, il faut la couvrir de feuillages sur les vignots ou la mettre à l'ombre par dessous. Ce que l'on se propose par tous ces soins est de la rendre blanche et parfaitement sèche, seul moyen de la préserver de tous les accidents qui pourraient la discréditer dans l'exportation ; elle n'est marchande que quand elle est parvenue à cet état de sécheresse parfaite ; alors on la met en *moutons*, c'est-à-dire en piles chevauchées plus fortes qu'auparavant, puis on la pèse et on la livre au marchand. Il ne faut pas moins de quatre ou cinq semaines pour lui donner toutes ces façons, et souvent on est obligé d'y employer un temps plus considérable.

La morue verte ne s'exporte qu'à Québec pour le seul usage du Bas-Canada, par conséquent en très-petite quantité et rarement d'ailleurs que de la Baie des Chaleurs ou de Gaspé.

C'est plus ordinairement dans la Nouvelle-Ecosse que les habitants des isles de la Madeleine trouvent à se défaire avantageusement de leur morue sèche ;

elle y vaut environ quinze ou vingt chelins le quintal. Deux faits donneront une idée de l'abondance de la morue dans le golfe. Le premier est que Nicolas Landry, de Carleton, en deux semaines de pêche sur le banc des Orphelins, en a pris 6,300 cette année ;—qu'à Percé, chaque berge montée de deux hommes en prend dans son été entre deux et quatre cents quintaux, et que, entr'autres marchands qui en font le commerce, MM. Robin, de Paspébiac, en exportent annuellement 12,000 quintaux, qu'ils envoient au Portugal, en Espagne et en Sicile.

Il faut que du produit assez médiocre de leur huile et de leur poisson, les habitants des Isles de la Madeleine, tirent leur toile, leur boisson, leur pain, et presque tous les articles de commodité. Leur sol ne produit presque rien ; naturellement stérile il ne pourrait rapporter qu'au moyen d'une culture très-attentive et très-suivie. Or il n'en faut pas attendre de telle d'un peuple pêcheur, d'où la partie la plus active est absente la plus grande partie de l'été, et ne laisse à la maison que des femmes, des vieillards et des enfants, dont les efforts réunis suffisent à peine à la culture d'un petit jardin auprès de chaque habitation ; ajoutez que la belle saison est très-courte en cet endroit, les chaleurs proprement dites ne durant guère qu'un mois et demi, en sorte que les melons, le lin, le bled-d'inde, les oignons ne sauraient y mûrir. On a fait quelques essais de culture de froment, de bled-d'inde et d'avoine ; ils ont réussi

par endroit, dans d'autres ils sont devenus infructueux, et on y a presque renoncé.

Les colons, à leur retour de la pêche, se bornent donc pour la plupart à faucher le foin de leurs prairies, ou plutôt des dunes, où chacun en prend à son besoin proportionnellement à ce qu'il a de bétail, et la totalité du foin ne suffit que bien juste à remplir cet objet.

Il y a peu de chevaux dans cet archipel, et le peu qu'il y a ne servent pendant l'été qu'aux travaux de la terre. Les gens vont à pied toute cette saison et y sont forcés parce qu'ils n'ont pas de chemins entretenus et que le sol est de lui-même trop raboteux pour que l'on y puisse voiturer sans de grands risques. Il n'en est pas ainsi de l'hiver ; ils font usage d'une espèce de cariole suspendue par des cables au-dessus de son traîneau, comme les cabriolets du Canada le sont, au-dessus de leurs brancards.

Il y a dans ces isles assez de vaches pour donner à toutes les familles une quantité de lait suffisante, et assez de moutons pour fournir autant de laine que les habitants peuvent en employer à leur usage, mais comme les moutons paissent librement et en commun sur tous les côteaux, ils sont fort exposés à devenir la proie des chiens qui y sont nombreux, et ordinairement de bonne taille ; faire entendre aux colons que ces gros chiens leur sont inutiles, ne serait pas chose aisée. Ils les emploient à traîner des charges qui conviendraient mieux aux bœufs ou aux chevaux ; mais pour réprimer leur inclination destructive ils

leur attachent au cou une espèce de buche suspendue par un gros anneau de fer, laquelle traînant par terre empêche le chien de courir, et donne aux moutons le loisir de se préserver de sa dent vorace. Il est vrai qu'un pauvre chien portant au cou dix ou quinze livres pesant fait pitié à voir, et que réduit à rester autour de la maison, il ne fait rien du matin au soir qu'en sortir et y entrer autant de fois que la porte s'ouvre. Le bruit de ce billot sur le plancher n'est rien moins qu'agréable ; mais qu'y faire ? c'est la loi du pays, portée par la volonté unanime des habitants, en sorte que tout chien trouvé sans cet embarrassant fardeau, peut être tué par le premier venu sans que son maître ait droit de s'en plaindre.

Il y a peu de pays aussi pauvre en bois que les isles de la Madeleine ; vous n'y apercevez que de petites talles d'épinettes ou de sapin qui suffisent à peine pour le chauffage. L'arbre qui y joue le plus grand rôle est le bouleau, et il s'en faut bien que l'on en trouve partout. Si l'on veut y construire des maisons ou des vaisseaux, il faut faire venir d'ailleurs le madrier, la planche et une partie du bois de charpente. C'est là un article essentiel dont le défaut ôtera toujours à ces isles une partie de leur importance.

On ne sera pas surpris qu'il ne se trouve point d'animaux sauvages dans une terre insulée et aussi dégarnie de bois. Mais il est remarquable que l'on n'y trouve ni serpents, ni couleuvres, ni crapauds, ni rats, ni punaises, ni grenouilles, quoique celles-ci

semblassent avoir des droits sur un pays où les savannes et les mares d'eau sont assez fréquentes.

Il n'a dépendu pendant longtemps que des habitants des isles de la Madeleine, de s'assurer la propriété de leurs terres en prenant des concessions du gouvernement britannique ; ils avouent y avoir été souvent invités par des capitaines de frégates qui venaient y mouiller presque tous les ans. Mais on a déjà remarqué que la plupart des colons étaient Acadiens. Or il semble que ce soit le sort de ce pauvre peuple de travailler pour autrui. Aux isles de la Madeleine, comme dans la Nouvelle-Ecosse, et dans une partie de la Baie des Chaleurs, ils ont négligé de s'assurer les terres qu'ils défrichaient ; qu'est-il arrivé ? ce qu'on devait naturellement attendre : savoir, que quelque particulier plus rusé qu'eux tous, obtiendrait ce qu'ils avaient dédaigné et jouirait du fruit de leurs travaux. *Sic vos non vobis.* En 1806 le vice-Amiral Sir T. Coffin, Baronet, a obtenu de la Couronne les isles de la Madeleine en seigneurie, et dès lors il a signifié aux habitants qu'il était seul propriétaire de tous les fonds qu'ils occupaient, et qu'il fallait ou déguerpir ou lui payer telles rentes et droits qu'il trouverait bon de leur imposer. On s'est récrié d'abord sur l'inhumanité de cette déclaration, puis on a fini par consentir à payer chaque année deux quintaux de morue par terre, petite ou grande indistinctement, ce qui peut être évalué à six piastres de rente annuelle. Le bon amiral n'en a pas plus consenti à leur accorder des concessions de leurs terres, et ils courent risque d'en

être évincés, même après avoir payé pendant quinze et vingt ans cette rente qui leur semble beaucoup trop forte, et qui cependant au total ne produit qu'environ £100, somme à peine suffisante pour l'entretien d'un agent sur les lieux, dont le seigneur ne peut se passer, à moins d'y demeurer lui-même. Aussi a-t-il annoncé aux colons qu'il ne s'en tiendrait pas là et qu'il les assujettirait à d'autres redevances ; ceux-ci répondent qu'ils consentiraient à payer douze piastres par an au lieu de six, s'il voulait leur donner des titres de leurs possessions ; qu'à moins de cela, ils aiment mieux émigrer ailleurs, et il est à craindre qu'ils ne prennent enfin ce parti. Une autre considération les dégoute de l'endroit : MM. Janvrin, négociants, de Jersey, y avaient un magasin bien fourni, où les colons trouvaient à se pourvoir de toutes les avances nécessaires à la pêche, et même d'une partie de la fourniture de leurs maisons, comme vaisselle, indienne, toile, ustensiles de cuisine, etc. L'amiral a cru qu'il était de son intérêt d'accaparer ce commerce, il a exclu les commis de messieurs Janvrin, s'est emparé des maisons et magasins qu'ils avaient établis, et y a établi un de ses neveux, M. Callbeck, vrai gentilhomme, généralement estimé des habitants, mais tellement réduit par la perte successive de deux vaisseaux, que son magasin est très-peu assorti, qu'il vit misérablement lui-même, trop généreux pour ses facultés, et qu'au printemps dernier les pêcheurs dépourvus de sel pour leur morue, ont été contraints d'en aller chercher à Pictou, sur la côte de la Nouvelle-Ecosse.

Il semble que le plâtre qui abonde dans les Isles de la Madeleine devrait être une richesse propre à les accréditer et qu'il y a de quoi s'étonner que les colons ne se mettent nullement en peine d'en tirer partie. Mais ils répondent à cela que ceux d'entr'eux qui en ont ci-devant entrepris l'exploitation, en ont trouvé si peu de débit, qu'ils ne se sont pas même remboursés des frais qu'ils avaient faits pour le détacher des caps et pour l'embarquer. Peut-être que la suite des temps en offrira un débit plus avantageux lorsque l'usage du plâtre pour l'ornement des maisons, sera redevenu à la mode comme il était autrefois en France et même en Canada.

On sera moins étonné de la ferveur qui règne parmi les habitants des Isles de la Madeleine, si l'on réfléchit que leur isolement, leur pauvreté, leur crainte continuelle d'être obligés de quitter leurs établissements, enfin leur peu de prétention de s'avancer dans le monde sont très-propres à élever leurs âmes vers la céleste patrie et à les détacher de cette vallée de larmes où ils ne peuvent espérer aucune jouissance durable. Aussi tous ceux qui n'étaient pas allés en pêche, s'empressèrent-ils d'une manière édifiante de profiter de la mission. D'environ 200 communiants qui composent cette chrétienté, il y en eut 143 qui se présentèrent à la confirmation, dont plusieurs sexagénaires et octogénaires, les autres étant absents ou ayant été confirmés en France.

Cependant le terme fixé pour le départ allait arriver. Le dimanche, troisième après la Pentecôte, une

haute croix fut solennellement bénie et plantée sur la *Demoiselle* la plus voisine de l'église, pour servir aux habitants de monument de la première visite épiscopale qu'ils eussent reçue ; et le lendemain après un déjeuner élégant pris chez Mr. Callbeck qui y mit beaucoup d'honnêteté et de cordialité, nous nous remîmes à bord de l'*Angélique* vers neuf heures du matin, et le soir vers les 4 heures nous étions entièrement hors de l'Archipel.

III

Caraquet—Pêches aux huitres, au maquereau, à l'anguille, au homard—Nipisiguit—Petit-Rocher—Tracadigetche.

25 Juin.—Le vent était largue, la mer soulevée, les cœurs malades, il fallut vomir. Le chef de la mission en donna l'exemple ; il fût secondé par son diacre et par l'équipage. Dans la nuit le vent augmenta : l'agitation du vaisseau devint plus grande ; tout meuble, mal attaché sur le pont, devint la proie de la mer. La nuit fut cruelle pour ceux qui étaient malades dès le jour précédent : mais enfin la route fut bonne, et le mardi avant midi nous aperçûmes les attérages de la baie des Chaleurs.

Il nous sembla qu'au lieu d'aller en droiture au fond de la baie chercher Carleton, revenir de là aux paroisses du Sud, et se mettre, par conséquent, dans la nécessité de la traverser deux fois, il valait mieux débarquer à Caraquet situé au fond d'une petite

baie sur la côte septentrionale du Nouveau-Brunswick, comté de Northumberland, et y faire immédiatement la mission. Le Capitaine, natif de Carleton, et jaloux d'y mener ses passagers en droiture, répugnait assez à ce parti, mais il s'y rendit enfin, par un effet de son honnêteté ordinaire, et nous mit à terre avec les articles essentiels du bagage, à deux lieues de l'église de Caraquet. Le chemin était beau et le temps aussi. Nous nous y rendîmes à pied après avoir retenu une barge pour le transport des effets qui arrivèrent peu de temps après nous.

26.—C'était le mercredi. On fit savoir au peuple que la mission commencerait le lendemain. Des coups de fusils tirés d'espace en espace exécutèrent ce message dans toute la paroisse. Cependant les notables du lieu s'empressèrent de venir présenter leurs respects au prélat, faire des excuses de ne l'avoir pas reçu en cérémonie, quoiqu'il n'en attendît aucune, et exprimer leur déplaisir de l'absence de M. Huot, leur missionnaire, qui ne sachant à quelle époque la mission épiscopale aurait lieu, était allé faire la sienne du côté de Miramichi. On lui envoya un exprès qui le trouva à Nigaouek ; mais il ne quitta ce lieu que pour s'arrêter à Tracadie, dans l'idée que l'Evéque irait visiter ce poste et celui de Pockmouche avant de laisser le voisinage.

Ce voyage était en effet projeté. Pockmouche, si l'on y va par le portage, n'est qu'à trois ou quatre lieues au-dessous de Caraquet, et de Pockmouche à Tracadie on ne compte que sept lieues qui se font par

eau. Mais une forte pluie poussée par un gros vent du nord-est, ayant duré tout le jeudi et tout le vendredi, il ne fut plus possible de songer à franchir ce portage qui se trouvait inondé. Cependant les fidèles de Tracadie se cotisèrent pour acheter de la fleur de farine et firent du pain blanc (le bled de ce côté de la Baie des Chaleurs n'en fournit que de très-noir) pour régaler leur évêque. Ils envoyèrent leurs enfants lui cueillir des fraises, ils armèrent une barge pour l'amener chez eux. Ces préparatifs devinrent inutiles. Le projet de les aller voir était remis à l'année suivante.

La mission de Caraquet fut de quatre jours pleins. Les fidèles de cet endroit, remarquables par beaucoup de candeur et de piété, s'empressèrent de fréquenter les sacrements, sans égard au mauvais temps qui semblait les devoir retenir à la maison. N'y ayant qu'un prêtre pour entendre leurs confessions, l'évêque voulut partager cet ouvrage avec lui. De 400 communiants, y compris ceux de la grande anse de Pockmouche et des deux Chipagans, environ 300 se présentèrent, et de ce nombre 118 furent confirmés.

Quelque excellente que soit la chrétienté de Caraquet, il faut avouer qu'elle est inférieure à celle des isles de la Madeleine. Dans celle-ci il n'y a point de mélange. Malheureusement il y en a dans celle-là. Le haut de la paroisse est pur, mais le bas est en moins bonne renommée. Les habitants de cette partie sont plus exposés à sortir et à entretenir des liaisons avec ceux de Paspébiac situés au nord de la baie des

Chaleurs et mal notés sur les articles du luxe et des mœurs. Il n'y a pas encore de grands désordres au sud, mais on les craint et on les voit venir.

L'établissement de Caraquet ainsi que tous ceux de la baie des Chaleurs, ne date pas de plus loin que la conquête du Canada par les armes Britanniques. Ses premiers colons ont été des Acadiens et leurs enfants en conservent tout le langage. St. Pierre étant le titulaire de la paroisse, les dévots furent extrêmement réjouis d'avoir ce jour-là l'office divin dont ils auraient été privés sans la rencontre de la mission. Mais ce fut bien une autre chose, lorsqu'ils apprirent le lendemain que cette mission allait être terminée par la procession solennelle du St. Sacrement. Elle eut lieu à l'issue des vêpres, et fut plus remarquable par la modestie et la piété des fidèles qui l'accompagnaient que par l'étalage des ornements ou par le nombre des ecclésiastiques. Il y avait néanmoins un bedeau en robe portant la bannière, des fanaux au devant du dais, un reposoir simple mais décent, dressé dans un charmant bosquet à quelques arpents de l'église. Cette procession leur fut accordée comme un monument de la visite épiscopale qu'ils n'avaient pas eue depuis 16 ans. Caraquet est un endroit assez pauvre, si on le considère par rapport à la culture. Mais il a comme tous ceux de la baie des Chaleurs l'inappréciable avantage de la pêche qui supplée en tout temps à la rareté de la viande, comme la rareté ou la mauvaise qualité du pain est remplacée par les patates qui y croissent en abondance. La morue, le

saumon, le hareng, le maquereau, le bar, l'anguille, la truite, la plie, le poisson de St. Pierre, l'éturgeon, le homard sont fréquents dans toute la baie, quoique tous ne s'y trouvent pas précisement dans les mêmes endroits.

29.—Caraquet a, exclusivement aux autres parties de la baie, une batture d'environ deux milles de long sur un mille de large, couverte d'une abondance d'huîtres que l'on peut pêcher l'hiver comme l'été au moyen d'une ouverture dans la glace. La manière de les puiser est la même en tout temps. Deux rateaux de bois liés par un clou ou par une cheville vers le milieu des bâtons, forment une espèce de pinces, qu'il ne s'agit que d'ouvrir et fermer et qui serrent entre leurs dents autant d'huîtres que le bras du pêcheur en peut tirer à chaque fois et jeter soit sur la glace, soit dans le canot. On trouve encore des huîtres aux Chipagans, c'est-à-dire à l'entrée sud de la baie; de là il faut aller jusqu'à Cocagne et Shediac pour en trouver. Celles-ci sont beaucoup plus grandes, mais moins délicates que celles de Caraquet dont le banc en fournit chaque automne environ 1000 ou 1200 barriques, pour l'exportation. Ce sont les habitants même du lieu qui les puisent pour les navigateurs, et ceux-ci leur paient leurs peines, le plus souvent en marchandises du Canada, sur le pied d'une piastre la barrique. Or 1000 ou 1200 piastres répandues dans un petit endroit pauvre, devient quelque chose de considérable.

Juillet 1.—La morue et le maquereau se prennent à la ligne, avec cette différence que la morue se tient au

fond de l'eau, et voilà pourquoi on ne saurait la pêcher en pleine mer, mais seulement sur les bancs où l'on trouve fond ; or ce fond est quelquefois à dix, quelquefois à vingt, et à 25 brasses d'eau, quelquefois à 30 et plus. Pour que la ligne tombe perpendiculairement au fond, il faut que la voiture pêcheuse soit arrêtée à l'ancre ou à la cape. Autrement la ligne prenant une direction horizontale il ne serait plus possible d'atteindre le poisson. Le maquereau, au contraire, se tenant communément à une petite distance de la surface de l'eau, on peut le prendre partout, et il est reconnu qu'il mord de préférence quand le vaisseau, d'où pendent les lignes, est poussé par un vent un peu fort.

On prend l'anguille à marée basse avec un instrument nommé dans le pays *nigog*. C'est une perche longue d'environ 8 pieds dont une extrémité sert au pêcheur à conduire sa nacelle ou son *flat* de batture en batture comme on ferait avec une autre perche ; l'autre bout est applati et fendu de manière à former deux espèces de dents qui se séparent lorsqu'avec cette extrémité on pèse sur le dos d'une anguille. Une pointe de fer attachée à ce même bout de la perche et tout auprès des dents perce en même temps le corps du poisson. Les dents du nigog se refermant par dessous, l'anguille n'a plus de moyen d'évasion, on la jette dans le plat et on en attaque une autre après elle. Ainsi du reste. Il y a des gens qui trouvent plus de chances à faire cette pêche au flambeau.

Les autres poissons se prennent au filet, tels que le

saumon, le hareng, etc.; quelquefois ces filets sont brisés par des homards qui s'y attachent fortement, et qu'on n'en peut arracher qu'avec grande peine et jamais sans y faire des brèches considérables. Cette énorme espèce d'écrevisse est si fréquente dans certaines plages qu'après une tempête et un gros vent de large, il n'est pas rare d'en trouver la grève couverte sur un espace de plusieurs lieues de suite. Le principal usage que les gens du pays fassent du homard, est d'engraisser les terres. Souvent la plie, moins estimée et peut-être moins bonne ici qu'en Canada, le hareng et les têtes de morues sont consacrés au même usage.

Il y a à Caraquet deux espèces de pierres propres à faire des meules ; la meilleure est à 3 ou 4 lieues de l'endroit, sur la baie des Chaleurs ; néanmoins les habitants ont négligé d'en tirer parti, et les marchands de Québec se sont dégoûtés des meules faites de l'autre espèce de pierre dont ils ne trouvaient pas de débit.

Tout était prêt pour le départ de Caraquet, lorsqu'il arriva une barge de Paspébiac, situé de l'autre côté de la baie et à 10 lieues de là, demandant avec instances un prêtre pour assister un malade à l'extrémité. C'était le nommé Roussy, ancien capitaine de vaisseau, âgé de 85 ans. M. Desjardins n'hésita pas à voler à son secours, quoique le trajet fût considérable ; il prit les SS. mystères et partit incontinent.

Voilà la mission privée d'une de ses colonnes, peut-être pour plusieurs jours. L'évêque réduit à son seul diacre pour compagnon, n'a de ressource que

celle que lui offrirait la rencontre de M. Painchaud, missionnaire de Carleton. Il part dans cette confiance pour Nipisiguit qui est à quinze lieues au sud-ouest de Caraquet, résolu au surplus de faire la mission tout seul plutôt que de la procrastiner pour attendre un secours qui ne lui viendra peut-être pas. Dans ce dessein il s'embarque à Caraquet sur une petite goëlette frétée tout exprès pour lui, munie d'un capitaine et de quatre hommes d'équipage et suivie d'une barge qui doit le prendre à l'entrée de la baie de Nipisiguit, si la goëlette n'en peut franchir aisément la batture. Un grand calme l'empêche de faire plus de trois ou quatre lieues ce jour-là. Les objets que sa vue rencontre n'ont rien de fort saillant. La pointe des Maisonnettes, celle de Poccha, la montée de M. Girouard, le cap aux Meules, la Grande Anse, tous sur la rive est de la baie des Chaleurs.

Le lendemain, mardi, jour de la Visitation, il se flatte inutilement d'arriver assez tôt pour célébrer les SS. mystères. Le calme continue. Dans la matinée on l'informe que M. Painchaud ignore son approche et qu'il est depuis deux semaines à Ristigouche où il en doit passer deux autres. Heureusement ce désappointement est réparé par le retour de M. Desjardins qui après avoir administré son malade de Paspébiac et avoir passé la nuit à le préparer à la mort, est reparti de là de grand matin et, en forçant de rame, vient rejoindre le prélat vers une heure après-midi. Sa présence ramène la joie, mais ne procure pas de vent. La journée tout entière se passe en

vaine attente, et il faut se résoudre à coucher pour la seconde fois à bord de la goëlette infectée de l'odeur de la morue, à la pêche de laquelle on l'avait employée depuis le printemps. Le mercredi, le vent s'élève de grand matin, et nous conduit à la vue de la baie de Nipisiguit. Elle est presque fermée et ne laisse qu'un passage fort étroit aux navigateurs. Cependant de gros vaisseaux, quand ils sont très-bien pilotés, parviennent au fond de la baie qui n'a pas moins d'une lieue de profondeur, dans laquelle se déchargent trois rivières que les canots peuvent remonter jusqu'à plusieurs lieues de leurs embouchures, savoir, la Grande Rivière, la rivière du Mitan, et celle de Titigouche. C'est entre ces deux rivières et sur une plateforme assez élevée, qu'est placée l'église du lieu, sous l'invocation de la Ste. Famille.

Les fidèles de Nipisiguit informés de l'approche de leur évêque, ont envoyé au devant de lui, hors du havre, tous leurs notables dans différentes voitures d'eau. M. Painchaud informé de la même chose, a laissé Ristigouche et se présente à leur tête, monté sur sa barge, l'ouvrage de ses mains et fruit de ses récréations d'hiver. Les coups de fusils ne sont épargnés ni de part ni d'autre. On attache beaucoup d'importance dans ces endroits à la fusillade. Elle est un signe de joie de grande considération pour les personnes auxquelles on l'accorde, quoiqu'il soit vrai de dire que ces coups de fusil tirés sans ordre et sans harmonie sont d'une insignifiance et d'une bizarrerie qui tient un peu des mœurs sauvages.

Nous nous mettons dans les barges, la goëlette est congédiée, et nous parvenons au fond du havre de Nipisiguit en suivant le chenal profond, mais très-étroit, qui y conduit entre les *plaquées*. On appelle plaquée en langage du pays ce que l'on nomme en français batture, comme on nomme *mokok* ce que nous appelons savane.

Il n'était qu'environ huit heures du matin. M. Desjardins ouvre ses caisses, déploie ses ornements, dresse son dais, étend ses tapis, (car tous ces effets font partie de son bagage) habille ses clercs, et la mission commence. M. Huot arrive de l'Acadie le lendemain matin, 4 ; l'abbé Painchaud obtient son congé et retourne le même jour à Carleton, sa principale résidence, pour en préparer le peuple à la mission qui devait y avoir lieu la semaine suivante. Celle de Nipisiguit dure jusqu'au dimanche, 7. Les confessions de la paroisse et celles de quelques familles sauvages qui s'y sont fixées ces années dernières, suffisent pour occuper tout ce temps les deux prêtres chargés de les entendre, et ne leur laissent pas le loisir de répondre à une honnête invitation de M. Munro, marchand et juge de paix de l'endroit, qui met tout dehors pour faire honneur à l'évêque et à ses compagnons.

Nipisiguit ne serait pas un paysage indifférent, s'il était moins obscurci par la forêt sombre qui borne son havre du côté de l'est. Dans l'opinion des colons, l'endroit a un autre démérite, c'est d'être éloigné de la mer, ce qui l'empêche en effet de profiter de toutes

les richesses qu'elle présente. C'est en conséquence de ces réflexions, que les jeunes gens préfèrent s'établir sur la baie des Chaleurs, à 5 lieues au-dessus de Nipisiguit, au lieu nommé Petit-Rocher ; les terres y paraissent plus avantageuses, et quoiqu'elles ne soient ouvertes que depuis 4 ou 5 ans, on y compte déjà 15 familles, lesquelles, réunies au reste de la paroisse, font monter le nombre des communiants à 200.

Ardents à profiter de la mission, les habitants du Petit-Rocher se rendent successivement avec leurs femmes et leurs enfants, grands et petits, à Nipisiguit ; les premiers revenus font place aux autres qui s'y rendent à leur tour. Ce louable zèle n'échappa pas à l'attention de l'évêque, et quoique tous eussent profité de la mission à Nipisiguit, il s'engagea néanmoins à leur donner la sainte-messe le lundi matin, ce qu'il pouvait faire sans ajouter à la longueur du voyage de Carleton, puisque pour s'y rendre de Nipisiguit, il faut nécessairement passer par le Petit-Rocher.

La plupart des familles de cet endroit étaient encore à Nipisiguit, et n'en voulurent partir que le dimanche soir, pour faire cortège à l'évêque. Les *braves* de Nipisiguit voulant lui faire honneur, l'accompagnèrent ; le total se trouva monter à 80 personnes. Sur ce nombre, plusieurs, et entr'autres des nourrices, n'avaient rien mangé de la journée, si ce n'est leur part des pains bénits de ce jour, car il en était venu cinq des différents endroits de la paroisse.

On part au sortir des vêpres, on se met en barges,

l'eau poudre sous les avirons ; les coups de fusils se renvoient des saluts réciproques du rivage à l'eau et de l'eau au rivage ; on arrive en une demi-heure à la sortie du havre. Mais voici un contre-temps : le vent d'ouest qui soufflait depuis deux jours, fraîchit au lieu de tomber, comme on devait s'y attendre, et ne permet pas de cingler en pleine baie. Conseil tenu, il est décidé que l'on couchera à la pointe de sapins qui borne à l'ouest du havre de Nipisiguit. On y allume sept à huit feux pour la commodité des différentes bandes qui composent la pieuse caravane. On partage les aliments avec ceux qui en sont totalement dépourvus ; on fait en commun la prière du soir autour du feu principal où se réunissent la plupart des familles condamnées à passer la nuit sur cette pointe. A la prière succèdent quelques entretiens propres à édifier ce bon peuple. A dix heures chacun se retire sur le point qui lui est assigné. La nuit était aussi belle qu'on peut le désirer en cette saison. La pleine lune semblait se plaire à la rendre brillante. Les lits de sapins reçurent pendant quelques heures les membres qui demandaient du repos, et bientôt le vent s'apaisa ou du moins se rendit plus traitable. A trois heures du matin, l'ordre de partir est donné. Les barges sortent du havre et prenant leur route à l'ouest, commencent à longer la grève de la baie des Chaleurs. Il restait quatre lieues à faire pour atteindre le Petit-Rocher. Les passagers firent la première à pied, sur une dune extrêmement fatigante par son sable mouvant, par la grande herbe qui y a crû et

par beaucoup de bois flottant que le reflux y a jeté.

8.—Les barges nous reçurent à l'extrémité de cette route, et entrant dans un barachois formé par la prolongation de cette dune, y firent la seconde lieue, puis une troisième en pleine baie ; mais lassés de ramer et ne pouvant porter avantageusement la voile, nos mariniers demandèrent grâce pour la dernière lieue que nous fîmes encore à pied, ayant été débarqués de l'autre côté à la rivière Nigadon (ou Nickadaw.)

Tout fut prêt avant 9 heures pour célébrer la messe chez Joseph Arsenault, dont la maison avait été désignée à cet effet. A peine fut-elle finie qu'on annonça l'arrivée d'une goëlette de Tracadigetche (Carleton). Elle était envoyée au devant de nous par M. Painchaud et commandée par Pierre Gagné dont les trois fils formaient l'élégant équipage.

Pour voir tous les établissements de la baie des Chaleurs il aurait fallu côtoyer la rive orientale pour rencontrer la rivière à Jaquet à quatre lieues au-dessus du Petit-Rocher, la rivière à l'Anguille à cinq lieues au-dessus de la rivière à Jaquet, et faire encore huit lieues qui nous auraient conduits à la mission de Ristigouche, qui est le vrai fond de cette baie superbe, laquelle, à ce compte, aurait 40 lieues de profondeur sur une largeur de 5, de 7 et de 8 lieues. Mais notre objet était moins de faire le tour de la baie, que de donner à ses différents colons tous les secours qu'ils pouvaient attendre de la visite épiscopale. Or ceux des rivières à Jaquet et à l'Anguille étant dans

l'usage de venir recevoir les sacrements à Carleton, à la desserte duquel ils appartiennent, il était plus naturel de les y attendre.

Le village de Ristigouche aurait mérité, dans d'autres circonstances, une visite particulière. Mais un meurtre, suite malheureuse de l'ivresse, commis dans ce village depuis le printemps, détermina l'évêque à priver ces sauvages de la visite. Ils eurent ordre de se rendre aussi à Carleton afin que leurs jeunes gens y pussent être confirmés.

Il est remarquable que la réunion des sauvages dans un même lieu, leur devient une source de débauche. Quelques familles de Micmacs qui ont laissé le village de Ristigouche pour s'établir dans différents endroits de la baie des Chaleurs, tel que Nipisiguit, Cascapédiac, Pockmouche, s'attachent plus volontiers à cultiver leurs terres d'une manière suivie, évitent la boisson et adoucissent leurs mœurs. Ne pourrait-on pas disperser ainsi tout un village, surtout quand le désordre y est monté au point où on le remarque dans celui du Sault Saint-Louis ?

Quant aux petites colonies acadiennes ou canadiennes qui se portent dans différentes parties de la baie des Chaleurs jusqu'ici incultes, elles y sont attirées ou par la meilleure qualité du sol, ou par la facilité de la pêche. Quand ces deux avantages se réunissent, l'établissement se fait avec plus de rapidité, et souvent au préjudice des plus anciens. Ainsi il est évident que le Petit-Rocher dépeuple Nipisiguit qui est un des premiers établissements de la baie,

quoiqu'il ne soit pas fort aisé d'en constater le commencement. Mais avant qu'une nouvelle colonie renferme un nombre suffisant d'habitants et qu'elle ait une chapelle garnie de manière que l'on y puisse faire une mission régulière il s'écoule bien des années où les familles n'étant visitées que très-passagèrement par les missionnaires, tombent dans un degré d'ignorance dont elles ne se délivrent que très-tard et très-difficilement ; c'est le cas où se trouvent plusieurs établissements de la côte du nord tant dans la baie que hors de là en gagnant le fleuve Saint-Laurent.

Nous embarquâmes au Petit-Rocher peu après midi dans la vaine confiance de débarquer le soir à Carleton ou d'y mouiller au moins dans la rade. Le vent d'ouest en ordonna autrement et ne tomba dans la nuit que pour faire place à un calme qui ne nous avança pas davantage.

9.—Le mardi matin, nous nous trouvâmes à demi-baie par les travers de Cascapédiac, c'est-à-dire environ 6 lieues au-dessous de l'endroit où nous prétendions arriver le jour précédent. La matinée se passa partie dans le calme partie avec vent contraire. L'après-midi enfin, le vent se prêtant à nos désirs, découvrit à nos yeux impatients l'établissement le plus riant de toute la baie et le paysage le plus beau qu'elle ait à présenter au voyageur curieux.

Tracadigetche (car c'est l'ancien nom de l'endroit, que celui de Carleton ne saurait faire oublier) pourrait figurer avec les paroisses du second ordre dans l'intérieur du Canada ; s'il ne vaut pas Kamouraska, Saint-

Joachim, Sainte-Anne de la Grande-Anse, il ne le cède ni à l'Islet, ni à Neuville, ni à Saint-Roch des Aulnets. A la vérité il n'y a qu'une ligne d'habitations, mais elle n'a pas moins de cinq lieues d'étendue en y comprenant la partie nommée *Maria*. Une chaîne de montagnes assez hautes fait le fond du tableau : la bordure est un côteau bien soutenu par un rivage graveleux et uni. Un barachois de près d'une lieue de long, qui se remplit dans les grandes marées et laisse dans les marées ordinaires plusieurs îlots et battures à découvert, contraste par son calme avec l'agitation de la mer souvent irritée. La dune qui l'en sépare, à environ 25 arpents de la côte, semble lui défendre impérieusement d'en venir troubler le repos, et le même coup d'œil contemple simultanément le calme et la tempête. On prend dans ce barachois, de presque tous les poissons qui se trouvent dans la baie, mais principalement de l'anguille et de la plie. Celle-ci y est si abondante que les enfants la pêchent avec la main sans aucun instrument.

Nous débarquâmes vers les deux heures après-midi. Deux bataillons quarrés, l'un d'hommes, l'autre de femmes, nous attendaient sur la grève, humblement prosternés pour recevoir la bénédiction épiscopale. Les décharges de mousqueterie roulèrent sans ménagement. Toutes les voitures de la paroisse (au nombre de trois, et c'est de toute la baie des Chaleurs, le seul endroit où il s'en trouve) étaient retenues pour nous conduire de la place de débarquement à l'église. C'est la métropole de toute la baie. Néanmoins cette

basilique est de bois et sans solage, et il n'en faut pas être étonné, car soit rareté de la pierre à chaux ou de gens qui sachent la cuire, il est vrai de dire que dans toute cette région, on ne saurait trouver ni une maison, ni un solage de pierre, ni plus de 3 ou 4 cheminées qui soient faites autrement que de terre mêlée de foin avec des guenilles, bandages et plates-bandes de bois.

A trois lieues au-dessus de l'église de Carleton, se trouve la pointe de Magouacha, qui est à l'embouchure de la rivière de Ristigouche, et se rapprochant de la pointe de la rivière à l'Anguille, qui lui est opposée, termine la Baie des Chaleurs. Ce n'est pas que la rivière de Ristigouche ne soit navigable ; elle n'a qu'une lieue et demie de large à son embouchure, mais elle élargit en remontant vers la mission qui est à six lieues de là. Non-seulement les goëlettes peuvent aisément monter jusqu'à l'endroit où est la mission, mais il est de fait que plusieurs frégates venues de France en 1759, et apprenant que Québec s'était rendu aux armes britanniques, se retirèrent à Ristigouche comme dans un lieu de sûreté, d'où elles furent cependant délogées, prises ou détruites par des vaisseaux de guerre anglais qui les y atteignirent en 1760.

La mission Micmac de Ristigouche était établie avant la conquête du Canada, comme le prouvent les actes d'un régistre tenu en 1759 par un Père Récollet nommé le Père Etienne.

Carleton ou Tracadigetche est redevable de son établissement, comme tous les autres de la Baie, à la

pêche de la morue. Les premiers colons demeuraient sur la grave ; on appelle grave dans le district de Gaspé une grève où il y a des chafauds pour trancher et saler la morue, et des vignots pour la sécher. Ce ne fut qu'à la longue et lorsque la pêche perdit un peu de sa première abondance, qu'ils songèrent à cultiver la terre. Ils y ont assez bien réussi et recueillent présentement tout ce qu'ils consomment de froment et d'autres grains, sans néanmoins renoncer à la pêche, sur laquelle ils font parfois d'excellents retours.

10, 11, 12.—La mission de Carleton ouverte le mardi, 9, dura jusqu'au dimanche suivant, qui était le 14. Les fidèles de l'endroit, la suivirent assez assidûment, ainsi que les sauvages de Ristigouche qui y avaient été appelés, comme on l'a observé ci-dessus. Il y communia bon nombre de femmes, mais peu d'hommes, et un très-petit nombre de garçons furent admis à la confirmation. L'évêque ne put s'empêcher de leur en témoigner son déplaisir dans le discours qu'il leur adressa à la fin de la visite. Il se plaignit aussi du luxe qui gagnait chez les femmes et des manières beaucoup trop libres des jeunes gens entr'eux autour de l'église.

En général il s'en faut de beaucoup que les habitants de ce côté de la Baie des Chaleurs vaillent ceux de l'autre côté, sous le rapport de la modestie, des mœurs et de la religion. Comme eux ils descendent des bons Acadiens, mais ces enfants ne retracent guères les vertus de leurs ancêtres.

I V

Bonaventure—Paspédiac—Pabos — Percé — Pointe Saint-Pierre, etc.

15.—Le lundi était le jour pris pour le voyage de Bonaventure. Une chaloupe pêcheuse reçut à son bord le prélat avec Messieurs Huot et Gaulin, auxquels se joignit M. Gagnon, missionnaire de Ristigouche, qui était venu à Carleton pour prendre part aux travaux de la mission. A l'ordinaire le vent manqua, et les obligeant de passer la nuit dans cette voiture assez puante, ne leur permit d'atteindre Bonaventure que le lendemain matin vers les sept heures, après avoir payé quelques gorgées de tribut à la mer. Messieurs Desjardins et Painchaud embarqués dans une berge de Carleton arrêtèrent à Cascapédiac pour faire aux bons habitants de l'endroit les compliments de leur évêque qui aurait été flatté de les voir personnellement en passant, mais qui craignait pour lui-même le retard qui en résulta à ces deux messieurs, lesquels ne purent arriver à Bonaventure que six heures après lui.

Bonaventure est à 12 lieues au dessus de Carleton, l'église en est située auprès d'une grave infectée par l'abondance de poisson que l'on sale et dessale. D'ailleurs l'endroit est bas, voisin d'une savane et ne présente rien où la vue puisse se dédommager de ce que l'odorat est obligé de souffrir. Le peuple en est

bon, moins remarquable toutefois par sa piété que par son hospitalité, vertu qu'il possède dans un degré rare.

A peine l'arrivée de l'évêque est-elle connue dans le voisinage que chacun accourt avec empressement pour lui offrir ses services. Huit ou dix femmes s'emparent du presbytère, en époussettent les long pans, lavent les planchers, font apporter du bois, des herbes, de la viande, allument du feu et préparent à manger, tandis que les hommes transportent de l'eau, nettoyent les avenues de la maison, balayent les alentours de l'église et offrent aux prêtres leur assistance pour la parer et mettre de l'ordre dans la sacristie. Deux filles intelligentes sont chargées du soin de faire l'ordinaire aux ouvriers de la mission ; la viande, le beurre, le lait, le pain, le sucre, tout abonde, et les bonnes gens regardent comme une faveur l'acceptation qui est juste de leurs offrandes. Heureux si la même ardeur les eût portés à la réception des sacrements. C'est ce qui par malheur n'eut pas lieu. La plupart se confessèrent, mais en demeurèrent là. Il n'y eut que 50 confirmés au lieu de plus de 70 qu'on aurait dû attendre.

16.—Les habitants de Carleton sont généralement propriétaires des fonds qu'ils occupent, si l'on peut considérer comme titres de propriété les certificats du gouvernement qui attestent qu'ils occupent. A Bonaventure sept ou huit habitants ont des propriétés certaines, et ce sont eux qui ont donné le terrain sur lequel est construite l'église. Tous les autres pos-

sèdent sans titres ni certificats, et n'ont jamais pu en obtenir, nonobstant leurs demandes réitérées. Ils cultivent néanmoins au risque de tout perdre ; ils ont même amélioré leurs terres en y faisant des prairies. C'est ce qu'ils avaient d'abord jugé impraticable, se persuadant par l'effet d'un préjugé qu'il n'est pas possible d'excuser, que là où le foin ne croissait point naturellement il était impossible d'en faire venir. En conséquence, de toutes les parties de la Baie des Chaleurs on se rendait à Ristigouche pour en apporter du foin. Quelques particuliers anglais ayant depuis envahi les prairies des sauvages, on crut pendant quelques années qu'il faudrait abandonner les terres de la baie, faute de fourrage. Enfin la nécessité qui mène à l'industrie, engagea quelques habitants à faire des essais dont il se trouvèrent si bien, que tous les autres suivirent leur exemple ; et maintenant on trouve des prairies sur presque toutes les terres.

17.—La mission de Bonaventure était à son quatrième jour, lorsqu'il vint un exprès de Percé demander un prêtre en grande hâte pour assister un jeune moribond. L'occasion était partie depuis deux jours, et il n'en fallait pas moins de deux autres pour aller au secours de ce malade, le trajet étant de 23 à 24 lieues. C'était comme s'il eût fallu envoyer un prêtre par eau de Québec à Champlain ou à Sainte-Anne de la Grande-Anse au secours d'une personne qu'on y aurait laissée mourante. Cependant M. Painchaud n'hésita pas à offrir ses services pour ce voyage, et personne n'y convenait mieux que lui, puisqu'il se

trouve accidentellement chargé de la desserte de toute cette côte par la retraite mal calculée du P. Fitzimons, Récollet, parti pour Halifax vers la fin de juin, dans le dessein de se rendre en Espagne et d'y entrer dans un monastère de son ordre, qui peut-être ne subsiste plus.

Il était question de savoir si l'on accorderait une mission aux habitants de Paspébiac, établissement qui se trouve à quatre lieues au-dessous et du côté de la Baie de Bonaventure. Le prélat, après avoir entendu tout ce que l'on rapportait de leur peu de religion, de leur grossièreté, de leur ignorance, de leur barbarie, se décida à les aller voir, persuadé que plus ils avaient de mauvaises qualités et plus ils avaient droit à sa sollicitude. Dès le vendredi, il leur envoya MM. Huot et Gaulin, avec charge de les assembler, de les catéchiser, et de les préparer ainsi à sa visite. Il s'y rendit lui-même le samedi soir, (20) assisté de M. Desjardins, l'abbé Gagnon étant demeuré à Bonaventure pour y célébrer l'office du lendemain. Le trajet se fit en berge, et aurait été assez heureux sans une pluie de plus d'une heure qui humecta les voyageurs apostoliques, et qui, obscurcissant le ciel, leur permit à peine d'apercevoir une ville en herbe nommée Carlisle, qui ne tire d'importance que de la douane qui y est établie et à laquelle tous les bâtiments qui entrent dans la Baie des Chaleurs viennent payer leur hommage. Ni les cinq coups de canon tirés par un navire mouillé dans la rade de Paspébiac, ni la mousqueterie des

habitants répandus sur la grave, ne les empêchèrent d'être traversés jusqu'aux os. Il était nuit quand ils arrivèrent à la chapelle ; elle est située sur le côteau, à 8 ou 10 arpents de la mer ; ce côteau s'appelle le Bois, parce qu'il a été boisé jusqu'à ces années dernières, et que jusqu'alors les habitants pour la commodité de la pêche, demeuraient sur le banc, où une partie d'entr'eux passent encore la plus grande partie de l'été dans des cabanes pratiquées à cet effet ; quand ils les quittent pour aller reprendre leurs habitations d'hiver, on dit qu'ils remontent au bois.

Paspébiac est l'endroit central du grand commerce de morue de MM. Robin ; ils y ont leur comptoir et leur principal magasin, et sont propriétaires d'une étendue de terre assez considérable. Les habitants, auxquels ils se sont rendus nécessaires, sont des espèces de cerfs entièrement dans leur dépendance ; ils ont concédé à 33 d'entr'eux, 33 arpents de terre de front sur 10 de hauteur, en sorte que chaque colon n'ayant que dix arpents en superficie pour sa part, ne peut vivre qu'avec le secours de la pêche, et que se trouvant hors d'état d'en faire les avances nécessaires il est toujours endetté au bourgeois, toujours à sa disposition, exposé à être mis à bord de quelqu'un des bâtiments de la compagnie et à faire le voyage d'Europe en qualité de matelot, lorsque ses dettes sont rendues au point de ne pouvoir être acquittées par la pêche. Aussi n'est-il pas rare d'en trouver qui ont été à Jersey, à Lisbonne, à Cadix, à Messine, à Palerme.

Les premiers habitants de Paspébiac s'étant alliés à des sauvagesses, toute la colonie formée par leurs descendants a une portion de sang sauvage, ce qui met entr'eux et les autres habitants de la Baie des Chaleurs une différence capitale. Ceux du bas de la paroisse de Caraquet partagent cette ignominie ; les étrangers, les Acadiens surtout, se croiraient déshonorés en s'alliant à ces descendants de sauvages, et ne les regardent qu'avec un certain mépris.

Cependant il est vrai de dire qu'ils n'ont rien dans leurs mœurs qui respire la barbarie. Ils donnèrent même, lors de la mission, des preuves de prévenance et d'hospitalité qui les mettraient presque au niveau des habitants de Bonaventure ; il ne leur manque qu'un peu de la bonne grâce avec laquelle ceux-ci font leurs offrandes.

Pour leur être utile dans la partie la plus urgente, l'Evêque de Québec régla qu'il n'y aurait ni chant ni aucun autre office pendant la mission, mais seulement des basses messes, et que tout le temps que les confessions laisseraient libre serait donné à l'instruction. Elle ne fut pas épargnée. Il y eut, chacun des quatre jours qu'elle dura, deux catéchismes, deux sermons, une conférence ; cependant il n'y eut que 34 personnes de confirmées, quoique les fidèles de Port Daniel se fussent réunis à ceux de Paspébiac pour profiter de la mission. M. Huot, pressé de faire sa mission de Miramichi, avait quitté Paspébiac dès le samedi précédent pour se rendre à Caraquet et y

faire l'office du lendemain avant de se mettre en route pour aller plus loin.

Le jeudi arriva : c'était le jour fixé pour le départ, car il fallait avancer l'ouvrage et annoncer dans d'autres endroits le royaume de Dieu. Les Paspébiaciens soutenant leur caractère de générosité, armèrent trois berges pour conduire l'évêque et sa suite à la Grande Rivière. Dans leur ardeur ils s'offrirent d'aller jusqu'à Percé, qui est à vingt lieues plus bas, et auraient volontiers fourni six berges au lieu de trois. On leur persuada de modérer ce zèle, et vers dix heures l'embarquement se fit sur les trois berges, au bruit ordinaire de la mousqueterie, car la Baie des Chaleurs est une région où l'on dépense de la poudre plus qu'en aucun autre endroit du Canada, quoiqu'elle y coûte pour l'ordinaire cinq à six chelins la livre.

Entre la Nouvelle qui est à deux lieues de Paspébiac et le Port Daniel qui en est à six, on approcha de terre pour prendre quelques rafraîchissements et délasser les rameurs. Bientôt après le vent s'éleva du sud, on hissa les voiles et il ne fut plus nécessaire de ramer du reste du jour. Vers les six heures du soir nous doublâmes la pointe au Maquereau ; elle est à trois lieues au-dessous du Port Daniel, par conséquent à neuf de Paspébiac. Cette pointe est proprement l'entrée de la Baie des Chaleurs, faisant face à celle de Miscou, dont elle est éloignée de 5 lieues ; d'où il suit que la profondeur de cette baie est de 28 ou 30 lieues sans y comprendre la rivière de Risti-

gouche qui est au fond. Le reste de la côte depuis la pointe au Maquereau jusqu'à Percé, quoique vulgairement considéré comme faisant partie de la Baie des Chaleurs, ne lui appartient réellement pas, et n'est autre chose que la côte méridionale du Bas-Canada et du district de Gaspé.

26.—Il était trop tard pour espérer de se rendre ce jour-là à la Grande Rivière, il fallut se rabattre sur la Pointe au Genièvre qui est à deux lieues au-dessous de celle au Maquereau. C'est une petite colonie de cinq ou six familles entre lesquelles *émine* celle de François David, le plus ancien et le plus riche habitant de l'endroit. Il offrit à ses hôtes sa maison d'hiver, car il demeure l'été dans une autre auprès de sa grave. On y coucha, on y célébra une messe le lendemain, jour de Ste. Anne, on y suppléa les cérémonies du baptême à deux enfants, on y confessa une dizaine de personnes, et après un déjeûner maigre (car c'était le vendredi) mais abondant en saumon et en morue, on se rembarqua.

Vers deux heures après-midi, nous arrivâmes à la Grande Rivière, après avoir considéré en passant, le grand Pabos, où il y a deux familles, et le petit où il n'y en a point.

La seigneurie de Pabos est une ancienne concession des rois de France ; elle a joui autrefois d'une certaine réputation dont elle était toute redevable aux efforts plus ou moins grands de ses possesseurs, car elle en a plusieurs fois changé. Aujourd'hui elle est réduite à très-peu de chose ; ses

édifices sont ruinés, sa pêche fort médiocre, et le seigneur actuel, M. Hugues O'Hara, ne paraît pas d'humeur à faire grande dépense pour lui rendre son ancienne célébrité.

La Grande Rivière est aussi une seigneurie que le gouvernement britannique a, dit-on, concédée par surprise à M. Robin, chef de la maison de Paspébiac, au lieu de la donner à M. Delafontaine, ancien habitant du lieu qui avait prié ce même Robin de la solliciter pour lui ; elle est d'une lieue et demie quarrée, la devanture est très-riante, garnie d'une douzaine d'habitations, et assez abondante en morue. Cependant la pêche de cette année a été retardée d'un mois faute de bouette : on appelle *bouette* le poisson (hareng ou maquereau) avec lequel on appâte la morue ; cette bouette n'est pas la même partout. Il y a des endroits, Caraquet par exemple, où l'on préfère le poisson tiré de certains coquillages que l'on nomme des *cocques*.

Il semble que la plus grande union devrait régner dans une chrétienté aussi peu nombreuse que celle de la Grande Rivière, dont presque tous les individus sont liés les uns aux autres par la proximité du sang. Cependant il n'y a peut-être pas de peuplade dans tout le Canada, où l'on voie autant de mésintelligence, de querelles et de haines réciproques. Les frères, les sœurs, les neveux, les tantes, se reprochent mutuellement les plus grands désordres, se fuient les uns les autres, détournent les yeux pour ne se pas apercevoir, se décrient et se déchirent à belles

dents, sans qu'on puisse les convaincre de l'obligation que la loi de Dieu leur impose de s'aimer et de se pardonner, et sans qu'ils veuillent comprendre que le seul moyen d'y parvenir, serait de se tenir réciproquement quittes de tout le passé. L'évêque, après avoir passé deux jours à leur donner ses avis en public et en particulier sur cet important sujet, partit affligé le dimanche suivant, n'attendant que de la bonté de Dieu le fruit de la semence qu'il craignait d'avoir jetée inutilement parmi eux.

Deux berges le prirent avec ses effets et ses trois compagnons, auxquels se joignit M. Painchaud qui était revenu de Percé pour l'attendre à la Grande Rivière, après avoir administré le malade pour lequel il était descendu la semaine précédente ; on s'embarqua l'après-midi entre deux et trois heures, par un vent de sud-ouest assez modéré, avec une mer traitable. C'est ce qu'on ne trouve pas toujours au Cap Désespoir,* où la mer est quelquefois si furieuse, qu'à moins de raser le Cap, on est exposé au plus grand danger, y ayant au large des tourbillons d'eau contre lesquels il est très-difficile de se défendre dans les grandes tempêtes.

La chronique du pays rapporte que de temps immémorial, un vaisseau agité d'une tempête furieuse fut porté tout entier sur le Cap Désespoir (qui a, au moins, 30 pieds de haut) et même à plusieurs arpents au-delà ; que l'on en voit encore la carcasse, que des

---

* Le véritable nom de ce Cap est Cap d'Espoir, ou des Espoirs.

arbres ont pris racines sur ses débris, etc. Tout cela est à vérifier.

Dès que l'on a franchi le Cap Désespoir, on aperçoit l'anse-à-Beaufils où demeurent six ou sept familles, puis le Cap Blanc et enfin Percé qui est à trois lieues du Cap Désespoir, comme celui-ci est à trois lieues au-dessous de la Grande Rivière.

Le temps était beau, la mer roulait doucement, un reste de vent remplissait les voiles et le soleil presque couchant annonçait un beau jour pour le lendemain, lorsque nous abordâmes à Percé. Les jeunes gens de l'endroit roulèrent sur un des sommets du Mont-Joli une pièce de canon sans affut, et se cotisèrent pour une canonnade de 3 coups qui leur coûta 15 livres de poudre. Voilà, dira-t-on, une attention qui leur fait honneur. Mais ici comme ailleurs et un peu plus qu'ailleurs, on pardonnerait à la jeunesse de donner moins aux honneurs militaires et un peu plus à la piété et aux bonnes mœurs.

Nous logeâmes dans une maison remarquable par deux incestes tout récents et très-connus du public, mais après être convenus que la famille délogerait tout entière et nous laisserait la maison meublée. C'est ainsi que l'abbé Painchaud avait préparé les voies à notre réception, et il est vrai de dire que par des raisons diverses aucune maison excepté celle-là ne pouvait nous recevoir.

Il y a quelques protestants à Percé, dont deux sont marchands et juges de paix, (MM. Fox et Robin,) les autres sont des pêcheurs comme tous les habitants

catholiques dont la plupart sont canadiens. Il y a environ 9 familles irlandaises catholiques sur la terre ferme ; sur l'isle de Bonaventure on en compte sept, mêlées d'un plus grand nombre de familles protestantes, en sorte que Percé tout entier, c'est-à-dire en comprenant l'isle de Bonaventure, l'anse-à-Beaufils et le Barachois, situé entre Percé et la Malbaie, fait en tout trente et quelques familles catholiques, dont tous les missionnaires n'ont cessé de blâmer l'indolence pour les choses de la religion. Il ne leur a pas fallu moins de quinze ans pour construire une misérable chapelle de bois, où il ne fait bon qu'autant qu'il ne pleut pas dehors. Ils ont commencé, il y a environ deux ans, une sacristie qui doit aussi servir de retraite au missionnaire ; mais elle est demeurée en chantier avec peu d'espérance qu'elle finisse bientôt.

29.—Cependant la mission commença le lundi matin ; les instructions furent assez suivies et il se confessa une partie assez considérable de la population et des étrangers ; car tout le long de l'été il n'y a pas à Percé moins de 200 jeunes gens de différentes paroisses du sud du district de Québec, qui viennent y faire la pêche *à la moitié de leur ligne.* Celui-là est à la moitié de sa ligne, qui ne partage avec son compagnon que la moitié du poisson qu'il prend dans son été, l'autre moitié tout entière appartenant au bourgeois qui leur fournit la berge et tous ses agrès, excepté les hameçons et les lignes, et se charge de saler et faire sécher leur part de morue

avec la sienne. Ce nombre d'étrangers, considérable pour un petit endroit, est nuisible aux mœurs déjà assez déréglées.

30.—Le poste de Percé est un établissement très-ancien, et fut autrefois très-considérable. M. de St. Valier nommé à l'Evêché de Québec, eut occasion d'y arrêter en venant de France en 1685, et prit tellement en affection les gens de cet endroit, que le printemps suivant il partit le 2 Avril de Québec pour les aller voir à travers les bois, avec beaucoup de fatigue et de dangers.

Août 1.—Après la mission de Percé il était naturel de songer à celle de la Pointe Saint-Pierre qui l'avoisine et sépare la Malbaie ou la Baie des Morues de celle de Gaspé.

Le premier projet était de nous y rendre le jeudi, 1er d'Août ; et il faut avouer que quelque riant que soit le paysage de Percé pris en total, la situation particulière de la maison que nous occupions entre deux immenses vignots n'était point fort agréable, sans parler des souris et des punaises qui venaient y troubler la nuit notre repos. Cependant une pluie assez forte pour humecter tout le retable (de coton blanc) de la chapelle peu étanche de Percé et quelques ouvrages entamés par les missionnaires qui ne voulaient pas les laisser imparfaits, nous décidèrent à ne partir que le vendredi.

2.—Les habitants de la pointe Saint-Pierre étaient prévenus de notre arrivée. Alban Bond, le plus notable de l'endroit, avait promis de nous abandonner

sa maison. Quant aux provisions, nous en étions assez bien pourvus, grâce à l'attention d'une dévote de Percé, jalouse de contribuer à nos besoins. La berge de M. Robin dont l'élégance fait l'admiration des habitants de l'endroit et qu'ils appellent par excellence le *Joli-Boat* était préparée dès le jour précédent pour recevoir l'évêque et sa compagnie. Deux autres berges se partagèrent nos effets. Nous doublâmes la Pointe Saint-Pierre et abordâmes dans l'anse la plus voisine de la chapelle vers une heure après-midi. La mission ouvrit le soir par le *Veni Creator*, car dans ces pauvres endroits où il n'y a ni chœur ni clercs, ni ce qu'il faudrait pour les habiller, on est obligé de supprimer toutes les cérémonies qui ont coutume d'accompagner la visite épiscopale. Heureux quand l'on y trouve un misérable servant de messe, lequel répondant tout de travers trouble plus le célébrant qu'il ne l'assiste ! Au reste, les fidèles n'y perdent pas. On supplée aux offices solennels par des instructions plus fréquentes dont ils ont un extrême besoin. C'est à quoi l'on s'est fortement attaché dans tous le cours de cette campagne.

Les habitants de la Pointe Saint-Pierre ont, tous les ans, la courte visite d'un missionnaire, qui, après quelques jours, songe comme de raison, à se porter vers une autre chrétienté qui n'a pas moins de droits que celle-là à sa sollicitude. On conçoit que dans de tels endroits, la connaissance de la religion doit être bien superficielle ; néanmoins on ne voit aucun catholique abandonner sa foi et prendre parti avec les

protestants ; au contraire il n'est aucun poste, où quelque protestant n'abjure de temps à autre les erreurs de sa secte pour embrasser la religion catholique.

3.—A Percé et à la Pointe Saint-Pierre il est assez difficile de décider laquelle des deux langues, anglaise ou française, est dominante. Tout le monde parle anglais, et presque tous entendent le français, de sorte qu'un missionnaire peut adopter celle qui lui convient le mieux.

4.—Un protestant de la Pointe Saint-Pierre vint le dimanche de la mission prier l'évêque de procurer au peuple un sermon en anglais parce qu'il voulait, dit-il, entendre prêcher la parole de Dieu en cette langue, la seule qui lui fût familière. L'évêque lui répondit qu'il ne prêchait pas pour les protestants et qu'il n'était pas envoyé pour eux. Cet homme insista, ajoutant qu'il y avait dans l'endroit plusieurs catholiques qui étaient dans le même cas que lui, et que ceux même que l'on prêchait en français s'accommoderaient aussi bien d'une instruction dans l'autre langue. Sur cette observation l'évêque accéda à sa demande, expliqua lui-même en anglais, ce jour-là, les douze articles du symbole, et avant de sortir de la chapelle, reçut les remercîments de celui qui l'y avait invité.

Après la visite de la pointe Saint-Pierre, il s'agissait de voir quelques postes de la baie de Gaspé. Les deux seules chapelles qui y existent, sont celles de l'anse Saint-George, et de Douglastown éloignées de trois lieues l'une de l'autre. L'évêque voyant qu'il

n'y avait pas encore de vaisseau prêt à le reconduire à Québec, n'hésita pas d'accorder sa présence à ces deux endroits. Il commença par la chapelle de Saint-Augustin à l'Anse Saint-George, située au nord-est de cette baie, à cinq lieues de la pointe Saint-Pierre. Il s'y rendit le lundi soir, et fut hospitalièrement reçu avec sa compagnie par M. Aug. Lehoullier, qui se fit un devoir de partager avec eux son logement, élégante petite maison. La chapelle située à quelques arpents de chez lui est presque toute son ouvrage ; elle est très-petite. Aussi le goût de M. Lehoullier est-il pour la miniature. On ne put y célébrer la messe les deux jours de la mission qu'au moyen d'une chapelle portative qui était du voyage, et ce n'est pas le seul endroit où l'évêque se sut bon gré de l'avoir emportée avec lui.

Cette paroisse, si l'on peut lui donner ce nom, est composée non-seulement des habitants de l'anse Saint-George, mais encore de ceux de la Grande Grave, du cap des Rosiers et de l'anse Sauvage, la plupart protestants de Jersey et Guernesey, de sorte qu'il n'y a pas plus de 10 familles catholiques, auxquelles il faut ajouter quelques canadiens allant et venant, qui ne s'y tiennent que pendant le temps de la pêche et retournent chez eux au commencement d'août. M. Lehoullier les assemble tous les dimanches dans la chapelle, fait la prière, chante des cantiques, lit l'épitre et l'évangile du jour et enseigne le catéchisme aux enfants, en très-petit nombre, qu'il plait aux parens d'y envoyer. C'est un article sur lequel

ils ont généralement peu de sollicitude ; aussi chez eux, comme chez les sauvages, la première communion ne dévance pas toujours le mariage.

V

Misères et Contretemps—Pêche de la baleine—Retour à Québec.

7.—Le mercredi, M. Painchaud traversa à Douglastown, tant afin de nous retenir un passage pour Québec, à bord d'une goëlette qui devait y venir mouiller ce jour-là, que pour préparer les voies à la mission qui devait s'y faire le lendemain, et qui eut en effet lieu. Une forte indisposition l'empêcha toutefois de remplir son second objet. Quoiqu'il en soit, nous nous rendîmes dans cette ville, qui consiste en une quinzaine de maisons répandues sur une grande surface, et séparées les unes des autres par des prairies et des clôtures. Les habitants s'assemblèrent avec beaucoup d'empressement pour recevoir le premier évêque qui eût jamais mis le pied dans cet établissement. Ils se rendirent à l'église vers le soir, on les exhorta dans les deux langues, on entendit leurs confessions dans cette soirée et dans la matinée du lendemain. Huit enfants et onze adultes reçurent la confirmation, environ dix communièrent, et la visite terminée, le jeudi après-midi, 9, on songea à revenir à l'anse Saint-George le jour même pour s'approcher du lieu de l'embarquement qui était annoncé

pour le lendemain à l'anse Sauvage, c'est-à-dire à un mille à l'est de *St. George's Cove.* Les catholiques irlandais de Douglastown, entre lesquels *éminent* deux frères, Thomas et Isaac Kennedy, recommandables par leur piété et leur hospitalité, exprimèrent à l'évêque un grand désir de le revoir parmi eux ; il leur en témoigna sa sensibilité, et s'étant mis à bord d'une berge, il débarqua le même soir à *St. George's Cove.* Le lendemain matin, point de nouvelles du capitaine Lislois, maître de la goëlette qui devait nous prendre à son bord ; elle était allée à Percé prendre quelques passagers qui s'en retournaient après la pêche à Saint-Thomas, et autres paroisses voisines.

Au reste, la matinée ne fut pas perdue ; quelques fidèles qui n'avaient pu venir à la chapelle Saint-Augustin pendant la mission, s'y rendirent ce jour-là et eurent la consolation de s'y confesser ; eux et plusieurs autres obtinrent même, un peu avant midi, ce qu'on n'avait osé leur promettre le matin, savoir, une messe qui fut célébrée au moyen du retour de M. Painchaud de Douglastown où il était resté le soir précédent pour confesser, et d'où il rapporta la chapelle portative qu'il avait gardée pour y célébrer la messe et donner la communion à quelques personnes.

Nous étions prêts à partir, mais la goëlette contrariée par les vents n'était pas encore revenue de Percé, elle n'arriva que la nuit suivante à *Savage Cove*, lieu convenu pour l'embarquement ; ce délai ne fut pas sans fruit, plusieurs personnes de l'Anse

au Gris-Fond étant venues à travers les bois, eurent la consolation de se confesser et d'entendre la parole de Dieu. Il y en eut même quatre de confirmées.

Enfin on plia bagage le samedi matin, et l'on songea tout de bon au départ que différentes circonstances retardèrent néanmoins jusqu'après-midi. Mais quel petit vaisseau que la *Marie!* Quels embarras sur le pont ! Caisses, quarts, cuves, barriques, coffres et autres effets, sans compter quatorze passagers, nous compris, ce qui ne faisait pas moins de dix-huit personnes à bord ! La chambre, il est vrai, était toute réservée pour nous, mais quelle chambre pour quatre personnes condamnées à y manger et coucher ! Le parquet, qu'une grande cannevette suffisait pour remplir entre les deux bancs, après avoir servi de salle à manger pendant le jour, servait de couchette la nuit à MM. Gagnon et Gaulin. L'évêque et son principal compagnon avaient chacun une cabane qu'on aurait pu prendre pour une dalle, tant elle était étroite et profonde ; l'oreiller du lit touchait presque aux soliveaux du gaillard. Dans cette position extrêmement resserrée, il ne fallait pas un grand effort pour se faire une idée de la manière dont on serait logé un jour dans son cercueil. Soit pour les repas soit pour le coucher on ne pouvait entrer et sortir qu'un à un, de sorte que le lever, le coucher, le commencement et la fin des repas étaient autant de cérémonies très-longues et souvent assez pénibles par les coups que l'on se donnait sur les poutres, nonobstant toute l'attention possible à ne se point heurter et

à ramper plutôt qu'à marcher dans ce désagréable réduit.

Cependant nous étions de tout le vaisseau les plus à l'aise, car les autres passagers et l'équipage n'avaient pour logement que le très-petit espace qui se trouvait dans la cale entre le mât de misaine et la proue de la goëlette. Aussi plusieurs aimèrent-ils mieux demeurer jour et nuit sur le pont, même à la pluie, que d'occuper une place dans cette espèce d'antre où ils étaient littéralement les uns sur les autres et ne tenaient qu'avec beaucoup de peine. Dans le cours de la journée il fallait demeurer pêle-mêle sur le pont avec tous ces grossiers compagnons, entendre leurs insignifiants propos, respirer l'odeur continuelle de leurs pipes, marcher sur leurs morves et leurs crachats, engraisser nos hardes sur leurs coffres, plusieurs fois le jour nous déplacer pour les leur laisser ouvrir et fermer, et enfin les voir à tout instant prendre part à la conversation, lorsque la bienséance exigeait qu'ils se tussent ou qu'ils restassent à l'écart. Combien d'autres gênes et incommodités qui ne s'expriment pas et qui étaient néanmoins le résultat nécessaire de ce mélange ! mais il valait encore mieux passer par dessus ces inconvénients que de végéter peut-être huit ou dix jours dans un endroit où il ne nous restait rien à faire, en attendant une meilleure occasion qui ne se serait peut-être pas présentée.

Nous levâmes l'ancre vers les deux heures après-midi par un bon vent qui nous fit bientôt perdre de

vue et la Vieille, et le majestueux Fourillon, et l'anse au Gris-Fond, et la rivière au Renard. Qui eût cru que huit jours après nous n'aurions pas encore fait cinquante lieues de bonne route ! ce fut néanmoins ce qui arriva, grâce au calme et au vent contraire. Nous courûmes des bordées sans nombre du nord au sud du fleuve dans sa plus grande largeur ; les Sept Isles, les Caoui, la pointe d'Emond (des monts), la batture de Manicouagan nous virent successivement sur leurs rives, sans préjudice du Mont Louis et des rivières à Pierre, à Claude, à Marthe, vers lesquels nous revenions une fois en vingt-quatre heures. Nous prîmes de l'eau douce au nord et au sud, car une barrique et demie, à quoi se réduisait la première provision, fut bientôt épuisée par ce grand nombre de fumeurs et de chiqueurs sans cesse altérés.

11.—Le lendemain du départ étant un dimanche, il fallut songer à le sanctifier, et comme il y avait beaucoup plus de monde à bord que lors du premier voyage, il devint nécessaire d'admettre quelques exercices de plus. Une exhortation fut donc ajoutée aux prières de la matinée, tant ce jour-là que le dimanche suivant. La semaine qui s'écoula entre ces deux dimanches ne fut diversifiée que par la vue d'une quantité de baleines tant grosses que petites au nombre de peut-être deux ou trois cents qui nous amusèrent de leurs culbutes, et par l'abondance du maquereau et de la morue dont nous fîmes la pêche. Une demi-journée aurait largement suffi pour cet amusement, lequel, comme tout autre, devient fastidieux par la continuité. Mais

enfin nous étions dans le retour d'un voyage apostolique, les incommodités du retard et des contretemps devaient faire partie du mérite de la bonne œuvre. Heureux encore si nous avions pu débarquer au cap Chate et à Matane et nous rendre utiles aux fidèles abandonnés de ces deux postes !

C'est principalement dans la baie de Gaspé, et depuis les monts Louis jusqu'au golfe que se fait la pêche de la baleine, aux mois de juillet et d'août. Une goëlette baleinière se fait accompagner de deux barges grandes, mais très-légères, avec le monde nécessaire pour les manœuvrer. Un dardeur est placé sur le derrière de la barge, lorsqu'elle approche la baleine. Au manche de son dard est attachée l'extrémité d'un cable d'un pouce de diamètre, long de 50 ou 60 brasses, roulé au fond de la barge, en sorte qu'il puisse être filé sans le plus petit obstacle, dès que la baleine est dardée. On ne lui donne ce coup qu'autant qu'elle se laisse assez approcher pour être frappée dans le flanc. Le dardeur a besoin d'être solidement planté, s'il ne veut aller à l'eau avec son dard ; et les rameurs, pendant que le cable file, sont attentifs à s'éloigner dès l'instant même à force d'avirons, pour se préserver de la submersion où la baleine atteinte pourrait les entraîner. Cependant l'animal blessé plonge, revient sur l'eau, se débat avec beaucoup de force, et les pêcheurs ont soin de tenir l'autre extrémité de leur cable afin de la ramener auprès d'eux, lorsqu'elle est suffisamment affaiblie pour ne plus leur faire de mal. Alors ils achèvent de la tuer avec

des dagues : on la palangue à bord de la goëlette et on l'y débite. Les baleines ordinaires de ces parages rendent entre 30 et 60 barriques d'huile. De trois goëlettes attachées cette année à cette pêche, une seule avait déjà reçu neuf baleines à bord lorsque nous laissâmes la baie de Gaspé, mais la plupart étaient très-petites.

Il y a une espèce de baleines si méchantes que les pêcheurs n'osent les attaquer, dans la crainte d'être engloutis avant d'avoir pu les frapper à mort.

Les baleines en général ne sont malfaisantes qu'autant qu'on les attaque. Ceux des navigateurs qui craignent leur approche, n'ont que la peine de pomper, l'odeur de sentine suffit pour les éloigner. Mais il peut arriver que sans malice de leur part et sans même qu'on s'en aperçoive, elles maltraitent un bâtiment en passant par dessous. Ainsi l'on rapporte que l'un d'entr'eux nommé Boyle, s'apercevant que sa goëlette était devenue difficile à gouverner (il y a deux ou trois ans de cela) avait hâte d'être rendu à terre pour en visiter le dessous. Qu'arriva-t-il ? Qu'il se trouva avoir perdu 13 pieds de quille, et qu'il reconnut de la peau de baleine attachée au vaisseau près de l'endroit où sa quille était endommagée, ce qui lui fit juger que c'était un de ces poissons qui l'avait blessée sans le vouloir.

L'évêque de Québec espérant une navigation plus prompte, s'était proposé de mettre à terre à l'Isle-Verte ou à Saint-André, et d'aller prendre quelques jours de délassement chez son respectable coadjuteur

à la rivière Ouelle, où il aurait attendu que sa voiture et ses chevaux vinssent le prendre pour Québec. La longueur excessive du voyage le priva de cette consolation. Ce ne fut que douze jours après son embarquement, que le vent se décida à souffler du bon côté. La *Marie* se trouvait alors bien loin vers le nord à environ quinze lieues de Portneuf dans les postes du Roi. Il fallut ce jour-là regagner obliquement le côté est du fleuve, et tout ce que l'on put faire, à travers un brouillard fort épais, fut de gagner l'île aux Basques.

23.—Le lendemain vendredi, nous atteignîmes l'anse au Persil, qui fut notre second mouillage. Le samedi commença par du calme, mais le vent s'étant insensiblement élevé, et fortifié, nous conduisit le même soir, à onze heures, à une demi-lieue du bassin formé à Saint-Thomas par la décharge de la rivière du Sud. Il était temps que nous arrivassions en eau douce, car elle manquait totalement à bord. Le pain frais était fini ; la morue fraîche prise en chemin s'était enfin gâtée faute de sel, et il ne nous restait pas pour plus d'une journée de biscuit.

25.—De grand matin MM. Gagnon et Gaulin débarquèrent, chargés d'informer M. le Curé de Saint-Thomas, que leur évêque était dans sa paroisse. Le bon curé s'empressa d'envoyer une chaloupe à bord et une voiture à la grève pour recevoir le prélat et M. Desjardins, qui prirent terre de bon cœur, s'estimant heureux d'être enfin délivrés de l'incommode goëlette où ils avaient passé quinze jours, et des compagnons encore plus incommodes avec les-

quels il avait fallu voyager. L'un des deux célébra la messe solennelle du jour ; l'autre y prêcha, tous assistèrent à vêpres, à l'issue desquelles, après avoir rendu quelques visites de bienséance, on alla coucher au presbytère de Saint-Vallier, et dîner, le lundi, à la Pointe Lévi. Entre trois et quatre heures, le prélat, après être passé par sa cathédrale pour rendre grâce à Dieu de l'avoir ramené sain et sauf, rentra dans ses appartements du séminaire.

JOURNAL DE LA MISSION DE 1812.

—

I

Sollicitude pastorale—L'Evêque se rend par terre jusqu'à Kamouraska—Mission de Matane—Petites misères—Trajet jusqu'aux Provinces d'en bas.

Il faut encore une fois quitter ses foyers pour continuer la visite de l'immense troupeau dont est composé le diocèse de Québec. La partie qui borde le golfe Saint-Laurent, n'est pas la plus nombreuse ; mais elle est la plus éparse, la plus consolante, la plus digne des regards du pasteur. Elle a des besoins : il faut les connaître, et on ne connait bien que par soi-même, et par ses yeux.

Des personnes qui n'ont jamais perdu de vue leur demeure, ou leur petit voisinage, croient que des voyages de longue haleine, surtout par mer, sont une entreprise plus qu'humaine ; ils se persuadent qu'un évêque ne peut les entreprendre sans danger, ni par conséquent sans témérité. Quitter, dit-on, le plus grand nombre pour aller voir le plus petit, est une

chose déraisonnable. Du fond de son cabinet, le prélat peut pourvoir à tout et s'exempter ces pénibles voyages, dont la santé souffre inévitablement et où l'on peut trouver la mort et laisser une église vacante dans des circonstances où il est si difficile de remplir les siéges épiscopaux.

Voilà des objections produites par des motifs de bienveillance et d'amitié qui ont bien leur mérite et auxquels il n'est pas permis d'être insensible. Mais la reconnaissance due à l'amitié, doit-elle lui passer tous ses écarts. On avouera sans peine que la vacance d'un diocèse immense, dans le moment de la détention du souverain Pontife, serait un malheur considérable, dans un pays où les hérétiques ont tant d'influence, sous un gouvernement protestant, et cela d'autant plus que la religion catholique y semble exposée à de nouveaux dangers à chaque mutation d'évêque. Nonobstant cela Dieu l'y a conservée jusqu'à ce jour, quoique l'épiscopat ait changé plusieurs fois de main depuis la conquête. Il l'y conservera longtemps encore, parce qu'il y a dans ce diocèse plusieurs milliers de justes qui n'ont pas fléchi le genoux devant Baal. D'ailleurs l'Eglise de Québec a une ressource toute prête dans le vénérable évêque de Saldes. Il n'est pas à croire que le ciel permît la mort simultanée de ce prélat et de l'évêque de Québec ; pour se le persuader il faudrait perdre de vue les grandes miséricordes qu'il a déjà exercées en faveur de cette église.

Quant à l'abandon momentané du plus grand

nombre des ouailles et des pasteurs, pour visiter le plus petit, il n'a rien que de très-conforme à l'exemple du bon pasteur qui quitte quatre-vingt-dix-neuf brebis dans le désert, pour courir après la centième qui s'est égarée. Il est vrai que les fidèles du golfe Saint-Laurent, loin de pouvoir être considérés sous ce point de vue, sont, au contraire, la portion la plus fidèle du troupeau. C'est le témoignage uniforme que leur rendent tous ceux qui les ont examinés avec quelque soin. Il est encore vrai que les pasteurs qui sont immédiatement chargés de leur desserte, s'en acquittent avec une fidélité remarquable, et qu'éloignés du tumulte et de la dissipation du grand monde, ils se livrent à cette œuvre avec beaucoup moins de distractions, par conséquent d'une manière beaucoup plus avantageuse pour leurs ouailles qu'ils ne le pourraient faire dans des positions plus centrales et plus agréables.

Nonobstant cela, les uns et les autres ont besoin de temps en temps de la visite du premier pasteur. Ces prêtres éloignés, exposés à rencontrer des difficultés considérables parce qu'ils ont à traiter avec différentes nations, et avec les gouvernements de plusieurs provinces ; ces prêtres qui par circonstances sont souvent de demi-années sans pouvoir rencontrer un confrère, ces prêtres surchargés d'embarras, ayant à porter le poids du jour et de la chaleur, faut-il les laisser sans consolations ? Que d'ouvertures n'ont-ils pas à faire, de questions à proposer, dont la solution tient à la connaissance des lieux ? La visite de leur évêque les

récrée, les console, les encourage, leur donne lieu d'exprimer le désir qu'ils ont ou de revenir dans l'intérieur du diocèse, ou de garder leurs places, comme plusieurs d'entr'eux le préfèrent. Ce motif seul suffirait pour déterminer le voyage d'un évêque qui aime son clergé et sait le cas qu'il doit faire des bons sujets qui le composent.

Pour ce qui est des fidèles de ces endroits, quelque bien soignés qu'ils puissent être, leur misère temporelle les oblige si souvent à changer de place et à former de nouveaux établissements, qu'à moins de les suivre par lui-même il est impossible que le premier pasteur prenne une connaissance suffisante de leurs besoins. Il n'y a aucune partie du diocèse où les lieux changent de face aussi souvent que dans le golfe. A moins de cinq à six ans, il se forme tout-à-coup une nouvelle peuplade des débris de deux ou trois autres. Le plus grand nombre se trouve où était le plus petit ; les églises qui étaient centrales, ne le peuvent plus être ; les grands villages se dépeuplent ; les petits s'accroissent rapidement. Il faut ou diviser les dessertes, ou changer la principale résidence d'un missionnaire, et cela nonobstant les réclamations des habitants du lieu où il avait coutume de résider. Or comment connaître de loin les détails nécessaires pour maintenir les dessertes existantes ou pour leur en substituer de nouvelles ? Ajoutez à cela que le peuple catholique du golfe croît dans une progression surprenante ; que là où un seul missionnaire suffisait, il en faut huit, il en faut douze, qui tous ont

assez d'âmes à secourir et beaucoup trop de pays à parcourir. Si le père de famille ne visite par lui-même toutes les parties de son champ, il sera exposé à mettre des ouvriers où il n'en faut pas, et à en priver les parties qui en ont le plus besoin. Il est donc à propos qu'il connaisse toutes les bergeries, tous les pâturages, et toutes les différentes espèces de brebis, *et cognosco meas, et cognoscunt me meæ.*

Pour ce qui est des dangers de la mer, on ne les dissimulera pas. Mais en ne la fréquentant qu'entre le printemps et l'automne, on y est beaucoup moins exposé, et les dangers se réduisent dans la belle saison à des incommodités qui peuvent encore s'adoucir jusqu'à un certain point, quand on se rappelle, ou les avantages que l'on peut retirer de ces incommodités pour son salut, ou les exemples de tant de saints évêques qui en ont trouvé de plus grandes dans la visite de leurs diocèses ; sans compter les dangers très-réels et très-multipliés auxquels se sont exposés les missionnaires si dignes d'imitation, qui ont porté l'évangile dans les deux Indes, si l'on ne veut pas remonter aux temps apostoliques qui nous donnent en ce genre des modèles bien autrement respectables. Quiconque réfléchira sur l'énumération que St. Paul fait aux Corinthiens, des dangers qui ont accompagné son apostolat, saura apprécier ce que l'on appelle aujourd'hui peines, dangers, incommodités, fatigues. Il devrait être plus désirable et plus consolant pour un pasteur des âmes, de mourir dans le cours d'une mission laborieuse, privé des soins et des douceurs

qu'il trouverait dans son lit et qui le prépareraient peut-être moins avantageusement au grand passage de l'éternité. *Et si approperavit tempus nostrum*, doit-il dire avec le chef des Asmonéens, *moriamur in virtute propter fratres nostros.* Laissons donc à de pauvres religieuses le soin d'exprimer leurs frayeurs sur des dangers souvent imaginaires qu'elles croient exister partout hors de leurs cellules, parce qu'à elles seules il est permis de croire qu'on ne puisse voyager sans s'exposer à la mort.

Traverser de Québec à la Pointe-Lévi le 20 mai, mercredi de la Pentecôte, après s'être pourvu de l'itinéraire dans l'église de la basse-ville, puis monter en calèche et se rendre ainsi en quatre jours à l'Islet du Portage, y passer la fête de la Sainte-Trinité, revenir delà à la Rivière-Ouelle, et finalement ne s'embarquer à Kamouraska que le septième jour, n'est assurément pas ce qu'il devait y avoir de plus pénible dans le voyage apostolique. La goëlette l'*Angélique*, moins estimable par les commodités qu'elle présente que par son honnête capitaine Aimé Dugast déjà éprouvé dans la campagne précédente, ayant cette année pour équipage Anselme Leblanc et Jos. Nanain, reçut à son bord à l'entrée de la nuit l'évêque de Québec, et MM. Maguire, curé de St. Michel de la Durantaye, Beaubien, prêtre destiné aux missions du golfe, et Xavier Côté, acolyte, choisi pour chapelain de l'évêque pendant ce voyage ; suivait Louis Lemieux, domestique de la mission. La goëlette était munie de provisions abondantes et de toute espèce,

grâces à l'attention des communautés religieuses de Québec et à la vigilante complaisance de M. Desjardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu. Outre les munitions de bouche, le prélat avait pourvu à certains articles d'agrément et d'utilité qui lui manquaient au précédent voyage, tels que lignes à pêcher, hameçons ou *crocs* pour morue et maquereau, longue-vue, porte-voix, carte marine, tous articles dont on s'est bien trouvé dans celui-ci.

27.—On mit à la voile par un petit vent alisé, dès le soleil levant du vingt-sept mai ; c'était le mercredi, veille de la Fête-Dieu. Le vent ne prit point d'accroissement. La journée suffit à peine à atteindre l'isle aux Basques et ne fut remarquable que par sa sérénité. Le jour de la fête, 28, fut misérablement célébré à bord, dans un calme plat qui permit néanmoins d'apercevoir dans la soirée l'isle Saint-Barnabé et les habitations de Rimouski et de l'anse au Coq. La nuit suivante fut plus heureuse en ce qu'elle nous conduisit à la vue de Matane. Deux fois, l'année précédente, l'évêque de Québec était passé devant ce poste et devant celui du cap Chatte avec le déplaisir de n'y pouvoir arrêter. Aussi était-il résolu de faire, cette fois, de ces deux postes le commencement de sa mission.

29.—La goëlette arriva devant celui de Matane, à la pointe du jour. Le capitaine qui n'y avait jamais abordé, s'approcha du havre en louvoyant, mais ne pouvant en reconnaître l'entrée d'une manière assez sûre il déchargea quelques coups de fusils qui ne

furent pas entendus à terre, et hissa son pavillon au mât de misaine. Ce signal fut aperçu par quelques femmes. Elles s'empressèrent de chercher des bateliers. Une demi-heure après, une barge sortit du havre et vint à bord. Il était environ huit heures ; tout le monde de la goëlette avait déjeûné. Le prélat seul s'en était abstenu dans l'espérance bien fondée de pouvoir donner la messe à cette chrétienté qui ne l'avait pas entendue (au moins dans l'endroit) depuis cinq ans. Il n'y avait pas deux milles à faire pour rencontrer le rivage. La barge y déposa l'évêque, ses compagnons et ses ornements, sa chapelle portative, quelques provisions et un peu de vaisselle et de coutellerie, parce qu'on ignorait si la peuplade n'était pas de celles où il faut que les missionnaires donnent les secours spirituels sans espérance d'aucune assistance corporelle. Mais cette dernière précaution devint inutile dans un lieu où règne une certaine abondance. On choisit la maison la plus spacieuse pour y établir la chapelle et y assembler le peuple. Elle se trouva être celle de James Forbes, pilote, absent, dont la respectable femme exerça envers les voyageurs apostoliques l'hospitalité la plus généreuse et de la meilleure grâce du monde. Trop honorée de voir un autel élevé dans sa maison, les Saints Mystères s'y célébrer et les autres sacrements s'y administrer, elle ne voulut pas permettre que les missionnaires en sortissent. Elle se chargea de les nourrir et leur présenta, entre autres choses, du pain qui par sa blancheur et sa qualité ne le cédait à celui d'aucun

autre endroit du Canada. Elle prodigua à ses hôtes tous les autres secours qu'ils purent désirer ou qu'elle put imaginer qu'ils désiraient, et lorsque le soir étant venu, ils se décidèrent à aller coucher à bord de leur goëlette, pour épargner à sa maison ce surcroit d'embarras, elle n'y consentit qu'après beaucoup d'instances pour les engager à coucher chez elle, offrant de se déloger elle et ses enfants, ce que l'évêque ne voulut pas accepter.

Cependant la peuplade fut bientôt assemblée, la population se bornant à dix ou douze familles, qu'on pouvait réunir dans un coup de sifflet, si le bruit horrible de la rivière, très-grosse en cette saison, n'eût mis un obstacle invincible à l'effet de tout autre bruit que le sien. Cette rivière, large d'environ un demi-arpent, est si rapide au printemps, que ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'on peut la traverser ; et elle se jette au fleuve avec une impétuosité qui éloigne les vaisseaux de son bassin, quoiqu'il soit assez profond pour les recevoir ; ils n'y peuvent entrer qu'à marée toute haute, et par un vent de nord-est plus qu'ordinaire ; or ce vent ne soufflait pas assez fort quand l'*Angélique* débarqua ses passagers ; elle fut réduite à louvoyer toute cette journée et toute la suivante au devant du havre.

Du reste la rivière de Matane serpente fort agréablement et offre aux colons une perspective si avantageuse, qu'il y a lieu de s'étonner que les terres qui la bordent ne soient pas plus recherchées ; elles sont aussi fertiles que le commun de celles du district

de Québec dont elles font partie. Que serait-ce, si ses habitants, moins occupés du pilotage des vaisseaux, se livraient un peu plus à la culture ?

Matane, considéré du côté de l'agrément, tire plus d'avantage des sinuosités de sa rivière que du voisinage du fleuve, dont la vue lui est en partie dérobée par un môle de sable, haut d'environ quarante pieds, et long de près de cent cinquante, qui masque singulièrement cet endroit ; la nature en élevant ce môle a très-bien servi les pilotes, car à toutes les heures du jour il y en a sur son sommet, qui munis de longues-vues, cherchent à apercevoir des vaisseaux pour s'empresser de les atteindre, à l'envi les uns des autres. Tout le monde sait que le pilotage a enrichi, depuis quelques années, ceux qui l'exercent au-dessous de Québec. Le nombre de plus de six cents vaisseaux conduits dans ce port, en la seule année 1811, en est une preuve démonstrative.

Croirait-on que dans une population aussi peu nombreuse que celle de Matane, il se trouve des Canadiens, des Ecossais, des Allemands, des Acadiens, des Irlandais, des Anglo-Américains, des Micmacs ? c'est néanmoins la pure vérité. Aussi rien n'est-il plus ordinaire que d'y entendre la même personne parler trois ou quatre langues. Ce qu'il y a de plus extraordinaire est que des familles ainsi composées, vivent dans une concorde admirable, au lieu que dans les autres endroits où toute une peuplade est composée non-seulement de personnes de la même nation, mais encore de la même famille, les haines

et les dissensions règnent de la manière la plus scandaleuse. L'évêque de Québec n'oubliera jamais l'horrible spectacle de cette nature que lui donna en 1811 un des établissements les plus voisins de la Baie des Chaleurs.

Après la mort de M. McKinnon, la seigneurie de Matane grevée de dettes par la suite d'un commerce ruineux dans lequel son propriétaire s'était engagé, fut décrétée et adjugée à un nommé Fraser, lequel étant mort, sa veuve a épousé M. McGibbons, qui la tient présentement. Cette famille protestante est remarquable par sa probité. Le nouveau seigneur est humain et pourrait rendre heureux tout tenancier qui viendrait prendre des terres en concessions.

Il était près de onze heures lorsque le prélat commença la sainte messe; elle fut suivie d'une instruction adressée à ce petit et bon peuple, d'une invitation aux adultes de se présenter aux sacrements, et aux enfants de venir se faire catéchiser. Ni les uns ni les autres n'y manquèrent ; l'acolyte catéchisa, les prêtres entendirent les confessions, l'évêque leur aida. Le samedi, on débarqua de bon matin pour continuer cette œuvre précieuse. Ce jour-là il fut célébré trois messes ; neuf personnes furent confirmées, sept firent leur première communion ; entre ces dernières plusieurs n'avaient jamais vu célébrer la messe auparavant.

L'après-midi on apporta neuf enfants au baptême. Ce n'était pas chose facile que de trouver dix-huit parrains et marraines, aussi les ecclésiastiques qui accompagnaient l'évêque obtinrent-ils de lui per-

mission de répondre pour trois de ces enfants, entre lesquels s'en trouvaient deux de leur hôtesse, à laquelle il était difficile de refuser cette faveur.

Une partie considérable de l'après-dîner fut employée à faire ces baptêmes. Cependant il s'éleva une tempête qui fit redouter aux missionnaires le rembarquement arrêté pour le soir ; ils désirèrent que la goëlette entrât dans le havre, se proposant de débarquer pour la troisième fois le dimanche matin, et de passer ce jour encore tout entier dans l'endroit, supposé que le mauvais temps ne permît pas de s'élever en mer, car le vent soufflait du nord-est et très-fort. D'ailleurs ils semblaient être invités à un plus long séjour, tant pour célébrer un mariage de deux sauvages qui se présentait, que pour suppléer les cérémonies de la sépulture à quelques pauvres fidèles morts sans l'assistance d'aucun prêtre, et enterrés dans le cimetière du lieu.

On envoya donc une chaloupe pour faire entrer la goëlette ; malheureusement elle tenait la cape à deux lieux au large pour ne se pas exposer à être brisée contre les rochers. La chaloupe l'atteignit, mais si difficilement et si tard, que quoique le vent fût plus fort qu'il ne fallait pour la faire entrer dans le bassin de la rivière, la chose fut impossible, parce que la mer avait trop perdu.

Il était neuf heures du soir lorsque les voyageurs furent informés de ce désappointement; alors ils ne songèrent plus qu'à aller trouver leur goëlette au large. Chacun prit sa pièce des effets qui avaient été apportés

à terre pendant ces deux jours, et tous coururent à une chaloupe qui les prit au goulet de la rivière et les conduisit à bord de la goëlette à travers la pluie, le vent, et les lames, justement contrariés par ce mauvais temps, mais amplement consolés par les bénédictions de ce bon petit peuple, qu'ils emportaient avec eux.

31.—Cependant la tempête continua toute la nuit, redoubla le dimanche et les deux jours suivants. Tout le monde fut malade excepté M. Maguire. Chacun étendu dans son coin ne songeait qu'à lui-même. On passait des demi-journées sans se voir les uns les autres, mais non sans s'entendre vomir. La cuisine était interrompue. Personne n'était d'humeur de converser non plus que de manger. A peine échappait-on du lit le temps nécessaire pour réciter son office, et souvent avec beaucoup d'interruptions. Une nuit et un demi-jour passés à la cape, achevèrent de briser les estomacs et de fatiguer les têtes. Loin de faire mission au Cap Chatte, il ne fut pas même possible de le distinguer de loin, tant le temps était nébuleux.

3 Juin.—Le mercredi, un calme roulant vint mettre le comble à ces petites misères. 4.—Enfin le jeudi le temps se répara. Le ciel redevenu serein après plus d'une demi-semaine d'obscurité, donna de la joie aux cœurs et du ton aux estomacs. Nous étions le matin au Mont-Louis. Une belle brise qui se déclara de bonne heure et alla croissant jusqu'au soir, nous conduisit de là à Percé, c'est-à-dire, à plus de 40 lieues du point d'où nous étions partis. Voilà une journée bien propre à nous dédommager des précédentes.

Mais comme la navigation n'est jamais sans quelques contre-temps, il arriva que cette brise était devenue tempête, lorsque nous mouillâmes dans le méchant havre de Percé. Le vent augmenta de telle sorte, que dans toute la matinée du lendemain, 5, aucune voiture n'osa se hasarder en mer. Une seule berge sortit, et après avoir fait péniblement un arpent ou deux, elle revint au rivage vomir, en se brisant, ses deux téméraires bateliers. Il ne faut pas douter de l'agitation extrême des bâtiments mouillés au large, du nombre desquels était l'*Angélique* et tout ce qu'elle avait apporté de Québec. Ce ne fut que l'après-midi que l'abbé Painchaud, l'intrépide Painchaud, osa venir à bord. Depuis quelques jours il attendait dans ce poste l'arrivée de l'évêque qui l'avait depuis longtemps retenu pour ce voyage comme pouvant lui être fort utile pour la confession des Micmacs dont il entend la langue et qu'on ne pouvait manquer de rencontrer dans le cours de cette mission. La suite fit voir que la précaution était prudente, car il eut beaucoup d'emploi dans cette partie, tant à Tracadie et à Miramichi, qu'à Richiboucton et à Malpèque.

6.—Ce fut le samedi matin que l'abbé Painchaud se joignit finalement aux missionnaires qui étaient constamment restés à bord de la goëlette. Il apporta avec lui quelque rafraîchissements, veau, beurre, biscuits, fruits de l'honnêteté de M. Robin, marchand de Percé. On leva l'ancre dès qu'il fut à bord. Le vent était bon et devint encore meilleur, puisqu'il nous fit faire près de quarante lieues de route dans la

journée. Nous passâmes successivement en revue et l'Anse à Beaufils, et le Cap Désespoir, et la pointe au Maquereau qui termine la baie des Chaleurs au nord, et celle de Miscou qui la borne au midi, et les deux Chipagans, dont les habitations augmentent et donnent au missionaire de Caraquet, le double de l'occupation qu'ils lui donnaient autrefois. La nuit nous prit au devant de Tracadie. Toutes ces terres sont en général extrêmement basses. On n'y voit ni ces caps ni ces monts si fréquents au nord de la baie des Chaleurs et dans toutes celles de Gaspé. Ainsi Dieu se plait dans ces variétés qui publient sa gloire et font voir qu'il est le Souverain Seigneur des plaines comme des montagnes.

II

Tracadie—Nigaouek—*Burnt Church*—Bartabog.

7 Juin.—Il fallut attendre l'aurore du lendemain pour donner signal aux Tracadiens que la goëlette qui abordait chez eux, n'y venait pas sans des intentions particulières. Nous pensions être près du rivage, ne soupçonnant pas que la terre que nous apercevions de très près, recelait entre elle et le vrai rivage un barachois de deux lieues de long sur près de deux milles de large. Voilà pourquoi, après le signal donné, il s'écoula près d'une heure avant que nous aperçussions une barge qui sortit du goulet pour venir à

bord. Elle était trop petite pour nous contenir avec nos effets indispensablement nécessaires. Un seul prêtre débarqua d'abord, et il fallut plus de deux heures aux jeunes gens de l'endroit pour le conduire à terre et en amener un canot plus grand qui prit le reste des effets et les deux autres prêtres qui avaient déjeûné par impatience, le prélat ayant demeuré à jeûn pour célébrer la Sainte Messe en arrivant, car c'était le dimanche, 4me après la Pentecôte. Il adressa quelques paroles après sa messe, prenant pour texte : *Nolite timere, pusillus grex*, à ce bon peuple dont la piété l'attendrit, autant que leurs coups de fusils tirés à son débarquement lui avaient fatigué les oreilles.

Aucun évêque n'avait encore visité cet endroit bien digne d'attention par la piété et la simplicité de ses habitants. On n'y comptait que 122 communions au commencement de cette mission. Dans les deux jours qu'elle dura, 22 enfants, grands et petits, furent admis à la première communion. Le total des confirmés fut de 74. Un presbytère long de 10 pieds et large de 12, et rendu encore plus petit par son énorme cheminée, suffit à peine à loger l'évêque et un de ses compagnons. Le plancher plia le premier jour et rompit le second, de sorte qu'avec un jour de plus il eût fallu coucher dans la cave. Du reste, les dévotes Tracadiennes n'avaient épargné ni l'indienne autour des lits, ni le tapis sur le méchant plancher ; il est vrai que dans ce pays les lits sont généralement revêtus de tapis de laine au lieu de couvertes, ce qui les rend très-communs. La raison est que les bour-

geois qui emploient les habitants au bois de construction, les paient en marchandises et non en argent, et qu'ils usent par nécessité de choses qui seraient un luxe même chez des colons plus fortunés.

8.—Les habitants de Tracadie, quoique peu distraits par la pêche, (car ils ne font guères que celle du hareng qui finit dans le mois de mai,) sont en général assez mauvais cultivateurs. Il est vrai que la maigreur de leurs terres, du moins de celles qui bordent le barachois, n'est pas fort invitante. Croirait-on qu'au mois de juin, les animaux ne trouvaient pas encore d'herbe à brouter, que plusieurs moutons étaient morts de faim et qu'à cette époque les vaches étaient encore réduites à courir les bois pour se nourrir de bourgeons et de feuillages ? Il est vrai que ce printemps a été remarquablement tardif ; mais les gens du pays avouent que dans les années ordinaires, ils ne sont pas beaucoup plus heureux. Chacun a très-peu de terre désertée, et quand on leur témoigne sa surprise de ce qu'ils n'avancent pas plus leur défrichement, ils donnent pour réponse (et elle est sans réplique) qu'à une très-petite distance de la mer ils ne trouvent plus de terre cultivable, mais des *mokoks* (savanes) dont ils ne sauraient tirer parti parce qu'il n'y a aucun moyen de les égoutter. La nécessité toujours industrieuse leur donnera peut-être par la suite des idées qu'ils n'ont pas encore. En attendant, ils savent se contenter de ce que la providence leur offre. Le poisson et le gibier huileux suppléent à la viande, et les patates au pain. Celui

qui recueille trente boisseaux de bled se trouve assez bien pourvu, et il y en a beaucoup qui ne recueillent pas tant ; or ceci n'est pas particulier à Tracadie, mais ordinaire dans tous les établissements de la côte maritime du Nouveau-Brunswick, dont cette peuplade fait partie. L'ambition des habitants de la Baie des *Winds*, de Cocagne, de Richibouctou, de Gédaïque, etc., ne va pas plus loin, et les terres n'y sont guères de meilleure qualité. On n'ose semer du bled que sur un terrain qui a été ensemencé de patates l'année précédente.

Le commerce de bois qui a eu lieu depuis quelques années, a été un supplément assez avantageux à tous ces endroits ; ceux de Tracadie n'en peuvent tirer aussi bon parti que les autres, parce que les vaisseaux ne pouvant aborder chez eux, ils sont contraints de le transporter à leurs frais dans la baie de Miramichi, où il ne se vend que £10 le tonneau, c'est-à-dire les 1,000 pieds cubes. C'est de cette manière de mesurer le bois de construction qu'ils ont pris l'habitude de l'appeler *bois de tonne.*

Dans la baie de Tracadie se déchargent plusieurs rivières dont les terres qui commencent à s'ouvrir promettent beaucoup plus que celles qui bordent la mer. Elles sont moins basses et moins humides ; on y fait des prairies avec succès ; c'est ce qui manque essentiellement à toutes celles de cette côte. Le gouvernement provincial leur accorde des terres qui sont mesurées et divisées par un officier public, l'arpenteur de la province ; mais à chaque *grant* ou concession

de la couronne, est ajoutée une certaine portion de terrain destiné à être mis en prés. Ce terrain est donné en bloc aux huit, dix et quelquefois quinze habitants dont les terres sont comprises dans un même *grant* ou titre de concession. Il leur est laissé de se partager les prés, qui sont sur des pointes des presqu'isles et plus souvent sur des dunes. Or il ne peuvent s'accorder dans ce partage, chacun se plaignant que les autres ont pris les meilleurs morceaux et ne lui ont laissé que le plus misérable. Mais souvent il arrive que l'endroit le plus désavantageux devient, quelques années après, le meilleur, et tel qui avait d'abord été jaloux du partage des autres devient à son tour un objet de jalousie. Il serait extrêmement à désirer que le gouvernement se donnât la peine de faire mesurer et partager les prés comme il fait des terres. Il ôterait à ces bonnes gens le seul sujet de discorde qu'il y ait parmi eux. C'est ce que l'évêque se propose de remontrer au gouverneur de la province, s'il exécute son projet de retourner en Canada par Frédéricton.

9.—Le mardi était arrivé ; c'était le jour fixé pour la fin de cette mission et pour le départ. L'évêque par égard pour Prosper Lozier dit Desjardins chez lequel il avait été nourri et ses compagnons logés pendant ces deux jours, voulut célébrer lui-même le mariage d'une de ses filles qui était arrêté depuis plusieurs semaines. Comme sa messe terminait sa mission, il donna aux fidèles de cet endroit les louanges dues à leur piété, reconnaissant qu'il n'y

avait dans toute cette chrétienté qu'une seule famille vicieuse, mais extrêmement vicieuse et déjà frappée du mépris ou plutôt de l'indignation générale des autres.

L'exhortation finie, on ne songea plus qu'au départ, sans se mettre en peine d'une pluie assez abondante qui tombait et d'un vent du large qui empêchait l'*Angélique* de sortir du barachois où elle était entrée le jour précédent. Elle était à une lieue et demie de l'église, près du goulet par lequel elle avait été introduite, attendant qu'il plût à la mer de s'aplanir et de lui donner libre sortie. C'est ce qu'elle ne put obtenir ni ce jour-là, ni le suivant. Les voyageurs rendus à bord dès le mardi à midi, n'eurent d'autre manière de tuer le temps que de débarquer alternativement sur la dune toute voisine et d'y faire quelque promenade à la pluie qui ne cessa de tomber. Le mercredi soir, le vigilant Prosper Lozier qui déjà avait fini le festin des noces de la nouvelle épouse, fixées à ce jour par égards pour les révérends hôtes qui occupaient encore sa maison au moment du mariage, aperçut de chez lui la goëlette encore à l'ancre. Il part incessamment avec quelques-uns de ses amis, se rend à bord, presse les voyageurs de reprendre leur gîte précédent, s'offrant de les faire conduire le lendemain à Miramichi par la navigation intérieure et de trouver autant de canots qu'il en faudrait pour eux et leur bagage, afin que le retard de l'*Angélique* fût sans préjudice pour eux. Cette

dernière partie de l'offre obligeante fut reçue avec la reconnaissance qu'elle méritait. Le jeudi matin, (11), quatre canots d'écorce se montrent à travers l'épaisse brume qui couvre le barachois. On y jette les effets les plus indispensables, même un peu moins de vivres qu'il n'en fallait pour les quatorze personnes qui composaient la flotte, car les cinq voyageurs ne pouvaient se passer d'un domestique, et les quatre canots ne demandaient pas moins de huit nageurs. On part sans délai ; la *pagaye* (l'aviron) fend les flots. De baie en baie, de rivière en rivière, on arrive enfin à un portage de deux milles que les gens de Tracadie appellent le portage de Nigaouek, et ceux de Nigaouek le portage de Tracadie. Quatre hommes vigoureux se coiffent chacun d'un des quatre canots d'écorce et se trouvent rendus aussi tôt que ceux qui portaient peu, et plus vite que ceux qui ne portaient rien, sur le bord de la grande baie de Miramichi. Là les canots sont remis à l'eau sans délai. On embarque, on hisse de méchantes voiles pour tirer partie d'un petit vent qui ne permet pas aux avirons de se reposer. Après une pose faite sur la dune opposée aux *terres noires* où les voyageurs se rafraîchissent un moment, on continue la route et vers les cinq heures du soir on arrive au grand Nigaouek, chez l'ami des prêtres, l'honnête, l'hospitalier, le respectueux Michel Allain. Là se trouve l'abbé Huot, missionnaire de cette vaste côte qui depuis le Petit-Rocher dans la Baie des Chaleurs, jusqu'à Bartobog

dans la rivière Miramichi, ne renferme pas moins de trente lieues d'étendue.

Dès le moment de l'arrivée, MM. Maguire et Painchaud reçoivent l'ordre de partir le lendemain matin, l'un pour prendre à la mission de Miramichi un peu d'avance sur les confessions des sauvages, qui devaient y être réunis en très-grand nombre, l'autre pour aller à quinze lieues dans la grande rivière de Miramichi, inviter les Ecossais catholiques de se rendre à la chapelle de Bartobog, pour y attendre l'évêque qui devait y arriver le dimanche, et se préparer à profiter de la visite. Ces ordres furent exécutés.

L'évêque ne trouvant pas de saint titulaire à la chapelle de Nigaouek (qui manque de beaucoup d'autres choses,) la mit sous l'invocation de saint Bernard. Avant d'y arriver on laisse à main droite, à deux lieues de là, un autre établissement connu sous le nom de Taboujamtèque où les terres se défrichent avec une rapidité qui fait craindre qu'en peu d'années, il ne faille un missionnaire tout entier pour ces deux endroits réunis. En ce moment ils ne sont l'un et l'autre que des annexes de la mission sauvage, à laquelle l'évêque s'empressa de se rendre le même jour, s'attendant à y trouver un établissement florissant ou du moins un village capable de le disputer aux plus beaux du district de Montréal. Mais qu'il s'était trompé ! Un endroit autrefois célèbre par le concours des Micmacs n'est plus qu'un reste misérable de son ancienne existence. Ce qu'on appelle le

village n'en est même pas un. Auprès de la masure d'une église autrefois de pierre, brûlée en 1759 par les Anglais qui, depuis, ont appelé cet endroit *Burnt Church*, est une chapelle de bois qui n'a rien de remarquable qu'un beau tabernacle et une mauvaise statue. A une moyenne distance est un méchant presbytère de bois, étroit et mal achevé, où l'évêque et trois de ses compagnons furent obligés de coucher dans un même appartement qui n'aurait pas été trop vaste pour le missionnaire tout seul. La même pièce, qui servait de dortoir, était aussi le réfectoire et la chambre de compagnie ; l'autre partie de la maison étant la cuisine et la retraite des domestiques. Ceci prouve que dans ces sortes de voyages, il s'en faut que la terre le cède toujours à la navigation, en gênes et en incommodités.

Tout peu accommodante qu'est cette maison, il est vrai de dire qu'elle est la seule de ce prétendu village. Les Micmacs, au nombre de plus de trente familles, n'y en ont pas une seule de construite, et passent sous des cabanes d'écorces le peu de temps qu'ils y demeurent chaque année, savoir, trois à quatre semaines ; après quoi ils emportent leurs demeures avec leur garde-robe et leurs autres effets, et vont passer le reste de l'année dans le haut de la rivière où ils ont des terres cultivées à leur manière, et une abondance de poisson suffisante pour les dédommager de la chasse qu'ils ne font plus. Voilà de quoi justifier l'abandon qu'ils ont fait de leur ancien village, où les arbres repoussent et commencent à défigu-

rer une pointe autrefois assez agréable par sa situation.

L'évêque y passa deux jours, recevant, lui et ses compagnons, tous les bons offices qu'on pouvait attendre de la bonne volonté de Michel Allain, de Nigaouek, qui les y avait suivis, et non-seulement pourvoyait à leurs besoins d'une manière très-libérale, mais leur avait donné pour cuisinière sa chère épouse.

La famille la plus respectable et peut-être la seule de tout ce village éphémère est celle de François Julien, octogénaire, sans reproche, et surtout d'une sobriété éprouvée. Aussi eut-il l'honneur, ainsi que Michel, son fils aîné, de porter un des bâtons du dais, le dimanche, à une procession du St. Sacrement, que le prélat trouva bon d'accorder à ces sauvages, afin de soutenir, du moins par quelque cérémonie extérieure du culte, la religion que les pauvres Micmacs de l'endroit déshonorent d'un autre côté par les excès continuels d'une ivrognerie très-enracinée.

La femme de François Julien, connue sous le nom de Madeleine, moitié sauvagesse et moitié française, précieuse à tous les missionnaires parce qu'elle sert de temps immémorial d'interprète pour les confessions, a pris sur elle, avec le temps, d'être la dénonciatrice des ivrognes. Elle supplia l'évêque de mettre en pénitence, avant son départ, tous ceux des sauvages qui s'étaient enivrés depuis le printemps. Elle se fit fort de les discerner des autres ; mais lorsqu'il eut agi selon qu'elle le désirait, il reconnut

qu'il avait mis les deux tiers du village hors de l'église et que le premier chef était au nombre des pénitents. Cette circonstance lui apprit qu'il ne fallait pas mettre une confiance illimitée dans la bonne Madeleine que son grand âge commence à faire radoter.

Cependant la goëlette sortie enfin du barachois de Tracadie par les soins de Prosper Lozier, fils, qui, à son retour à Nigaouek, s'était immédiatement rendu à bord, vint mouiller le dimanche matin à quelques arpents de *Burnt Church.* L'évêque n'y ayant plus rien à faire après la confirmation donnée et la procession finie, ne songea plus qu'à s'embarquer pour Bartabog, où il arriva à neuf heures du soir.

Ce nom est une corruption de celui d'un sauvage, Barthélemi Labauve, qui demeurait autrefois dans l'endroit où est maintenant la chapelle principale des Ecossais de la Rivière de Miramichi. Elle est sur la terre de John English, qui ayant obtenu du gouvernement une demi-lieue de front sur la rivière, a voulu faire hommage à Dieu de cette partie de sa propriété, dont il offre de donner tel titre et assurance que l'on désirera.

Dix lieues plus haut se trouve une autre chapelle, construite en dépit de deux missionnaires par un nommé Malcolm, assisté de ses voisins ; le missionnaire actuel, M. Huot, a mis fin à la difficulté, en bénissant cette chapelle et en y célébrant la messe l'automne dernière.

L'évêque n'alla pas la visiter et attendit à Bartabog

tous les catholiques avertis depuis deux jours par M. Maguire, envoyé tout exprès, comme on l'a vu ci-dessus. Ils s'y rendirent assez difficilement, parce qu'ils étaient au plus fort de la pêche du saumon, qui est sans contredit, le revenu le plus certain de cette colonie.

N'y ayant pas de presbytère où l'on pût loger, on prit le parti de manger et de coucher à bord de la goëlette mouillée devant la chapelle. Les prêtres débarquaient tous les matins, et l'évêque les suivait lorsqu'il était temps de célébrer la dernière messe, dont il se chargea pendant toute cette mission, qui commença le lundi matin et ne finit que le mercredi soir, 15. Il n'y gagnait pas du côté du déjeûner qui fut quelquefois prorogé bien avant dans l'après-midi. Il fallut annoncer en anglais la parole de Dieu pour être entendu de ces fidèles. L'évêque s'y décida avec une extrême répugnance, (et elle n'était pas sans fondement,) mais aima mieux rompre le pain avec un mauvais couteau que de laisser sans aliment cette portion de son troupeau. Elle n'est pas fort nombreuse, n'y ayant guère dans toute la rivière que 40 familles catholiques, y compris cinq familles Acadiennes établies à la Pointe aux Chênes, environ deux lieues au-dessous de Bartabog ; les autres, partie nés catholiques en Ecosse, partie convertis dans le pays par les soins de feu M. Castenet, ont cela de particulier, que les plus riches et les plus notables d'entr'eux, sont aussi les plus zélés pour leur religion. C'est ce que l'on ne trouve pas partout,

principalement en Canada où la religion est souvent abandonnée au petit peuple, comme étant indigne et au-dessous des grands.

III

Miramichi—Richibouctou—Mœurs et langage des habitants—Gédaïque ou Shediac—Les sauvages Micmacs—Cérémonie des pains-bénits.

17 Juin.—La rivière de Miramichi est dans un état très-florissant de culture ; elle est navigable pour les plus gros vaisseaux jusqu'à quinze lieues de son embouchure ; sa largeur commune est de 6 à 10 arpents ; chacune de ses rives a 40 lieues d'habitations continues, et il y en a qui feraient honneur aux plus beaux endroits du Canada par l'élégance et la propreté des maisons. On se fera une idée de l'opulence de cette contrée en apprenant que l'année dernière (1811) elle a exporté entre trois à quatre mille tierces de saumon, et que 105 vaisseaux, brigs et navires, en sont sortis chargés de bois. Cette année, l'exportation du bois sera encore plus considérable, puisqu'à la mi-juin il y avait déjà 150 vaisseaux dans la rivière.

Une spéculation infiniment plus digne des ouvriers évangéliques, serait la conversion de cette colonie. Elle semble préparée pour les circonstances du moment ; les catholiques y sont respectés des protestants ; et, beaucoup plus instruits qu'eux en choses

religieuses, ils les tiennent à une distance convenable ; en matière civile ils vivent en très-bonne intelligence. Ces protestants sont des hommes laborieux et sobres, qui ne seraient pas effrayés de la sévérité de la religion catholique. Il n'y a dans toute la rivière aucun ministre anglican, mais seulement un presbytérien décrié par son ivrognerie et son concubinage. Quelle moisson pour un prêtre tant soit peu versé dans les articles controversés, sachant l'anglais et ayant quelques étincelles du feu apostolique ! Il verrait les protestants entrer par centaines dans son bercail. Plusieurs déjà ébranlés n'attendent que quelques instructions de plus pour devenir membres de l'église. Les catholiques le savent, et eurent grand soin de faire valoir cet argument, entre ceux dont ils appuyèrent, auprès de l'évêque, la demande d'un pasteur. Celui-ci leur en promit un pour l'automne de 1813, et il ose espérer que la divine providence lui permettra de leur tenir parole.

Cependant le mercredi était avancé. Il était temps de partir et d'annoncer à d'autres bourgades le royaume de Dieu. Il fut décidé que la prochaine station se ferait à la baie des Winds qui termine à l'est celle de Miramichi. Elle n'est éloignée de Bartabog que d'environ 7 lieues. On s'y rendit le soir, mais il fallut attendre au lendemain (18) pour entrer dans le havre parsemé de banc d'huitres qui le rendent presqu'inaccessible ; l'*Angélique*, quoique pilotée par des gens de l'endroit, échoua deux fois, et ne parvint pas encore à s'approcher du rivage autant

qu'il eût été à souhaiter dans un misérable endroit qui ne laissait espérer aux voyageurs d'autre logement que leur goëlette, ni d'autre nourriture que leurs provisions. Depuis plusieurs jours il n'y avait plus de pain à bord ; lassés de vivre au biscuit, ils auraient désiré faire boulanger une partie de la fleur qu'ils portaient avec eux. Mais il ne se trouvait à la baie des Winds ni une personne capable de faire passablement le pain, ni un four en assez bon état pour le cuire.

Les 26 familles établies en cet endroit, sont du nombre de celles qui savent se contenter de peu, et bien leur en prend, car il s'en faut qu'elles soient dans l'abondance. Elles ont néanmoins deux suppléments à l'infécondité de leurs terres. La première est la pêche du hareng, assez abondant pour la provision annuelle de chaque habitant. Le second est le pilotage des vaisseaux européens dans la baie et la rivière Miramichi. Le tarif de l'endroit leur alloue un prix plus haut que celui des pilotes du fleuve Saint-Laurent. Malheureusement les capitaines de vaisseaux les privent souvent de leur salaire, sous de vains prétextes dont ils ne peuvent trouver justice, ou bien ils s'entendent avec les marchands de la rivière, et les obligent d'accepter en paiement quelques marchandises qu'on a grand soin d'estimer fort au-dessus de leur valeur.

Il y a, à la baie des Winds, un très-petit presbytère qui serait mieux nommé une cellule, où couche le missionnaire de Richibouctou, lorsqu'il vient y faire

mission le printemps et l'automne. Quant à ses repas, il les prend chez un habitant voisin, chose désagréable mais très-commune, et presqu'inévitable dans un grand nombre de ces missions.

Auprès du presbytère est une petite chapelle dédiée à Saint-Laurent, dont les habitants n'ont pas encore eu le courage d'achever la construction, et qui, du reste, se trouva extrêmement propre et bien préparée. Le prélat y célébra la Sainte Messe le jeudi, et annonça au peuple assemblé que l'après-midi, lui et ses compagnons reviendraient à terre afin de préparer les personnes qui pourraient être confirmées le lendemain. Mais une pluie horrible qui survint l'après-midi et dura jusqu'au soir et même une partie de la nuit suivante, retint l'évêque à bord ; et de trois prêtres qui étaient débarqués et avaient eu très-peu à faire, parce que la tempête retenait les habitants dans leurs maisons, deux aimèrent mieux coucher sans souper dans le petit presbytère, que de regagner la goëlette à travers une pluie très-pénétrante, contre laquelle ils n'étaient pas précautionnés.

19.—Le vendredi, le temps se répara de bon matin ; on revint à terre. Quinze personnes reçurent la confirmation ; il en communia un plus grand nombre. L'exhortation finie, la messe dite, on regagna la mer après que l'évêque eût essuyé les harangues de trois demoiselles de l'endroit qui vinrent lui faire des remontrances respectueuses mais un peu amères contre l'excessive sévérité de leur missionnaire (M. Gagnon) qui les gênait sur certain article de vanité. Le prélat

les congédia avec promesse de traiter avec lui cette question très-petite à son avis, mais très-grave au jugement de ces pauvres créatures, chez lesquelles l'amour du luxe ne saurait céder ni à la religion, ni à la misère, quelque puissants que soient ces deux motifs.

Rendus à bord, les voyageurs ne songèrent plus qu'à gagner le large. Malheureusement les mêmes bancs d'huîtres qui avaient retardé leur entrée dans ce havre le jour précédent, s'opposèrent à leur sortie ; l'*Angélique* échoua encore et si fortement qu'il fallut attendre au lendemain (20) pour quitter ce parage. Le capitaine Dugast ne perdit cependant pas sa soirée, parce qu'avec son intelligence ordinaire il alla sonder et reconnaître le chenal que quatre pilotes de l'endroit n'avaient pu lui indiquer. Dès que la marée du samedi fut assez haute pour soulever la goëlette, nous commencâmes à louvoyer, mais sans pouvoir sortir de la grande baie de Miramichi, ni dédoubler l'immense pointe d'Escumenac avant cinq à six heures du soir. Alors le vent ayant redoublé mit l'*Angélique* dans une terrible agitation, et ses passagers (M. Maguire toujours excepté) dans un terrible mal de mer. Chacun vomit de son côté et s'empressa de gagner le lit, offrant à Dieu ses nausées et son malaise, en sorte qu'il ne fut pas question de souper, mais de dormir, chose assez difficile dans une nuit constamment orageuse.

21.—Le lendemain, cinquième dimanche après la Pentecôte, le vent demeura debout toute la journée.

Ce ne fut donc qu'à force de louvoyer, que nous parvînmes au havre de Richibouctou vers cinq heures du soir. Des habitants de Cardouane, revenant de vêpres, passèrent à quelque distance de la goëlette au moment qu'elle jetait l'ancre. La curiosité engagea deux de leurs barges à venir la reconnaître. A peine eurent-ils vu les personnages dont elle était chargée, qu'ils offrirent leurs services de la meilleure grâce du monde pour les conduire à l'église, éloignée du mouillage de quatre à cinq milles. Leur proposition fut acceptée avec reconnaissance, de sorte qu'avant le coucher du soleil M. Gagnon se trouva en possession de ses hôtes.

La baie de Richibouctou est grande et plate comme toutes celles de cette contrée. On est étonné de trouver des vaisseaux de quatre et cinq cents tonneaux dans ces havres, et l'on se demande comment ils ont pu y entrer ? Cependant à l'époque dont il s'agit, il n'y en avait pas moins de douze dans celui de Richibouctou.

L'église de Saint-Antoine située sur un joli platin, au fond de cette baie est une espèce de métropole à laquelle répondent les chapelles de Kigibougouet, Cardouane et Bouctouche. Les habitants des deux premiers de ces endroits se reconnaissent volontiers pour suffragants de Richibouctou : il n'en est pas ainsi de ceux de Bouctouche, qui trouvent beaucoup d'inconvénients à s'y rendre, à raison des trois ruisseaux qu'ils ont à traverser. C'est pourquoi ils demandent à cor et à cri qu'on les annexe à l'église de

Gédaïque plus distante d'eux que celle de Richibouctou, mais dont l'accès leur est beaucoup plus facile. L'évêque cependant par respect pour les dispositions de son prédécesseur n'a rien voulu changer à l'ordre établi, attendu, surtout, que Richibouctou ne se trouvant plus la place centrale de cette mission si l'on en détachait le village de Bouctouche, il faudrait placer la résidence du missionnaire à Cardouane et priver le bon peuple de Saint-Antoine d'une préférence accordée à sa piété et à son affection singulière pour ses pasteurs.

Il n'entre point dans le plan de ce journal de faire aucune réflection sur l'ajustement des personnes du sexe. La simplicité ridicule de celles de Richibouctou sur cet article, ne saurait néanmoins échapper aux yeux les plus indifférents. Leur coiffure n'est réellement qu'une calote de mousseline transparente très-étroite, couvrant le sommet de la tête, doublé d'indienne, attachant sur le menton, et laissant dépasser tout autour une chevelure énorme, sous le poids de laquelle on voit avec compassion suer de pauvres créatures qui croiraient offenser la modestie chrétienne, si elles en retranchaient un seul cheveu. Les hommes sont moins remarquables par leur ajustement que par leur langage qui est l'acadien pur dans toute sa rudesse, et pour l'expression et pour l'accent ; sur cet article les habitants de l'île Saint-Jean et du Cap-Breton les égalent quelquefois, mais jamais ne les surpassent : *Un chevaux*, *un animaux*, *des bandes de chevals*.... *te descendirent*.... *je vinrent*...

j'ai venu....il s'a battu.....je m'ai blessé....ils étions......ils manjions.....je fomes.... .ils avons fatigué un élang......j'attendirent un petit......il m'insultit deux voyages......hucher quelqu'ou...... braquer iun cap, iune pointe....fripper de la douceur ....recevoir des coups de poigns....aller dans iun coign....gronder son infagn....aider à quelquiung, etc. Ajoutez à cela quelques expressions anglaises passées dans leur language, par example, *il y en eurent cinq de tués et onze de woundés.* Il en résulte un assez singulier patois que l'on entend à la vérité, mais qui n'est pas sans difficulté au moins dans les premiers jours.

Richibouctou, outre ses habitants blancs, a aussi des sauvages répandus dans les différentes baies et rivières où ils font en été la pêche du *gasparau* et celle du bar en hiver. Ils ne cultivent pas, et comment pourrait-on attendre cela d'eux lorsque les Acadiens mêmes sont si peu curieux de la culture ? Ils n'estiment que deux choses entre toutes celles dont ils pourraient se nourrir, savoir, le poisson et les patates ; le bled, quoique rare dans l'endroit, n'y a nulle valeur parce que l'on ne s'y soucie pas du pain ; et il est telle famille où on n'en mange pas six fois dans l'année.

Les micmacs de Richibouctou, quoique bons et religieux, ont néanmoins le défaut de tous les sauvages, savoir, une inclination décidée pour l'ivrognerie. Mr. Powell, magistrat de l'endroit, pour faire sa cour à l'évêque, vint, en lui rendant visite, lui mettre

sous les yeux, un écrit signé de tous les marchands du voisinage, lesquels, à sa persuasion, venaient de s'engager, sous une pénalité de **£20**, à ne vendre ni ne donner désormais aucune boisson aux sauvages, à moins que ce ne fût pour faire quelque remède, auquel cas, le sauvage médecin doit apporter chez le marchand tous ses autres ingrédiens, et celui-ci seul peut verser sur ses ingrédiens la quantité de boisson précisément nécessaire pour les infuser. Voilà une mesure bien louable de la part de ces messieurs, tous protestants, sans autre instigation que celle du magistrat qui tout en rendant compte de sa conduite, se plaignit avec raison de ce que quelques acadiens achetant de l'eau-de-vie comme pour l'usage de leurs familles, la revendaient aux sauvages, pratique qui rendrait inutile les précautions prises par les marchands, si elle n'était arrêtée. L'évêque en donnant à la sagesse de Mr. Powell les éloges qu'elle méritait, et après l'avoir remercié de son attention et de sa délicatesse, lui promit de ne pas laisser l'endroit sans recommander fortement aux habitants de seconder le zèle des marchands, et il lui tint parole dans le dernier discours qu'il leur adressa avant de se séparer d'eux.

24.—Le mercredi était arrivé ; Messieurs Gagnon, Maguire et Beaubien avaient entendu les confessions des blancs, celles des sauvages avaient été reçues par M. Painchaud, il était temps de se rendre à Gédaïque, autre métropole de la même mission, qui réunit sous elle les villages de Cocagne, du Bara-

chois, de Didiche et de Naboujagan, sans compter Chimigoui qui étant plus près de la baie Verte, fait bande à part comme la baie des Winds à l'autre extrémité de cette mission.

Comme c'était de là que l'évêque devait passer à l'île Saint-Jean et qu'il ne savait par où l'entamer, il écrivit de Richibouctou à M. McEachern, missionnaire écossais de cette île, pour le prier de se rendre à Gédaïque, où il allait, et lui donner les informations nécessaires. Cette précaution devint inutile, l'exprès qui portait la lettre s'étant rendu trois jours plus tard qu'il ne fallait.

Lorsque l'évêque passa dans la rivière de Miramichi, le bruit venait de s'y répandre que les affaires étaient accommodées entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. A Richibouctou ce fut tout le contraire. On l'assura que les américains se disposaient à déclarer la guerre ; que l'air de mystère introduit dans les délibérations du congrès en était la preuve, et que déjà ils avaient dressé le manifeste qui devait être publié dès que la guerre serait ouverte. La suite fera voir laquelle de ces deux nouvelles si contradictoires était la mieux fondée.

Il n'y a qu'environ dix lieues de Richibouctou à Gédaïque et les missionnaires se flattaient d'y arriver le jour même. Leur mauvaise étoile s'y opposa. Rendus à bord de la goëlette qui était mouillée dans la havre, mais à près de deux lieues de l'église de Saint-Antoine, ils y furent retenus deux heures par l'oubli d'une boîte essentielle dont on ne s'aperçut qu'au

moment de lever l'ancre ; les sauvages qu'on envoya la chercher ne se hâtèrent pas plus qu'ils n'ont coutume de faire en toutes occasions. A peine rentrés en mer, ils furent accueillis par un vent debout dont cette campagne a assez souvent été favorisé, et il fallut passer la nuit à louvoyer. Le lendemain matin on découvrit les habitations de Gédaïque et peu après l'église de la Visitation, remarquable par son élévation très-grande au-dessus des édifices qui l'environnent. Elle est passablement ornée, quoiqu'elle manque de plusieurs choses, notamment d'une sacristie, celle que l'on y a faite ne pouvant subsister, parcequ'elle est basse, étroite et en proie à la pluie, à l'abri de laquelle on n'a encore pu réussir à la mettre.

25.—Marin Galant, homme distingué entre tous ceux de Gédaïque par ses bons offices envers les étrangers, surtout envers les missionnaires, se rendit à la goëlette au premier signal, et, à l'aide de sa chaloupe transporta à terre une partie des voyageurs et de leur bagage. Les autres s'y rendirent dans une autre barge. Il ne fut célébré qu'une messe ce jour-là. Le reste du temps fut employé à reconnaître le pays et à donner avis aux autres villages de l'arrivée de leur premier pasteur.

La baie de Gédaïque, (car dans ces terres basses il n'est point d'établissement qui n'ait sa baie) est remarquable par sa belle vue qui s'étend fort au loin, et chère aux gourmands par l'abondance et l'excellente qualité de ses huîtres, plus grandes que toutes les autres du golfe.

26.—La mission s'ouvrit le vendredi matin, et fut assez recherchée pour donner aux ministres évangéliques la consolation de se rendre utiles à un bon nombre d'âmes. Il n'y eut pas plus de vingt-trois confirmés ; il n'y en avait eu que vingt-cinq à Richibouctou ; le défunt évêque, dans sa visite de 1803, ayant confirmé les enfants de tout âge, il était naturel de ne trouver à confirmer dans chaque poste que ceux qui s'étaient trouvés ou malades ou absents lors de la visite précédente. Mais, la confirmation à part, combien d'autres objets dignes de la vigilance et de l'inspection de l'évêque dans ces endroits écartés dont la population croît dans une progression étonnante, comme le démontre le rapprochement des notes prises cette année, de celles qui avaient été prises neuf ans auparavant ! Que sera-ce si l'on remonte à cinquante-cinq ans plus haut ? Ce qui forme aujourd'hui la province du Nouveau-Brunswick, était autrefois considéré comme faisant partie de l'Acadie, mais, si l'on excepte le village sauvage de Miramichi, toute la côte maritime de cette province était entièrement inhabitée. Maintenant entre cette place et la rivière Miramichi, sur les deux rives de laquelle il a déjà été observé qu'il y avait quarante lieues d'établissements nouveaux, il n'y a pas moins de vingt villages ou paroisses maritimes tous occupés par des Acadiens, depuis la rivière de Ristigouche qui sépare à l'ouest le Nouveau-Brunswick d'avec le Bas-Canada, jusqu'à la baie Verte où commence à l'est la province de la Nouvelle-Ecosse Bientôt ces

villages tiendront les uns aux autres. Le soin que prend le gouvernement de faire ouvrir des chemins en toute direction rendra les communications plus faciles. Les sujets jouiront des avantages résultant des six jours de corvée qu'ils y donnent tous les ans, et l'on voit avec plaisir approcher le temps où l'on pourra voyager par terre de là à Ristigouche, aussi commodément qu'on le fait à présent, de Caraquet à Richibouctou.

Sur toute cette côte on trouve d'espace en espace des familles Micmacs; de plus, il y en a sur l'Isle Saint-Jean, sur le Cap Breton et dans la Nouvelle-Ecosse, en sorte qu'il serait à désirer que l'étude de cette langue pût entrer dans l'éducation des jeunes ecclésiastiques du diocèse, n'y ayant aucun des missionnaires du golfe qui n'ait à regretter de n'avoir pu l'apprendre avant d'y être envoyé, si l'on excepte l'abbé Painchaud qui la sait assez imparfaitement. Il est vrai de dire qu'elle est complètement ignorée de tous les autres. Qu'en résulte-t-il? qu'il faut recourir à des interprètes pour confesser ces sauvages: or ces interprètes sont rares et maladroits, ou ne peuvent rendre les paroles des sauvages que dans une autre langue également étrangère au missionnaire; en supposant même qu'ils rendent bien les confessions, il est impossible d'instruire ces pauvres sauvages chrétiens par des interprètes, ou de pouvoir juger s'ils saisissent bien les instructions qu'on réussirait à leur transmettre par ce canal. Ils sont donc condamnés à une ignorance qui durera autant de temps qu'ils

n'auront pas de prêtres capables de leur donner directement les instructions chrétiennes.

Il est vrai que les Micmacs peuvent apprendre par routine les langues française et anglaise, et que quelques-uns d'eux parlent assez passablement celle-ci. Mais quiconque aura tant soit peu fait d'observations sur les sauvages, sera aisément convaincu qu'on ne peut leur conserver leurs anciennes mœurs qu'en les maintenant dans leur langue, et qu'en apprenant quelques langues européennes que ce soit, ils se trouvent inévitablement plus exposés, les hommes à l'ivrognerie, et les femmes au libertinage, par la facilité qu'ils ont alors de communiquer avec ceux dont la langue leur est devenue familière.

27.—Il entrait dans le plan de la campagne de cette année, de visiter les missions de Memramkouk, de Peticoudiac et de Menoudi avant de passer à l'isle Saint-Jean. De Gédaïque on peut s'avancer dans les terres et atteindre Memramkouk au moyen d'un portage de huit lieues. L'évêque se disposait à l'entreprendre, assez affligé de n'avoir pu rencontrer l'année précédente, le respectable M. Ciquart préposé à la conduite de ces trois missions. Cependant il en fut empêché et par les prêtres qui l'accompagnaient et par trois hommes arrivant de là, qui s'accordèrent à décider que les fréquentes pluies de cette année avaient tellement gâté le chemin de ce portage, qu'il ne pouvait prudemment l'entreprendre à pied, seul moyen qu'il y eût de le franchir. On ne songea donc plus qu'à se porter vers l'île Saint-Jean, comme

à la terre la plus voisine de Gédaïque où l'on termina la visite par le salut du St.-Sacrement donné à la fin des vêpres le jour de la fête de saint Pierre. On s'embarqua le même soir avec la bonne intention d'aller droit à la baie de Bédèque, d'où il était aisé d'atteindre celle de Richmond où de Malpec, au moyen d'un petit portage de deux milles, par lequel on traverse l'île dans sa partie la plus étroite.

L'évêque laissa donc le rivage et les fidèles de Gédaïque chez lesquels il n'avait eu rien à observer de particulier, sinon la manière extraordinaire dont on y présenta les pains à bénir le dimanche qu'il s'y trouva. Au *Gloria in excelsis* de la grand'messe, trois jeunes hommes accompagnés de trois jeunes filles, se présentèrent au balustre, tenant chacun sur ses mains un des pains qu'il fallait bénir. Dès que l'évêque se leva pour en faire la bénédiction, chacun remit son pain à sa compagne qui le prit de travers sur sa poitrine, le tenant par les deux côtés avec des linges dont elles étaient pourvues tout exprès. La bénédiction faite, les pains furent rendus aux trois hommes qui les avaient apportés, lesquels se mirent aussitôt en devoir de les couper et distribuer au peuple, tandis que les trois filles firent la quête dans l'église. Cette cérémonie, étrangère à notre usage, s'exécuta, il faut l'avouer, avec une décence remarquable.

IV

Visite à l'île Saint-Jean (ou du Prince-Edouard)—M. McEachern, missionnaire—Description de l'île—Ses habitants—Son histoire—Tenure—Population—Gouvernement—Le col. Campton—M. de Calonne.

30 Juin.—On leva l'ancre le lendemain matin, après une nuit bien cruelle par la quantité de moustiques qui remplissaient la goëlette, attirés en partie par le voisinage des isles où elle était mouillée, et en partie par les orages qui s'étaient presque succédés sans interruption tout l'après-midi du 29 ; car cette campagne a eu de particulier que de tous les endroits où nous avons fait mission, il n'y en a pas un sur douze d'où nous soyons partis sans y essuyer des ondées plus ou moins fréquentes.

1er Juillet.—Les Acadiens que l'évêque avait surtout en vue dans la visite de l'Isle Saint-Jean, étant presque tous établis au nord-est de la dite isle, le capitaine Dugast fut d'avis qu'au lieu de débarquer à Bédèque, il valait mieux faire le tour par le cap ouest et par la pointe du nord et nous rendre à Malpèque avec la goëlette même, qui pourrait de là nous transporter successivement aux autres postes de la même côte où il faudrait faire mission. On se rendit à son avis ; il se mit en devoir de louvoyer ; la journée entière lui suffit à peine à atteindre la pointe de l'ouest qu'il dédoubla au soleil couchant. Peu favorisé de la marée, encore moins du vent, il ne fit

presque aucun progrès dans toute la nuit. Le lendemain matin le vent contraire fraîchit si fort, qu'il désespéra de pouvoir atteindre le cap nord. Conseil tenu, on fait vent arrière pour regagner, à 15 lieues de là, la Baie de Bédèque, où l'on aurait mieux fait de se rendre d'abord selon le premier projet.

Cette baie est grande, belle, environnée de plusieurs terres d'un site agréablement varié, et propres par leur degré de culture à donner une idée avantageuse de la fertilité de l'isle.

Les plus grands vaisseaux marchands peuvent havrer dans cette baie ; il y en avait alors même huit à dix. A peine étions-nous mouillés, qu'une chaloupe aborda la goëlette ; elle portait M. Angus McEachern, missionnaire de l'isle, qui n'avait reçu que le soir précédent la lettre à lui adressée par l'évêque et s'était aussitôt, mais trop tard, mis en route pour l'aller trouver à Gédaïque. Il fut accueilli comme un homme précieux dans la circonstance, lui seul pouvant être bon guide dans des missions qu'il a desservies presque seul depuis vingt-deux ans, MM. de Calonne et Pichard n'ayant été que trois ou quatre ans dans cette isle, et occupés à la desserte des seuls Acadiens.

M. McEachern connaît cette contrée aussi parfaitement que possible, au physique et au moral. Il n'y a pas une baie, un havre, une anse, une pointe, une batture, un écueil qu'il ne soit capable d'indiquer, pas une route par terre qui ne lui soit familière, pas une famille catholique ou protestante, acadienne ou

écossaise, dont il ne connaisse le fort et le faible ; pas une propriété sur la valeur de laquelle il ne soit en état de prononcer. Arrivé d'Ecosse en 1790 avec sa famille et une colonie de ses compatriotes, il commença à exercer le saint ministère en leur faveur dès qu'il se fut pourvu de l'autorisation de l'évêque diocésain. Depuis ce temps il a infatigablement travaillé au salut des âmes. La présence de MM. de Calonne et Pichard ne fit que donner lieu à son zèle de s'exercer en faveur des Ecossais catholiques du Cap Breton et de la terre ferme de la Nouvelle-Ecosse dont il sera fait mention ci-après. Après leur départ, qui eut lieu, pour l'un en 1803 et pour l'autre en 1804, il s'est renfermé dans l'isle, parce qu'il ne lui était pas possible de s'étendre au-delà. Les Ecossais et les Acadiens s'applaudissent également de sa vigilance et de sa ponctualité ; sa conversation est celle d'un prêtre vertueux, qui tout en remplissant avec scrupule les devoirs de son état, n'oublie pas ce que la bienséance exige de lui, et sait se faire respecter de tous. Il a fait la joie et l'édification de la mission de cette année, pendant les six semaines qu'il l'a suivie.

M. McEachern coucha à bord de la goëlette avec deux bons Acadiens qui l'y avaient accompagné, et informa l'évêque de l'empressement avec lequel il était attendu du colonel Campton, seigneur de Malpec, et du désir qu'il avait de le loger chez lui avec toute sa suite. On se détermina donc à commencer par Malpec la visite des différents établissements de l'isle.

Tout le monde sait que l'isle Saint-Jean est une des plus grandes du golfe : sa longueur est de 40 à 45 lieues ; sa largeur de 8 à 12. Elle est environnée de havres, dont les plus estimés sont ceux des trois Rivières ou *Cardigan-bay* au sud-est, et de Charlotte au centre. Le sol en est généralement fertile quoiqu'un peu sablonneux, mais exposé à une calamité fâcheuse, savoir aux ravages des souris qui, en certaines années, se répandent par millions dans les campagnes et dévorent non-seulement les grains, mais encore les patates, les navets, et ce qu'elles peuvent atteindre d'autres légumes. On reconnait qu'il y aura des souris en grand nombre, lorsqu'il y a eu beaucoup de faînes dans les bois, l'année précédente, car elles s'entretiennent pendant l'hiver avec ce fruit et se multiplient, pour le malheur des habitants. Les faînes viennent-elle à manquer, on en remercie le ciel, parce que les souris, privées de cette nourriture, meurent de faim l'hiver suivant et qu'il ne s'en échappe qu'un petit nombre.

Les arbres de cette isle ne sont remarquables ni par leur hauteur ni par leur grosseur. Ils sont même généralement inférieurs à ceux du Canada ; il y a peu de bois franc, presque point d'érable, encore moins de cèdre, à la place duquel on fait usage d'épinette rouge, nommé *violon* dans le pays, comme de celui qui résiste plus longtemps à l'air et à la pluie ; on se chauffe avec le hêtre et le bouleau. Les clôtures ou *bouchures* étant sans poteaux, sont faites en zig-zag, de perches gommeuses et mal ébranchées et sans bar-

rières, de sorte que pour passer d'un champ à l'autre, il faut sans cesse les sauter, au risque d'y déchirer ses habits ou de les couvrir de gomme. Cet inconvénient, au reste, n'est pas particulier à l'isle Saint-Jean. C'est la pratique générale des établissements du golfe. Il semble qu'on y ait proscrit l'usage des barrières ; à peine en trouve-t-on une de dix lieues en dix lieues.

Quoique les forêts de l'isle Saint-Jean soient claires et entre coupées de beaucoup de routes, même assez larges, que le gouvernement a eu soin d'y faire pratiquer, il s'y trouve néanmoins des ours ; on en voit tous les ans et en plus grand nombre qu'on ne devrait naturellement s'y attendre ; les brebis, les cochons, les bêtes à cornes en sont souvent les victimes.

L'isle Saint-Jean partage, avec le reste du golfe, les avantages de la pêche. Elle a des huîtres en abondance dans plusieurs de ses baies, des homards sur les grèves, du saumon dans ses rivières, de la morue à une petite distance de ses côtes. Ces ressources jointes à celles de ses produits territoriaux suffisent pour mettre à leur aise ceux de ses habitants qui sont propriétaires de leurs fonds, et savent se borner dans leurs désirs ; on n'y voit point de mendiants.

Elle fut d'abord peuplée par des Français venant d'Europe et par des Acadiens.

Le Port la Joie, dans la rivière du nord-est, aujourd'hui *Hillsborough river*, la pointe *Prim* au sud de l'isle, les Trois Rivières, la baie Saint-Pierre, le havre Sauvage, la baie de Fortune, voilà quels étaient les principaux, pour ne pas dire les seuls établissements

de cette île avant la conquête. Les habitants s'y étaient placés de l'agrément du gouvernement français, mais sans prendre de concessions de leurs terres. Lorsque les Anglais, ayant pris pour la seconde fois Louisbourg, dans l'isle du cap Breton en 1758, en eurent rasé les fortifications qui étaient regardées avec raison comme le seul boulevard des établissements français dans cette partie de l'Amérique Septentrionale, une terreur générale s'empara des habitants de tous les alentours. Chacun prit la fuite, de peur de tomber entre les mains des Anglais, et aurait autant aimé tomber sous les griffes du diable. Ceux de l'isle Saint-Jean ne furent pas les derniers à fuir. La plupart abandonnèrent leurs terres pendant deux ou trois ans, d'autres y revinrent seulement après la paix de 1763, d'autres enfin s'étant fixés ailleurs, oublièrent leur ancienne patrie et n'y reparurent plus ; ceux qui étaient restés ou revenus ne songèrent pas à s'assurer de leurs possessions, ce qui n'aurait rencontré aucun obstacle de la part du gouvernement britannique, du moins en faveur de ceux qui lui avaient prêté serment de fidélité et qui l'avaient observé, car il s'en était trouvé un certain nombre qui par une religion mal entendue n'avaient pas cru pouvoir en conscience jurer fidélité à un prince *hérétique*, et d'autres qui l'ayânt jurée s'étaient follement persuadés qu'un tel serment ne les liait pas, et en conséquence l'avait transgressé en prenant de nouveau place dans les armées françaises. Par ces différentes causes, l'isle se trouvant tout entière à la disposition des

conquérants, elle fut donnée par le gouvernement d'Angleterre à différents particuliers, après avoir été divisée, en 1765, par les soins d'un gouverneur nommé Patterson, le premier qui y ait été établi, en 67 lots ou townships de 20,000 acres chacun. Comme l'isle avait peu de réputation, ces townships ne furent pas d'abord fort recherchés, attendu surtout qu'il fallait faire des frais pour en tirer parti. Du reste la division était bien calculée, puisque de ces 67 townships ou lots, on a peine à en trouver deux qui n'aient ou un de leurs côtés ou une de leurs extrémités bordé par la mer. Cependant les familles acadiennes continuaient de défricher à Rustico, à Malpec, à la baie de Fortune, à Cascompec, etc. Des familles écossaises fuyant une patrie où elles étaient vexées par leurs seigneurs en haine ou sous prétexte de leur catholicité, vinrent aussi s'y établir avec autant de confiance et sans plus de précaution que les Acadiens. Les uns et les autres demeurèrent tranquilles tant que personne n'eût d'intérêt à les molester. Mais enfin les seigneurs ou propriétaires des lots parurent ou envoyèrent des agents ; quelques-uns concédèrent aux occupants, sur le pied d'un chelin par arpent en superficie, les terres qu'ils avaient défrichées ; d'autres exigèrent deux chelins, d'autres une demi-piastre. Quelques tenanciers se soumirent à ces deux dernières impositions et se trouvèrent bientôt obérés et dépossédés en conséquence. Il y en eut qui prirent le parti de se retirer immédiatement plutôt que de subir une telle imposition ; d'autres

entrèrent en composition avec les seigneurs et eurent leurs terres quittes de toute rente moyennant une somme une fois payée. Quelques-uns après avoir perdu tous leurs travaux sur une seigneurie passèrent sur une autre où ils eurent encore la simplicité de défricher, aux risques d'une nouvelle expulsion. Les familles écossaises nouvellement émigrées profitèrent à peine des bévues que leurs frères avaient faites ; plusieurs prirent leurs sûretés, la plupart ne les prirent pas, de sorte qu'encore aujourd'hui on voit trembler sur cette isle des familles qui craignent à tout moment d'être évincées et de voir de nouveaux-venus profiter de leurs travaux. Entre les non-propriétaires il y a des Acadiens qui gagnent le Nouveau-Brunswick, et des Ecossais qui traversent au Cap Breton. Dans ces deux provinces ils trouvent dans les concessions de la couronne des établissements sûrs qu'ils auraient aussi bien pu y trouver vingt ans plus tôt, s'il n'avaient cela de commun que les Ecossais veulent toujours demeurer parmi les Ecossais, et les Acadiens parmi les Acadiens. Souvent cette considération les a aveuglés sur tout le reste. La population de l'isle est estimée en ce moment à 8,000 âmes, dont la moitié sont protestants ; sur les 4,000 catholiques, il y a environ 250 familles écossaises, le reste est acadien. La plus parfaite harmonie règne entre les Acadiens et les Ecossais ; cependant il ne s'est encore fait aucun mariage entre les uns et les autres ; chacun tenant aux mœurs et aux allures de sa nation, aime mieux y chercher un parti, que de

s'allier à des étrangers au risque de vivre dans la discorde.

L'Isle Saint-Jean est régie par un lieutenant-gouverneur qui avait ci-devant £500 d'appointement et en a £800 depuis quelques années. Il a un conseil composé de sept à huit membres à la nomination du roi. Les mêmes forment le conseil exécutif et le législatif. Une chambre de 18 membres élus par le peuple, fournis par les trois comtés de l'Isle, mais qui n'est convoquée que quand il plait au lieutenant-gouverneur, qui ne s'est pas assemblée depuis trois ans, et qui, à une époque précédente, a été six ans consécutifs sans être convoquée, concourt avec le gouverneur à la confection des lois. Il paraît que les pouvoirs de cette législation sont très-bornés. Ses opérations se réduisent le plus souvent à régler la milice et les chemins de l'isle. Il y a un grand juge qui est salarié ; il y a deux assesseurs qui ne le sont pas ; il en est ainsi des membres du conseil. Un procureur-général, un greffier de la cour, un shérif, un trésorier, un *registrar*, quelques avocats, tel est, à peu-près, le total des officiers civils. Le gouverneur n'a ni aides-de-camp, ni secrétaires, faute d'argent pour les payer. Les revenus publics se réduisent à si peu de chose, que quelque petits que soient les appointements des officiers, ils ne peuvent être payés qu'en Angleterre, et que le gouverneur désirant dernièrement procurer le pardon royal à un meurtrier condamné à mort, était aux expédients pour savoir comment on pourrait subvenir au chauffage et à la nourriture du

prisonnier jusqu'à ce que sa grâce fut venue d'Angleterre.

2.—Les voyageurs apostoliques laissèrent l'*Angélique* le jeudi matin, avec ordre au capitaine Dugast de les aller attendre au haut de la rivière du nord-est (Hillsborough river) où ils s'embarqueraient de nouveau dans dix à douze jours pour descendre à Charlottetown.

Le colonel Campton ne se contenta pas d'avoir fait inviter l'évêque et sa compagnie de loger chez lui pendant la visite de Malpec, il porta l'attention jusqu'à envoyer deux voitures à Bédec pour transporter leur bagage, et venant au devant d'eux lorsqu'ils approchèrent de sa maison, il témoigna sa surprise de ce qu'ils avaient fait le portage à pied, et leur fit mille excuses de ne leur avoir pas envoyé de chevaux de selle pour les conduire chez lui. Obligé de partir le même jour pour se rendre à Charlottetown où une affaire indispensable l'appelait, il pria l'évêque de se considérer comme le maître de sa maison, et lui offrit les services du capitaine Ths. Campton, son fils, et de madame Sanry, sa gouvernante, tous deux catholiques, qui mirent le plus grand intérêt à prévenir leurs hôtes sur tous leurs besoins. Le prélat avait alors cinq compagnons, savoir: messieurs McEachern, Painchaud, Beaubien, Maguire et Côté. Tous eurent également à se louer des attentions et de la délicatesse de la dame et du jeune officier.

M. Harry Campton, ci-devant capitaine dans l'armée avec rang de lieutenant-colonel, ayant quitté

le service et fait l'acquisition du lot 17 de l'Isle Saint Jean, qui est borné à une de ses extrémités par la baie de Malpec, et à l'autre par celle de Bédec, se décida à y venir demeurer en 1803, avec son fils et sa fille, nés, comme lui, protestants, mais dont les préjugés commencèrent à se dissiper par la conversation intéressante et édifiante de l'abbé Boussin, aujourd'hui prêtre du séminaire de Montréal, qui venait d'Angleterre à bord du même vaisseau. Arrivée à l'isle Saint-Jean, cette famille se lia à M. l'abbé de Calonne, qui venait d'être chargé de la desserte de Saint-Jean-Baptiste, établie dans cette seigneurie, et dont les prédications et les bons exemples achevèrent dans ces jeunes cœurs ce que la conversation du premier ecclésiastique y avait commencé. Tous deux abjurèrent le protestantisme en présence de leur père qui songeait lui-même à se faire catholique, mais qui, pour son malheur, obtint une place de conseiller dans l'isle, et remit à un autre temps le changement qu'il méditait. Car il est à remarquer que nul catholique n'y est admis aux emplois civils, ni n'a droit de voter dans les élections populaires ; on a même disputé aux catholiques la très-mince prérogative d'être du nombre des jurés dans les causes civiles ou criminelles. Les Acadiens sont peu sensibles à ces privations ; il n'en est pas de même des Ecossais, qui connaissent la constitution britannique, et désireraient participer à ses avantages ; privés de cette satisfaction, ils n'en sont ni moins zélés pour les intérêts de la Couronne, ni moins respectés de ceux

qui savent apprécier le mérite. Il est bien reconnu dans l'isle Saint-Jean, que les buveurs qui remplissent les cabarets de Charlottetown, et les plaideurs qui y donnent beaucoup d'occupation aux cours de justice, ne sont pas des catholiques, mais des presbytériens, des dissidents, des *new-lights*, des méthodistes, etc., car de toutes les sectes protestantes la moins nombreuse ici est l'église anglicane ; le ministre même préposé aux fidèles de cette communion est soupçonné de presbytérianisme. Au reste, il importe assez peu aux catholiques, instruits d'avance par le divin auteur de leur religion, qu'ils soient exposés à la haine de tout le monde à cause de son nom, que leurs frères séparés soient d'une secte ou d'une autre, puisque toutes ces sectes se réunissent quand il s'agit de persécuter les vrais croyants, et que cet esprit de haine et de persécution est même le seul article sur lequel toutes les sectes s'accordent entr'elles.

Quoique par un effet de l'infirmité humaine le colonel Campton ne soit pas parvenu à embrasser la vraie religion, il a néanmoins conservé un profond sentiment de respect et d'amitié pour M. de Calonne, et sa connaissance avec l'évêque de Québec n'a pas d'autre origine qu'une correspondance qui a eu lieu entr'eux à l'occasion de quelques effets que cet abbé l'avait chargé d'adresser à l'évêque, lorsqu'il passa en Angleterre en 1804.

V

Suite de la mission de l'Isle Saint-Jean—Dénument des chapelles—Les missionnaires—Rustico ou Rasticot—Voix mystérieuses dans les chapelles—Nouvelle de la déclaration de guerre.

3.—La mission s'ouvrit le vendredi dans une pauvre chapelle d'environ 40 pieds de long, située au milieu d'un champ où on la fit traîner sur la neige par des bœufs, il y a 5 à 6 ans, pour la retirer d'un premier endroit où elle était un peu moins mal placée, à un mille et demi de là ; les paroissiens se décidèrent à cette translation dans l'espérance qu'en la rapprochant du *Pavillon* (c'est le nom que le col. Campton donne à sa maison seigneuriale), ils obtiendraient de lui une concession qu'il leur avait fait espérer en faveur de cette église et du prêtre qui la desservirait. Quand il fut question de conclure, le seigneur et les tenanciers ne s'entendirent plus ; la chapelle est demeurée dans son isolement ; l'ancien presbytère est tombé en ruine, et chaque fois qu'il meurt une personne, il faut faire un mille et demi pour l'aller enterrer dans le cimetière qui existe encore.

Ce déplacement inutile de l'église, l'incertitude de la propriété du terrain qu'elle occupe, le défaut de presbytère et d'un circuit de terrain pour la commodité du prêtre, furent les causes qui empêchèrent l'évêque d'y laisser M. Beaubien, comme il se l'était

proposé ; Malpec étant, du reste, le point le plus central de la mission qu'il lui a confiée.

Outre les acadiens du Tagumiche, du cap Kildare, et de Cascompec, lesquels réunis à ceux de Malpec, font un total d'environ 100 familles, il y a encore dans le voisinage 60 familles écossaises qui font partie de cette mission ; ajoutez-y les Micmacs de l'isle de Lennox, située à quatre lieues de cette église, dans la même baie de Malpec ou de Richmond. Ainsi il y eut de quoi exercer les confesseurs, dans toutes les langues ; M. Beaubien recevant ceux qui ne parlaient que français, M. McEachern écoutant les écossais, M. Painchaud les sauvages, et M. Maguire ceux qui pouvaient s'expliquer en anglais. 56 personnes furent confirmées ; il en communia un beaucoup plus grand nombre, et le dimanche que finit la mission il se trouva réuni environ le triple du monde que pouvait contenir la méchante chapelle, remarquable non-seulement par sa petitesse extrême, mais bien davantage, par son manque total d'ornement et de linge.

5.—On n'a point d'idée en Canada du dénument extrême où sont les chapelles acadiennes de l'Isle Saint-Jean, encore moins des églises écossaises, en quelque lieu qu'elles se trouvent ; à moins d'avoir été élevé en Ecosse, il n'est point de prêtre qui puisse se résoudre à y célébrer les Saints Mystères avec les guenilles qu'il y trouve. Aussi l'évêque eut-il soin d'avoir toujours avec lui sa chapelle portative, et se sut bon gré de cette précaution. Ici il n'y a point

d'hosties, ni de moyen d'en faire ; là manque un missel ; plus loin, un calice a une coupe de cuivre doré ; ailleurs, on en trouve un tout d'étain. Dans la plupart des chapelles il n'y a ni burettes, ni aubes, ni calice, ni nappe d'autel, ni table de secrète, ni surplis, ni ciboire, ni bénitier, ni eau baptismale. Dans toute l'Isle Saint-Jean et dans toute la mission écossaise du Cap Breton et de la Nouvelle-Ecosse, on ignore ce que c'est qu'un encensoir et un ostensoir ; on n'en a pas vu de mémoire d'homme. Heureux donc celui qui parcourant ces missions, a eu soin de se munir de tous ces articles, car ils sont souvent mis en requisition.

Un prêtre écossais, par dessus un habit séculier, se met au cou une étolle, qui souvent n'est qu'un ruban, qui sert depuis vingt ans à cet usage. Avec cela il prêche, confesse et administre tous les sacrements. Faut-il porter le St. Viatique à un malade ? Il le renferme dans un porte-Dieu, le met dans une de ses poches, son étole chiffonnée dans l'autre, et avec cela il se rend chez son malade, en habit bourgeois, donnant la main à celui-ci, causant avec celui-là, quelquefois couchant en route, sans que personne soupçonne de quel précieux dépôt il est chargé. Si le malade est trop éloigné, il emporte avec lui ce qu'il appelle *sa chapelle*, souvent très-incomplète, la dresse auprès du lit du malade, y célèbre la Sainte Messe et le communie. Se présente-t-il des enfants à baptiser ? il leur administre ce sacrement dans la première maison où il se trouve, ayant toujours avec lui

des saintes huiles, et bénissant au besoin de l'eau qui n'est pas baptismale. Voilà un des effets des persécutions suscitées en Ecosse contre les pauvres catholiques. Leurs pasteurs obligés de leur administrer en secret les sacrements et la parole de Dieu, et craignant d'être traduits devant les tribunaux séculiers et condamnés à mort, s'ils étaient découverts, se sont trouvés dans la nécessité de supprimer toute la partie extérieure du culte qui n'était pas strictement essentielle, et sans doute ils ont été autorisés à en agir ainsi : les persécutions finies, ils ont continué par habitude de remplir leurs fonctions avec aussi peu d'appareil. Passés en pays étranger, ils y ont porté leur cérémonial, et il est presque impossible de leur faire entendre que le respect dû à la religion dans un diocèse où elle est entièrement libre, exigerait de leur part un peu plus de décence extérieure. Le chant est aussi étranger à leurs églises que les cérémonies ou les ornements. Et chose admirable ! la foi des fidèles ainsi desservis est d'une vivacité qui surpasse l'imagination. On en verra des traits dans la suite de ce journal.

La visite de la mission de Rustico, ou Racicot, ou Rasticot, (car on varie sur ce nom) devant suivre celle de Malpec, parce que Rasticot nommé par les Anglais *Harris Bay*, est du même côté de l'Isle, il fut arrêté qu'on s'y rendrait par eau le lundi matin. Le départ était fixé pour quatre heures, et à six on était encore à terre, chacun étant retenu par le besoin de dormir ou par la pluie abondante tombée

cette nuit-là. Le temps se répara néanmoins. Le colonel Campton, revenu de son voyage le jour précédent, reconduisit ses hôtes au rivage et leur donna le capitaine Campton, son fils, pour les accompagner jusqu'à la sortie de la baie d'où il devait amener à Pavillon quelques dames arrivées dans un *Brig* où elles avaient été horriblement maltraitées à la fin de juin par des montagnes de glace, dont une avait heurté assez rudement le beaupré pour le faire entrer dans le ventre du brig et tuer un homme qui se trouvait sur son chemin dans la cale. Il n'est pas rare, en cette saison, de rencontrer dans les parages de Terreneuve de ces sortes de monçeaux de glace venant des côtes du nord et errants ou fixés par la base pour le malheur des vaisseaux qui y voyagent. On en a mesuré qui avaient plus de 60 brasses de hauteur.

Il y a 8 lieues du goulet ou de l'entrée de la baie de Malpec au goulet de celle de Rasticot, et treize d'une chapelle à l'autre. C'était l'espace qu'il s'agissait de franchir. Les conducteurs de l'énorme chaloupe qui portait les ouvriers de la mission, étaient tellement persuadés que le bon vent de ce matin ne pourrait leur manquer de la journée, qu'ils s'étaient munis de bonnes voiles et n'avaient pas songé à se pourvoir de rames. Il s'en trouva deux, comme par hasard, au fond de la chaloupe, mais si petites, qu'elles auraient à peine suffi à un moyen canot d'écorce. Ce fut néanmoins sur ces deux mouvettes qu'il fallut faire plus de trois quarts du voyage, le vent ayant manqué presqu'aussitôt que

nous fûmes hors de la baie de Malpec, c'est-à-dire à environ trois lieues de l'embarquement. Le reste de la journée fut entièrement calme ; aussi fallut-il 18 heures pour compléter un voyage qui aurait pu se faire en six avec une voiture moins lourde et des rames plus actives.

Il était prêt de minuit lorsque les voyageurs lassés et ennuyés d'une si longue navigation abordèrent enfin à Rasticot. Les habitants, voisins de l'église, qui comptaient sur leur arrivée, ne s'étaient pas lassés de les attendre et les reçurent avec cet empressement, ce respect, cette affection que les ecclésiastiques ne trouvent que chez les vrais fidèles.

7.—Il était temps de prier et de se coucher, on fit l'un et l'autre sans délai, et le lendemain matin la mission s'ouvrit.

Le défunt évêque, sur les plaintes qui lui avaient été portées contre les habitants de cette paroisse par un missionnaire qui ne les avait considérés que sous le point de vue le moins avantageux, les avait fortement repris, privés de prêtre et condamnés à refaire en neuf et dans une meilleure place leur presbytère et leur église. Ennuyés d'une privation qui durait depuis neuf ans, ils avaient élevé une chapelle neuve, presqu'achevé un presbytère, et étaient préparés à faire tout ce qui serait exigé d'eux pour mériter la résidence d'un pasteur. L'évêque bien informé de tout cela, se décida à leur donner M. Beaubien, chargé en même temps de la desserte des autres postes acadiens de l'Isle, et exigea d'eux certaines

améliorations tant au presbytère qu'à l'église ; qu'ils promirent de faire sans raisonner, entr'autres l'abandon, pour l'usage du missionnaire, de 40 acres de terre achetés en commun par quelques particuliers dont quelques-uns auraient peut-être mieux aimé garder leur part pour eux-mêmes que de la céder à l'usage du prêtre. La suite fera voir s'ils sont vraiment dignes de la préférence qu'il leur a donné de sa résidence principale.

Voici un fait qui semblera incroyable à tous ceux qui le liront pour la première fois. C'est que depuis environ six ans, on entend dans toutes les chapelles acadiennes de l'isle Saint-Jean, celle de la baie de Fortune exceptée, des voix ou plutôt une voix tantôt chantante et tantôt soupirante dont plusieurs personnes se trouvent singulièrement affectées. La voix soupirante est celle d'une personne qui serait dans une affliction sourde et profonde, la voix chantante est celle d'une femme ou d'un enfant qui se fait entendre au-dessus de celles des chantres, car c'est pendant que l'office se chante que l'on entend cette voix glapir, mais surtout pendant les litanies du Saint-Nom de Jésus, qu'il est d'usage de chanter le dimanche pendant la messe. Tous les assistants n'entendent pas cette voix en même temps, ceux qui l'ont entendu un dimanche dans une église ne l'entendent pas toujours dans une autre église, ou le dimanche suivant. Il en est qui ne l'ont jamais entendue. Quelquefois elle est entendue d'une personne et ne l'est pas d'une autre placée dans le même

banc. Cependant plusieurs sont frappés du son de la voix gémissante jusqu'à en tomber en pamoison. S'il n'y avait que des femmes et des enfants qui affirmassent la chose, on pourrait tout uniment l'attribuer à une imagination échauffée, mais, entre plus de cent personnes qui l'ont entendue dans la seule église de Rusticot, et peut-être dans celle de Malpec, il y a des gens de tout âge, des esprits sensés et solides; tous rapportent la chose uniformément sans avoir aucun intérêt à la maintenir, puisqu'ils en sont fatigués et affligés. Cette uniformité donne du poids au récit. Ni l'évêque, ni ses compagnons, ni les autres missionnaires n'ont rien entendu à Malpec à travers les cantiques chantés par l'abbé Painchaud pendant la première messe qu'y célébra l'évêque, et le dimanche suivant pendant vêpres, et tous les jours de la visite de Rasticot, excepté le dernier. Ces voix n'ont pas épargné les cabanes où les acadiens occupés au loin à l'exploitation du bois, se réunissaient le dimanche pour chanter quelques cantiques. Elles ont traversé même à Gédaïque où l'on n'a cessé de les entendre que depuis le dimanche de Quasimodo, 1811. "J'ai nié cela, disait au prélat un des "hommes les plus sensés de Rusticot, aussi longtemps "que je l'ai pu, car je ne suis pas du nombre de "ceux qui entendent. Mais ce nombre a tellement "crû, et il s'y est trouvé des personnes si graves et "si incapables de mentir, j'en ai tant vu se mettre en "dépense et faire prier pour les âmes du purgatoire, "dont ceci leur semblait être le langage, que

" j'aurais cru être coupable de témérité si j'avais " résisté plus longtemps à la persuation générale."

Que conclure de tout cela? qu'il y a des voix qui se font entendre, et cela dans des lieux où il n'y a point de ventriloques, où le peuple n'est pas assez rusé pour être soupçonné d'aucun prestige, où la disposition même des édifices ne s'y prêterait pas. Mais quelles sont ces voix? D'où viennent-elles? Pourquoi se font-elles entendre? Par quelle raison ne sont-elles pas entendues de tout le monde? Pourquoi les églises écossaises en sont-elles exemptées en même temps que celles des acadiens en sont si affligées? C'est sur quoi chacun peut former telles conjectures qu'il lui plaira. L'évêque, après avoir entendu là-dessus plusieurs personnes, se borna à leur dire par manière de consolation, que ces voix n'ayant réellement fait de mal à personne, il importait peu qu'elles cessassent ou continuassent de se faire entendre.

Il n'y avait plus d'apparence de rencontrer de sauvages, si ce n'est quelques familles éparses, dans le cours de la mission. Voilà pourquoi l'évêque une fois rendu à Rasticot, donna à M. Painchaud la liberté de retourner au lieu ordinaire de sa résidence, éloigné de plus de 100 lieues. Deux ouvrages essentiels l'y rappellaient, savoir : la mission de Percé qu'il avait à peine commencée lorsqu'il fallut se mettre à la suite de l'évêque, et celle de Ristigouche où il lui fallait passer un mois dans le cours de cet été, pour l'instruction et la confession des Micmacs de l'endroit. Il reçut donc joyeusement son congé, se rendit à

Charlottetown, et y ayant trouvé le capitaine Dugast, qui ne devait reprendre l'évêque à son bord que huit jours plus tard, il l'engagea à l'aller conduire à Gédaïque où il n'aurait su autrement par quelle occasion se rendre. Là il lui était facile de trouver une berge qui le conduirait dans la Baie des Chaleurs où ses devoirs l'appelaient. Le capitaine Dugast, avec sa complaisance ordinaire, se prêta de bonne grâce à ses désirs et fut de retour à l'Isle Saint-Jean au moment où l'on allait avoir besoin de lui. Mais l'abbé Painchaud, arrivé à Gédaïque, n'y trouva que des femmes, et des femmes éplorées, qui lui apprirent que la guerre était déclarée, que le tiers des miliciens de la province (le Nouveau-Brunswick) étaient mis en réquisition pour la défense du pays, et que leurs maris et leurs enfants étaient allés tirer au sort à Bouctouche d'où il ne devaient revenir que dans trois jours, circonstance qui mettait à son départ de l'endroit un obstacle invincible. Le cher abbé ne manqua pas d'écrire aussitôt à son évêque, pour lui donner avis d'un événement qui lui commandait d'abréger son voyage, afin de ne pas tomber entre les mains des corsaires ennemis qui allaient probablement infester le golfe. Cette information fut reçue avec reconnaissance ; mais le vrai motif qui fit revenir l'évêque sur ses pas, sans avoir été aussi loin qu'il se le proposait, fut moins l'appréhension des corsaires américains, que la saison trop avancée qui lui commandait de se rapprocher de Québec, où il était possible, d'ailleurs, que sa présence fût requise, même à l'occasion de

cette guerre. 8.—Mais à la date où l'on était alors, il n'était pas encore informé de la déclaration de la guerre et ne songeait qu'à avancer son entreprise.

VI.

Le Capitaine John McDonald et sa famille—Bedford Bay—Les missionnaires McDonald—La paroisse de Saint-André—Nouvelle de la déclaration de guerre—Mœurs des paroissiens—Villes projetées—Charlottetown—Sa description—Les principaux fonctionnaires—Leurs politesses—L'abbé Beaubien.

9 Juillet.—La visite de Rasticot fut terminée le jeudi matin. Cependant on ne put profiter du reste de la journée pour se rendre à Saint-André, paroisse où M. McEachern fait sa principale résidence, parce que le vent n'était pas favorable et que la plus grande partie du voyage devait se faire par eau. 10.—Ce ne fut donc que le lendemain matin vers les cinq heures, que l'on s'embarqua par une pluie qui, depuis minuit, ne cessait de tomber en abondance. La chaloupe était munie d'hommes, de rames, de voiles, et des provisions de bouche que pouvait admettre l'abstinence du vendredi. Le premier endroit où l'on devait mettre le pied était Tracadie, nommé en anglais *Bedford Bay*. C'est en effet une baie d'environ deux lieues de long, au fond de laquelle demeure la veuve McDonald, seigneuresse des lots 35 et 36, c'est-à-dire propriétaire de 40,000 acres de terre dont une bonne partie est en valeur. L'évêque s'attendait à déjeûner chez cette dame et à continuer sa route. Mais il y

fallut dîner, parce qu'il n'y arriva qu'à midi, quoique la distance de l'église de Rasticot à cette maison ne soit que d'environ 7 à 8 lieues, peut-être moins.

Le défunt époux de cette veuve, était le capitaine John McDonald, homme considérable par son éducation et la noblesse de son caractère, et célèbre entre tous les catholiques d'Ecosse persécutés pour leur foi. Il s'était volontairement expatrié pour cette belle cause, et quoiqu'étranger à tous les offices du gouvernement, soit en Ecosse, soit à l'Isle Saint-Jean, en haine de sa religion, il a néanmoins su se faire respecter dans l'un et l'autre endroit. De son vivant chacun était jaloux de l'avoir de son côté dans toutes les affaires publiques ou particulières, et depuis sa mort, arrivée en 1810, les catholiques et les protestants ont conservé la plus haute idée de sa capacité et de son mérite.

Néanmoins ce catholique si zélé, si ardent, si cher à ceux qui s'étaient expatriés pour la même cause que lui, est un des seigneurs de l'Isle Saint-Jean qui ont le plus molesté les tenanciers catholiques. Il a refusé de leur donner des sûretés des terres qu'ils tenaient de lui ; il en a fait déguerpir plusieurs, les a remplacés par des protestants ; et une partie des catholiques qui restent encore sur ses 40,000 acres songent à se retirer, parce que sa veuve poursuit le même système, celui de n'avoir que des fermiers avec la liberté de les renvoyer quand il lui plaira.

Le capitaine McDonald mourut toutefois d'une manière édifiante et laissa par écrit à ses enfants, des

avis pour leur conduite future, qui ne peuvent venir que d'un homme solidement religieux. Par son testament il désigna Rodrigue, le plus jeune de ses fils, pour être un jour ecclésiastique, et lui assigna son titre clérical sur une terre dont la rente doit commencer à courir pour lui du moment qu'il sera diacre. On reconnaît dans cette disposition le système des anciens seigneurs européens, qui croyaient servir avantageusement l'Eglise en lui consacrant un de leurs enfants, pour l'ordinaire un des plus jeunes, sans examiner si cette vocation s'accordait avec celle qui doit venir de Dieu pour remplir dignement les fonctions du Saint-Ministère. Au surplus, on peut dire que de tous les enfants du capitaine McDonald, ce petit Rodrigue, présentement âgé d'onze à douze ans, donne les meilleures espérances du côté de la piété.

L'évêque résista aux invitations pressantes que lui faisait Mme. McDonald de demeurer chez elle jusqu'au lendemain, et aussitôt après le dîner, il se mit en route à pied avec MM. Maguire et McEachern pour se rendre à Saint-André qui est à sept milles de Tracadie, et où devait commencer le lendemain matin la visite de la paroisse écossaise. MM. Beaubien et Côté firent cette route à cheval. Le chemin est sablonneux, mais beau et uni, les maisons assez bien construites, la terre dans un état de culture qui donne les plus belles espérances pour l'avenir. Du reste, nul objet sur le chemin qui soit bien digne d'attention, si ce n'est d'un côté, l'ancien cimetière

catholique où reposent, entre autres corps, ceux de MM. Jacques Macdonell, premier missionnaire écossais de cette île, mort il y a environ 30 ans, et Augustin McDonald, frère du célèbre John McDonald mentionné ci-dessus, venu sur l'île dans sa vieillesse pour se délasser d'un long et pénible ministère exercé en Ecosse, et mort à Tracadie auprès de son frère, environ deux ans avant lui; de l'autre côté l'aspect riant qu'offrent les bords de la rivière Hillsborough, qui traverserait l'île entière, si elle avait deux milles de plus, car c'est là tout l'espace qui la sépare du havre Sauvage. Cette rivière est moins redevable de ses eaux à la très-petite source d'où elle sort, qu'à la mer qui l'a creusée et la remplit deux fois le jour, de sorte qu'à moins de trois milles de sa source elle peut porter des navires de 4 à 500 tonneaux. C'est auprès de la rivière Hillsborough et sur le lot 38 qu'est bâtie l'église de Saint-André. C'est la résidence principale de M. McEachern et la métropole des chapelles écossaises de l'île. Elle est de bois, comme tous les édifices du pays sans exception, mais élégante dans sa construction et bien finie par dehors, excepté qu'elle n'a point de clocher, et que, pour la distinguer d'un édifice profane, l'évêque fut obligé de faire placer une croix sur une de ses extrémités. Le dedans a des galeries commencées, des bancs à dossier, un balustre, un autel d'une longueur démesurée. Du reste elle est parfaitement nue, si l'on en excepte un tableau de prix, récemment arrivé d'Angleterre, et représentant l'abandon que

Pilate fit lâchement aux juifs de la personne de Jésus-Christ, *accipite eum vos, etc.* L'autel est revêtu au besoin, des débris d'une chapelle portative, et les prêtres d'une couple d'ornements mal taillés qui figurent fort indécemment sur eux ; là, comme en plusieurs autres endroits, le linge et les ornements de l'évêque suppléèrent à ce qui manquait.

M. McEachern était condamné à entendre seul les confessions de presque tous ses paroissiens, n'y en ayant que très-peu qui pussent se faire entendre autrement qu'en gaëlique. Heureusement, M. Macdonell son confrère, vint de la Nouvelle-Ecosse à son secours. C'est un gros et puissant homme âgé de 58 ans, lequel après avoir travaillé une vingtaine d'années dans les missions d'Ecosse, est venu dans ce diocèse en 1802, à la suite d'une émigration d'une partie de ses paroissiens. Sa mission n'est pas bornée à la côte septentrionale de la Nouvelle-Ecosse où il a 350 familles à desservir : elle s'étend encore à 200 autres établies sur le côté ouest de l'île du Cap-Breton, dont il sera parlé ci-après.

La mission commença le samedi. Cependant il ne se présenta guère de confessions ce jour-là, tous se réservant pour le dimanche, sans réfléchir que deux prêtres ne suffiraient pas pour les entendre, ce qui arriva, quoique la mission fût prorogée jusqu'au lundi, afin de leur donner plus de temps. Il y eut 66 personnes confirmées.

12.—Ce dimanche arriva une gazette extraordinaire de Charlottetown, portant la nouvelle de la

déclaration de la guerre, votée dans le congrès le 18 du mois précédent. A cette gazette étaient ajoutées des nouvelles verbales en grand nombre, comme il arrive en pareil cas. Une armée américaine était entrée en Canada. Des sauvages l'avaient défaite. Cependant le fort Chambly était pris, etc. etc. Le prélat écoutait ces récits et n'en croyait rien ; mais il songeait à sa mission qui, quoiqu'abrégée à raison de la saison, devait le laisser encore assez longtemps sur la mer exposé à des rencontres fâcheuses. Il évita, néanmoins, de faire part de ses inquiétudes aux personnes qui l'environnaient et qui étaient déjà assez effrayées.

Avant de quitter Saint-André, il crut devoir donner quelques avis aux Ecossais sur le respect qu'ils refusent au lieu saint, en y conversant, hors du temps des offices divins, avec autant de liberté qu'ils le pourraient faire dans un lieu profane, en y laissant entrer les chiens qui vont et viennent dans l'église comme dans la maison de leurs maîtres sans que personne ne les inquiète, ce qui, d'après nos usages, est d'une indécence remarquable. Mais il s'y plaignit surtout, et avec encore plus de raison, de l'immodestie des personnes du sexe qui vinrent se présenter aux sacrements avec des nudités de gorge qui n'auraient même pas dû permettre de les laisser entrer dans l'église. Il est impossible de concilier cette manière de s'ajuster avec la pratique des bonnes mœurs, ou il faut l'attribuer tout entière à une simplicité qui, en excusant les filles, n'est pas moins

dangereuse pour les garçons. A la voix du pasteur chacune s'empressa de se couvrir la peau. Il reste à savoir si elles se souviendront longtemps de la réprimande que l'excès du désordre lui arracha. Du reste les bons Ecossais paraissent sincères dans leur religion, fort attachés à leurs pasteurs et d'une piété aussi démonstrative que celle des Irlandais. Plusieurs font entendre des soupirs pendant la messe. A l'élévation ce sont des sanglots. Plusieurs joignent et séparent leurs mains en priant et ont toujours les bras en agitation pendant les saints mystères. D'autres se frappent rudement la poitrine. Un plus grand nombre ont la face prosternée contre terre pendant la plus grande partie du saint sacrifice. Faut-il s'approcher de la communion ? hommes et femmes s'y traînent à genoux, et dans leur sainte ardeur franchiraient même les degrés de l'autel, si l'on ne les arrêtait.

13.—Il s'agissait d'aller à Charlottetown, capitale de l'île, éloignée de Saint-André d'environ huit lieues et sur la même rivière. Les ouvriers de la mission, à bord d'une chaloupe, se rendirent à deux lieues de l'église qu'ils venaient de quitter et y entrèrent dans leur goëlette dont le capitaine n'avait osé monter plus haut faute de connaître assez le chenal de la rivière. Après avoir fait un peu de route, elle mouilla pour attendre MM. Macdonell et McEachern qui étaient restés à terre, retenus par quelques fonctions indispensables. Le vent tomba, la marée se trouva basse et il fallut coucher à bord. Ce ne fut donc que le mardi matin (14) qu'on débarqua à Charlottetown,

où l'évêque, sachant qu'il était attendu par le lieutenant-gouverneur et désiré par le général Fanning, se décida à paraître en habit ecclésiastique, prévoyant bien que lui et ses compagnons y seraient respectés, et que si la partie protestante des citoyens était étonnée de la vue de ce costume extraordinaire, il ne serait pour elle qu'un objet de curiosité, sans la provoquer à aucune espèce d'insolence : l'événement justifia cette conjecture.

Des trois villes projetées dans l'ile Saint Jean, deux sont encore en herbe, savoir Prince-town dans la baie de Malpec et George-town dans celle des Trois-Rivières. Cependant la dernière étant placée dans un endroit très-avantageux, on espère qu'elle se peuplera aussitôt que quelques marchands, cabaretiers et artisans s'aviseront de s'y établir. En attendant Charlottetown prend de l'importance. Sa position élevée, sa belle vue, la largeur de ses rues dont les grandes paraissent avoir 100 pieds de large et les petites 60, l'élégance de plusieurs maisons particulières et du peu d'édifices publics qu'on y a déjà élevés, tout annonce qu'elle tiendra un jour un rang entre les plus jolies villes de l'Amérique du Nord. Déjà elle ne le cède à aucune du Canada, excepté qu'elle n'a point cet air d'opulence qui donne un relief si frappant à celle de Montréal. Il y a une église anglicane, une *court-house* ou maison de justice toute neuve et d'une élégance qui ne laisse rien à désirer, des casernes pour les soldats et pour les officiers de la garnison, séparées les unes des autres

par une vaste et superbe cour. La garnison, consistant maintenant en une centaine d'hommes, faisant partie du régiment colonial nommé *the Royal New Brunswick*, a pour commandant le capitaine Short, officier dont la probité vient d'être mise à l'épreuve par une poursuite en cour martiale d'où il s'est retiré avec le plus grand honneur et à la confusion de ceux qui l'avaient accusé. Tout auprès des casernes, et sur le bord de la rivière, est une batterie de 6 à 7 pièces de canon, et à un mille de là, sur l'extrémité d'une pointe qui resserre extrêmement la rivière est un *block-house* avec quelques autres pièces d'artillerie. Ces deux batteries sont toute la protection de la ville, en attendant mieux.

A la première nouvelle de la déclaration de guerre, le lieutenant-gouverneur (M. Desbarres) avait écrit à Halifax pour avoir des munitions de guerre qui lui ont été envoyées depuis. Ce vieillard, âgé de 85 ans, mais aussi actif qu'il aurait pu l'être à 60, était occupé à passer en revue la milice de la ville, consistant en 300 hommes, lorsque l'évêque, débarqué et accueilli sur le rivage par le commissaire général Holland, lui fit demander d'être admis à lui rendre ses hommages. Le gouverneur lui laissa le choix ou de le venir voir immédiatement sur la parade ou de différer jusqu'au soir où il le recevrait à sa maison. L'évêque préféra ce dernier parti, et prit retraite, en attendant, dans une hôtellerie très-décente, tenue par une famille méthodiste du nom de Bagnall. Ce fut là qu'il reçut la visite du général Fanning, ancien gouverneur de

la place, du juge en chef Colglough et des premières personnes de la ville, qui le comblèrent d'honnêtetés. Le juge en chef poussa l'attention jusqu'à lui écrire le lendemain pour l'inviter de faire l'office divin dans la *court-house* qu'il fit nettoyer tout exprès, car les ouvriers y étaient encore. Ce fut là que les catholiques de la ville et des environs se réunirent le jeudi. L'évêque s'y rendit d'autant plus volontiers, que le jour précédent il avait été contraint de célébrer les SS.-Mystères dans un cabaret catholique, à défaut d'une place plus convenable. Aussi ne manqua-t-il pas d'insister, dans une petite exhortation qu'il adressa au peuple en très-mauvais anglais, sur la nécessité qu'il y avait pour eux de songer prochainement à se construire une chapelle à laquelle on donnerait pour titulaire Saint-Dunstan de Cantorbéry ; et il espère que par les soins et l'activité de M. McEachern, cet édifice sera élevé d'ici au printemps prochain sur un emplacement offert à cette fin par Madame Callbeck, veuve protestante, à laquelle il rendit visite pour l'encourager dans ce louable dessein. Les chapelles sont désirables partout, mais principalement dans les lieux où les catholiques mêlés avec les sectaires, sont exposés à se voir entraîner tantôt dans une église, et tantôt dans une autre, toujours avec danger plus ou moins grand pour leur foi.

L'évêque et ses compagnons ayant rendu aux catholiques de Charlotte-town les services que ceux-ci pouvaient en attendre, et répondu le mercredi à une invitation du lieut.-gouverneur, et le jeudi à celle

du général Fanning, s'excusèrent auprès du juge en chef qui voulait les retenir pour le lendemain, et ne songèrent plus qu'à s'embarquer le soir même pour continuer l'œuvre du Seigneur. La veuve McDonald, de Tracadie, qui les avait suivis jusqu'à la capitale, avait fait mettre à bord de la goëlette des provisions pour la suite du voyage, un mouton, du beurre, du fromage, etc. Madame Macfee, aubergiste catholique, leur avait cuit du pain et des pâtisseries ; le juge en chef pressa l'évêque d'accepter deux bouteilles de la meilleure eau-de-vie de France ; le commandant de la garnison lui procura une chaloupe et des soldats pour le conduire, lui et sa suite, à la goëlette mouillée dans la rade ; on se sépara gaiement les uns des autres. Le pauvre abbé Beaubien, laissé sur le quai, avec ordre d'aller prendre possession de sa mission acadienne fut le seul qui versa des larmes en se voyant séparé de son évêque et de ses amis : voilà une de ces circonstances qui rappellent au souvenir d'un prêtre qu'il n'est pas prêtre pour lui et qu'il faut qu'il sache sacrifier les liens les plus chers et les plus innocents aux devoirs de son état. Celui-ci aura probablement trouvé bientôt dans sa piété et dans ses occupations le plus sûr remède à l'ennui, qui ne peut durer chez un ecclésiastique qui sait, comme lui, apprécier le temps.

VII

La Baie de Rollo—Bénoni Boucher—L'Evêque pris pour un corsaire—Chétican—Mâgré—Un mariage—Justico ou Justaucorps—Dénument des missions écossaises—Réformes à opérer—Mesures prises dans l'intérêt de la religion.

M. Macdonell continuant de suivre la mission, il restait encore au prélat quatre compagnons. Il s'agissait d'atteindre la baie de Fortune, ou, si l'on veut, la baie de Rollo qui y est contigüe, et où se trouvent 26 familles acadiennes. On mit à la voile entre 8 et 9 heures du soir. Le jour venant à manquer, fut remplacé par un beau clair de lune, et quoiqu'il y ait 75 milles ou 25 lieues de Charlottetown à cet endroit qui est à l'est de l'isle, l'*Angélique* y arriva le lendemain matin, conduite par un bon vent alisé qui souffla modérément toute la nuit.

17.—Ce jour étant celui de la fête de Saint-Alexis, l'évêque le donna pour patron à la chapelle du lieu, chapelle misérablement construite et non achevée, n'ayant pour tous ornements que deux chandeliers sans crucifix et un devant d'autel d'indienne sur lequel sont représentés des jeux d'enfants, plus propres à distraire l'esprit, qu'à inspirer de la dévotion.

Des Ecossais de Shipwreck ou du Naufrage, et de la Pointe de l'Est, qui n'avaient pu se rendre à Saint-André lors de la visite, se transportèrent à la baie Rollo pour y recevoir les sacrements, et cela en si

grand nombre, que les maisons étant pleines, le samedi soir, (18) plusieurs furent obligés de coucher dans l'église, tandis que d'autres, un peu plus vigoureux, passèrent la nuit dehors. Les deux prêtres écossais ayant pris chacun une grange pour confessionnal, y furent accablés de monde. L'un d'eux prêcha en gaélique ; l'évêque le fit en français le matin, et catéchisa l'après-midi en cette langue et en anglais, dans l'espérance d'être entendu d'une partie des écossais qui paraissaient fort ennuyés de ses instructions françaises.

19.—La foule s'éclaircit le dimanche au soir, et le prélat termina sa visite le lundi matin, après avoir confirmé 96 personnes.

20.—Avant de quitter l'endroit, on fut informé que le capitaine Bénoni Boucher, d'Arichat, avait été pris par un vaisseau américain, et que les corsaires de cette puissance infestaient le golfe surtout la côte méridionale de la Nouvelle-Ecosse. Cette nouvelle n'était pas fort encourageante pour le voyage du Cap Breton, sur les côtes duquel il pouvait se faire que l'on rencontrât quelqu'un de ces vautours. Cependant l'évêque persista dans le dessein de visiter la mission de Chétican qui est à l'ouest de cette Isle et à 12 lieues du Cap Saint-Laurent qui la termine au nord. Après donc avoir donné ses ordres pour procurer à la chapelle Saint-Alexis un peu plus de décence, il quitta les fidèles de la baie de Rollo, moins effrayés des apparences de la guerre, que des progrès de la

petite vérole apportée dans l'endroit par quelques goëlettes récemment arrivées de Terreneuve.

Il s'embarqua le 20 au soir, mais ce ne fut que le lendemain, mardi, 21, que l'on put mettre à la voile. L'espace à parcourir était de 22 lieues. Il exigea deux jours de navigation. Le 22, il ne parut aux yeux des voyageurs aucun vaisseau dont la vue pût les alarmer ; mais, sans le vouloir, ils donnèrent eux-mêmes l'épouvante à quelques-uns des fidèles qu'ils allaient visiter dans un esprit de charité et de paix chrétienne.

Trois chaloupes sorties le mercredi matin du havre de Chétican, pêchaient de la morue à une moyenne distance de la terre. Le capitaine Dugast qui ne connaissait pas l'entrée du havre, s'approcha de l'une des trois, assez écartée des autres. Son motif était de prendre un des trois hommes qu'elle avait à bord, pour lui servir de pilote. Les braves gens lui prêtèrent des intentions hostiles, et persuadés que nous étions des Américains, ils commencèrent à tenir conseil entr'eux sur le parti qu'ils prendraient. L'un voulait se mettre en défense, quoiqu'ils ne fussent pas armés ; l'autre couper le cable de leur ancre et se sauver ; le troisième consentait à être pris sans raisonner. Son avis l'emporta. La goëlette approchant d'eux, leur frayeur redoubla. L'évêque était debout auprès du mât de misaine. Bien qu'il fût en soutane noire, ils le prirent pour un officier de bord et ne doutèrent plus de leur captivité prochaine. Ils ne se rassurèrent que quand ils s'entendirent appeler

en français et qu'ils reconnurent M. McEachern qu'ils avaient précédemment vu à l'Isle Saint-Jean. Dans leur agréable surprise ils seraient venus tous trois à la fois piloter l'*Angélique* si on l'avait désiré. Il n'en fallait qu'un ; il sauta joyeusement à bord et ne tarda pas à nous apprendre la terreur dont ils avaient été saisis. Mais en même temps que ceux-là se rassuraient, un pauvre Irlandais nommé Dudley, dont la maison était en vue, apercevant ce *malheureux corsaire Américain* se sauva au bois, lui, sa femme et ses enfants, emportant avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux et en brûlant peut-être une partie. Quand il vit le prélat et ses compagnons débarquer paisiblement avec quelques effets et prendre le chemin de l'église, il eut honte de sa bévue et crut que le moins qu'il pouvait faire pour l'expier, était de le leur avouer. Ce fut ce qu'il fit en les abordant.

Le havre de Chétican est formé par une presqu'île d'environ deux lieues de long, qui court au nord parallèlement à la grande terre du Cap Breton. L'isthme qui l'y joint, n'est qu'un banc de sable que la mer bat des deux côtés, sans jamais le couvrir. Il semble que les habitants auraient dû s'établir sur les bords de ce beau bassin. Point du tout. Si vous en exceptez trois ou quatre, tous les autres, au nombre de plus de quarante, ont été se cantonner dans une affreuse vallée, bornée d'un côté par des montagnes entièrement couvertes de bois, et de l'autre par un côteau qui les éloigne du havre de près d'une lieue. C'est dans cette espèce de vaste tombeau qu'est aussi

enseveli le presbytère et l'église trop petite, ainsi qu'une plus grande qui n'a encore que sa première couverture et doit s'achever dans le cours de l'automne. Un petit ruisseau, le royaume des grenouilles et des wawarons, serpente désagréablement autour du presbytère et régala l'évêque d'une musique assez discordante les quatre nuits qu'il y passa.

Au reste, si la vallée occupée par les Chéticantins est désagréable par ses marécages et par les vents de sud et de sud-ouest qui y exercent un empire dont il serait difficile de se faire une idée, on en est abondamment dédommagé par la bonté des habitants, par leur respect et leur affection pour les prêtres. Ces sentiments se manifestèrent d'une manière bien consolante à l'arrivée de leur premier pasteur. Ils n'avaient encore jamais vu d'évêque chez eux ; leur joie était inconcevable, chaque famille venait à deux et trois arpents au-devant de lui, pour recevoir sa bénédiction, puis elle se rangeait à sa suite, faisant mille offres de services à lui et à ses compagnons, que tous étaient jaloux d'accueillir et de loger dans leurs maisons. Ces bons fidèles ne parlent qu'avec le plus grand éloge des pasteurs qui leur ont jusqu'à présent annoncé la parole de Dieu et administré les sacrements. La voix d'un prêtre, parmi eux, est aussi puissante que le serait celle d'un ange, parce qu'ils sont incapables de soupçonner qu'un prêtre puisse leur annoncer autre chose que la vérité, ou exiger d'eux autre chose que ce que Dieu lui commande. Ils ne parlent à un ecclésiastique que chapeau bas,

lors même que la pluie leur lave les cheveux ou que le soleil leur brûle la tête ; ils soutiendraient avec lui une heure de conversation sans oser se couvrir, s'il ne le leur ordonnait à plusieurs reprises. Ils n'ont été desservis que par voie de mission par M. Lejamtel, depuis la mort de M. Campion, arrivée en 1807. Rien de plus ardent que leur désir d'avoir un prêtre qui puisse hiverner chez eux, ou du moins y passer plusieurs mois de suite. C'est ce que ne saurait faire M. Lejamtel, chargé, comme il est, de plusieurs autres dessertes. Ceux-ci s'estimeraient heureux d'avoir un desservant qui ne fût chargé que d'eux et des fidèles de Mâgré et des isles de la Madeleine.

Mâgré est à cinq lieues au sud de Chétican, et sur la même terre. La population de cet endroit n'est que de trente-huit familles dispersées sur les deux bords d'une rivière dont ils ne peuvent occuper que les platins. L'évêque n'avait pas le loisir d'aller chez eux. M. Macdonell pour qui il y avait très-peu à faire à Chétican, se chargea de les avertir de s'y rendre, en même temps qu'il irait confesser les Ecossais de l'anse de Mâgré, pour continuer de là jusqu'à Rustico où la visite épiscopale devait avoir lieu la semaine suivante. Il partit donc le jeudi matin, ne laissant de prêtre auprès du prélat que messieurs Maguire et McEachern, qui furent occupés pendant quatre jours à entendre les confessions, et n'y suffirent qu'à peine ; pour les soulager, l'évêque se chargea avec son chapelain de toutes les instructions du matin et du soir, dressa la liste de toutes les personnes qui

étaient à confirmer, tant de Mâgré que de Chétican, et confessa les enfants qui n'avaient pas encore communié, ainsi que douze personnes dont il célébra lui-même les six mariages avant de laisser l'endroit, à la condition expresse que les festins de noces ne se feraient qu'après son départ. Cet ordre fut fidèlement exécuté.

Dans tous ces endroits l'étalage des noces se réduit à bien peu de choses. L'épouse est couverte de rubans rouges sur toute face depuis la tête jusqu'à la ceinture, l'époux a un paquet de rubans de même couleur attaché à une des boutonnières de son gilet, puis une cocarde à son chapeau ; ses deux garçons d'honneur ont de semblables cocardes ; ces ornements se portent tout le jour du mariage ; le lendemain il n'y paraît plus, chacun reparaît à l'église dans son costume ordinaire et reprend toute sa simplicité. Or cette simplicité est si grande et si sévère, qu'une fille qui s'aviserait de porter une pince à son mantelet, (car ici on ignore entièrement l'usage des robes) serait considérée comme une mondaine, et ne trouverait pas à se marier ; il en serait de même d'un garçon qui oserait porter un habit bourgeois.

Chétican et Mâgré sont généralement habités par des familles acadiennes, quoiqu'il s'y trouve quelques étrangers français, irlandais et jersiais, tous fort unis et également zélés pour leur religion. Ils ne cessèrent d'en donner des preuves pendant le séjour que l'évêque fit parmi eux, renouvelant tous les jours leurs instances pour obtenir un prêtre qui pût leur

accorder une résidence plus suivie qu'ils n'en ont eue depuis cinq ans.

La chapelle de Mâgré a saint Michel pour titulaire. Celle de Chétican n'en ayant pas, l'évêque lui donna saint Apollinaire, Martyr, parce qu'il avait ouvert sa mission chez eux, le jour où l'Eglise honore ce saint. Il la termina le dimanche, 26, jour de sainte Anne, après avoir conféré l'onction sainte à 154 personnes. L'après-midi du même jour, il se mit en devoir de regagner sa goëlette ; la plupart des habitants voulurent l'escorter jusqu'à la chaloupe qui devait le recevoir au haut du havre ; pour s'y rendre il fallait faire une demi-lieue à pied ; cette distance ne fit relâcher ni les hommes ni les femmes. Il ne put se refuser au sentiment de tendresse qu'excita dans son cœur cette foule de bonnes âmes, à genoux sur la grève lui demandant sa dernière bénédiction et se recommandant les larmes aux yeux à ses prières. Ce spectacle renouvelé dans plusieurs autres endroits, rappelle inévitablement celui que donnèrent à saint Paul les fidèles de l'église de Milet, et donne lieu à des rapprochements et à des comparaisons dans lesquelles l'apôtre moderne sent de combien il est inférieur à celui des nations.

L'embarquement se fit vers 5 heures du soir. Il avait pour objet d'atteindre un havre nommé *Justico* ou *Justaucou* ou *Justaucorps*, car on est pas d'accord sur cette dénomination ; c'est un lieu distant de Chétican de 15 lieues vers le sud, et un des points de réunion des Ecossais catholiques répandus sur ce

côté de l'Isle du Cap Breton, au nombre de plus de 150 familles, y en ayant 50 autres sur la même isle aux environs du *gut* ou passage de Canseau. Leurs établissements, encouragés par des concessions du gouvernement, sont déjà en pleine culture, quoique de nouvelle date, une grande partie n'ayant eu lieu qu'à cause des vexations exercées contre les colons par les seigneurs de l'Isle Saint-Jean où ils s'étaient d'abord fixés. Un ouragan qui est passé sur cette côte, le 30 septembre 1811, y a renversé une partie des bois, de sorte que l'on y voit autant d'arbres couchés que debout. La chose est sans conséquence dans un pays où le bois abonde ; il en résulte seulement une difficulté pour les habitants de pénétrer dans leurs forêts ; mais cette contrariété ne saurait être durable.

Ce n'est qu'après avoir passé le Cap Mabou, qui a trois lieues de long, que l'on aperçoit le port de *Justico.*

27.—Les voyageurs apostoliques mirent deux jours à s'y rendre et n'y abordèrent enfin le mardi soir, 28, qu'avec le secours de deux chaloupes écossaises qui y introduisirent la goëlette, parce que le vent manquait ; car le havre est, au reste, d'une profondeur et d'une étendue d'eau suffisante pour contenir trois ou quatre cents vaisseaux de guerre. On dit qu'il entre dans les projets du gouvernement d'y établir une ville. Vraiment la nature semble en avoir préparé la place dans la forme qu'elle a donnée à cet endroit.

L'abbé Macdonell, rendu depuis deux jours, reçut l'évêque au débarquement, vers les cinq heures du soir, puis le conduisit chez un catholique Irlandais, du nom de Murphy, pour prendre un assez frugal repas que MM. McEachern, Maguire et Côté partagèrent avec lui. Ce fut à quoi se réduisit la cérémonie de ce jour ; car dans la visite des paroisses ou missions écossaises, il n'est question ni de procession, ni d'entrée solennelle. Eh ! comment les ferait-on, là où il n'y a pas même de surplis pour le prêtre du lieu, et où l'on n'a aucune idée du chant ecclésiastique ni de ce que nous appelons enfants de chœur ! On revint donc coucher à bord. La chose était d'autant plus facile que l'*Angélique* était mouillée à moins de trois arpents du rivage. Le lendemain, mercredi, 29, après que les prêtres Ecossais, demeurés à terre, eurent confessé une partie de la nuit et de la matinée, l'évêque débarqua pour célébrer la sainte Messe et donner la confirmation au peu de fidèles qui y étaient préparés. Il mit la chapelle sous l'invocation de saint Cuthbert ; mais quelle chapelle ! Que l'on se figure une trentaine de pièces de bois équarri placées verticalement, enfermant un espace d'environ 40 pieds quarrés et supportant des chevrons mal assemblés, le tout revêtu de planches de travers, clouées sur tout l'édifice, avec intervalle d'un demi-pied d'une planche à l'autre, de manière que la pluie, le vent et la grêle peuvent y passer impunément,—et au fond de cette cage trois planches brutes posées horizontalement dans toute leur longueur sur des bûches inégales,

revêtues de nappes sales qui laissent à découvert les deux extrémités des planches,—et au devant une vieille étoffe de soie dont on ne connaît plus la couleur mais dont les taches sont très-sensibles et très-grasses, à laquelle on donne le nom de devant d'autel, et qui, depuis trente ans, n'est plus digne d'être employée à cet usage,—voilà où l'évêque fut prié de dire la quatrième messe de ce jour, heureux d'avoir apporté avec lui de quoi se vêtir sans faire usage de l'ornement fripé qui avait servi aux trois autres. On avait étendu sur le toit une toile de chaloupe, et l'autel était recouvert d'une espèce de dais de coton, au moyen de quoi on put célébrer à l'abri de la pluie qui tombait dans cette matinée.

Si cette chapelle est indécente par sa forme, elle l'était bien davantage ce jour-là par la multitude de chiens qui s'y trouvèrent, par les jaseries et criailleries de peut-être plus de 40 enfants entre les bras de leurs mères, dont plusieurs fouettaient hautement les leurs, pour les empêcher de crier, remède qui ne servait qu'à les faire crier plus fort.

Ce fut au milieu de ce déplaisant vacarme que le prélat célébra la messe et confirma 44 personnes en tout. Il ne voulut pas laisser l'endroit sans faire connaître aux assistants qu'il avait été indigné de voir les animaux brouter au milieu de leur cimetière sans clôture, et sans applaudir aux mesures qu'ils avaient prises pour se procurer une succession de prêtres, mesures devenues d'autant plus urgentes, qu'il était effrayé de la vue de 800 familles catholiques con-

damnées à demeurer sans ressource pour leur religion à l'époque de la mort de leurs missionnaires actuels, si l'on ne songeait d'avance aux moyens de leur donner des successeurs de leur langue. Or ces successeurs, ils ne peuvent les trouver que dans des jeunes gens qu'ils enverraient à Québec prendre leur éducation ecclésiastique, la vieille Ecosse ayant trop de besoin des siens pour se flatter qu'elle en puisse procurer davantage au diocèse de Québec. Les colonies écossaises du golfe Saint-Laurent ont depuis longtemps compris cela et ont formé entr'elles un fonds de £600 uniquement destiné à remplir cet objet. L'effet en a été malheureusement différé par l'espérance entretenue d'une année sur l'autre, qu'il s'élèverait une école catholique à Halifax où il serait possible de leur préparer des ecclésiastiques. Mais cet établissement éprouvant chaque jour de nouveaux délais, les Ecossais se sont enfin décidés à faire partir pour les séminaires du Canada, six de leurs enfants, dès l'automne prochaine, savoir : deux du Cap Breton, deux de l'Isle Saint-Jean et deux de la côte nord de la Nouvelle-Ecosse. L'évêque non content d'avoir exprimé là-dessus son intention en public, l'a plusieurs fois réitérée aux deux prêtres de cette nation avec lesquels il a eu occasion d'en conférer et par lesquels doivent être choisis les enfants destinés à faire leurs études.

VIII

Détroit de Canseau—Arichat—M. Lejamtel—La crainte des corsaires—Ardeur belliqueuse d'un colonel de milice—Le havre à Boucher—Pamket—M. Pichart—Tracadi—Le missionnaire A. Macdonell—*French Barn*—Presbytère de Sainte-Marguerite.

On se rembarqua après le diner, et le vent étant favorable, on se mit en route à plusieurs voiles pour atteindre le *Gut* ou passage de Canseau avant la nuit, l'église que l'évêque avait prochainement en vue, étant celle de N. D. d'Arichat ou de Narichaque, comme l'appellent les Acadiens. Le reste de la côte ouest du Cap Breton n'offrait rien de digne d'observation. Seulement M. Macdonell lui fit remarquer, à 4 lieues au sud de Justaucorps, un autre établissement de catholiques écossais nommé Judique où il faudra inévitablement autoriser avant peu la construction d'une chapelle et réunir aux habitants déjà fixés dans l'endroit, le reste des catholiques répandus de là à l'entrée du passage.

Cette idée fut goûtée sur le champ, et saint David destiné pour titulaire de la future église, car il faut aux Ecossais des saints de leur nation pour satisfaire leur piété. Elle ne se fixerait sur des saints étrangers qu'avec quelque répugnance. C'est d'après cette conviction qu'ayant désigné saint David pour patron de Judique, l'évêque donna pour titulaire à l'établisse-

ment d'Antigonish dont il sera fait mention ci-après, un autre prélat écossais du nom de saint Ninian.

Le bon vent continuait de souffler et nous fit entrer au soleil couchant dans le *gut* de Canseau. C'est un détroit long de 15 milles et large d'un ou d'un et demi, qui sépare la terre ferme de la Nouvelle-Ecosse d'avec l'extrémité sud de l'Isle du Cap Breton. Les vaisseaux qui de l'ouest de cette Isle ou des autres parties du golfe veulent aller à Halifax, passent nécessairement par là. En temps de guerre, c'est un des endroits où les vaisseaux désarmés peuvent devenir plus facilement la proie des corsaires. Aussi le capitaine Dugast qui n'y entrait qu'en tremblant, se trouva-t-il tout déconcerté de n'y rencontrer aucune frégate en station comme il s'en était flatté ; de sorte qu'après être parvenu jusqu'à l'Isle à l'Ours, qui est à l'autre extrémité de ce passage, il rétrograda et se prévalut le lendemain matin de quelques rapports des habitants d'alentour, pour déclarer qu'il n'osait aller plus loin à moins qu'on ne lui répondit de sa goëlette.

Le prélat l'entendant se prononcer de la sorte n'insista point, l'engagea à rétrograder jusqu'à Pictou et à l'y attendre dans quinze jours. Pour lui il garda messieurs McEachern et Côté, et ayant pris une berge continua sa route vers Arichat où il pouvait arriver en sûreté, par l'aisance que lui donnait cette petite voiture de passer par des chenaux détournés et de mettre aisément à terre au besoin.

Tout fut prêt à onze heures du matin, excepté

qu'on ne songea à mettre à bord de cette berge ni viande cuite ni eau douce, de sorte que les rameurs qui travaillèrent 7 heures consécutives de vent debout, furent réduits à manger du pain sec, sans rien boire.

Le trajet qui n'est que de quatre lieues depuis la sortie du *gut*, mais qui se trouvait être de sept à partir du point où nous embarquâmes, se fit à travers les isles Madame, parce que le vent ne permettait pas de tenir la pleine mer et que d'ailleurs on ne l'aurait pu faire sans quelque danger de la part des corsaires américains dont on disait cette plage infestée.

Ce petit passage est placé entre l'extrémité est de l'isle du Cap Breton et la baie de Chedabouctou, aujourd'hui Manchester bay, qui appartient à la Nouvelle-Ecosse et en fait partie. Les isles Madame en sont éloignées de quatre lieues et dépendent du gouvernement du Cap Breton On ne saurait dire quel en est le nombre, mais il n'y en a qu'une d'habitée, c'est celle d'Arichat, nommée par les anglais Richmond Island. Elle a cinq à six lieues de long sur une largeur inégale, la partie est se nomme dans le langage du pays le Grand Narichâque, et la partie ouest le Petit Narichâque. Elle est habitée par des Acadiens. Son établissement ne remonte pas à quarante ans. Messieurs Bailey et Bourq sont les premiers missionnaires qui s'y soient arrêtés. Longtemps après eux vint un prêtre irlandais du nom de Wm. Phelan; il y demeura un ou deux ans. M. Lejamtel, prêtre du diocèse d'Avranches, émigré de Miquelon en 1792, y fut établi la même année par

feu M. Jones, supérieur des missions du golfe Saint-Laurent, et y a constamment demeuré jusqu'à ce jour, tantôt chargé de plusieurs autres dessertes, tantôt borné à celle-là seule qui compte aujourd'hui entre mille et onze cents communiants, y compris un ou deux petits établissements du Cap Breton qui l'avoisinent.

Les habitants d'Arichat, invités à la navigation par la proximité de la mer qui les environne, s'y livrent comme beaucoup d'autres, au préjudice de la culture de leurs terres. Non-seulement ils naviguent, mais ils construisent des goëlettes pour les autres navigateurs du golfe ; on en voit en chantier sur presque tous les points de leurs côtes ; l'année dernière ils en construisirent plus de soixante. Ces constructions détruisent leurs forêts déjà assez peu fournies de bois, et comme le goût de la culture n'est nullement à l'ordre du jour parmi eux, il en résulte que ceux qui ne peuvent ni naviguer, ni construire, sont dans une extrême pauvreté. L'aspect de leurs chaumières en est une preuve sans réplique.

Arichat est remarquable par un superbe havre formé de quelques petites isles qui le mettent à l'abri des vents du large, sans empêcher la vue de s'étendre sur la côte de la Nouvelle-Ecosse jusqu'au Cap Canseau. C'est sur ce havre, qui a bien trois quarts de lieues de profondeur, qu'est située l'église Notre-Dame avoisinée par un élégant presbytère et par un vaste cimetière bien clos. Cette église quoiqu'allongée déjà une fois, est encore trop petite pour le nombre des pa-

roissiens. Elle est, du reste, pourvue d'ornements, d'un clocher, de deux cloches, chose rare dans ces quartiers.

Au moment que l'évêque y arriva il fut étonné de la précipitation avec laquelle toutes les goëlettes sorties pour la pêche rentraient dans le port ; mais le mystère lui en fut bientôt expliqué : c'est qu'il avait paru un *brick* au large, et que les pauvres pêcheurs, persuadés que tout vaisseau de quelque importance ne pouvait être qu'un corsaire américain, fuyaient de toutes leurs forces pour n'en pas devenir la proie. Cette frayeur déplacée pour lors, parce que l'on apprit ensuite que le vaisseau aperçu était un transport anglais qui s'en allait porter des provisions d'Halifax à l'Isle Saint-Jean, avait été occasionnée quelques jours auparavant par la vue de plusieurs vrais corsaires ennemis dont l'un avait poursuivi deux goëlettes jusqu'à l'entrée du havre, sur quoi le colonel de la milice de l'endroit, cerveau brûlé, avait été, dans sa frayeur, sonner les cloches de l'église pour assembler les habitants, et poursuivant son ardeur pour la défense de la colonie, avait fait ériger en cinq jours par trente hommes un retranchement que dix hommes auraient pu faire en quatre heures, et y avait pratiqué trois embrasures pour placer deux canons de six livres, en attendant que l'ange protecteur de l'isle lui en procurât un troisième qu'il ne savait où prendre.

Ce brave Colonel, devenu ingénieur par circonstance, avait joué d'autres rôles avant celui-là. Etant

juge de paix il célébrait des mariages. Destitué de cette qualité, il s'établit ministre des protestants de l'endroit. Mais ces protestants, la plupart Jersiais, ne s'accommodant pas de la doctrine qu'il leur prêchait, ni de sa manière d'annoncer la divine parole, frappés de l'inconséquence de ses raisonnements, car ils savent au moins qu'ils sont anglicans, au lieu que le bon homme ne sait à quelle secte il appartient, vidèrent insensiblement son prêche et ne lui laissèrent que leurs nègres pour auditeurs. C'est à ce noir troupeau que se borne maintenant son zélé ministère. Mais comme il veut goûter de tout, il donna congé à sa congrégation le dimanche qui arriva pendant la visite épiscopale, et devint lui-même un des auditeurs des instructions qui furent données ce jour-là dans l'église paroissiale. Peu satisfait de cette démarche à laquelle il attachait néanmoins beaucoup de mérite et d'importance, il vint prier l'évêque de mettre le comble à son bonheur en acceptant un dîner chez lui. L'invitation fut acceptée sous la condition que le vent ne permettrait pas de faire route le lundi. Le prélat se flattait qu'après deux jours d'une brume très-épaisse qui eut lieu le samedi et le dimanche, le jour suivant serait propre au voyage. La brume se dissipa, mais par malheur il s'éleva un vent debout qui mit un obstacle insurmontable au départ. Il fallut donc aller prendre le dîner du Colonel, être salué par ses miliciens assemblés, être régalé d'une querelle qu'il engendra pendant le dîner, à l'un de ses gendres auquel il ordonna

officiellement de se lever de table pour se mettre à la tête d'une compagnie dont il était capitaine, et commander des décharges de mousqueterie qui lui semblaient nécessaires pour compléter la fête. Le gendre refuse d'obéir : le colonel sort de la table tout en colère, reparaît riant un instant après, en dehors de la fenêtre, s'y fait apporter une caraffe et un verre, puis boit un coup à chaque décharge, jusqu'à ce qu'il en eut trop. On vint enfin à bout de partir de table, mais non de se délivrer des civilités tuantes et des propos ennuyeux du Colonel qui ne lâcha ses hôtes qu'après les avoir reconduits plus d'un demi-mille.

4.—Mis en liberté, ils ne songèrent plus qu'au départ qui eut lieu le lendemain avant cinq heures du matin dans une berge assez grande ; mais tous les bateliers furent extrêmement fatigués, étant obligés de ramer contre vent et contre marée jusqu'au soir, et n'ayant fait que deux petites pauses, savoir, à l'Isle à l'Ours et à la Pointe de la Croix, c'est-à-dire aux deux extrémités du passage.

Le soleil était couché lorsque la berge arriva au havre à Boucher sur la côte de la Nouvelle-Ecosse. C'est un établissement tout nouveau, qui tire son nom de l'hivernement qu'y fit, il y a plus de 60 ans, le capitaine François Boucher de Québec, encore vivant, et surpris par l'hiver de 1759 sur cette côte. L'endroit n'est ni beau ni laid, mais assez incommode, parce que les eaux s'y trouvent généralement trop basses pour donner entrée aux bâtiments dans ce havre. On y compte aujourd'hui une trentaine d'habitations au

milieu desquelles est placée une petite chapelle dégarnie de tout, dédiée à la Sainte-Vierge, et éloignée de deux petites lieues de celle de Saint-Pierre de Tracadie, où les missionnaires se transportèrent immédiatement et arrivèrent le même soir à dix heures. Ils évaient laissé leur berge auprès du banc qui termine, d'un côté opposé à l'église, la charmante baie autour de laquelle sont établis la plupart des 43 habitants qui composent cette paroisse et qui sont tous Acadiens et Canadiens. A deux autres lieues de Tracadie en allant à l'ouest, est un troisième établissement sur un havre nommé Pamket, dont la chapelle est dédiée à la Sainte-Croix. Celui-ci comprend 23 familles de micmacs, extrêmement pauvres et encore plus à plaindre par la privation d'un prêtre capable de les entendre ; le seul d'entr'eux qui puisse les interpréter en français est un ivrogne qu'on accuse d'avoir révélé les confessions des autres. M. Amable Pichart, prêtre orléanais, est chargé depuis neuf ans de la desserte de ces trois missions qui composent en tout (les sauvages exceptés) 310 communiants, et demeure à Tracadie, comme au poste le plus central. Le brave homme, qui a 58 ans, n'est plus d'âge à étudier une autre langue que la sienne.

Aussi se trouve-t-il très-déplacé dans cet endroit où 35 familles de nègres protestants, abandonnés des ministres de leur créance, n'attendent pour devenir catholiques que la présence d'un prêtre qui puisse leur annoncer la parole en anglais. On exprimerait difficement la douleur qu'éprouva l'évêque de Québec,

en voyant une si belle proie séparée de son troupeau et se perdre dans les ténèbres, lorsqu'il faudrait si peu de chose pour leur procurer la connaissance de la vraie religion. Aussi se proposa-t-il de leur envoyer, à la première occasion, un secours dont ils ont si manifestement besoin. Persuadés, au contraire, qu'ils étaient mal vus du clergé catholique, les pauvres nègres s'abstinrent de paraître aux environs de l'église pendant les deux jours que dura la visite, parce qu'on les avait faussement informés qu'ils seraient renvoyés s'ils s'y montraient. Malheureusement l'évêque était sur son départ, lorsqu'on lui donna cet avis. S'il l'eût reçu plus tôt, il en aurait pris occasion de les appeller et de les convaincre que l'Eglise catholique avait pour eux comme pour tous les chrétiens égarés, des entrailles de miséricorde.

L'église de Saint-Pierre de Tracadie, quoique petite, a le mérite d'être bien finie en dehors et d'avoir au dedans, un autel très-décent. L'abbé Pichart est propre, rangé, curieux de bien faire le service divin. Il a des clercs, des chantres, des ornements, du linge, le tout en assez bon état.

5.—La visite de Tracadie commença le mercredi matin, dura ce jour-là et le suivant tout entiers, et ne fut terminée que le vendredi. La pluie fit hésiter sur le départ, mais enfin il eut lieu vers les onze heures du matin, au moyen de deux berges assez petites entre lesquelles on partagea les voyageurs, les vivres et le bagage. Il s'agissait de faire 12 lieues le long de la côte de la Nouvelle-Ecosse, pour atteindre la

mission Sainte-Marguerite. L'évêque et M. McEachern étaient dans l'une des deux berges : dans l'autre MM. Côté et Lejamtel. Il fallut essuyer en chemin de la pluie, des grains de vent et des frayeurs, passer des caps et des pointes qui n'étaient pas sans danger, surtout le cap Saint-Louis nommé par les Anglais Saint-George, dont la proéminence a quelque chose de très-imposant.

A travers ces misères, inséparables de la navigation, la vue se récréait de temps à autre par l'aspect du progrès des établissements de cette longue côte dont presque tous les colons sont des Ecossais catholiques. Tant à Antigonish qui est situé à 4 lieues à l'est de Sainte-Marguerite, qu'à Miragomish qui en est à la même distance vers l'ouest, et enfin à *French Barn* ou à Sainte-Marguerite même, il n'y en a pas moins de 350 familles, selon le calcul de M. Alexandre Macdonell, qui en est le desservant et se partage entre cette mission et celle des Ecossais du cap Breton. C'est beaucoup plus qu'il ne serait raisonnab e d'attendre d'un seul homme presque sexagénaire. Cependant il doit être considéré comme seul, à raison du peu de secours qu'il tire d'un jeune prêtre très-infirme qui lui est venu d'Ecosse l'automne dernière.

Ce qui a donné à l'endroit où est située la paroisse de Sainte-Marguerite le nom de *French-Barn*, c'est que les Français ou Acadiens de ce lieu ont donné à un rocher voisin le nom de grange parce qu'ils ont trouvé que la forme en était semblable à cette sorte de bâtiment.

Il était plus de neuf heures du soir lorsque les deux berges y vomirent leurs passagers tous mouillés, tous fatigués et très-impatients d'être mis à terre, n'ayant fait, depuis le matin, qu'une très-petite pause pour prendre quelque aliment sur une grève et à la pluie.

La misère du voyage ajoute du mérite aux abris. Celui que présentait le presbytère de Sainte-Marguerite, sembla d'autant plus précieux aux voyageurs, qu'outre la commodité d'être dans une maison quelconque, ils trouvèrent dans celle-ci une élégance inconnue au pays qu'ils parcouraient. Une chambre magnifique et deux cabinets avaient été récemment ajoutés à ce presbytère. Si c'est une folie dans un prêtre de viser à la magnificence, il faut la pardonner, jusqu'à un certain point, à celui qui, dans un endroit aussi isolé mais assez opulent pour que la mendicité y soit tout-à-fait inconnue, a choisi ce moyen de se délasser des travaux d'une mission extrêmement laborieuse. Au surplus, ce logement additionnel n'est pas au point de perfection que l'on imaginerait peut-être, et en voici la preuve : c'est qu'il n'est appuyé sur aucun solage, mais seulement sur des billots assez éloignés les uns des autres pour que les volailles puissent s'y introduire, en sorte que le prélat couché peu avant minuit dans l'un des deux cabinets neufs, y fut éveillé de grand matin par un coq qui vint impudemment chanter au-dessous du plancher.

8.—Ce presbytère est placé sur la cime d'un côteau d'où la vue s'étend à une grande distance et découvre très-clairement les côtes de l'Isle Saint-Jean et du Cap

Breton, ainsi que la portion de mer qui les sépare. La nouvelle église, longue de 40 pieds, large de 26, bien lambrissée en dehors, parfaitement nue en dedans, comme les autres églises écossaises, avoisine un cimetière où l'on enterre depuis plusieurs années et dont la clôture en claire-voie ne fait cependant que commencer. Avant cette chapelle, il en existait une autre plus près de la mer, mais moins à portée des habitations et du desservant. La nouvelle, quoiqu'au pied du côteau, est néanmoins dans une position agréable et très-accessible.

9.—Le samedi, les fidèles commencèrent à s'assembler ; il furent plus nombreux le dimanche et le lundi. Tous étant Ecossais, MM. Macdonnell et McEachern s'emparèrent de toutes les confessions. M. Lejamtel n'eut rien à faire, et l'évêque se borna à assembler les notables au presbytère pour leur donner quelques avis sur l'état présent et à venir de leur mission ; il célébra simplement la messe et administra la confirmation à 72 personnes.

N'y ayant plus rien à faire le mardi, la mission fut terminée, mais trop tard pour espérer de pouvoir atteindre, dans le reste de la journée, le havre de Pictou, situé à 8 lieues à l'ouest de Sainte-Marguerite. Le départ fut donc fixé au lendemain et s'exécuta vers 9 heures du matin avec beaucoup de lenteur, le long d'un immense quai (ouvrage de M. Macdonnell, payé par le gouvernement), fait de pièces rondes, non rempli, et sur le bord duquel plus de 50 personnes vinrent s'agenouiller l'une après l'autre, pour demander

la bénédiction de l'évêque, lequel craignant que quelques-uns d'eux, surtout les femmes, ne tombassent dans le quai ouvert de toutes parts et très-élevé, se hâta de sauter dans la chaloupe pour mettre fin à cette dangereuse procession.

IX.

Pictou—M. Fraser—Inquiétudes de l'évêque—Memramkook—Tempête—Marin Galant—Raphaël Poirier—Un portage. Baie de Fundy—Le *refoul*—Course rapide—Retour à la Baie des Chaleurs—L'abbé Painchaud.

MM. Macdonell, McEachern, Lejamtel et Côté s'embarquèrent avec lui. Une demi-douzaine d'habitants composèrent l'équipage, ayant pour voiles deux huniers qu'ils ajustèrent de leur mieux au devant de la chaloupe et que le vent de nord-est enfla aussitôt, de manière qu'il n'y eut pas un coup de rame à donner pendant toute la route, qui était de 8 lieues ; elle fut faite en 4 heures. La mer assez grosse sans être trop mauvaise, souleva le cœur à quelques-uns des voyageurs apostoliques, qui lui payèrent le tribut de leur déjeûner.

Le même vent qui les avait si heureusement conduits à l'entrée du havre de Pictou, les y introduisit jusqu'à l'endroit où était mouillée l'*Angélique*, savoir, à une lieue de là. L'évêque n'ayant rien à faire dans un lieu où toute la population est protestante, que de rejoindre sa goëlette et de saluer M. Mortimer, le principal marchand de l'endroit, auquel

il avait été recommandé par une lettre de Sir George Prévost, envoya aussitôt M. McEachern à terre, pour savoir si ce respectable habitant était chez lui. Mais apprenant qu'il était encore à Halifax, où ses devoirs de membre de la chambre d'assemblée provinciale l'avaient appelé, il ne songeait plus qu'à faire voile, lorsque M. Fraser, collecteur de la douane, vint le trouver à bord et le supplia de venir coucher chez lui, comme devant y être plus à l'aise que dans sa goëlette. Le même collecteur, par égard pour une lettre de recommandation en faveur de l'*Angélique*, que le capitaine Dugast lui avait remise de la part du capitaine Coore, aide-de-camp du général Prévost, avait pris sur lui de lui permettre de partir quoiqu'il y eût sur tous les vaisseaux de ce port un embargo qui devait durer encore 6 jours. Tant d'honnêtetés de la part de ce collecteur engagea l'évêque à lui promettre d'aller le soir avec les ecclésiastiques qui l'accompagnaient, prendre le thé chez lui, et même d'y dîner le lendemain, si le vent ne lui permettait pas de partir, comme il arriva.

Il fallut donc prendre des habits laïques ce jour et le suivant et visiter un établissement qui, sans être désigné pour une ville ni pour une forteresse, peut néanmoins devenir l'une ou l'autre en très-peu d'années.

Pictou est dans le comté d'Halifax et à 100 milles ou 33 lieues de cette capitale. Le havre peut contenir la flotte la plus nombreuse. Trois rivières qui s'y déchargent de différents côtés et dont les terres sont dans un état progressif de défrichement lui pro-

mettent une abondance de denrées qui ferait envie à des cités considérables. Il y a une cinquantaine de maisons plus ou moins élégamment construites, des magasins, des quais, des boutiques, des hangars, qui annoncent une place commerçante. Les habitants sont la plupart méthodistes ou de la secte nommée *New-Light*.

Une éminence à la gauche du havre qu'elle commande tout entier, semble désignée par la nature à devenir un jour la citadelle de cette place remarquable entre toutes celles de la Nouvelle-Ecosse.

13.—Le vent n'étant pas bon pour partir le jeudi, l'évêque eut, avec ses compagnons, toute cette journée pour examiner Pictou et ses alentours. Mais d'autres soins l'occupaient ; depuis près de trois mois, il était éloigné de sa ville épiscopale, il n'avait pas donné de ses nouvelles depuis le 15 de juillet, époque de son passage à Charlottetown, et ne voyant jour ni d'en donner, ni de se rendre lui-même avant un mois, il était inquiet de ce qui se passait dans l'intérieur du diocèse, surtout depuis la déclaration de la guerre, et se persuadait que de leur côté plusieurs diocésains étaient inquiets de lui. Ces réflexions l'affligeaient et lui permettaient à peine d'envisager autre chose que le chemin le plus court pour s'en retourner.

Cependant il ne voulait pas quitter le golfe, sans avoir visité la mission de Memramkook, ni rentrer en Canada sans voir celle de Madawaska, deux établissements où il aurait été bien difficile de passer

dans un autre voyage. Il se décida donc à les visiter tous deux, tout en faisant sa route pour Québec, et leva l'encre le vendredi matin, (14), après avoir pris congé de M. Macdonell qui s'en retournait à sa mission de Sainte-Marguerite, et de MM. McEachern et Lejamtel qui partaient pour l'île Saint-Jean, le dernier devant passer de là à Chétican et à Mâgré pour y achever les communions pascales commencées lors de la visite épiscopale au mois précédent.

Il y avait deux moyens de parvenir à Memramkook, savoir, par la baie Verte, qui sépare la province du Nouveau-Brunswick d'avec celle de la Nouvelle-Ecosse, ou par Gédaïque ; le premier chemin était plus court, mais moins connu, et pour sortir de Memramkook, sans allonger son voyage, il fallait revenir à Gédaïque. Le capitaine Dugast qui n'était jamais entré dans la baie Verte, se souciant peu de l'aller sonder, le prélat le décida à aller tout droit à Gédaïque qu'il avait laissé le 29 juin au soir, c'est-à-dire dans une saison où le portage qui conduit à Memramkook était beaucoup moins mauvais qu'il ne devait le trouver à la mi-août.

Tout son clergé était alors réduit à M. Côté, son chapelain. Aussi jamais ne fut-il plus libre que ce jour-là de vaquer à l'étude et aux autres occupations qui demandent un silence qui règne rarement à bord. Ajoutez qu'un vent frais, alizé, soufflant modérément de l'est-nord-est, rendit la navigation extrêmement agréable. L'*Angélique* fit dans cette journée trente-huit lieues. C'était une excellente marche. Elle

mouilla à deux lieues du havre de Gédaïque vers neuf heures du soir. Mais autant la journée avait été bénigne, autant la nuit fut orageuse. Un vent de foudre accompagnés d'une forte pluie, vint mettre la pauvre goëlette dans une agitation qu'elle n'avait pas éprouvée depuis longtemps. Vaisselle, verrerie, tout se brisait dans la chambre. Les meubles plus durs étaient déplacés et jetés par terre. Du rum, du lait répandus, des morceaux de flocons cassés, venaient couvrir à l'envi le lit de l'évêque, qui craignait de se voir à tout moment enlevé de là et jeté sur le plancher comme ses tables et ses valises.

15.—De grand matin le capitaine leva l'ancre et se rendit dans le havre à une lieue de l'église. Mais la tempête l'y suivit et dura tout le jour. Marin Galant, l'ami des étrangers, reconnaissant la goëlette, fut bientôt rendu à bord avec deux compagnons dans sa chaloupe ; mais quelque forte que fût cette petite voiture, lorsque, outre ces trois hommes elle fut encore chargée de l'évêque, de son chapelain, et de son domestique, sans compter quelques caisses d'ornements, etc., dont l'évêque ne se sépare jamais, il devint nécessaire de jeter à l'eau les pierres dont elle était lestée, et ce ne fut qu'avec de grands efforts et une frayeur encore plus grande, que le prélat parvint à la grève, où il fut reçu par M. Gagnon avec lequel il passa cette journée et la suivante tout entières.

16.—Le dimanche était celui de la solennité de l'Assomption. Ce fut presque un redoublement de

fête pour les bonnes gens de Gédaïque, que de revoir dans leur église leur premier pasteur qui leur annonça la parole divine. Ils l'écoutèrent avec l'attention qui les distingue, excepté que chez eux, comme dans toutes les peuplades maritimes, il y en a toujours quelques-uns qui s'assoupissent lorsque le sermon commence et ne se réveillent que quand il finit.

Après vêpres, les habitants du lieu s'assemblèrent. Il s'agissait de prendre des mesures pour se rendre le lendemain à Memramkook ; la distance est d'environ huit lieues, dont six de portage ou de traverse, de la rivière de Memramkook à la mer. Le prélat n'étant pas cavalier, il fut résolu qu'il y serait conduit en traîneau monté sur des patins. En conséquence il demanda trois hommes et six chevaux pour avoir des relais, offrant de payer ce qui serait raisonnable.

La générosité des braves Acadiens fut offensée de cette proposition. " Non, non, Monseigneur," dit Raphaël Poirier : " il n'en coutera rien, ni pour votre " personne, ni pour votre bagage. Nous irons au " nombre de vingt hommes ; nous menerons autant " de chevaux. Chacun, à tour de rôle, mettra son " cheval à votre voiture et aura l'honneur de vous " conduire. Les autres porteront vos effets. Vous " avoir assisté sera assez grand paiement pour nous." Il n'était pas permis de refuser une offre aussi honnête. Elle fut donc acceptée et le voyage résolu pour le lendemain.

17.—De grand matin l'évêque célébra la messe, prit deux hommes et un canot qui devait le conduire à

l'entrée du portage, qui est sur la rivière Chequodoue, déjeûna en passant à bord de sa goëlette toujours mouillée d ns le havre de Gédaïque où elle avait ordre de rester jusqu'à son retour ; et après avoir fait dans le portage une demi-lieue à pied, par un chemin fangeux, plein d'eau, de racines, de souches, etc., il entra dans la voiture qu'on lui avait préparée, ayant assez l'air d'un criminel condamné à être traîné sur la claie au lieu de son supplice. De mille en mille on changeait de cheval et de cocher. MM. Gagnon et Côté faisaient partie de la cavalcade qui accompagnait le prélat et s'étaient chargés de ses effets, l'un d'une caisse d'ornements, l'autre d'un lit roulé dans un sac, l'autre d'une pochée de pain, l'autre d'une cannevette, l'autre d'un panier contenant des jambons, l'autre d'une petite valise, etc. A la boue près, dont le pauvre évêque fut couvert depuis la face jusqu'aux pieds, le voyage en traîneau lui fut assez agréable. Ajoutez que ce n'est pas en mission qu'il faut chercher ses aises, et qu'on doit toujours se réjouir dans un chemin pénible qui donne quelque souvenir de cette voie rude et parsemée de ronces, par laquelle il faut passer pour arriver au paradis. Cette réflexion n'échappa pas à l'évêque de Québec, et il en fit ce jour-là son sujet de méditation.

Au reste, ce n'est que par accident que le portage de Memramkook est mauvais, car le fond en est solide, et rien ne serait plus facile que de le dessécher au moyen de fossés qui l'égoutteraient bien vite. La

législation du Nouveau-Brunswick, qui déjà s'occupe des chemins publics, sera apparemment bientôt convaincue de la nécessité d'améliorer celui-ci qui est très-fréquenté et dont tout le monde se plaint. Attendre que les particuliers se mettent en devoir de le réparer d'eux-mêmes, ce serait perdre son temps. Ceux mêmes qui sont établis dans ce portage (car on y trouve une douzaine d'habitants, la plupart sortis de Menoudi où ils étaient molestés par leurs seigneurs,) ainsi que ceux qui depuis quelques années, ont établi le Barachois, Naboujagan, Didiche, et Chimongoui sur la mer, ne daignent pas réparer la partie du chemin, sur laquelle sont situées leurs maisons, de sorte qu'il y est aussi mauvais que dans le plus épais du bois.

Les conducteurs ayant autant d'appétit que de bonne volonté, il fallut faire pause chez un des habitants du portage nommé Mélançon, pour dîner, après quoi on se remit en route.

Vers les 5 heures du soir, on arriva à la vue des habitations de Memramkook. Il restait trois milles à faire pour se rendre à la chapelle de Saint-Thomas, qui tient lieu d'église paroissiale. L'évêque, après s'être lavé le visage dans la première maison qu'il trouva, se mit à pied et arriva avant le soleil couché au presbytère, méchant taudis, où depuis dix ans demeurait le père Ciquart, successeur de feu M. Power, qui avait lui-même remplacé M. LeRoux, premier missionnaire de cet endroit.

La rivière de Memramkook, large environ comme

la rivière St. Charles au pont Dorchester, est bordée, des deux côtés, sur un espace de trois lieues de long, d'habitations riantes, de terres bien défrichées, de nombreux troupeaux, et surtout de gros bétail que l'abondance du foin donne la facilité d'élever. Le grain n'y est pas fort abondant, si l'on en juge par la dîme du missionnaire qui n'excède pas en bled 45 boisseaux ; mais il a en revanche 900 minots de patates, car il est à remarquer que les ordonnances qui ont force en Canada et qui réduisent la dîme aux grains seulement, ne sont de nulle autorité dans les autres provinces auxquelles s'étend le diocèse de Québec, d'où il suit que l'évêque peut aussi bien autoriser les missionnaires de ces provinces à percevoir la dîme de patates que celle de tout autre grain, puisque, dans la réalité, aucune dîme n'y est autorisée par le gouvernement.

La rivière de Memramkook est placée entre celle de Peticoudiac, qui est à l'ouest et dans la même province, et celle de Menoudi, qui est à l'est et dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Ces trois rivières se déchargent dans le haut de la baie de Fundy, qui tire son origine de leurs eaux. Elles sont extrêmement bourbeuses, et, quoiqu'on puisse les passer à gué, il n'est pas sans exemple que des hommes s'y embourbent et que des animaux y périssent. Bénoni Cormier y courut un grand danger, il y a trois ans. Il s'y était engagé dans la nuit ; voyant que son cheval perdait fond, il s'avisa de le laisser aller, croyant se mieux tirer à pied ; mais il enfonça à son tour et

avait déjà calé jusqu'à la ceinture, lorsque son beau-père, qui demeurait sur la côte, éveillé par ses cris, vint avec ses voisins à son secours, et au moyen de rames, de planches, etc., réussit à le retirer du bourbier.

On sait que la baie de Fundy est fameuse par la rapidité avec laquelle la marée y monte, et par l'énorme différence qui s'y trouve dans la hauteur de l'eau de la basse marée à la haute. Les rivières qui s'y déchargent participent à ce reflux extraordinaire, que les habitants du pays appellent le *refoul.* Dans celle de Memramkook, le reflux élève les eaux de vingt pieds. A Peticoudiac on l'entend venir de très-loin et avec grand bruit. C'est un torrent furieux, élevé de six à dix pieds au-dessus du niveau de la rivière, qui accourt en se déroulant avec un fracas terrible ; malheur à la chaloupe, même à la goëlette qui se trouverait sur son chemin, elle serait immanquablement culbutée et engloutie sans ressource. Lorsque le refoul est rendu à l'endroit où le créateur a réglé qu'il s'arrêterait, alors tout le niveau de la rivière gonfle en masse jusqu'à ce que la marée soit parvenue à sa hauteur.

La population de la paroisse de Memramkook, y compris Peticoudiac, qui n'en est éloigné que de trois lieues, est de cent soixante-et-onze familles et de quatre cent quatre-vingt-six communiants. Menoudi grandement diminué ne compte plus que quinze familles et cinquante-s pt communiants ; total, cent soixante-et-seize familles, cinq cent quarante-trois

communiants. C'est en faveur de cette chrétienté, que s'exercera le zèle du successeur de M. Ciquart. Quant à celui-ci, l'évêque, bien informé que ses dix ans de ministère à Memramkook avaient été précédées de dix autres dans les pénibles missions de la rivière Saint-Jean et de Passamaquodi, lui déclara qu'il était temps qu'il revînt dans l'intérieur du diocèse, goûter un repos bien mérité, et qu'il avait pris auprès du gouvernement les mesures nécessaires pour qu'il n'y fût pas inquiété à raison de sa qualité d'étranger.

18, 19, 20.—La visite de la paroisse commença le mardi matin et dura les deux jours suivants. Le prélat désireux de voir par lui-même ce que l'on pourrait augurer de Menoudi pour la suite, entreprit d'en faire le voyage pendant que MM. Ciquart et Gagnon continuaient de confesser à Memramkook, et d'y préparer les fidèles à la réception des sacrements. Mais, embarqué avec des rameurs maladroits, et dans une voiture beaucoup trop lourde, il ne put atteindre l'entrée de la rivière Menoudi, et après une nuit assez froide passée inutilement sur l'eau, il fut contraint de revenir sur ses pas, sans avoir vu autre chose que le haut de la baie de Fundy et la montagne de Chipandi qui la borde.

21.—Le vendredi étant le jour fixé pour le retour à Gédaïque, les messes furent célébrées de grand matin; le départ eut lieu vers les huit heures, et les paroissiens de Memramkook, d'aussi bonne grâce que ceux de Gédaïque, et avec la même voiture et un égal nombre d'hommes et de chevaux, ramenèrent le

prélat au bord de la rivière de Chequedouc, d'où il regagna l'*Angélique* après avoir confessé et confirmé à l'entrée de la rivière une femme malade dont les infirmités avaient depuis plusieurs années retardé la confirmation. M. Gagnon vint coucher à bord, et prit congé de l'évêque le samedi matin, au moment où un vent doux mais favorable permit au capitaine Dugast de lever l'ancre et d'appareiller.

22.—L'évêque, quoique plein de reconnaissance pour les services que lui avaient rendus les fidèles de Gédaique, résista, néanmoins, aux instances qu'ils lui faisaient de passer le dimanche avec eux. C'eût été perdre deux jours de bon vent, et celui qui le contraria la semaine suivante le fit s'applaudir d'avoir mis à profit celui qui lui était favorable.

23, 24, 25.—En trois jours et quatre nuits la goëlette parvint à la pointe à Miskou, où elle arriva le mardi matin de la semaine suivante, ce qui faisait soixante-et-dix lieues de route depuis le départ de Gédaique. Il faut avouer que ce trajet fut un des plus agréables qu'il ait fait en bâtiment de tout son été. Mais à peine eut-on ouvert la baie des Chaleurs, qu'une forte brise de vent d'ouest vint mettre fin à une marche aussi douce. La goëlette commença à rouler, à plonger, à brasser ses passagers, et, dans la journée tout entière, parvint à peine à Carlisle, ville projetée entre Bonaventure et Paspébiac, où après avoir inutilement louvoyé au large toute la nuit suivante, il fallut revenir mouiller le mercredi matin et passer deux journées entières. Là il reçut la visite de

quelques bons fidèles de Bonaventure, Firmin Bujol, Jean-Marie et Benjamin Bourdages, et Simon Henry, qui voulurent le conduire chez eux en chaloupe, afin qu'il y demeurât le dimanche suivant, mais ils n'obtinrent pas son consentement. Il reçut avec un égal plaisir celle du capitaine George Suraie, nouveau converti, confirmé à Paspébiac l'année précédente, et enfin M. Leclerc, missionnaire de Bonaventure, qu'il garda à bord, et ne déposa qu'à Carleton, où il arriva le samedi matin, s'étant reconcilié avec le vent le jeudi soir.

M. Leclerc, débarqué le premier, annonça l'arrivée du prélat à l'abbé Painchaud, qui n'en voulait rien croire, persuadé qu'aussitôt la nouvelle de la guerre reçue il était retourné à Québec. Mais il ne lui fut plus permis de douter, lorsque l'évêque se présentant en personne, l'invita à faire avec lui le voyage de Madawaska, au lieu de celui de Percé que le cher monsieur était sur le point d'entreprendre. Aussitôt on fit choix de la partie du bagage précisément nécessaire pour le trajet de Madawaska et de celle qu'il fallait renvoyer à Québec et qui fut reçu à bord d'une goelette voisine de l'*Angélique* et sur le point de faire voile pour Québec. La partie des provisions devenue inutile ou impossible à transporter, fut partagée entre MM. Painchaud, Leclerc et le capitaine Dugast, auquel le prélat fit ses adieux après 100 jours de navigation et paya £100, prix convenu avec lui. L'abbé Painchaud fit faire à la hâte une fournée de pain, de tartes, pain de savoie, biscuits, galettes, etc.,

et emporta le tout à demi-cuit. L'évêque, son chapelain, leur reste de provisions, M. Painchaud, avec les siennes, et leurs ornements dans leurs caisses et le domestique de la mission, Louis Lemieux, et deux jeunes gens encore, tout cela fut mis à bord du *Trois-mille cloux*, (c'est le nom donné l'année dernière à la barge faite par l'abbé Painchaud, parce qu'il se vantait d'y avoir fait entrer trois mille cloux au lieu de 1500 que les habitants du pays font ordinairement entrer dans les leurs).

X.

Ristigouche—Les Sauvages—Leurs mœurs—Cabane temporaire—Madawaska—Nouveau portage—Contre-temps.

On mit à la voile pour Ristigouche à soleil couchant. Rendus à la pointe de Magouacha, qui est à trois lieues au-dessus de Carleton, et est précisément l'entrée de la rivière de Ristigouche, nous fûmes surpris par la nuit, et trois heures après, le bon vent qui nous avait conduits à près de deux lieues dans la rivière fit place à un grain d'ouest froid et violent qui dura le reste de la nuit et ne nous permit d'aborder à la mission sauvage qui est à six lieues dans cette rivière que le dimanche matin (30), vers dix heures, après avoir couru beaucoup de danger, soit par la force extrême du vent, soit par la témérité du capitaine (l'abbé Painchaud lui-même) qui avait entrepris d'atteindre et de dévancer, comme il le fit, deux goëlettes

qui louvoyaient aussi et dont les manœuvres furent maltraitées par cette espèce de tempête.

Les sauvages étaient assemblés ; l'évêque leur dit la messe, leur adressa un mot d'édification, assista à vêpres et fut extrêmement satisfait de leur chant, préférable du côté des voix, à celui de la plupart des villages du Canada.

Leur village, quoique assez avantageusement placé, n'a rien de remarquable, si ce n'est la pauvreté extrême des cabanes, toutes de *maskoui*, c'est-à-dire d'écorces de bouleau, placées sans ordre et sans que les occupants aient le courage de couper les herbes et arbrisseaux qui les environnent et les défigurent. Le presbytère est une pauvre chaumière où il faut coucher botté quand il fait froid et se servir de parapluie dès qu'il commence à pleuvoir ; l'entourage est de bois pourri, la cheminée percée par le fond, la couverture d'écorce criblée par le temps et incapable d'intercepter ni les rayons du soleil, ni la pluie, ni même la brume.

Quant à l'église, elle est d'une assez bonne construction, suffisante pour le nombre des fidèles qui s'y assemblent, passablement bien ornée, mais mal entretenue, soit en dedans, soit en dehors.

Un nouveau presbytère de pièces sur pièces est en chantier depuis trois à quatre ans. Le quarré est levé, et rien de plus ; il s'achèvera si le missionnaire est assez actif pour se pourvoir de matériaux et d'argent. Autrement, il court risque de n'être pas fini, car on ne se fait pas d'idée de l'indifférence et

du peu d'énergie des Micmacs pour toutes les œuvres publiques.

Cette apathie affecte même considérablement leurs intérêts temporels ; car ils voient des Anglais s'établir au milieu d'eux, piller leurs terres, enlever leur foin, s'emparer de leurs pêches à saumon, sans se donner aucun mouvement pour en obtenir justice. Ils se plaignent, ils clabaudent entr'eux, puis chacun va, en cachette des autres, tendre la main aux spoliateurs, et pour un verre de *rum*, désavouer les mesures prises par le conseil où il a assisté et crié plus fort que les autres ; voilà les sauvages. Se confesser, chanter des hymnes, se plaindre que le missionnaire ne réside pas assez longtemps parmi eux, sans devenir meilleurs par sa résidence et sa sollicitude : voilà leur religion.

Un de leurs spoliateurs et assurément le plus subtil, M. Ed. Mann, éloigné du village d'environ un mille, vint rendre visite à l'évêque et l'inviter à prendre le thé le même soir, ce qu'il accepta d'autant plus volontiers, que le dîner misérablement pris ce jour au presbytère, annonçait un souper encore plus triste. La soirée se passa fort agréablement, et le prélat et ses compagnons (MM. Painchaud et Côté), de retour au presbytère, eurent lieu de juger par sa froideur extrême au mois d'août, combien il doit être dur pour le missionnaire d'y coucher au mois d'octobre et de novembre.

30.—Les sauvages, dès le dimanche soir, avaient été avertis de préparer des canots pour le transport de

l'évêque, de ses deux ecclésiastiques, de son domestique et du bagage au haut de la rivière ; il n'en fallait pas moins que six, et ils se trouvèrent prêts avec douze hommes le lundi matin.

31.—On s'embarqua à 9 heures, et ce jour-là et les quatre suivants, on fit entre huit et neuf lieues. Ce sont les plus fortes journées des sauvages ; la rivière qui a 40 lieues de cours au-dessus de la mission, est généralement remplie de rapides qu'ils franchissent fort adroitement avec leurs perches non ferrées et par conséquent souvent émoussées. Cette navigation est assez fatigante et les met presque continuellement en sueur. Les deux sauvages de chaque canot conversent continuellement ensemble ; on serait tenté de demander où ils peuvent trouver une matière aussi abondante de conversation, si leurs gestes ne faisaient voir qu'elle roule presque toujours sur les objets que leur présentent les bords de la rivière. Ici ils reconnaissent les pistes d'un renard, là celles des ours. A la manière dont les arbrisseaux sont penchés, ou l'herbe abattue ils devinent le temps où l'animal a passé. Plus loin, l'un d'eux a tué un vison ou une marte l'hiver précédent, et il le raconte à son compagnon. Ailleurs il y avait du gibier l'année dernière. Ailleurs quelqu'un d'eux a pris ce printemps telle nombre de saumons, etc. Ils connaissent les lieux où se tient le poisson. Ils l'aperçoivent où tous autres yeux que les leurs ne sauraient l'apercevoir. A peine est-il vu, qu'il est dardé, souvent à 30 et 40 pieds du canot. Vous croiriez qu'ils se sont trompés et ont pris pour poisson

quelqu'autre objet. Mais le mouvement de la perche attachée au dard vous convainc qu'ils ont la vue meilleure que vous, le saumon est pris ; on se rend à lui, on le jette au fond du canot, et l'on en observe un autre, sans perdre un coup de perche. Chaque canot est pourvu d'un dard pour le jour et d'un *nigog* pour la nuit. La pêche de la nuit se fait au moyen d'un flambeau d'écorce de bouleau planté sur le devant du canot. Mais ceux qui nous conduisaient, trop lassés de l'ouvrage du jour, ne firent presque aucune pêche de nuit, lors même qu'ils étaient prochainement menacés de manquer de vivres. Telle est leur imprévoyance, que dès qu'ils ont de quoi manger, ils se jettent dessus sans réserve, et que quand les vivres manquent, ils aiment mieux s'en passer, plusieurs jours de suite, que de pêcher ou de chasser si le lieu et le temps ne les y invitent impérieusement.

Les bords de la rivière de Ristigouche, sur un espace d'environ quinze lieues, ne présentent que des montagnes escarpées. Insensiblement le terrain s'aplanit, et dans les 25 lieues suivantes, on trouve quelquefois de fort beaux platins, qui font regretter que le pays soit si parfaitement inculte. Il y a par endroit, de charmantes grèves, couvertes de petits gravois qui invitent à y cabaner plutôt que dans le bois. Aussi ces grèves furent-elles préférées pour les campements du soir. Une demi-heure suffisait pour y ériger une retraite d'après le plan adopté par l'évêque. Une perche horizontalement fixée à 6

pieds de terre sur des piquets réunis par le haut, et éloignés de 6 ou 7 pieds par le bas avec des perches parallèles aux piquets, faisaient la charpente. On la revêtait de *bergamaux* ou de lisière d'écorce de bouleau (maskoui) cousus d'avance ensemble, et que les sauvages portent roulés dans leurs canots, comme on roulerait des pièces de toile ou de drap. Si ces bergamaux déroulés et assemblés sur le toit les uns auprès des autres, ne suffisaient pas pour garnir les perches jusqu'au bas, on y suppléait par des branches. Pour tapis on garnissait le dedans de la cabane d'un demi-pied d'épais de branches de sapin; puis un feu était allumé au devant et entretenu toute la nuit. La prière du soir se faisait en commun autour de ce feu à la suite d'un souper très-frugal. Enfin les sauvages invités à chanter leurs airs d'église s'y prêtaient de bonne grâce et s'en acquittaient très-bien. Les échos et quelquefois les hiboux se mettaient de la partie, et le prélat et sa compagnie s'endormaient au son. Il ne fallait rien de moins pour charmer l'étrange solitude d'une rivière séparée de toute communication avec les vivants, si l'on en excepte les bêtes fauves répandues dans les forêts qui en obscurcissent les rives, et quelques sauvages occupés à les poursuivre ou à enlever à leur rivière ses humides habitants.

Madawaska où se rendait l'évêque étant une contrée disputée entre les deux gouvernements, Anglais et Américain, il ne jugea pas tout à fait prudent de s'y rendre avant d'y avoir été précédé d'une personne

grave et intelligente, capable de reconnaître, en arrivant sur la rivière Saint-Jean, s'il ne s'y serait pas introduit quelque parti ennemi, et de lui en donner promptement avis, afin qu'il pût ou rétrograder ou prendre sa route par la rivière et le lac Matapédiac, qui l'aurait, au moyen d'un long portage, conduit à la rivière Métis, qui se décharge dans le Saint-Laurent entre Matane et Rimouski. Conseil tenu le mercredi soir, il fut décidé que l'abbé Painchaud, avec deux sauvages et un canot, prendrait les devants le lendemain de grand matin, qu'il ferait une marche forcée, que s'il apercevait quelque signe de trouble dans la rivière Saint-Jean, il reviendrait promptement en informer ; que si tout y était calme, comme il était plus probable, il enverrait de là au portage de Waghensis des vivres et des canots pour transporter le prélat et son bagage à Madawaska, ce qu'il promettait devoir être exécuté le samedi matin à dix heures, temps où l'évêque serait hors de ce portage. En conséquence les cinq autres canots devaient rester à l'entrée du portage dans lequel les autres sauvages n'auraient autre chose à faire que de l'accompagner et transporter ses effets.

Septembre 1, 2, 3.—Le jeudi, jour du Sacerdoce, l'évêque privé non-seulement de la satisfaction de célébrer cette fête dans quelqu'une des églises de son diocèse, mais encore de pouvoir dire la messe, s'en consola, comme il put, devant Dieu, dans une oraison souvent troublée, et par la pluie qui tomba tout le matin de ce jour, et par l'abondance du saumon dont

la pêche donna plus de distraction que les autres jours et aux canoteurs et aux passagers. Au dîner il partagea quelques gouttes de liqueur qui leur restait, ce pour se réjouir (à une assez grande distance) avec ceux de son clergé qu'il supposait assemblés pour terminer par une agape cette fête toute cléricale.

Cependant la rivière devenait de plus en plus étroite et annonçait que l'on approchait de sa source, lorsque tout-à-coup les canots la laissèrent pour prendre celle de Waghensis, maussade ruisseau embarrassé d'arbres renversés et couvert, l'espace d'une lieue, de branches d'aunes qui se croisent mutuellement d'une rive à l'autre, et crèveraient les yeux des voyageurs, si ceux-ci étaient peu soigneux de se garantir.

4.—Ce fut à travers tous ces embarras que les canots franchissaient à peine, que l'on parvint à l'entrée du portage le vendredi soir, terrain tremblant, plein de source et d'humidité, où le premier morceau de bois rangé pour préparer la place d'une cabane, décela un lézard qui vraisemblablement n'était pas là le seul de son espèce.

Comme il restait encore plus d'une heure avant le coucher du soleil, l'évêque tint à ses dix sauvages la promesse qu'il leur avait faite de planter une croix sur sa route comme un monument de son passage. On mit hache en bois. Avant la nuit la cabane fut faite, la croix préparée, plantée et bénite solennellement. Après le souper, il leur fit une distribution

de chapelets, qui fut suivie de leurs cantiques ordinaires.

5.—Le lendemain il s'agissait de passer le portage. Il n'a réellement que huit milles de long, mais se trouve en avoir plus de neuf à raison de la quantité d'arbres renversés qui s'y rencontrent et qui souvent obligent à de grands détours pour recouvrer le sentier perdu. Il n'est pas rare d'y trouver deux ou trois arbres renversés les uns sur les autres ; autant d'escaladages qu'il faut faire et qui ajoutent grandement à la difficulté de la route. L'évêque, quoique muni d'un bâton, eut souvent besoin de son chapelain pour s'empêcher de tomber et se trouva excessivement fatigué en arrivant à l'autre extrémité du portage, ayant mis cinq heures et demie à le traverser.

6.—Vainement se flattait-il d'y trouver des canots de la rivière Saint-Jean. Rien ne parut de la journée. Lassé d'attendre et n'entendant parler de rien, le dimanche matin il assemble les sauvages, leur exprime son inquiétude, insiste sur le retard excessif qui lui faisait craindre qu'il ne fût arrivé quelque accident à M. Painchaud d'ordinaire si ponctuel, leur fait considérer que les vivres vont manquer pour eux et pour lui, et conclut à ce que les plus vigoureux de la bande retournent à Waghensis chercher une couple de canots pour s'acheminer vers la rivière Saint-Jean.

Il est vrai de dire qu'il restait encore au prélat de la viande salée pour plus d'un jour, mais il était réduit au dernier morceau de pain pour lui et ses deux jeunes gens ; quant aux sauvages entre les mains

desquels il avait compté le jeudi dix-huit saumons de taille fort au-dessus de la médiocre, soit qu'ils en eussent laissé quelques-uns à l'entrée du portage, soit qu'ils eussent tout dévoré selon leur coutume, toujours ne leur restait-il plus qu'un canard à dix, et ils n'avaient pas encore déjeûné.

Ils ne répondirent rien à la proposition, mais cinq d'entr'eux jetant de côté leurs chapeaux, se ceingnirent la tête de mouchoirs et gagnèrent le bois. Interrogés combien il leur fallait de temps pour aller et revenir, ils demandèrent trois heures. Je vous en donne cinq, repartit l'évêque, qui en cela se trouvait très-libéral. Cependant il s'en écoula huit, et ils ne reparaissaient pas. Le soir approchait. Il y avait trente-et-une heures qu'il était en attente, et son inquiétude redoublait, lorsque vers les cinq heures, un cri se fit entendre du ruisseau voisin. C'étaient des Canadiens de la rivière Saint-Jean, avec trois petits canots d'écorce et des rafraîchissements. Leurs voitures étaient insuffisantes pour se charger de tout transporter. Ils prirent donc l'évêque et son domestique et une partie des effets. Le reste demeura avec M. Côté, chargé de suivre dans le premier des canots sauvages qui arriverait du portage. On fit trois parts des vivres qui avaient été apportés, dont deux restèrent pour M. Côté et les sauvages. Des deux canots qu'ils s'étaient mis en devoir de transporter il n'en arriva qu'un, l'autre ayant été laissé dans le bois parce que les sauvages succombaient dessous. Il y avait environ une demi-heure que l'évêque était parti, lorsque M.

Côté embarqua : il le joignit à huit heures du soir à deux lieues et demie de là, où il le trouva cabané pour la nuit et ne l'attendant plus.

Voici ce qui avait donné lieu au retard extrême des canots attendus le samedi matin à la sortie du portage et rendus seulement le dimanche soir. M. Painchaud n'avait jamais fait le voyage de Madawaska. Mal informé par les sauvages qui ne connaissent pas les distances et ne les mesurent que par le plus ou le moins de temps qu'ils mettent à les parcourir, par exemple, une journée, une demi-journée, etc., il s'était persuadé que de la sortie du portage il n'avait à faire qu'environ deux lieues et quart par une rivière aisée, pour tomber sur la rivière Saint-Jean. Mais la distance est de neuf à dix lieues, d'abord par un ruisseau nommé le *ruisseau du portage*, aussi embarrassé d'aunages que celui de Waghensis, et ensuite par la grande rivière où il n'y a pas moins de sept portages à faire, outre qu'elle est embarrassée de beaucoup de gros arbres qui la traversent, de cabanes et de chaussées de castors, et qu'en cette saison les eaux y sont si basses que les canoteurs et souvent les passagers font plus de chemin à gué que dans les canots, ce qui ne saurait manquer de prolonger excessivement la route. Ajoutez que les deux sauvages qui accompagnaient l'abbé Painchaud, eurent une peine inconcevable à passer leur canot dans le portage, qu'ils l'y brisèrent en partie et qu'avant de rembarquer il leur fallut plus d'une demi-journée pour le gommer et réparer, de sorte qu'au lieu d'arriver sur

la rivière Saint-Jean le vendredi, il ne s'y rendit que le lendemain après-midi, vers les trois heures, et que les hommes par lui envoyés au devant de l'évêque ignorant qu'il fût dépourvu de canots couchèrent en route et se rendirent fort lentement, étonnés de ne le pas rencontrer à chaque instant.

7.—Le prélat ne tarda pas à voir par lui-même ce qu'était cette grande rivière. Il lui restait environ sept lieues à faire le lundi pour en sortir, et quoique parti de son campement au soleil levant, il n'atteignit la rivière Saint-Jean qu'à deux heures après-midi. Il était encore à six lieues de l'église de Saint-Basile sous l'invocation duquel est la paroisse de Madawaska ; il les fit en six heures, au moyen de neuf canots habilement conduits à la perche par les habitants du pays.

XI

La paroisse de Madawaska—Les Malécites—Population de Madawaska—John Lang—M. Létang, curé de Saint-André—Retour à Québec.

Cet établissement est, comme l'on sait, sur la rivière Saint-Jean, qui a plus de 100 lieues de cours et se décharge dans la baie de Fundy, autrefois la baie Française. A environ quatre-vingt-douze lieues de son embouchure, elle reçoit la rivière de Madawaska qui sort du lac Témiskouata. Au confluent de ces deux rivières était autrefois un village de

sauvages Maréchites ou Malécites dont il ne reste plus qu'une ou deux cabanes. Ce village avait tiré de la rivière même son nom de Madawaska, qui s'est étendu depuis aux établissements français de la rivière Saint-Jean. Le premier prêtre qui fut envoyé à ces sauvages (environ 1786 ou 87) était feu M. Adrien Leclerc, lors curé de l'Ile Verte. Ils étaient les seuls habitants de cette contrée, car il en est de la rivière Saint-Jean comme de tout le reste de la province du Nouveau-Brunswick, qui n'a commencé que longtemps après la conquête du Canada par les armes britanniques à avoir d'autres habitants que des sauvages, si l'on en excepte un petit nombre de familles acadiennes établies à trente lieues de l'embouchure de cette rivière au lieu nommé Sainte-Anne, voisin de celui où l'on a établi, sur la même rivière, la ville de Fredericton, devenue capitale de cette province depuis sa séparation d'avec la Nouvelle-Ecosse. Pendant les trois ans que dura la mission de M. Leclerc, qui se réduisait à deux ou trois semaines par année, quelques familles partie canadiennes partie acadiennes allèrent prendre des concessions de terres de la couronne sur les bords de la rivière Saint-Jean, dans la partie la plus voisine de ce village. En 1792 elles se trouvèrent au nombre de 24, et adressèrent une requête à l'évêque de Québec pour obtenir la permission de construire une chapelle, qui leur fut accordée. Maintenant on y compte 110 familles répandues des deux côtés de la rivière sur un espace de 8 lieues, mais avec des interruptions. Toute cette région a retenu

le nom de Madawaska. Cependant les sauvages se sont retirés d'abord à la Rivière Tobic, entre Madawaska et Fredericton, puis à l'entrée de celle de Midotec où le curé de Saint-Basile va les visiter une fois l'an, de sorte que sa desserte s'étend depuis l'embouchure jusqu'auprès de la source de la rivière Saint-Jean.

Suivant la ligne de séparation fixée entre les possessions américaines et britanniques par le traité de 1783, toute cette contrée devrait appartenir aux Etats-Unis. Le gouvernement anglais n'en disconvient pas, mais se croit autorisé à la garder par manière de représailles pour d'autres portions que les Etats-Unis lui retiennent, et s'abstient, néanmoins, depuis plusieurs années, d'y concéder des terres.

On conçoit que dans un moment de guerre, il est difficile de compter beaucoup sur les dispositions du peuple qui habite une telle contrée, et dont le sort ne peut être fixé qu'à la paix prochaine. Aussi plusieurs de ces habitants ont-ils dernièrement refusé de remplir le devoir de miliciens britanniques. Dans deux mois, disent-ils, on décidera peut-être que nous appartenons aux Américains : quelle nécessité de nous exercer pour les aller combattre ?

Les habitants de Madawaska étant un composé des rebuts de l'Acadie et du Canada, forment une peuplade mal unie, indocile, peu disposée à prendre les bonnes impressions qu'un pasteur s'efforce de leur donner. Cette rude paroisse a déjà lassé la patience de plusieurs bons prêtres. On l'en a quelquefois

privée, mais elle est devenue trop nombreuse pour qu'on emploie désormais la même punition. Des vices grossiers y feront place, aussi bien qu'ailleurs, à de belles vertus chrétiennes, lorsque la prédication, l'éducation auront dissipé les nuages de l'ignorance qui y domine encore. Ces précieuses semences ne peuvent manquer de porter tôt au tard des fruits de salut.

8.—L'évêque y ouvrit sa mission le mardi matin, et la termina le jour suivant, après avoir confirmé 15 personnes, imposé pénitence publique à des concubinaires et excité les paroissiens à la prochaine construction d'une nouvelle église, sur laquelle ils n'ont encore pu s'entendre, quoique tous convaincus de sa nécessité.

9.—Là se trouvait, depuis un mois, un prêtre irlandais, M. Chs. French, de l'ordre des frères prêcheurs, qui se présenta pour s'aggréger au clergé du diocèse de Québec. L'évêque agréa ses services, sous le bon plaisir du gouvernement, lui conseilla de descendre à Fredericton pour présider lui-même au transport d'une quantité de livres qu'il y avait laissés, puis ayant fait ses adieux à l'abbé Painchaud, qui l'avait accompagné dans cette mission de la meilleure grâce du monde, et prenant avec lui M. Raby, missionnaire du lieu, et M. Côté, son chapelain, et Louis Lemieux, son domestique, ils se mirent en canot le soir même pour retourner au Canada. Les heures lui semblaient des journées, lorsqu'il réfléchissait à l'inquiétude que pouvait donner sa longue

absence et à la multiplicité des affaires qui l'attendaient.

La portion de la rivière Saint-Jean qui restait à parcourir pour arriver à celle de Madawaska, était d'environ une lieue et demie. C'est bien la partie la plus avancée et la plus florissante de la rivière ; les terres y sont belles et fertiles ; le foin, le grain, les patates y viennent en abondance. Mais deux choses nuisent extrêmement à l'établissement de cette rivière ; la première, c'est qu'elle est la plus dépourvue de poisson qu'il y ait peut-être au monde, de sorte que les nouveaux colons, dès leur arrivée, sont obligés de payer tous leurs vivres ou de les apporter avec eux. Il y a à la vérité une pêche de saumons au pied de la chûte nommée le *Grand Sault*, mais ce Grand Sault est à onze lieues au-dessous de l'église de Saint-Basile, et combien de gens n'ont pas les voitures d'eau nécessaires pour faire ce trajet ? Quant à voyager par terre, nul ne l'entreprend, n'y ayant aucun chemin de tracé.

Le second obstacle qui retarde l'établissement de cette colonie, est le défaut de communication. Les habitants ont plus de 30 lieues à aller au fleuve Saint-Laurent et 60 à aller à Fredericton ; voilà néanmoins leurs seuls débouchés. Comment tirer parti de leurs denrées ? les frais des voyages n'en absorbent-ils pas presque tout le profit.

Le soleil s'était couché lorsque les voyageurs arrivèrent au village, c'est-à-dire au confluent des deux rivières. Presqu'à l'entrée de celle de Madawaska,

se trouve un rapide dangereux où l'habileté des canoteurs suffit à peine à contenir les frèles nacelles qu'ils conduisent à travers de gros et terribles bouillons; les canots d'écorce en usage dans ce pays, sont les plus petits que l'on connaisse. Cela vient peut-être de ce que les bouleaux y ayant d'ordinaire peu de circonférence, les sauvages et autres habitants aiment mieux faire leurs canots petits, que d'y introduire un trop grand nombre de morceaux d'écorce. Quoiqu'il en soit, ce rapide fut franchi, ainsi que le rocher qui l'avoisine et par-dessus lequel on fit portage, et l'on campa dans le bois à une demi-lieue au-dessus de l'embouchure de cette rivière, qui a dix lieues de cours et tient comme il a déjà été observé, au lac Témiscouata auquel elle doit son origine.

10.—Il était environ deux heures après-midi, le lendemain, lorsque l'on arriva sur le bord de ce lac. Il a sept lieues de long et une ou une et demie de largeur. Les bords en sont agréablement couverts de monticules chargés de bois curieux à voir dans cette saison où les couleurs des feuillages sont si variées.

Un vent trop fort obligea de faire une pause à l'entrée du lac. C'est ce qui arriva souvent, les canots étant trop petits pour résister aux vagues. Vers les cinq heures du soir, il fut possible de remettre à l'eau, et les conducteurs ne manquèrent pas d'en profiter. Enfin à 9 heures on arriva à l'entrée du portage, que nous nommons le portage de Témiscouata ou de Madawaska, mais que les gens du pays appellent le portage du Canada, parce que c'est

réellement vers le milieu du portage que l'on tombe dans cette province.

Un nommé John Lang, ancien courrier, demeure seul avec sa famille à l'entrée de ce portage, et reçoit du gouvernement deux chelins par jour, à la seule charge d'y demeurer, ayant du reste, autour de lui, une vaste quantité de terre, dont il peut défricher autant qu'il lui plait, sans craindre d'être molesté par ses voisins. Les voyageurs, de quelque côté qu'ils viennent, s'estiment fort heureux de trouver une maison en cet endroit, surtout dans les mauvais temps. L'évêque l'a loua pour cette nuit, et de deux cabanes qui l'avoisinent, l'une fut occupée par les dix canoteurs qui formaient sa brigade, l'autre par la famille du propriétaire.

11.—Le vendredi de grand matin on se mit en route dans le portage. Il est long de 12 lieues et 14 arpents, bonne mesure. A cette époque le chemin était aussi beau qu'on peut l'espérer ; avant déjeûner il y avait déjà deux lieues de faites, au bout desquelles la caravane fut rencontrée par 5 hommes et 4 chevaux que M. Létang, curé de Saint-André, envoyait au devant du prélat. Alors les habitants venus de Madawaska se retirèrent, et ceux de Saint-André ayant trois espèces de traîneaux ou plutôt de *ménoires* avec des perches, y entassèrent le bagage, et l'on continua la route par un chemin généralement beau, où la plupart des molières que l'on rencontre sont bordées de pièces de bois disposées de manière à les pouvoir franchir assez aisément. On cabana à

cinq lieues et demie de l'entrée du portage, dans un désert bien aéré, où l'on pouvait aisément trouver de l'herbe pour les chevaux et du bois sec pour le chauffage. Aussi dans cette nuit, qui fut assez froide, on en brûla autant qu'il en aurait fallu pour cuire une fournée de chaux.

12.—Le samedi la chaleur excessive et les maringouins qui abondaient, rendirent la marche un peu plus fatigante, quoique le chemin fût encore plus avantageux que le jour précédent. Une heure et demie de sommeil pris à la suite du déjeûner pour remplir ce que l'on avait perdu la nuit d'auparavant répara les forces mais retarda la marche, de sorte qu'à deux heures après-midi, au moment où l'évêque se réjouissait de voir arriver au devant de lui son cher secrétaire et l'abbé Morissette, son élève, sur les bords de la rivière Verte, d'où il n'y avait plus que trois lieues à faire pour sortir du portage, il fut accueilli d'une forte pluie, qui vint humecter et le dîner frugal d'un peu de pain et de beurre qu'il commençait à prendre, et ses habits et sa personne, et ses compagnons et tous leurs effets.

Cette pluie dura le reste du jour et le suivant tout entier.

Cependant il fit encore une lieue à pied entre deux eaux, rencontra M. Létang qui avait apporté des rafraîchissements qu'il eût fort appréciés en toute autre temps, des crêpes, du poisson, de la citrouille cuite, mais qu'il ne se donna pas le temps de goûter,

plus empressé de hâter sa marche, que de se remplir l'estomac.

Il lui restait deux lieues à faire, pour arriver au fleuve, lorsqu'une voiture, procurée par l'attention estimable de ce monsieur, le reçut au bord de la petite Rivière-du-Loup et le conduisit à la côte vers huit heures du soir. Ses compagnons trouvèrent aussi, les uns des chevaux de selle, les autres des calèches, et y arrivèrent en même temps que lui. Il ne restait plus que trois petites lieues pour arriver à Saint-André. M. Létang avait encore pourvu à cette partie de la route, en préparant des relais qui reçurent les voyageurs et les y conduisirent à dix heures du soir. Le bagage arriva une heure après eux. Chacun s'empressa de changer et de se sécher. L'hospitalité infatigable du bon curé leur en multiplia les moyens. On soupa gaiement, on pria en commun, on se coucha à sec.

13.—Le lendemain, jour du Saint-Nom de Marie, l'évêque assista à l'office divin, et dans l'exhortation qu'il adressa aux paroissiens, il leur rappela qu'il y avait ce jour-là seize semaines qu'il leur avait annoncé, en partant, la divine parole. Son âme se remplit de joie, en revoyant cette partie de son troupeau. Mais elle en fut inondée, lorsqu'il arriva à Québec le mercredi suivant, ayant couché le dimanche à la Rivière-Ouelle, le lundi au Cap Saint-Ignace, où le brave curé de Québec vint à sa rencontre, et le mardi (15) à la Pointe-Lévi, où l'abbé Perras vint lui donner des preuves de la continuation

de sa bonne santé, rétablie par un voyage à Halifax exécuté l'année précédente.

16.—L'empressement et la joie qu'il aperçut dans tous les citoyens qu'il rencontra, tant en débarquant à la Basse-Ville où il entra dans l'église pour remercier Dieu de l'avoir préservé des dangers du voyage, que dans le reste du chemin de là à son séminaire, lui prouva que l'on avait en effet pris plus d'intérêt à son absence et conçu plus d'inquiétude de son retard, qu'il ne l'avait d'abord imaginé. Il crut en devoir remercier les fidèles de la capitale dans une instruction qu'il leur fit le dimanche suivant, et comme pour se délasser d'un voyage de plus de 650 lieues. Il partit le lendemain pour Montréal, ravi d'apprendre avant son départ, que M. Maguire, l'un de ses premiers compagnons de voyage, l'avait suivi d'assez prêt et par la même route, à son retour d'Halifax dans la Baie des Chaleurs, et qu'il était arrivé sain et sauf, le samedi 19 du même mois, dans son presbytère de Saint-Michel, à la satisfaction de ses bons paroissiens.

FIN.

LES RECOLLETS.

J'ai cent sujets d'aimer les récollets :
C'est un troupeau de bons garçons,
Qui vivent sans façons.

Chanson canadienne.

J'ai toujours aimé les récollets : j'avais dix ans, le 6 septembre de l'année 1796, lorsque leur communauté fut dissoute après l'incendie de leur couvent et de leur église. Le gouvernement prit aussitôt possession de l'emplacement et des masures ; et quelques jours après le désastre, des cabanes, dans lesquelles on vendait toutes espèces de liqueurs, étaient érigées dans leur beau verger.

Les récollets, étant universellement aimés, on ne manqua pas d'attribuer l'incendie de leurs propriétés à la malveillance du gouvernement britannique. Cette calomnie s'est propagée pendant longtemps, vu la distance du foyer de l'incendie à leur couvent. On ne pouvait expliquer pourquoi l'église des récollets, qui s'élevait près du palais de justice actuel, brûla presque en même

temps que la maison du juge Monk, située dans la rue Saint-Louis, où se trouve maintenant le quartier des officiers de la garnison. C'est là que le feu avait originé.

La grande conflagration du faubourg Saint-Roch m'a expliqué ce phénomène.

J'étais à l'école dans l'ancien évêché, situé près de la porte de la basse-ville, lorsqu'on entendit le tocsin au beffroi de la cathédrale, et un instant après les tambours qui battaient la générale. C'était alors la coutume, (soit dit en passant,) de battre les caisses dans toutes les rues aussi longtemps que les tambours avaient la force de tenir leurs baguettes. Le feu était quelquefois éteint depuis longtemps que le *drum ! dum dum !* se faisait encore entendre.

Je venais de recevoir autant de coups de férule que j'avais commis de fautes en conjuguant un verbe français de la première conjugaison sur un de la seconde : (je laisse aux grammairiens à en calculer le *quantum*,) lorsque j'entendis tout à coup le bruit du bourdon. Au premier coup, je saisis mon chapeau et je pris ma course vers le lieu du sinistre. Nous étions au mois de septembre, et pas une goutte de pluie n'était tombée, disait-on, depuis six semaines. Les toits étaient secs comme du tondre, et celui de l'église des récollets avait en sus l'avantage d'être couvert de touffes de mousses vertes en plusieurs endroits.

J'entendis du bruit en passant près de cet édifice, je levai la tête et je vis d'abord un capuchon sortant d'une trappe pratiquée dans la couverture, et ensuite tout un récollet qui, un seau à la main, éteignait une flammèche que le vent avait portée sur le toit ; car il

ventait très-fort. Il est probable que ce moine fut le dernier qui habitat cet asile de paix : tous les autres travaillaient en ce moment avec ardeur à préserver le couvent des Ursulines, auquel le feu s'était déjà communiqué deux ou trois fois. Le clergé, l'évêque en tête, était accouru au secours des bonnes religieuses, et ce fut son énergie qui préserva cette précieuse maison, vouée à l'éducation du pauvre aussi bien que du riche.

Je demeurai un petit quart-d'heure à contempler l'incendie de la maison du juge Monk. C'était le premier que je voyais. Je trouvai les hommes assez bêtes que de jeter par les fenêtres du premier et du second étage, les miroirs, les cabarets chargés de verreries et de précieuses porcelaines. Passe pour les chaises d'acajou et les sophas, pensais-je ; un meublier pourra les remettre sur leurs jambes.

J'étais alors très-novice dans la vie ; mais dix ans après cette scène, j'aurais pu dire avec ce matelot, arrivant de l'Inde, quand il voyait quelque action stupide : « J'en ai vu d'autres à Macaï et Macao. »

Toujours avide de nouvelles émotions, je pris ma course vers le couvent des Ursulines, où j'entendais beaucoup de bruit ; mais je ne pus pénétrer dans la cour, dont la porte était obstruée par une bande de commères qui parlaient toutes à la fois. Je leur demandai des nouvelles, et ils me dirent que monseigneur, ayant donné sa bénédiction, le feu était éteint pour la seconde fois. Ça me parut assez drôle, tout de même, que l'évêque eût donné sa bénédiction au feu qui faisait déjà tant de ravages. Peu importe ; j'aime cette naïve confiance. Que nos bons Canadiens conservent toujours la foi vive de leurs ancêtres, source de tant de consolations dans cette vallée d'amertume !

J'étais encore à la même place occupé à écouter ce que disaient ces femmes, lorsque quelqu'un cria : L'église des récollets est en feu !

Je ne fis qu'un saut ; mais lorsque j'arrivai sur les lieux, le toit n'offrait plus déjà qu'une masse de flammes. Le couvent et les bâtisses adjacentes furent, aussi, bien vite réduits en cendre.

Pendant quelques jours, à la suite de ce désastre, on vit errer les pauvres moines près des ruines du monastère, dans lequel ils avaient trouvé un asile contre la tourmente de la vie. Ils se promenaient, tristes et pensifs, près des voûtes où ils avaient espéré que leurs cendres seraient mêlées avec celles de leurs devanciers qui avaient rendu tant de services à la Nouvelle-France.

Un mois après ce sinistre, on voyait à peine trois capuchons dans toute la ville de Québec : les fils de Saint-François, dispersés dans toute la colonie, gagnaient paisiblement leur vie comme les autres citoyens. Ceux des moines qui avaient fait des études, comme le frère Lyonnais, prirent la soutane et furent ordonnés prêtres ; ceux qui avaient une instruction suffisante, dirigèrent des écoles, et les autres s'occupèrent de travaux mécaniques ou d'agriculture. Chose assez extraordinaire ! la langue empoisonnée de la calomnie ne chercha jamais à ternir la réputation de ces hommes vertueux.

J'ai dit en commençant ce chapitre que j'ai toujours aimé les récollets : je me les rappelle d'aussi loin que mes souvenirs peuvent s'étendre ; mais ma mémoire tenace se souvient aussi des moindres objets, entre autres, d'une cheminée solitaire, seul reste d'une maison brûlée, ou détruite autrement, qui existait alors dans la paroisse de l'Islet.

— Voilà le bonhomme qui joue du violon, pense le lecteur ; quelle analogie peut-il y avoir entre un récollet et une cheminée solitaire ?

— Doucement, bénévole lecteur, doucement, s'il vous plait : rien ne presse encore. Je suis fou de la musique, et je n'ai pourtant jamais pu réussir à apprendre le violon, mon instrument favori : vous conviendrez, alors, que je dois casser mon archet de désespoir, puisque j'ai atteint l'âge de soixante-et-dix-neuf ans.

Je reviens à mes récollets et à ma cheminée vierge de maison. Il n'importe d'établir lesquels j'ai premièrement connus. Le lecteur, qui, lui, ne joue pas du violon, pourra certainement résoudre ce problème.

Mon père allait diner un jour au cap Saint-Ignace chez son vieil ami, le seigneur Vincelot ; il me tenait sur ses genoux, ou m'asseyait près de lui dans son cabriolet, une jambe en travers du siége de la voiture pour m'empêcher de tomber, car j'étais alors bien petit. Arrivé sur les coteaux de l'Islet, au sud-ouest de la grande anse, j'aperçus une cheminée semblable à celle que j'ai décrite. Elle me parut démesurément longue ; et elle avait l'air triste dans son isolement.

Accoutumé à voir les cheminées sur les maisons, je demandai à mon père ce que c'était que cette grande machine.

C'est une cabane de récollet, fit-il.

Comme il faisait un temps magnifique, je pensai qu'un récollet ne devait pas être trop mal à l'aise, à l'abri du soleil dans sa cabane. Lorsque nous retournâmes sur la brune, par une pluie battante, je crus voir en passant un objet qui remuait dans la même cheminée, et je m'écriai :— " Ah, papa ! un pauvre

récollet dans sa cabane, il va bien souffrir pendant la nuit!"

—J'en suis fâché, dit mon père : je suppose qu'il n'aura pu trouver à couvert nulle part.

Etait-ce une leçon de charité que mon père voulait me donner? Voulait-il me faire comprendre que sans l'hospitalité des âmes charitables, les pauvres récollets n'auraient d'autre abri que les masures qu'ils rencontraient sur leur route?

La pluie continua toute la nuit; je fus longtemps sans m'endormir : j'avais le cœur gros en pensant au pauvre moine que j'avais cru voir, dans sa cabane, exposé aux fureurs de la tempête. C'est là l'origine de mon affection pour les fils de Saint François.

Il est inutile, cher lecteur, de vous casser la tête à résoudre mon problème : je devais connaître les récollets avant leur cabane de l'invention de mon père.

En voilà un goût saugrenu, pense le lecteur, que cet amour pour une bande de grands fainéants qui vivaient des sueurs des colons du Canada! Je pourrais répondre que les fous sont créés et mis au monde pour les menus plaisirs des sages, qu'une faible minorité d'hommes peu scrupuleux s'engraissent des labeurs de la majorité de leurs concitoyens; et par d'autres aphorismes surannés; mais je suis trop sérieux pour m'arrêter à de telles balivernes.

Les récollets étaient chéris et aimés de toute la population canadienne-française. Les abondantes aumônes qu'ils recueillaient, surtout dans les campagnes, en font foi. Les habitants du nord du Saint-Laurent ne se contentaient pas de leur donner à pleines mains, mais transportaient aussi d'une paroisse à l'autre, en se relayant, les produits de leurs quêtes jusqu'à leur

couvent même ; et ceux de la rive sud en faisaient autant. Ils les déposaient à la Pointe-Lévis, d'où les canotiers les traversaient *gratis* jusqu'à la basse-ville de Québec.

Allons ! courage ! pense le lecteur : tout ce que vous dites me confirme dans ma première appréciation du mérite de ces fainéants de moines qui vivaient grassement après leur récolte, et disaient, sans doute, comme l'insensé dont parle l'Ecriture-Sainte : « Buvons et mangeons, car nous mourrons demain ! »

Les récollets distribuaient des aumônes abondantes aux pauvres du produit des quêtes qu'ils recevaient des riches. Combien d'opulentes personnes peuvent, la main sur la conscience, en dire autant du fruit de leurs richesses souvent amassées en pressurant de pauvres débiteurs !

Les récollets rendaient hospitalité pour hospitalité, non-seulement à ceux des riches habitants de la cam pagne où ils étaient le mieux accueillis, mais aussi à ceux pour lesquels il aurait été onéreux de payer leur gîte dans une auberge. Ils hébergeaient même les chevaux. Combien de citadins riches, après avoir reçu une généreuse hospitalité des campagnards, les évitent, ou leur tournent le dos, quand ils les rencontrent dans les villes !

Les récollets veillaient les malades, non-seulement chez les riches où ils étaient certains d'un bon réveillon, mais aussi chez les pauvres auxquels ils apportaient eux-mêmes à souper.

Les récollets ensevelissaient les morts, veillaient et priaient auprès de leur corps et jetaient la dernière poignée de terre sur leur cercueil.

Les récollets faisaient le catéchisme aux petits enfants, et l'école aux enfants des pauvres.

Tout ce qui précède n'a rapport qu'aux *frères* récollets et non aux *pères* de cet ordre, dont je n'ai connu qu'un seul, le père de Bérey, leur supérieur, qui recevait du gouvernement anglais un traitement de cinq cents louis équivalant à quinze cents louis de nos jours. Aussi avait-il ses appartements séparés où il recevait ses amis, donnait des diners aux gouverneurs, voire même au Duc de Kent. Je l'ai souvent entendu dire, et l'anecdote suivante semble le confirmer.

Le Duc de Kent avait reçu une invitation du révérend père pour midi, heure à laquelle finissait la parade qui avait lieu vis-à-vis le couvent des récollets, sur le terrain même où est maintenant notre petit *square* avec son jet d'eau. Le père de Bérey qui avait été aumônier d'un régiment, qui avait même été blessé en administrant les mourants sur un champ de bataille, avait des goûts et des allures tant soit peu soldatesques. Il ressemblait un peu à ce brave officier français, qui, dégoûté de l'armée, après quelques années de service, avait échangé l'uniforme pour la soutane, et qui, lorsqu'il lui échappait un juron, ne manquait pas d'ajouter, en baissant les yeux: « Comme j'aurais dit lorsque j'étais colonel des dragons. » Je ne prétends pas dire que le père de Bérey en faisait autant, mais seulement qu'il avait des allures et des goûts tant soit peu soldatesques.

Or donc, au jour convenu, voulant recevoir dignement le fils de son souverain, il avait fait disposer un petit parc d'artillerie, vrai chef-d'œuvre de mécanique, qui devait faire feu à midi sonnant, au moment de l'arrivée du Prince et de ses aides-de-camp. Ces petits

canons d'étain ou de plomb, montés sur de jolis affûts, étaient l'œuvre d'un des frères du couvent, et devaient tous tonner à la fois.

Soit que le Prince, qui était un grand *martinet*, comme disent les anglais, (car il allait souvent pendant l'été, suivant l'expression des soldats de son régiment, faire la bacchanale dans leurs casernes dès trois heures du matin, pour activer les paresseux à grands renforts de coups de cannes,) soit que le Duc de Kent, dis-je, eût assez discipliné son régiment ce jour-là, ou pour un autre motif, il termina la parade vingt minutes plus tôt que de coutume, et enfila dans le couvent avec ses aides-de-camp. Le père de Bérey, pris à l'improviste et au désespoir de n'avoir pu faire jouer ses pièces d'artillerie au moment où le Prince faisait son entrée par la grande porte du couvent, le père de Bérey, qui était prompt comme la poudre, s'écria d'un ton assez bourru :

— Monseigneur, on ne surprend que ses ennemis ; je pensais votre seigneurie trop stricte sur la discipline pour abréger une parade, afin de monter à l'improviste à l'assaut d'un paisible couvent !

Le duc de Kent, après s'être fait expliquer la cause de la mauvaise humeur du fils de Saint-François, ne put s'empêcher d'en rire de bon cœur. Le père de Bérey, qui ne voulait pas s'être mis en frais de galanterie en pure perte, demanda au prince à la fin du dessert la permission de boire à sa santé. Et comme il prononçait ces mots : « Messieurs, à Monseigneur le duc de Kent, » une détonation formidable du parc d'artillerie, rapprochée près de la porte du réfectoire, fit vibrer les vitres de l'appartement.

On reprochait au supérieur des récollets d'être par trop courtisan ; on oubliait, qu'issu d'une famille

noble de France, il se trouvait à sa place dans la société qu'il avait fréquentée depuis son enfance, et que si, dans les salons anglais, son habit de moine et son capuchon lui faisaient prêter le flanc à la raillerie, d'un autre côté ses manières, ses connaissances étendues, son esprit fin, délié et sarcastique, en faisaient un jouteur que personne n'attaquait impunément. Il dînait même aux *mess* des officiers de l'armée anglaise où ses saillies, ses bons mots, ses reparties vives, étaient très appréciés.

Une petite anecdote d'un autre membre du clergé catholique, issu d'une famille noble française, peut être citée ici avec assez d'à-propos. L'abbé de Calonne, frère du ministre de l'infortuné Louis XVI, reçut vers l'année 1809 une invitation pour dîner chez le chevalier Craig, alors gouverneur du Canada. Quelqu'un lui fit observer que c'était en carême et qu'il n'y aurait probablement pas de poisson sur la table.
—Si votre gouverneur, dit-il, n'est pas assez bien élevé pour respecter les principes religieux d'un gentilhomme qu'il invite à sa table, je lui donnerai une leçon de savoir-vivre, d'abord en ne mangeant que du pain, et ensuite plus explicite, s'il me demande raison de mon abstinence.

Cette menace fut en pure perte, car tout le premier service de table consista en soupe maigre et en poissons apprêtés à différentes sauces par le cuisinier français du château, M. Petit. Les mets furent tellement appréciés des palais britanniques qu'il ne leur resta plus de place vacante dans l'estomac pour faire honneur au second service composé uniquement de viandes. Plusieurs mêmes déclarèrent qu'ils consentiraient volontiers à

être catholiques...... une fois par semaine, si on servait un tel dîner sur leurs tables.

Je ne puis résister à la tentation de raconter deux des bons mots, entre mille, du père de Bérey, avant de prendre congé de lui. Il était très-vieux lors de la captivité de Notre-Saint-Père le Pape Pie VII, et il était bruit que Napoléon voulait obtenir une dispense de sa sainteté pour marier les prêtres du clergé catholique, et même que la chose était déjà décidée. Un mauvais plaisant aborde le vieux père de Bérey dans un cercle nombreux, et lui dit : Bonne nouvelle ! réjouissez-vous, mon révérend père ! Napoléon a obtenu du Pape une dispense de mariage pour tous les prêtres du clergé catholique.

—Tu vois bien, gros sot, dit le vieux moine, que c'est de la moutarde après dîner.

Un prêtre des environs de Québec passait pour avare et peu hospitalier, préférant dîner à la table d'autrui que de recevoir des convives à la sienne. Il venait fréquemment à Québec où il recevait bon accueil partout où il se présentait, et principalement au séminaire, à la cure de Québec, aux Jésuites et au couvent des récollets. Quelqu'un aborde le père de Bérey dans la rue et lui demande s'il a vu M. le curé X.—Oui, dit le moine, il m'a rappelé le lion de l'Ecriture : *circuit quærensquem devoret.*

On a depuis attribué cette réponse satirique à d'autres personnes ; mais pour moi, j'ai été élevé avce cette anecdote du père de Bérey.

Mais revenons à mes bons frères récollets auxquels un plat d'œufs à la tripe que j'ai mangé aujourd'hui me ramène assez naturellement.

LES OEUFS A LA TRIPE.

Ma famille demeurait à la campagne, où il y avait peu de société ; et l'arrivée des frères récollets au manoir de Saint-Jean Port-Joli (ils voyageaient toujours par couples), était considéré, comme une bonne fortune. Soit invitation de la part de mon père, soit que les fils de Saint-François fussent assurés d'un bon souper et d'un bon lit, ils arrivaient toujours vers le soir. Je ne parle du lit que pour mémoire, car ces moines, se couchant tout habillés, devaient avoir peu d'égards pour les draps blancs ; le lit de duvet pouvait seul avoir des attraits pour eux.

Il n'y avait pas de bureaux de poste alors dans nos paroisses d'en bas ; mon père ne recevait la gazette de Nelson, le seul journal qui fut alors publié dans le district de Québec, que quinze jours, trois semaines et quelquefois un mois après sa publication : ce n'était pas toujours des nouvelles fraiches. Ces moines étaient souvent des journaux vivants, plus véridiques que ceux de nos jours.

Le récollet bien accueilli de toute la population, le récollet ami de tout le monde, était une chronique vivante et ambulante de tout ce qui se passait dans la colonie ; aussi était-ce fête chez mon père à l'arrivée de ces moines. Une bouteille de vin vieux apparaissait au dessert, et les frères le déclaraient toujours être bien meilleur que celui qu'ils buvaient dans leur couvent.

Nous étions au mois d'octobre à la nuit tombante, heure à laquelle les enfants gâtés et les petits chats font le plus de vacarme. Je laisse aux naturalistes à

en expliquer la raison, mais fort de mon expérience, ayant élevé une famille de treize enfants, je puis garantir l'authenticité de ma remarque. Quant aux chats, gente carnassière, qui chassent plus la nuit que le jour, comme leurs grands frères les tigres, il est, je suppose, dans leur nature de se préparer d'avance à la lutte, en donnant autant d'élasticité à leurs nerfs que possible. Buffon a oublié de traiter ce sujet dans son chapitre de la race féline.

C'était donc sur la brune que, m'étant sauvé dehors pour éviter une correction maternelle probablement très-méritée, je continuai mes maussaderies en faisant des grimaces, à travers les vitres à mon petit frère resté dans la maison. Après un échange, plus ou moins prolongé, de ces aménités fraternelles, je réussis à m'aplatir si bien le nez que mon front et mon menton pressaient fortement la vitre sur laquelle je poussais. C'était, d'ailleurs, un tour de force assez facile pour moi qui avais le nez très flexible ! Mon frère, stimulé par le noble exemple que lui donnait son suzerain, se mit aussitôt à pousser de son côté ; mais comme il avait malheureusement le nez aquilin et dur comme du bois, il ne faisait que peu de progrès dans cette noble joûte, quand, faisant un effort furieux, la malheureuse vitre vola en éclat, non pas sans ensanglanter un peu les armes dont se servaient les deux joûteurs.

— Ah, les monstres ! dit ma mère, ils ont cassé une vitre à l'entrée de la nuit ; il n'y en a pas une seule dans la maison ; et nos marchands les plus près demeurent à une lieue et demie d'ici.

Ma mère disait toujours nos marchands, soit par habitude, ayant été élevée dans une ville, soit pour faire

honneur à la paroisse de Saint-Jean Port-Joli, qui n'en possédait réellement alors qu'un seul. Ce marchand unique, qui approvisionnait alors largement la paroisse de Saint-Jean Port-Joli de tout ce qu'elle avait besoin, était le respectable M. Verrault, grand-père de M. l'abbé Verrault, principal de l'école normale Jacques-Cartier. Je ne puis m'empêcher de relater une petite anecdote de lui.

C'était un homme de beaucoup d'esprit et à la repartie vive. Un de ces gros saint-épais, comme il s'en trouve partout, soit dit par égard pour ma paroisse, se présente au magasin de M. Verrault, et lui dit : Auriez-vous, M. Verrault, de ces bons peignes fins, là, comme du temps du Français, qui abattaient cinquante, soixante, quatre-vingts, cent vermines d'un seul coup?

— Oui, mon ami, dit M. Verrault, si elles s'y trouvent.

Je dois observer ici qu'il y a probablement peu de peuples aussi propres que le sont nos Canadiens maintenant : les plus pauvres femmes mêmes lavent leurs planchers tous les samedis, et toute leur famille met du linge blanc au moins une fois par semaine. Je connais des femmes pauvres qui font coucher leurs enfants de jour, le samedi, pour laver leur seule et unique chemise. Il n'en était pas ainsi dans les campagnes, pendant mon enfance ; les habitants, sans avoir besoin du peigne formidable dont je viens de parler, ne se piquaient guère de propreté tant sur leur personne que dans l'intérieur de leurs maisons. Les planchers ne se lavaient alors que deux fois par an, à Pâques et à la fête de la paroisse. Les femmes balayaient, à la vérité, tous les matins, après avoir humecté le plancher à l'aide d'un instrument de fer blanc appelé arrosoir, dont l'eau s'écoulait par un tube d'un quart de pouce

de diamètre : ce qui était considéré une ablution suffisante pour six mois.

Mais revenons à notre méfait : mon frère se réfugia sous un canapé, où il soutint un siége glorieux de quelques minutes contre les attaques de ma mère : chose assez facile au délinquant, à l'abri d'une fortification longue de sept pieds. Ma mère, ayant succombé dans le combat, me cria par le carré de fenêtre vierge de sa vitre :—Tu rentreras, tu te coucheras sans souper, et je le dirai à ton père.

Après avoir riposté que ce n'était pas moi qui avais cassé la vitre, que j'avais le nez trop mou, que c'était mon frère, avec son nez aquilin, dont elle était si fière pour son second fils, tandis qu'elle m'appelait nez plat, moi, l'aîné de ses enfants, je commençai à faire de sérieuses réflexions, tout en me promenant dans la cour, sur les menaces de ma mère : 1o Tu rentreras ; c'était parfaitement clair : ça voulait dire tu recevras un tapin ; mais il était plus que probable qu'elle n'y penserait plus quand je rentrerais ; et, dans le cas contraire, n'avais-je pas la ressource de faire le plongeon ou de me réfugier sous le bienheureux canapé. Me voilà donc parfaitement rassuré de ce côté-là. 2o Tu te coucheras sans souper : punition très-grave, je l'avoue, pour un enfant d'un appétit vorace, et que l'on appelait en conséquence le chancre, dans la famille. Mais j'étais souvent menacé de cette punition que je n'avais jamais reçue, et je regardais la menace comme peu sérieuse. Il est bien vrai qu'à la suite de quelques grands forfaits, ma mère me disait : va te coucher sans souper ; mais un instant après, ma tante ou une des servantes, portant un cabaret, entrait dans ma chambre en me disant de ne point faire de bruit, crainte que ma mère

s'aperçût que je prenais mon repas du soir comme le reste de la famille. Je n'avais pas été longtemps la dupe de ce manége ; et un peu de réflexion m'avait aussi convaincu que ma mère, qui aimait tant à faire manger tout le monde, qui, dès que quelqu'un entrait dans la maison, soit riche ou pauvre, leur offrait de suite à manger, n'aurait jamais eu le cœur de faire coucher un de ses enfants sans souper. Me voilà donc aussi libéré de la seconde punition. Restait la troisième : je le dirai à ton père. Ah, diable ! voilà ce que je redoutais le plus. Il est vrai que mon père ne m'avait jamais donné un tapin, ce qui ne m'empêchait pas de le craindre comme le feu, même lorsque j'étais homme fait. Comment soutenir, en effet, son regard, quand il était courroucé ou qu'il affectait de l'être ? La vue de ces grands yeux noirs, qui lançaient alors des flammes, et que peu d'hommes pouvaient soutenir, m'effrayait tellement que je me serais alors réfugié dans un trou de souris.

Je me promenais de long en large, pensif et affligé, comme Napoléon sur le rocher de Sainte-Hélène, quand j'aperçus tout à coup deux grandes ombres noires qui se dessinaient dans la voie royale, et suivies aussitôt de deux récollets qui entraient dans la cour du manoir. J'étais sauvé ; d'un bond je fus dans la maison, en criant : « Maman, les frères récollets ! »—« Ah ! « tant mieux, dit ma mère, nous allons donc avoir la « paix et la tranquillité ! » Je reprends aussitôt ma course et une minute après, je faisais mon entrée triomphale dans les bras d'un des fils de Saint-François.

—Charmée de vous voir, mes frères, leur dit ma mère ; vous devez être bien fatigués, vous devez avoir froid ; asseyez-vous près du feu, en attendant un petit

verre de liqueur aux framboises qu'on va vous apporter pour vous réchauffer. Mon mari va rentrer dans l'instant ; il est à son écurie, veillant lui-même à ce que ses animaux soient bien soignés par nos domestiques, assez négligents d'habitude. Il prétend, comme moi, qu'il ne lui est donné de jouir de la vie que lorsqu'il est certain que tout est confortable à l'entour de lui, bêtes et gens, et qu'à l'encontre de beaucoup d'habitants, qui laissent leurs animaux dans les champs pendant les nuits froides de l'automne, il ne pourrait souper de bon appétit, ni même dormir paisiblement. s'il savait que les siens souffrent du froid. Nous aimons que tout soit heureux autour de nous.

Après ce tribut d'éloges donné à elle-même et à son mari, ma mère disparut pour vaquer au soin de son ménage, et les récollets s'installèrent aux deux coins de la cheminée où flambait une brassée d'éclats de cèdre odorant. Chacun d'eux prit un des monstres de ma mère sur ses genoux. Elle était maintenant certaine d'avoir la paix, comme elle l'avait prédit. Les deux ennemis hostiles à la tranquillité domestique, savouraient tranquillement les contes et les histoires que les deux moines leur faisaient.

Lorsque ma mère reparut au bout d'une demi-heure environ, elle tenait d'une main un bol et dans l'autre une cuiller d'argent avec laquelle elle battait avec énergie une substance liquide de la plus belle apparence.—Soyez sans inquiétude, mes frères, dit-elle ; quoique ce soit un jour maigre vous n'en aurez pas moins un bon souper. D'abord, ajouta-t-elle en comptant sur ses doigts, une soupe blanche au riz, navets, carottes et fines herbes, un pâté de morue sèche à

l'huile d'olive, un plat de notre délicieuse truite du lac de Trois-Saumons à la sauce-robert, et pour couronner le souper, devinez.........un plat d'œufs à la tripe dont je prépare la sauce moi-même, car il n'y a que moi, frère Alexis, qui sache lui donner le degré de perfection que requiert cet excellent plat, ainsi qu'à la sauce d'une fricassée de poulets.

Ma mère, comme beaucoup de personnes, avait le faible de croire qu'elle faisait tout mieux que les autres, oubliant que c'était à notre mulâtresse Lisette, parfaite cuisinière, qu'elle devait la science culinaire dont elle se piquait.

Une humble satisfaction se manifesta dans les yeux des récollets à l'énumération des trois premiers plats, mais leur visage se rembrunit quand ma mère cita les œufs à la tripe. Ma mère se méprenant sur cette action leur dit : je vous comprends, mes frères ; vous trouvez que c'est beaucoup trop de mets pour un jour d'abstinence, mais vous faites assez de pénitence dans votre couvent pour vous permettre un bon souper de temps à autres ; et rappelez-vous, ajouta-t-elle en riant, que je suis moi la mère supérieure de ma maison et que vous me devez obéissance sous mon toit.

L'arrivée de mon père fit changer la conversation, et ce fut des questions de sa part à n'en plus finir, jusqu'au moment où on se mit à table pour souper. Les moines avaient fait honneur à la soupe, au pâté et au plat de truite, lorsque le fameux plat d'œufs à la tripe fit son apparition. Les deux récollets se regardèrent d'un air inquiet.

Ma mère, toute jubilante par anticipation des éloges

qu'elle attendait de son chef-d'œuvre culinaire, dit au servant de changer les assiettes.

Avec votre permission, Madame, dit le frère Marc : je retournerai à vos excellentes truites ; je ne mange pas d'œufs maintenant.

—C'est vrai, dit ma mère, un peu contrariée, il y a des estomacs auxquels les œufs font mal. Mais vous au moins, frère Alexis, vous n'avez pas la même excuse ?

—Bien des pardons, Madame, fit celui-ci, je ne puis non plus en manger ; le médecin du couvent me les a interdit pendant un certain temps ainsi qu'à toute notre communauté.

—Mais c'est inouï, dit ma mère, interdire les œufs à toute une communauté de pauvres moines ! Quelle horreur !

—Ah ! madame, c'est toute une histoire bien lamentable, fit frère Alexis.

—Une histoire, dit mon père, ça sera pour le dessert : et si elle est très-lamentable, nous l'égayerons en buvant un verre de vin de plus.

—Vous savez, sans doute, continua le frère Alexis, que nous faisons deux carêmes.

—Deux carêmes ! s'écria ma mère, vous irez bien en paradis tout droit : nous n'en faisons qu'un seul, et encore mon mari crie comme si on l'écorchait tout vif.

—Ce n'est pas mal s'en tirer, ma chère, fit le seigneur du lieu, en riant aux éclats, de vouloir me faire passer aux yeux des frères pour un catholique récalcitrant, moi qui ne me lasse jamais de manger du poisson, tandis que tu n'aimes que le saumon et le barre frais, qui nous manquent pendant le carême : je ne sais qui se plaint le plus de nous deux.

— Madame, fit le frère Marc, n'en a que plus de mérite, de faire le carême sans aimer le poisson.

Le frère Alexis, après avoir baissé la tête en signe d'approbation, continua :—Comme nous ne mangeons que du poisson salé pendant l'hiver, le poisson frais étant trop cher, il est de règle qu'on nous serve des œufs pendant les quinze derniers jours du carême Or, pendant le dernier, étant très-fatigués de nos vivres salés, nous attendions avec hâte les bienheureux œufs. On nous sert, le dimanche, des œufs à la tripe, le lundi une farce d'œufs à l'oseille, le mardi des œufs à la coque, mais aussi durs que ceux dont on se sert pour faire les deux premiers mets. Bref, pendant sept jours, nous ne vîmes sur notre table que des œufs durs comme des pierres. Plusieurs de nous, commençant à en ressentir les inconvénients, il fut convenu que je ferais des représentations au cuisinier à ce sujet. J'aborde donc le frère Ambroise, l'homme le moins accostable de tous les cuisiniers de l'ordre de Saint-François, et je lui représente que nous sommes tous incommodés de ce régime indigeste, le priant, très-poliment, de ménager à l'avenir le feu dans la cuisson des œufs destinés à notre table.

— Vous êtes une bande de lâches, ennemis de la pénitence ! fit frère Ambroise. A-t-on jamais entendu, avant ce jour, un fils de Saint-François se plaindre de la nourriture de son couvent ?

— Mais, cher frère, lui dis-je, nous sommes tous si fiévreux, que nous commençons à perdre le sommeil.

— Vous n'en serez que plus éveillés pour chanter matines, dit le frère Ambroise, on ne sera pas obligé de vous secouer pour vous faire trouver les versets

que les autres récitent et que vous avez perdus.........
Après tout, si vous êtes malades, faites miracle.

Je m'en retournai, continua le frère Alexis, avec ces paroles consolantes ; et pendant quatre autres jours les œufs durs à toutes les sauces, ou sans sauces, continuèrent à pleuvoir sur notre table. Nous étions fiévreux comme des pestiférés, nous avions le visage enluminé comme des hommes pris de vin, les yeux brillants comme des escarboucles et le ventre tendu comme des tambours de basques. Force nous fut de nous rendre en corps chez notre supérieur, le père de Bérey, dont nous redoutions beaucoup les sarcasmes, pour lui porter plainte.

—Eh, bien ! fit le père de Bérey, en nous examinant de son air narquois, qu'y-a t-il ? que me voulez-vous ? vous marchez ployés en double comme si vous sortiez de recevoir la discipline dont vous n'usez pourtant guère, bande de lâches ! Vous vous tenez tous le ventre à deux mains, et vous faites des contorsions comme si vous aviez la colique.

—Il y a, mon révérend père, lui dis-je, parlant au nom de tous, que nous sommes malades, très-malades ; le cuisinier ne nous sert sur la table que des œufs durs depuis onze jours, et malgré nos plaintes réitérées, nous n'avons reçu pour toute réponse que de faire miracle.

—En effet, dit le supérieur, vous paraissez tous dans un piteux état ; suivez-moi, et je vais laver la tête à ce grand flandrin d'empoisonneur, qui me sert souvent, à moi, son supérieur, des mets détestables.

—J'apprends de jolies choses, maître paresseux, dit le père de Bérey, en abordant frère Ambroise, on me

dit que tu ne nourris les récollets qu'aux œufs durs comme des diamants, depuis onze jours : ça s'accommode très-bien avec ta paresse ; tu n'as pas besoin de veiller à leur cuisson : une heure de plus ou de moins ne les gâte guère.

— Faites miracle, mon révérend père, répliqua le cuisinier ; quand les frères ne rapportent de leurs quêtes que des œufs durs, il m'est impossible de les rendre aussi liquides que s'ils sortaient du poulailler.

— Que veut dire cet insolent ? fit le père, avec son ton un peu soldatesque : oh ! oui, on t'en fera des miracles, double sot, des miracles pour un fainéant comme toi ! il en faudrait un fameux pour te donner de l'esprit !

— Mais quand je vous dis, mon révérend père, dit le pauvre Ambroise, que les deux frères qui font la quête aux œufs n'ont apporté que deux quarts d'œufs bouillis et durs comme du fer. Venez, plutôt, voir vous-même.

Après examen de ce qu'il restait des deux quarts d'œufs, nous fûmes convaincus, ajouta le narrateur, qu'ils avaient réellement été bouillis.

— Je m'y perds, dit le supérieur. Que quelques personnes, plutôt que de paraître manquer à la charité, eussent donné aux frères quêteurs quelques œufs bouillis qui leur restaient, cela ne me surprendrait pas, mais que tout le monde se soit donné la main pour en faire une aumône aux récollets, ce n'est certainement pas possible. C'est plutôt toi, paresseux, ajouta le père de Bérey, en s'adressant au frère Ambroise, qui les aura fait bouillir d'avance pour t'exempter de la besogne.

Le pauvre cuisinier protesta en vain de son innocence. Le plus pressé pour le supérieur était de faire soigner ses moines qui étouffaient dans leurs robes ; on fit venir le *frater*, qui purgeait le couvent, et je ne sais combien il nous fallut avaler de demiards de médecines royales avant de recouvrer la santé. Depuis ce temps-là, la vue des œufs nous donne des nausées.

Je me permettrai une petite digression sur la médecine royale, très en vogue pendant mon enfance ; car je crois que le cœur des fils de Saint-François devait plutôt leur soulever au souvenir de cet exécrable médicament, auquel on donnait le nom pompeux de médecine royale, qu'au souvenir des œufs durs qu'ils avaient mangés. C'était une décoction, autant que je me souviens, de julep, rhubarbe, manne, séné, sel de glauber, dont il fallait avaler un demiard chaud et d'un seul coup. Je n'en ai pris qu'une seule fois, et tout le corps me frissonne encore à ce souvenir après un laps de soixante ans et plus : il est pourtant vrai de dire que je ne la gardai pas longtemps sur l'estomac, car étouffant à la dernière gorgée, je renvoyai toute la médecine royale au visage du vieux *frater*, qui, assis près de mon lit, m'encourageait en disant d'un ton mielleux et en grassouillant : Prenez, prenez, mon jeune monsieur, c'est très-benin, très-fortifiant, ne perdez pas une seule goutte de ce précieux breuvage, que j'ai préparé avec le plus grand soin.

Ni prières de ma mère, ni menaces du frater qui voulait m'en faire avaler une autre décoction, quand il eut vidé ses poches de veste et ses bottes du précieux breuvage dont je l'avais submergé, ne purent me dé-

cider à en avaler une seule goutte. Tout ce que je puis dire du précieux breuvage, c'est qu'il m'en resta encore assez dans l'estomac pour agir puissamment sur cet organe pendant le reste de la nuit. J'aurais, je crois, rendu l'âme, si j'eusse tout avalé.

Après avoir bien ri de l'avanie faite aux fils de Saint-François, mon père leur demanda le mot de cette énigme inexpliquable.

— Nous croyons l'avoir devinée, fit frère Marc : vous savez que les habitants se font un plaisir de transporter dans leurs voitures le produit de nos quêtes d'une paroisse à une autre. Les deux quarts d'œufs furent déposés, le soir, chez un aubergiste de la paroisse de * * *, chez lequel pensionnait un étranger, qui ne craignait ni Dieu, ni diable : un vrai athée, qui raillait à tout propos les moines qu'il qualifiait de fainéants, s'engraissant des labeurs des pauvres ; et il est à supposer, qu'assisté de quelques mauvais sujets, il passa une partie de la nuit à faire bouillir nos œufs, sans égards pour l'estomac épuisé de ceux qui devaient s'en nourrir à la fin d'un carême rigide.

Le moine, après avoir parlé avec assez d'aigreur, fit chorus à l'hilarité de la famille, ainsi que son confrère.

— Soyez certains, mes pauvres frères, dit ma mère, après s'être levée deux à trois fois de table, pour rire plus à l'aise pendant le récit du récollet, que jamais œuf dur ne sera offert dans ma maison à un fils de Saint-François du couvent de Québec ; et que je vous pardonne, de grand cœur, d'avoir dédaigné un plat auquel ma vanité d'artiste attachait un grand prix.

J'ignore d'où vient le proverbe ; « J'aimerais autant être chien de récollet. » S'il est, néanmoins d'origine

canadienne, je crois l'avoir trouvé. Ce n'était pas une sinécure que les fonctions du chien de cette communauté, à Québec. Ce n'est pas qu'il eût beaucoup à se plaindre de rôder jour et nuit dans le verger du couvent, pour effrayer les voleurs, d'aboyer aux espiègles gamins, qui sonnaient cent fois par jour la cloche du parloir, au grand désespoir du pauvre portier : oh ! non ; ce n'était que le devoir d'un chien fidèle et de bonne maison, et il le remplissait sans murmurer ; mais il cumulait avec ces deux fonctions celle de tourner la broche, dans la cuisine, deux fois par jour, souvent par une chaleur de 40 à 50 degrés de Réaumur.

Comment ? dit le lecteur, en secouant la tête, de l'air de Diderot quand il lisait les Pères de l'Eglise, un chien tourner la broche ! en voilà une bonne, il fait bon d'avoir longtemps voyagé sur le chemin de la vie pour en conter à la génération actuelle.

Nous avons le poêle à vapeur, invention très-moderne à la vérité ; mais n'avions-nous pas, depuis cin quante ans, la cuisinière en fer blanc, dans laquelle cuisaient paisiblement, sans trouble pour le marmiton même, les viandes les plus succulentes ?

J'ai connu dans mon enfance trois espèces de tournebroches. Un enfant remplissait généralement cet office : assis confortablement près de la cheminée, armé d'un long bâton, percé par un bout, qui servait de manivelle pour faire tourner la longue broche chargée de viandes exposées à la chaleur ardente du feu de la cheminée ; il agitait sans cesse l'instrument qu'il tenait en main, soit en chantant ou en essuyant les sueurs de son front du revers de sa manche d'étoffe qui lui servait d'éponge.

L'instrument qui servait de tourne-broche, chez mon père, se montait comme une horloge. La cuisinière, après avoir exposé ses viandes près du feu, courait au grenier et faisait monter jusqu'au faîte de la maison, en se servant d'une clef faisant partie du mécanisme, un poids de vingt-cinq à trente livres. Lorsque la broche, ou les broches, car il y en avait souvent deux ou trois, arrêtaient, elle prenait de nouveau sa course au grenier pour recommencer la même opération.

Les fils de Saint-François avaient beaucoup simplifié la besogne en établissant tout le mécanisme nécessaire à la cuisson des viandes sur le foyer de la cheminée, et en substituant un chien à un tourne-broche marmiton· Mais, dit le lecteur, les chiens de votre temps étaient donc des prodiges d'intelligence ?

Ils n'en avaient pourtant guère plus que l'écureuil sortant de la vie peu civilisée des forêts et que l'on enferme dans une cage ronde de fil de fer, que le gentil animal se dépêche de faire tourner, tourner, pour en sortir au plus vîte, quoiqu'il ne soit pas plus avancé à la fin de la journée qce le matin, croyant, néanmoins, avoir fait beaucoup de chemin. Comprenez-vous maintenant ? On enfermait le chien dans un rouleau semblable : le chien n'avait pas comme l'écureuil un lieu de retraite pour se reposer, il lui fallait courir sans cesse stimulé par la chaleur, par l'odeur des viandes et par l'espoir de la liberté. La langue finissait par lui pendre de la longueur d'un demi pied hors de la gueule ; n'importe, point de compassion pour la pauvre bête :—tourne, capuchon (nom obligé d'un chien de récollet) tourne, mon gars ; tu auras ton dîner quand tu l'auras gagné et de l'eau à discrétion.

Mais capuchon avait souvent la finesse de s'évader vers l'heure où sa présence aurait été la plus requise, soit en passant entre les jambes du portier, quand il ouvrait la porte du couvent, ou par la négligence du jardinier. Il s'agissait alors de lui trouver un substitut, la chose n'était pas si difficile que l'on serait porté à le croire. Un chien de grosseur convenable passait-il dans la rue, on l'affriandait avec un morceau de viande, et une fois dans les limites du couvent, un bras nerveux l'empoignait par-dessus le cou, le poussait dans la cage et fermait le crochet. Le nouveau conscrit faisait des efforts désespérés pour respirer l'air pur de la liberté. Le frère Ambroise criait en se pâmant d'aise : «hardiment, bourgeois ! tu fais des merveilles ! tu auras un bon morceau de rôti pour récompense ! » C'était aussi quelquefois un petit garçon, passant avec son chien, qui consentait à le prêter pendant une couple d'heures moyennant des fruits ou une beurrée de confitures.

Les récollets prisaient beaucoup les chiens d'autrui, mais ceux-ci ne les aimaient guère, si l'on en peut juger par les écarts, les longs détours, que la plupart faisaient en passant vis-à-vis du couvent qu'ils regardaient d'un air inquiet, ou en aboyant avec fureur, s'ils apercevaient un capuchon : à ces signes on pouvait dire, sans se tromper, qu'ils avaient tourné la broche des bons frères.

Avant de clore ce chapitre sur les récollets, je crois devoir rapporter une anecdote d'un de ces moines, mort il y a environ vingt ans. Quoique retournés à la vie des laïques après l'incendie de leur couvent, ils ne laissaient pas d'en suivre les règles autant que le permet-

tait leur nouvelle position. Par une des règles de leur ordre, tout fils de Saint-François devait mourir dans son cercueil. Le récollet auquel nous faisons allusion, voyant approcher l'heure fatale, se fit déposer dans le sien pour y faire, sans doute, de sérieuses réflexions sur le néant de la vie. Laissons parler son infirmier, espèce d'original sans esprit en apparence, mais qui ne laissait pas d'amuser par le côté comique de ses histoires.

—Ça me fit de la peine, quand même, nous disait-il, de voir ce pauvre récollet si aimable, si gai encore la veille, étendu de tout son long dans cette triste boîte dont il ne devait plus sortir ; de le voir les mains jointes sur la poitrine comme s'il eût été déjà mort. Il me vint une bonne idée. Le saint frère, sans en faire mauvais usage, aimait un petit coup de temps en temps, il était vieux, et il nous disait que ça lui réchauffait le cœur. Essayons toujours, pensai-je, si mon remède le fera sortir de sa boîte. Je prends une bouteille d'esprit de rum de jean-marie (Jamaïque), j'en verse à moitié d'un tumbler (gobelet), je le remplis d'eau bouillante, je sucre et *muscade* fortement la dose pour déguiser la force du rum et je le présente au pauvre moine en lui disant: avalez cette bonne médecine que le docteur m'a chargé de vous faire prendre. Cinq minutes étaient à peine écoulées que le pauvre récollet, sorti de son cercueil, dansait sur le plancher en disant qu'il était guéri. Je n'ai jamais vu récollet en si belle humeur; mais hélas! il lui fallut le lendemain rentrer dans son cercueil, dans lequel il resta deux jours vivant, et dont il ne sortira qu'au jugement dernier.

Ph. Aubert de Gaspé.

UN PETIT ÉPISODE DU SIÉGE DE QUÉBEC

EN 1775.

Personne n'ignore ce qu'était l'Hôpital-Général de Québec en 1775. Des bocages, des prairies en embellissaient les alentours. Cette place était considérée comme la plus champêtre et la plus salubre de la banlieue de Québec. L'hôpital offrait, par sa situation, aux malades un air pur et sain, et aux élèves qui y recevaient alors en grand nombre leur éducation, une retraite tranquille et tous les agréments que prodigue une riche nature, surtout dans les saisons du printemps, de l'été et d'une partie de l'automne. Aussi trouvait-on alors dans cette maison des demoiselles des premières et des plus riches familles du pays.

La guerre venait d'éclater entre les Etats-Unis et l'Angleterre; les armées américaines étaient entrées dans le Canada et dirigeaient leurs marches sur Québec dans l'espoir de s'en emparer. Les dames religieuses de l'Hôpital-Général n'étaient pas sans inquiétude, à cause de leur position en dehors des murs

de la capitale. Cependant confiantes dans la providence et la générosité des généraux américains, elles s'étaient décidées à demeurer dans leur maison avec leurs malades et leurs élèves, auxquelles elles ne communiquaient qu'une partie de leurs craintes et de leurs espérances. Elles leur cachaient même autant que possible le fait de l'approche de l'armée amériscaine afin de ne pas troubler le repos des infirmes et des malades et de ne pas jeter l'épouvante parmi les élèves.

Rien n'était changé à la discipline de la maison. L'usage alors était de donner le soin du ménage pendant une semaine à trois des élèves les plus âgées et les plus avancées, tant pour les mettre au fait de la conduite d'une maison que pour les habituer à un travail convenable à leur âge. Celles qui étaient de semaine (c'était l'expression usitée) étaient dispensées de certains devoirs et d'une partie du règlement : par exemple, elles commençaient leur semaine le dimanche matin après avoir entendu une messe basse, qui les dispensait d'assister à la grande messe du jour.

Or, il arriva qu'un dimanche, à l'époque dont nouparlons, trois des plus anciennes élèves de l'hôpital étaient de semaine. C'étaient Mlle. Marie-Anne Tarieu de Lanaudière, Marguerite Langlois et Mlle. Bailly, sœur de l'Evêque de Capse, alors curé de la Pointe-aux-Trembles. Comme elles étaient très-liées, à peu près de même âge, et à leur dernière année de couvent, il ne faut pas demander si la semaine devait

leur paraître agréable, et si elles se proposaient d'en tirer bon parti.

L'office de la grande messe commencé, les trois amies se partagèrent la besogne et convinrent de faire diligence afin d'avoir plus de temps pour regarder la campagne et causer de leur prochaine liberté. Une fois le ménage en ordre, les jeunes demoiselles n'eurent rien de plus pressé que de monter sur des chaises pour regarder par les fenêtres aussi loin que leurs regards pouvaient s'étendre. Quelle ne fut pas leur surprise en voyant défiler en face de l'hôpital l'armée américaine qui leur parut dix fois plus nombreuse qu'elle n'était en réalité ! Effrayées de cette apparition inattendue, elles se dirigèrent vers la chapelle tant pour y chercher un lieu de sureté que pour avertir la supérieure. Celle-ci, déjà au fait sans doute de cet évènement, garda tout son sangfroid et recommanda aux jeunes filles de ne rien laisser paraître de leur trouble au reste de la communauté. Elles obéirent, mais il fut facile de s'apercevoir, à leur pâleur, qu'elles étaient en proie à une grande agitation, et il ne se passa pas longtemps avant que toute la communauté fût dans le secret de la nouvelle.

Dans le cours de l'après-midi, le général-en-chef, accompagné de plusieurs officiers de l'armée américaine, demanda une audience à madame la Supérieure. La réception se fit avec beaucoup de solennité, et il fut convenu que l'Hôpital-Général, les élèves, les infirmes et les malades seraient respectés et que les exercices de la maison ne seraient troublés

en aucune façon, à condition que les dames religieuses garderaient une neutralité parfaite durant tout le temps des hostilités. On se retira satisfait de part et d'autre. Rien ne fut changé dans l'ordre de la communauté.

Il y avait dans l'armée américaine un M. Moreau, natif de Québec, et résidant depuis longtemps aux Etats-Unis où il avait acquis une certaine influence. Il était, paraît-il, un des officiers de l'armée américaine. Ce Monsieur Moreau était le cousin germain de M. Jean Langlois, père de Marguerite Langlois, une des trois demoiselles nommées plus haut. Ce Monsieur Langlois résidait à la Pointe-aux-Trembles de Québec, et avait donné l'hospitalité à son cousin Moreau pendant une nuit et une journée. Il n'avait pas manqué de l'informer que sa fille aînée était pensionnaire à l'Hôpital Général, et l'avait même prié de la prendre sous sa protection dans le cas où, par quelque accident, la communauté serait forcée de laisser la maison.

Les rapports entre l'armée américaine et les Dames de l'Hôpital furent d'abord des plus rassurants, et toute crainte semblait s'être dissipée, lorsqu'un évènement inattendu, résultat d'un pur accident, vint de nouveau jeter la frayeur dans la communauté. Un soir, aux derniers sons de la cloche qui, comme on le sait, annonce les différents exercices de la communauté, la corde de la cloche se rompit tout à coup près du nœud qui l'attachait au bois servant à la mettre en mouvement. La supérieure ordonna de

suite à un des serviteurs de la maison d'aller rattacher la corde. Cet ordre était donné de la meilleure foi du monde et sans songer aux conséquences qu'il pouvait avoir. Le serviteur, muni d'un fanal, fut bientôt rendu dans le clocher. Comme la nuit était fort sombre, la lumière du fanal fut de suite aperçue de plusieurs soldats et officiers américains qui crurent à une trahison de la part des Dames Religieuses. Dans un moment de colère le général résolut la destruction de l'Hôpital. Mais comme il était déjà ard et que toute la communauté paraissait dans le repos, il remit au lendemain l'entrevue qu'il voulait d'abord avoir avec la supérieure pour lui faire connaître la vengeance qu'il méditait.

Moreau, ayant eu connaissance de la colère de son général, se ressouvint de la promesse qu'il avait faite à son cousin Langlois. Le hasard favorisa ses bonnes dispositions. Un habitant de la Pointe-aux-Trembles étant venu vendre des provisions à l'armée américaine, Moreau le chargea d'une lettre pour M. Langlois, avec ordre de la lui remettre en arrivant, fût-ce même au milieu de la nuit. En effet à minuit M. Langlois recevait cette lettre qui lui apprenait que la vie de sa fille était peut-être en danger, et le lendemain matin, de bonne heure, il frappait à la porte du couvent, demandant à voir sa fille dans le but de la ramener dans sa famille. La supérieure qui ne connaissait encore rien de la décision d'Arnold fit tout ce qu'elle put pour détourner M. Langlois de son

dessein, mais il insista tellement qu'il fallut céder à sa demande.

A peine était-il parti avec sa fille que le général américain se présentait à la porte de l'Hôpital demandant une entrevue avec les Dames Religieuses. Celles-ci s'aperçurent bientôt, à l'air sévère empreint sur sa figure, qu'il avait quelque grave sujet de mécontentement. Arnold ne les laissa pas longtemps dans le doute. Il leur reprocha, en termes durs, ce qu'il appelait leur trahison, leur manque de bonne foi, et ne leur cacha pas la vengeance qu'il se proposait d'en tirer. Les Dames comprirent de suite de quoi il s'agissait ; elles racontèrent au général ce qui s'était passé la veille, et s'exprimèrent sur un ton de candeur et de sincérité tel que le général commença à croire à une erreur, et comme elles le prièrent en grâce de vouloir bien faire une enquête sur ce sujet et entendre toute leur justification, il y consentit. Le lendemain, à dix heures, il se rendit au Couvent avec plusieurs de ses officiers. Les bonnes Dames qui avaient passé tout l'intervalle en prières se présentèrent avec confiance devant le général. Le serviteur qui avait reçu l'ordre de réparer la corde, et tous ceux qui avaient eu connaissance de l'accident, infirmes, malades, élèves, furent convoqués au parloir dans le but d'établir l'innocence des accusées. Accusateurs et accusées finirent même par monter au clocher pour vérifier sur le lieu même la vérité des déclarations faites par les divers témoins. Arnold dut être enfin convaincu de son erreur ; il refusa pourtant de l'avouer,

et sans toutefois exercer aucune vengeance, laissa longtemps encore peser sur la tête des Dames Religieuses cet odieux soupçon de perfidie. Ce ne fut qu'à l'arrivée du général Montgomery, devant lequel l'examen de cette affaire fut porté de nouveau, que les Dames Religieuses furent déclarées innocentes et exemptes de tout blâme.

Cet évènement fut pendant bien des années un intéressant sujet de conversation pour les dames et les élèves de la paisible communauté.

Les trois demoiselles qui avaient vu les premières l'armée américaine entrèrent l'année suivante dans le monde : Mlle. de Lanaudière épousa l'Hon. François Baby, Mlle. Langlois, M. Jean Guillet, et Mlle. Bailly M. Lemoine de Martigny.

VALRE GUILLET

LE TOMBEAU DU MARIN.

Vers écris dans l'album de mon ami E. Gérin.

Au bord des flots grondants, sur la rive déserte,
S'élève solitaire une modeste croix
Que les sombres rochers et la nature inerte
Environnent d'un deuil fier et calme à la fois.

Dans les jours de tempête où le vent et la lame
Viennent livrer assaut aux sommets dentelés,
Quand l'Océan mugit, s'agite, tonne, brame,
Et présente aux regards ses remparts désolés,
Une lame parfois comme un géant horrible
Se dresse, murmurant son lugubre refrain,
Puis déferle en couvrant avec un bruit terrible
Le tombeau du marin !

C'est là qu'il est venu terminer sa carrière.
Par une nuit d'orage, en abordant au port,
Son vaisseau mutilé s'est brisé sur la pierre,
L'homme fut entraîné par l'ange de la mort.

Près des champs périlleux où lutta son audace
Il dort comme bercé par le fracas des flots,

Le perfide Atlantique à ses pieds roule et passe
Lui jetant des clameurs chères aux matelots.

Les joyeux nautonniers rasant ces bords funestes,
Racontent sa va'eur et redisent son nom,
Sa mémoire demeure à côté de ses restes :
C'était un vaillant cœur, un tendre compagnon.

Un jour un voyageur descendit sur la plage
Et dirigea pensif son pas vers les hauteurs.
Le guide lui montra sous un rosier sauvage
Ce tombeau dont l'aspect fit déborder ses pleurs.

Lors, tombant à genoux, saisi d'un trouble extrême,
Il pria le Seigneur pour le pauvre marin,
Et répéta souvent " bénis celui qui t'aime,
Mon Dieu, j'ai tant souffert par ce coup de ta main ! "

Il pria fort longtemps. Plongé dans sa tristesse
Le passé revenait poignant et douloureux,
Tandis que son regard tout rempli de tendresse
S'abaissait vers la terre en descendant des cieux.

Il se souvint qu'un soir au milieu de Décembre
Sa mère, entrant soudain, voila ses traits défaits,
Et dit à ses enfants qui jouaient dans la chambre,
Que leur père parti ne reviendrait jamais.

Dans la triste maison où tomba la nouvelle
La foudre aurait produit moins de saisissement :
L'infortune prenait dans sa serre cruelle
Trois êtres sans appui dans leur isolement.

Il se souvint de plus qu'en proie à la misère
L'avenir se ferma devant lui sans retour,

Mais que devenant fort tout-à-coup pour sa mère
Il lui donna depuis son travail, son amour.

Le monde lui jeta sa lâche indifférence,
Qui permet aux heureux d'oublier le malheur,
Faible et seul il avait pour tout bien l'espérance :
Son courage grandit au sein de la dou'eur.

Abandonné quinze ans de l'aveugle fortune
Il vécut résigné, lutta sans nul repos,
Dédaignant d'élever une plainte importune
Ou d'accuser le sort par un amer propos.

Quand il redescendit le sentier de la grève
Un vide immense au cœur lui reparla de Dieu.
A son abattement tout à coup faisant trève,
Il vainquit sa douleur par un dernier adieu.

Adieu ! j'ai terminé mon saint pélérinage,
Je suis venu de loin vénérer ce tombeau :
Ce fut le rève aimé qui berça mon jeune âge,
J'emporte un souvenir à jamais cher et beau.

Adieu ! protége moi dans les maux de la vie,
Mon père j'ai besoin de m'appuyer sur toi.
Conduis mon pas errant,—garde qu'il ne dévie
Du chemin de l'honneur, du guidon de la foi.

J'aborderai par là, sans remords, sans alarmes,
La carrière où le ciel me voudra maintenir :
Il est un doux secret qui sèche bien des larmes
C'est prier, travailler, se soumettre et bénir.

Benjamin Sulte.

ADIEU A 1865.

O courte illusion, que l'on nomme la vie!
Foyer, dont une flamme est éteinte et ravie
Sitôt et si souvent!...
Faut-il voir de ton cours s'effacer chaque année,
Comme on voit de l'automne une feuille fanée
Fuir au souffle du vent?

Elle va donc partir! Pauvre année! Où va-t-elle?
Elle prend le chemin de la rive éternelle,
D'où l'on ne revient pas;
Mais avant de quitter cette triste exilée,
Du moins dans son trajet vers la sombre vallée,
Suivons la quelques pas.

Rendons-nous avec elle en ce lieu vaste et morne;
Atteignons ces confins, cette lointaine borne
Où finissent les temps.
Avec elle allons voir ces ténébreux rivages;
Pénétrons du regard cette nuit où les âges
Dorment depuis longtemps.

Là, rapide, des temps coule le fleuve immense;
Torrent impétueux que nulle résistance

Ne saurait retenir.
Les siècles, en tombant, l'augmentent dans sa course ;
Son onde doit couler tant que dure sa source,
Le fécond avenir.

Et son flot solennel, que nul souffle ne ride,
Roule avec majesté vers le terrible vide,
Vers ce gouffre béant !
Emportant avec lui chaque débris qui tombe,
Pour le précipiter dans cette grande tombe
Qu'on appelle néant.

Mais voilà que finit cette route lointaine,
Et qu'apparaît là bas une stérile plaine,
Avide réservoir.
Rien n'indique au regard cette triste contrée ;
Seul, un nuage épais, en planant à l'entrée,
Semble la faire voir.

Comme un marbre glacé que le fossoyeur pose,
Pour montrer au passant la cendre qui repose
Dans l'ombre du cerceuil,
Ainsi sur ce désert une voûte sans astres,
De son terrible poids, pèse sur ces désastres
Et les dérobe à l'œil !

O siècles, qui dormez dans ces mers de ténèbres,
Soulevez un instant de vos voiles funèbres
Le mystérieux pli ?
Faites qu'en ce séjour une lumière s'ouvre ;
Des âges montrez-nous les débris que recouvre
La mousse de l'oubli.

Ah ! les voilà !!!..Grand Dieu !..quel effrayant spectacle
Se déroule au regard en ce noir réceptacle
Des mondes et des temps !....
Voilà donc devant moi ces antiques fantômes,

Qu'en tombant ont formés ces fragiles atômes,
Qui se nomment les ans!

Oui, tous ces vieux témoins de l'honneur ou du vice,
Des sages actions ou des fruits du caprice,
Sommeillent en repos.
Les empires tombés, les grands noms de la terre
Ne se répètent plus en ce lieu de mystère,
Où dorment les échos!....

Ils gissent pour toujours dans cet obscur royaume,
Ces temps, qui, les premiers, virent façonner l'homme
Par la divine main.
Ils virent Lucifer remonter son abîme,
Apportant avec lui le malheur et le crime
Au pauvre genre humain.

Pour la première fois ils virent sur la terre
La pâle et froide mort, lorsqu'Eve notre mère,
Ne revit plus Abel.
Ils furent les témoins de tant d'impénitence,
Que le monde devint un objet de vengeance
Pour les ondes du ciel.

Ils virent de l'orgueil la fragile colonne
S'écrouler en naissant, pour dire à Babylone
Que Dieu seul est puissant.
Les peuples devant eux s'arrêtèrent à peine;
Ils les virent passer comme on voit dans la plaine
Les ombres du couchant.

Le passé cependant, avec indifférence,
Les voit tous s'engloutir, sous sa noire puissance,
Au gouffre impartial,
Où l'oubli les attend d'un œil impitoyable,
Et les marque aussitôt, comme on marque un coupable,
De son sceau glacial.

Mais dis-moi, juste ciel ! est-ce ainsi que tout passe ?
Est-ce ainsi que la vie en silence s'efface,
Lorsque finit son cours ?
Est-ce dans ce néant que tout doit disparaître ?
Ou bien, est-il un monde où le temps doit renaître
Et vivre pour toujours ?

Ne viendra-t-il jamais une nouvelle aurore ;
Où les temps endormis pourront entendre encore
La voix du Créateur ?
Le soleil de justice, annoncé des prophètes,
Se serait-il levé sur ces froides retraites
Sans laisser sa chaleur ?

Mais je vois une époque, à la voix souveraine !....
Elle est là-bas, debout comme une jeune reine
Pleine de majesté !
Son règne doit passer aux célestes rivages ;
Son éclat doit briller bien au-delà des âges :
Pendant l'éternité !....

C'est elle qui reçut la nouvelle sublime,
Qui fit rugir satan au fond de son abîme,
En brisant son pouvoir.
De l'enfer elle vit la terrible défaite,
Quand cette grande nuit que chaque âge répète,
Apporta notre espoir ;

Quand le ciel retentit de mille voix d'archanges,
Et que la Vierge Mère enveloppait de langes
L'Enfant de Bethléem !
Lorsqu'enfin fut payé le grand prix de la terre,
Au jour où l'Homme Dieu, pour monter au Calvaire,
Quittait Jérusalem !

Comme un astre lointain, qui traverse les nues,
Pour montrer de ses feux les routes inconnues

D'un immense Océan,
Ainsi du grand séjour, dont le passé s'empare,
Cette époque, debout, comme un lumineux phare,
Eclaire le néant !....

Roule vers ce beau phare, ô fleuve des années,
En portant sur les flots nos belles destinées
Vers les confins du ciel !
N'arrose que des fleurs en ta rapide course,
Jusqu'au jour où tu dois remonter vers ta source,
Aux monts de l'Eternel !....

James Donnelly.

Ottawa, 15 Décembre, 1865.

TABLE DES MATIÈRES.

